Aucun journal ne publie autant de nouvelles et ne possède un meilleur service de renseignements agricoles que La Patrie Hebdomadaire

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE, (Le Cultivateur)

La Patrie Hebdomadaire est le mieux rédigé et le plus complet de tous les journaux de langue française du Canada.

45e ANNEE—No 34 MONTREAL, JEUDI 28 JUIN 1917 LE NUMERO : UN CENTIN

LE DEBAT A OTTAWA

L'HON. ALBERT SEVIGNY DIT POURQUOI IL N'A PAS VOULU DEMISSIONNER

"Sans un seul représentant français dans le cabinet, dans quelle situation se serait trouvée la minorité canadienne-française" demande le ministre.

Le ministre de la Milice déclare que l'endroit pour défendre le Canada, c'est en France.

Un ancien ministre libéral et un député de l'Ontario appuient Sir Wilfrid.

A QUAND LA FIN DU DEBAT ?

OTTAWA, 26. — La discussion à la chambre des Communes roule toujours autour du projet de loi de conscription. Le nombre des orateurs a été quelque peu plus restreint, hier, mais les discours qui ont été prononcés ont suscité un intérêt considérable.

Seulement quatre orateurs ont figuré au programme de la journée. Ce furent les honorables Albert Sévigny, ministre du Revenu de l'Intérieur, et Wm. Pugsley, Sir Edward Kemp, le ministre de la Milice et M. William German, député libéral de Welland.

L'hon. Albert Sévigny a déclaré dans un discours bien accueilli qu'il était en faveur de l'imposition du service militaire obligatoire. Il a indiqué que le Canada était forcément entraîné dans cette guerre non pas tant par attachement pour l'Angleterre mais parce que ses propres intérêts étaient menacés par l'Allemagne imbue d'idées de domination mondiale. Il fallait que le Canada participe pleinement au terrible conflit qui se déroule depuis bientôt trois ans en Europe et cette participation ne pourrait être vigoureuse et efficace sans la mise en vigueur de la loi de conscription. La province de Québec ne peut faire bande à part qu'au risque de s'isoler absolument des autres parties du Canada et de toutes les nations qui luttent désespérément pour le triomphe de la civilisation et de la liberté.

Sir Edward Kemp a démontré dans son discours que la conscription était appelée à remplacer infailliblement le système de l'enrôlement volontaire même si le volontariat eusse continué à donner un aussi grand rendement de recrues pour les forces expéditionnaires canadiennes qu'au commencement de la guerre. Le service militaire obligatoire s'imposait car le système de l'enrôlement volontaire est absolument injuste et ne distribue pas le fardeau équitablement. Le ministre de la Milice a souligné le fait que dans certaines parties du pays le volontariat avait revêtu une forme de véritable coercition, tellement était forte la pression pour induire les jeunes gens à s'enrôler.

L'hon. William Pugsley, ancien ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Laurier et M. William German, député de Welland, qui s'était séparé de son parti en 1911 lors des élections générales qui se sont faites sur la question de la réciprocité, se sont prononcés carrément contre la conscription et favorables au referendum proposé par Sir Wilfrid Laurier.

M. Wm. German s'est surtout servi d'un langage énergique en critiquant le gouvernement de vouloir imposer la conscription sans consulter le peuple. Il a exprimé l'opinion que le service militaire obligatoire s'imposait mais il fallait obtenir l'assentiment de l'électorat avant de mettre la loi en vigueur.

(SUITE A LA 10ème PAGE)

Aux Communes

L'HON. M. A. SEVIGNY, ministre des contributions indirectes, qui a déclaré, lundi, à la Chambre pourquoi il voterait en faveur du bill de la conscription.

Aux Communes

L'HON. M. PUGSLEY, ancien ministre dans le cabinet Laurier, qui a prononcé un grand discours contre la conscription.

Aux Communes

SIR EDWARD KEMP, ministre de la Milice, qui a déclaré que la défense du Canada est en France.

Aux Communes

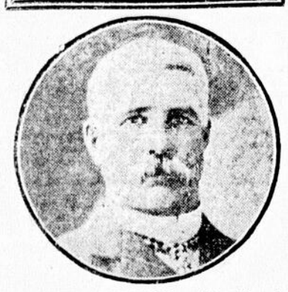

M. W. M. GERMAN, député de Welland, Ont., qui s'est prononcé lundi, contre toute mesure de conscription.

NOS CANADIENS CAPTURENT LE VILLAGE DE LA COULOTTE

QUARTIER-GENERAL CANADIEN EN FRANCE, 26 — (Par Stewart Lyon), (2.40 p.m.) — Les troupes canadiennes se sont emparées ce matin du village de La Coulotte, dans les faubourgs de Lens. Les Allemands ont battu en retraite devant eux sur une ligne d'un mille et trois-quarts de longueur.

Le bilan du dernier raid boche sur Londres

LONDRES, 26 — On vient de publier les chiffres officiels des pertes de vie résultant de l'attaque aérienne par les néronefs allemands sur la population civile de Londres, le 13 juin. Le nombre des morts est de 91 hommes, 24 femmes et 42 enfants. Celui des blessés grièvement est de 220 hommes, 110 femmes et 100 enfants.

Les troupes françaises entrent à Athènes

LONDRES, 26 — Une dépêche d'Athènes au journal le "Times" dit que les troupes françaises sont entrées hier dans la capitale grecque et y ont occupé plusieurs points stratégiques.

C'est la seconde fois que les troupes des Alliés ont été envoyées à Athènes. La première fois, fut le 1er décembre 1916, alors que des bandes de gens à la solde des Allemands tirèrent sur ces troupes. On retira nos soldats de la ville après que le gouvernement de Constantin eut consenti aux demandes des Alliés comme réparation.

Un engagement aérien entre Anglais et Boches

LONDRES, 26 — Trois hydroplanes anglais ont livré une bataille aérienne hier à dix aéroplanes allemands, au-dessus de la Flandre, et sûrement une et probablement trois des machines allemandes ont été abattues. Tous les aviateurs anglais sont rentrés à leur base sains et saufs. Voici le bulletin officiel publié à ce sujet :

"Au cours d'une patrouille aérienne, hier, trois hydroplanes de la marine anglaise ont rencontré et ont attaqué dix aéroplanes allemands aux environs de Roulers. La bataille a duré seize minutes et l'une des machines allemandes est tombée en flammes. On croit que deux autres machines ont aussi été abattues, mais les nuages qui intervinrent ne permirent pas de les suivre de la vue jusqu'à leur chute. Toutes nos machines sont rentrées intactes à leur base."

L'OEUVRE DU MONUMENT LAFONTAINE

26 juin

Sir Louis Hippolyte Lafontaine aura son monument. Les commissaires Ross, Villeneuve et Côté ont promis, ce matin, formellement, à la délégation qui sollicitait un subside, que $5,000 seraient demandés dans le prochain budget, à ces fins.

Devant les commissaires, une délégation se présentait ce matin et exposait le fait. On remarquait MM. l'échevin Dubeau, M. Victor Morin, J. O. Labrecque, Léon Trépanier, V. E. Beaupré, le docteur Henri Dorval, John Boyd, J. W. Lecours,

L'échevin Dubeau explique le but de la délégation et MM. Victor Morin et John Boyd complètent les motifs de la requête. On veut $5,000 et la permission d'ériger le monument en face de la bibliothèque, au Parc Lafontaine.

Les délégués ont expliqué que Monseigneur Bruchési, Sir Robert Laird Borden, Sir Lomer Gouin, avaient promis leur appui au projet. Le gouvernement fédéral donnerait $10,000; le gouvernement provincial en donnerait $5,000 et la ville $5,000.

Pour la construction du monument on a demandé des maquettes, par concours, à tous les artistes Canadiens, parmi lesquels il convient de citer MM. Henri Hébert, Laliberté, Hill, Howard et le 15 du mois de novembre, les maquettes seront livrées. Alors aura lieu le choix qui sera fait par un jury d'artistes autorisés.

Les trois commissaires, Ross, Villeneuve et Côté ont donné leur appui au projet sous réserve.

LONDRES, 26. — Un petit contingent d'aviateurs des Etats-Unis est arrivé aujourd'hui en Angleterre en habit civil avec un brassard de soie bleue portant le nom "U. S. Flying Corps".

LES MINEURS DE COBALT

LES NEUF-DIXIEMES DEMANDENT UNE AUGMENTATION

COBALT, 26 — Les résultats du vote de la grève ont été annoncés, hier, par James Simpson, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail, à une réunion de plus de 600 personnes. Sur un total de 1,200 votes, plus de 1,1000 sont en faveur d'une grève, à moins qu'on ne leur accorde une augmentation de cinquante sous par jour. Le résultat a été télégraphié aux quartiers généraux de l'Union.

A l'assaut de Lens

LA PRESSION DE NOS TROUPES TROP FORTE POUR LES BOCHES

L'armée allemande retranchée dans la grande ville minière de Lens se retire peu à peu, en amoncelant des ruines.

Canadiens à l'offensive

Au quartier-général canadien en France, 26 — (Par Stewart Lyon). —Les Canadiens ont occupé le poste le plus fort de la défense de Lens et ont continué leur avance vers La Caulette. La pression continuelle exercée sur l'ennemi dans la vallée de la Souchez depuis plusieurs semaines a valu à l'armée britannique des succès signalés avec relativement peu de pertes.

Hier après-midi un grand mouvement dans les lignes de l'ennemi fit voir qu'il se retirait, tandis qu'en même temps les rapports de nos aviateurs indiquaient que les croisements de route et les intersections de tranchées à l'ouest des lignes allemandes avaient tous été bouleversés par les mines de l'ennemi afin de retarder la poursuite.

Aussitôt nos patrouilles s'élancèrent et en peu de temps occupèrent les tranchées allemandes au pied de la Butte du Réservoir. Après quelques minutes de repos elles firent l'ascension de la butte, arrivèrent sur le sommet sans opposition et redescendirent le versant oriental. Des postes de défense furent établis et les positions principales abandonnées par l'ennemi dans le faubourg de Lens furent occupées en force.

En même temps nos troupes prenaient l'offensive au sud de la rivière de Souchez accompagnant vigoureusement l'ennemi qui se retirait. L'avance se continua jusque vers La Caulette et comme la nuit tombait de fortes reconnaissances furent lancées pour occuper toutes les positions importantes et pour rester en contact avec les Allemands.

On a remarqué dernièrement que l'ennemi démolissait systématiquement un grand nombre de maisons à l'ouest de Lens comme pour donner une vue plus étendue à ses canons. Cela semblerait indiquer qu'il veut limiter la défense à la partie est de la ville de Lens, et probablement défendre cette position jusqu'au dernier moment possible en soutenant la lutte de maison en maison.

Toute la nuit dernière notre artillerie lourde a dirigé un bombardement continuel sur toutes les routes à l'est de Lens et d'Avron par où les Allemands devraient se retirer s'ils décidaient d'abandonner complètement la ville. Nos patrouilles dirigées vers le sud se heurtèrent à une violente opposition.

Le rôle de l'Amérique dans cette guerre

Le ministre de l'Agriculture en Angleterre déclare que le cultivateur américain peut jouer un rôle dans la grande lutte pour la liberté.

LONDRES, 26. — Dans une interview qu'il a accordée aujourd'hui au correspondant de la Presse Associée, le ministre de l'Agriculture, M. Prathero, a dit:

"Il se peut qu'après tout le succès de la guerre dépende principalement de l'approvisionnement en vivres des deux camps ennemis, et dans ce cas le cultivateur américain jouerait un grand rôle dans la lutte pour la liberté. Déjà le président Wilson a fait ressortir ce rôle et a demandé aux gens des campagnes de mettre le même zèle et la même énergie dans leurs travaux agricoles que mettent les soldats et marins dans les tranchées ou sur la mer.

Au sujet de ce que le Royaume-Uni fait pour augmenter la production alimentaire, M. Prathero a dit qu'on y rencontrait des difficultés particulières; un tiers des journaliers de la campagne ont été envoyés au front, mais plus de 120,000 femmes, rien qu'en Angleterre et en Galles ont pris leur place et font l'ouvrage, non pas en amateur mais très pratiquement et continuellement.

La production des brasseries a été réduite au minimum pour les hommes travaillant aux fournaux, dans les fonderies et dans les champs, mais il était nécessaire de faire des réserves pour l'alimentation. Maintenant nous avons en projet de réduire très sévèrement la consommation de la viande. Cette privation faite d'avance et de bonne volonté nous sauvera de toute crainte de la famine.

LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE ET LA GUERRE

L'OPINION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE FRANCE SUR LE RETRAIT DU FRONT D'UN CERTAIN NOMBRE DE SOLDATS CULTIVATEURS.

LYON, 26. — Répondant à une question posée par M. A. de Fontgalland au sujet du besoin de main d'oeuvre agricole en France, M. Fernand David, ministre de l'agriculture de France, émettait l'opinion suivante qui est reproduite dans le Bulletin de l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles de France. Après avoir traité de l'emploi des prisonniers de guerre comme ouvriers agricoles le ministre conclut comme suit:

"D'ailleurs, rien ne vaudra, pour maintenir la production agricole nationale, le détachement à la terre du plus grand nombre possible de mobilisés cultivateurs.

"Les classes 1888 et 1889 sont déjà affectées ainsi, j'interviens pour que les réservistes agricoles territoriaux (R. A. T.) du service auxiliaire, les suivent bientôt.

"Pour le Ministre et par autorisation:

Le Chef du Service de la main d'oeuvre agricole.

ILLISIBLE.

SON TRIOMPHE ?

WILHELM II. — "Dieu des armées, puissez-tu volontiers m'accorder de nouvelles victoires."

LES AMERICAINS D'ABORD ET LES ALLIES ENSUITE

WASHINGTON, 26. — Le président Wilson a assuré le contrôle des exportations par la nomination d'un conseil d'exportation, comprenant le secrétaire d'Etat, de l'Agriculture, du Commerce et l'administrateur des vivres. Le département du Commerce sera chargé de tous les détails de la mise en opération.

"La guerre ne peut se terminer par la victoire, a dit le président, que par la direction systématique du commerce américain. La liberté du commerce ne sera pas entravée de façon arbitraire, mais le commerce sera dirigé intelligemment et systématiquement à la lumière d'une information complète en regard des besoins des conditions du marché dans le monde et des nécessités de notre peuple, de nos armées et des armées de nos alliés."

Il est compris que l'on s'occupera d'abord de nourrir le peuple américain, puis d'approvisionner les alliés et ce qui reste ira aux neutres.

UNE FILLETTE MEURT VICTIME DU FEU

L'enfant de trois ans de M. Ovila Lachapelle, marchand de nouveautés de Joliette, succombe à d'épouvantables brûlures.

Accident étrange

JOLIETTE, 26. — Un accident dont les détails sont véritablement lamentables vient de plonger dans un deuil cruel M. Ovila Lachapelle, marchand de nouveautés et à sa dame.

Leur fillette, un enfant de trois ans a trouvé la mort samedi dans des circonstances étranges.

Elle s'amusait dans la cour de son père, quant à un certain moment et sans que personne en eût la moindre connaissance elle fut soudainement environnée de flammes. Un des employés de M. Lachapelle qui se trouvait dans les environs courut au secours de la petite victime, et réussit, non sans se blesser gravement lui-même, à la dégager. Mais le feu avait fait son oeuvre et, après d'atroces souffrances, elle expirait dimanche dernier.

Personne ne peut concevoir exactement comment il se fait que l'enfant ait pu devenir ainsi en contact avec le feu. On suppose que des gamins avaient mis auparavant le feu à quelques chiffons se trouvant dans une boite près de laquelle l'enfant avait l'habitude de s'amuser et que le feu se serait ainsi communiqué aux vêtements de la fillette.

SITUATION TRES GRAVE EN ESPAGNE

Le roi a signé un décret autorisant la suspension des libertés constitutionnelles.--La décision du gouvernement espagnol.

La crise

MADRID, 26. — Le gouvernement a décidé hier de suspendre les garanties constitutionnelles. Le premier ministre Dato est allé hier au palais royal pour obtenir la signature du Roi à un décret autorisant la suspension des libertés.

La décision du gouvernement de suspendre les libertés constitutionnelles en Espagne fut prise à une réunion du cabinet hier, après laquelle le premier ministre Dato se rendit au palais pour obtenir la signature royale. Le décret entre en opération aujourd'hui même.

Les dépêches de Madrid ne donnent aucune raison spéciale pour cette mesure extrême. Toutefois les libertés constitutionnelles ont été suspendues plusieurs fois déjà depuis le commencement de la guerre et n'avaient été rétablies que tout récemment. On en conclut que la crise qui traverse l'Espagne n'est pas en voie de se résoudre aussi favorablement que le premier ministre Dato y comptait d'après les dernières interviews.

Le ministère du marquis de Prieto avait démissionné le 9 juin, à cause de son incapacité à résoudre les difficultés à l'intérieur du royaume. De nombreuses grèves, le haut prix des vivres, la diminution des exportations par suite de la campagne sous-marine, le mécontentement dans l'armée et l'irritation causée par la propagande éhontée des Allemands, contribuaient à causer une situation politique très dangereuse et même à faire un mouvement révolutionnaire étendu.

Le cabinet Dato fut constitué le 12 juin et les jours suivants les dépêches de Madrid disaient que la situation s'était beaucoup améliorée et que l'on croyait que la crise avait disparu. Le premier ministre lui-même, sans se faire illusion sur les difficultés qui confrontaient le gouvernement, avait exprimé sa confiance qu'il ne lui serait pas impossible de les résoudres.

LES MINISTRES MANITOBAINS SONT EN LIBERTE

WINNIPEG, 26. — Les causes contre Sir Redmond Roblin, George R. Coldwell et James H. Howden, qui étaient sous accusation depuis des mois, à la cour des Assises, ont été retirées cet après-midi par le juge Prendergast.

A. J. Andrews, conseil pour la défense, a lu à la cour des lettres des docteurs Barker et R. Richards, de Winnipeg, déclarant que sir Redmond n'était pas dans un état de santé pour soutenir un nouveau procès. Si le procès doit quand même se faire, qu'il se fasse immédiatement, car la santé du défendant ne s'améliorera pas.

R. A. Bonnar, pour la Couronne, dit qu'il a discuté cette affaire avec le procureur-général et qu'elle a été laissée entre les mains du juge.

Le juge Prendergast fit une revue de la situation et à dit que si la Couronne désirait faire la demande pour une "nolle prosequi", elle aura son approbation. M. Bonar fit la demande formelle qui lui fut accordée.

AU CHAMP D'HONNEUR

LES LISTES DU 25 CONTIENNENT LES NOMS DE 326 CANADIENS.—PLUSIEURS CANADIENS-FRANÇAIS FIGURENT SUR CES LISTES.

Les listes des pertes canadiennes publiées le 25 juin par le ministère de la Milice contiennent les noms de 326 Canadiens, dont 164 sont rapportés morts. Les Canadiens-français sont représentés sur les listes d'hier par plusieurs morts au champ d'honneur. Voici leurs noms:

NOS MORTS

Le caporal E. Boucier, 563 rue Centre.
Le soldat C. Boucher, 886 rue Bordeaux.
Le soldat E. B. Brodeur, 133 Boulevard St-Joseph Est.
Le soldat O. Labelle, 505 rue William.
Le soldat W. Bédard, 2 rue St-Omer.
Le soldat A. Martin, 1186 rue Parthenais.
Le soldat D. Labelle, rue Chabot.
Le soldat O. Coderre, 11 rue Demers.
Le soldat F. E. Mochon, Shannavon, Sask.
Le soldat M. Muzeral, Chatham, N.B.
Le soldat J. D. Roy, Elm Tree, N.B.
Le soldat A. Piché, Ferme Neuve, Qué.
Le soldat O. Lapointe, Sherbrooke.
Le soldat J. Lanctôt, Trois-Rivières.
Le soldat A. Labranche, Thetford Mines, Qué.
Le soldat N. Lafrance, Ottawa.
Le soldat J. Legault, Pointe Gatineau, Qué.
Le soldat L. Morin, Rivière Désart, Qué.
Le soldat N. Jean, Québec.
Le soldat O. Jodoin, Ste-Thérèse Qué.
Le soldat E. Benoit, Trois-Rivières.

LES BLESSES

Le soldat R. Bernard, 867 rue St-Denis.
Le soldat J. Pelletier, St-Pascal, Qué.
Le soldat W. Mercier, St-Pierre, Qué.
Le soldat G. E. Roy, St-Nérée, Qué.
Le soldat J. Marquis, St-Roch, Qué.
Le soldat Perriard, Ottawa.
Le soldat J. Fontaine, Lac du Bouvet, Man.

UNE BRILLANTE OPERATION DANS LA CHAMPAGNE

PARIS, 26, (2.20 p.m.). — Le bulletin officiel français d'aujourd'hui annonce une brillante opération en avant de la ferme d'Hurtebise et la capture d'importantes positions sur les Allemands. Voici les termes du communiqué:

"Après un court bombardement, nos troupes ont fait hier soir une brillante attaque au nord-ouest de la ferme d'Hurtebise contre une très forte position de l'ennemi. Tous nos objectifs ont été atteints. En quelques moments toute la première ligne allemande est tombée dans nos mains. Les contre-attaques livrées par l'ennemi aux deux extrémités de cette position et soutennes par une violent bombardement de l'artillerie allemande, furent brisées par notre feu.

"Surpris par la rapidité de notre attaque, les Allemands ont subi de lourdes pertes et ont laissé dans nos mains plus de 300 prisonniers, y compris 10 officiers. Plusieurs attaques locales de l'ennemi sur nos petits postes dans la région de Tahure et dans l'Argonne furent promptement disloquées par nos canons."

LE Dr CLARK PREND A PARTI SIR WILFRID LAURIER SUR LE BILL DE LA CONSCRIPTION

Il lui reproche de vouloir plutôt gagner une élection que gagner la guerre.—L'hon. M. Bureau, M. O. Turgeon, M. MacLean sont les principaux orateurs.

CONSCRIPTION DES RICHESSES

OTTAWA, 27. — Le débat sur le projet de loi de la conscription se poursuit toujours au parlement et il n'y a encore aucun indice de la date probable de sa clôture. A moins d'événements absolument imprévus, le vote sur l'amendement Laurier demandant le referendum, celui sur le sous-amendement Barrette en faveur du renvoi du bill à six mois et le vote sur l'adoption du bill en deuxième lecture n'auront certainement pas lieu cette semaine.

Cette irritante question de l'imposition du service militaire obligatoire au Canada est toujours la pierre d'achoppement sur laquelle viennent se heurter les libéraux conscriptionnistes et anti-conscriptionnistes. Les défections dans les rangs de l'opposition deviennent de plus en plus nombreuses et importantes. Hier, deux autres fidèles partisans de Sir Wilfrid Laurier, le Dr Michael Clark, de Red Deer, et M. A. K. MacLean, de Halifax, ont décidé de fausser compagnie à leur chef politique sur sa proposition d'un referendum. Ils se sont déclarés tous deux carrément pour la conscription sans referendum et sans élections générales.

Le Dr Michael Clark a prononcé un magnifique discours qui a été littéralement haché d'applaudissements. Il a reproché en termes cinglants à ses amis politiques anti-conscriptionnistes leur attitude illogique sur la question de la poursuite victorieuse de la guerre. Parlant du recrutement, le Dr Clark a dit qu'il n'était pas nécessaire d'avoir des agents recruteurs pour faire accourir les soldats sous les drapeaux. Le meilleur agent recruteur a été la flagrante violation de la neutralité de la Belgique et le sort malheureux qui lui a été réservé par les hordes prussiennes.

En rompant avec son chef politique sur la question de la conscription, M. A. K. MacLean a dit que la doctrine qu'un pays n'est pas en guerre tant qu'une armée ennemie n'a pas envahi son territoire est intenable. Le Canada était susceptible d'être envahi depuis le commencement de la guerre et la participation du Canada à cette guerre était devenue inévitable pour des fins de défense. Il faut aussi dissiper l'impression que le Canada combat dans cette guerre pour l'Angleterre. Le Canada combat avec l'Angleterre parce que les intérêts du Canada sont en jeu tout comme les intérêts des Etats-Unis se trouvent menacés dans le conflit actuel.

L'hon. Jacques Bureau, ancien solliciteur-général dans le gouvernement Laurier a revendiqué les droits des Canadiens-français et a déclaré qu'il était temps de faire cesser la campagne de calomnies et de dénigrement systématique dirigée contre les Canadiens-français de la province de Québec. Que cette persécution cesse et il n'y aura aucune nécessité d'inscrire une loi de conscription dans les statuts. L'hon. M. Bureau a dit qu'il ne servait de rien d'aller combattre pour la liberté en Europe si l'on permettait à l'esclavage de prendre racine au Canada. Il a annoncé qu'il voterait en faveur du referendum et contre le projet de loi de la conscription.

M. O. Turgeon, de Gloucester, N. B., s'est déclaré en faveur du referendum. Deux députés conservateurs, le colonel James Arthurs, de Parry Sound, qui a participé à la capture de la côte de Vimy, et M. J. F. Robidoux ont fait connaître leur intention de voter contre le referendum et pour l'adoption du bill.

Aux Communes

LE DOCTEUR MICHAEL CLARK, de Red Deer, qui a déclaré que Sir Wilfrid avait failli à son devoir en prenant la position actuelle.

L'EX-LIEUTENANT RHEAUME CONDAMNE A 3 ANS DE PENITENCIER

QUEBEC, 27. — L'ex-lieutenant Charles Rhéaume, autrefois du 167e bataillon, accusé d'avoir détourné une somme de près de $40,000 au moyen de 98 faux chèques et qui a été arrêté en France à la suite des circonstances que l'on sait, a été condamné hier après-midi, par le juge Langelier, de la Cour des Sessions de la Paix, à passer trois ans au pénitencier de St-Vincent de Paul.

Le juge a pris en considération le fait que Rhéaume s'était offert d'aller au front en qualité de simple soldat et qu'une grande partie de la somme détournée avait été remboursée.

LES ENTREPRENEURS BILODEAU SONT ACQUITTES

SHERBROOKE, 27 — Le procès de M. Alphonse Bilodeau, entrepreneur en construction à Sherbrooke, accusé de concert avec Adélard et Ovila Bilodeau, d'avoir voulu incendier le presbytère de West Ely, au commencement du mois de mai, s'est instruit en cour de Sweetsburg et les trois prévenus ont été honorablement acquittés par le magistrat Mulvena de Sherbrooke, la preuve étant seulement circonstantielle et très contradictoire et la couronne n'ayant pu fournir de motif à l'offense. Il a été démontré que l'édifice n'était pas assuré contre les incendies et qu'il était par conséquent de l'intérêt des accusés de faire tout en leur pouvoir pour la protéger au lieu de la détruire.

EXPOSITION AGRICOLE A MEGANTIC

LAC MEGANTIC, 27 — Notre ville était en fesse dimanche dernier, pour l'agriculture. Un banquet était donné à l'hôtel Queen aux officiers des Cercles Agricoles de la partie nord du comté de Frontenac. On remarquait aussi Son Honneur le maire G. S. Grégoire, député du comté de Frontenac, MM. J. E. Letellier, Wilfrid Lemay et Louis Lachance, échevins de cette ville, ainsi que plusieurs autres citoyens en vue.

D'après les rapports élogieux des délégués, l'agriculture semble traverser une ère de progrès dans notre comté. Le gouvernement était dignement représenté dans les personnes de MM. Gosselin, Roy, Roche et Normandin, qui intéressèrent vivement l'assemblée par leurs conseils agricoles.

Les délégués ont établi les grandes lignes pour procéder à l'organisation d'une exposition agricole à Lac Mégantic vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne.

DECOUVERTE D'UN NOUVEAU COMPLOT ALLEMAND CONTRE LA NEUTRALITE DE LA NORVEGE

Consternation à Christiana à la nouvelle que l'on a découvert un complot boche pour détruire les navires norvégiens.

LONDRES, 27. — Des rapports reçus de la Norvège disent que la légation allemande à Christiana a protesté formellement contre le bris du sceau officiel apposé sur les bagages d'Aaron Rantenfels, un Allemand, qui est au nombre de ceux qui ont été arrêtés en rapport avec la conspiration ayant pour but de faire sauter les navires saisis.

La légation demanda péremptoirement qu'on lui rendit ces bagages mais cela lui fut refusé. Il n'est pas confirmé toutefois que l'Allemagne ait demandé à la Norvège de faire des excuse pour avoir brisé ses sceaux. Le rapport du ministre allemand Michaelis est attribué à ce que la Norvège insiste sur cette mesure depuis longtemps. Il est remplacé par l'amiral von Hintze, ancien ministre d'Allemagne au Mexique et en Chine.

COMPLOT ALLEMAND

CHRISTIANA, 27. — La découverte d'un complot par les Allemands pour détruire les navires norvégiens au moyen d'explosifs a jeté la consternation dans tout le pays. Les journaux demandent que les faits soient publiés dans leur entier et que le gouvernement fasse savoir quelles mesures il a déjà prises pour signaler ce fait monstrueux à l'attention du gouvernement allemand.

La rumeur veut qu'une malle chargée des explosifs les plus violents ait été apportée dans Christiana par un agent officiel appartenant au service diplomatique allemand et que cette malle fut revêtue du sceau impérial. Cette malle était adressée à la légation allemande et conformement aux usages diplomatiques elle fut admise sans être examinée.

Quant les explosifs furent été découverts, la légation allemande déclara que la malle était à destination de la Finlande mais sans donner aucune explication pourquoi elle été restée ici si longtemps. Les explosifs étaient dissimulés parmi les articles les plus hétéroclites, fioles, boites de verre, plumes-fontaines, faux cigares, paquets de tabac, etc.

A l'enquête, le témoignage de Rantenfels, un Allemand, fit ressortir que des explosifs devaient être placés sur les steamers à destination des Etats-Unis.

COPENHAGUE, 27. — Les journaux allemands se gardent bien de donner aucun détail à leurs lecteurs sur la conspiration allemande pour faire sauter les navires norvégiens dans les ports au moyen de bombes introduites sous le sceau de la franchise diplomatique.

Ils enlèvent tout simplement les dépêches venues de Norvège tout ce qui a rapport au rôle odieux de la chancellerie allemande, qui a ordonné et couvert ce méfait, et de ses agents et espions en Norvège qui étaient chargés de son exécution.

Aux Communes

M. ONESIPHORE TURGEON, député de Gloucester, N. B., qui s'est déclaré fortement opposé à la conscription.

Aux Communes

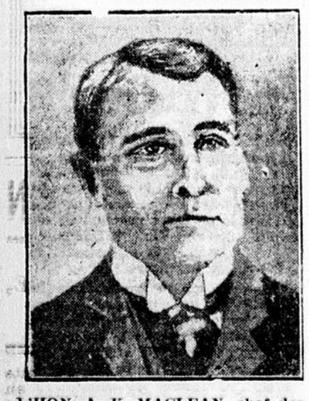

L'HON. A. K. MACLEAN, chef des libéraux de la Nouvelle-Ecosse, qui s'oppose à un referendum.

EVASION D'UN MEURTRIER

Portage la Prairie, Man., 27. — Thomas Fletcher qui était détenu dans la prison locale sous l'accusation d'avoir assassiné Gordon Rasmussen, un garçonnet de dix ans, s'est évadé hier soir, au moment où il était à travailler dans la cour de l'institution.

Aux Communes

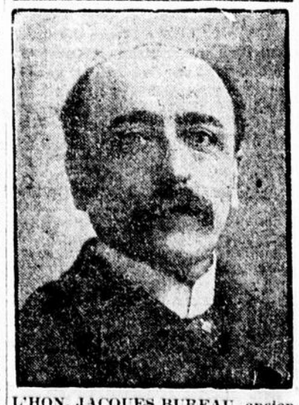

L'HON. JACQUES BUREAU, ancien ministre dans le cabinet Laurier, qui s'oppose fortement au projet de loi Borden.

LE SECRET DE LA CONFESSION

LE CURE DE S. PHILIPPE S'EST-IL RENDU COUPABLE D'INFLUENCE INDUE?

Dans un jugement très élaboré, l'hon. juge Bruneau déclare que le maire Lefebvre a de prime abord, un droit d'action en dommage contre le défendeur, par suite de l'influence qui aurait pu être exercée par le pasteur sur certaines de ses ouailles.

Ce que dit la jurisprudence

27 juin

Nous donnons, ci-dessous, le texte du jugement rendu, ce matin, en Cour de Pratique, par M. le juge Bruneau, dans la cause du docteur Arthur Lefebvre, maire de la paroisse de St-Philippe-de-Laprairie, contre l'abbé J. B. Jobin, curé de la même paroisse.

Presque tous les moyens sur lesquels le jugement est fondé, sont appuyés de citations de jurisconsultes et de précédents, notamment de ceux auxquels ont donné lieu, dans notre province, il y a trente ou quarante ans, des contestations d'élections, à propos d'influence indue cléricale, alors que le clergé, durant les élections de 1876 et 1879, dans les comtés de Bonaventure, Charlevoix et Berthier, déclaraient que c'était un péché mortel de voter pour un candidat libéral, parce que le libéralisme catholique était condamné par l'Eglise.

Le juge Bruneau dit, en résumé, que le demandeur a, de prime abord, un droit d'action en dommages contre le défendeur qui se serait rendu coupable de l'offense d'influence indue. A cet étage de la procédure, le tribunal est obligé de considérer comme vraies les allégations de l'action du demandeur. Sa Seigneurie décide de plus que la question du secret de la confession ne peut être soulevée que lors de l'enquête. Elle ordonne, en conséquence, au demandeur de faire la preuve des allégations de son action, s'il en est capable en loi. Le docteur Lefebvre est représenté par M. Gonzalve Desaulniers, C.R.

PERE ET FILS AU FRONT

LE DOCTEUR GUSTAVE A. DUBUC, de Prucher Creek, Alberta, actuellement à Shorncliffe, Angleterre, avec son fils, âgé de 18 ans. Le docteur Dubuc est le second fils de Sir Joseph Dubuc, ex-juge en chef du Manitoba.

GRANDIOSE CELEBRATION

Dans tous les quartiers et faubourgs de la Métropole, on a célébré la fête nationale avec un éclat et un enthousiasme sans précédent.--Grand'messe, procession et assemblée patriotique.

25 juin

Les Canadiens-français ont célébré hier par de belles manifestations religieuses et patriotiques leur fête nationale.

Dans diverses parties de la métropole et dans une foule de centres de notre province, il y eut des processions, des messes solennelles, des discours et des fêtes pour les enfants. Toutes ces démonstrations n'avaient qu'un but : affirmer dans le calme et la modération la vitalité, la loyauté et le patriotisme de toute une race.

La fête nationale a été spécialement célébrée à Verdun pour la division ouest, à St-Jean-Baptiste pour la division nord et à Ste-Brigide pour la division est. A Saint-Jacques, les Chevaliers de Colomb ont manifesté leur foi par une démonstration pubilque qui eut lieu à la messe de dix heures. La paroisse Saint-Etienne et Saint Nicolas d'Ahuntsic ont aussi tenu à honorer particulièrement le patron de notre race.

Dans la soirée, la division est avait organisé un grand ralliement au Parc Lafontaine en l'honneur du sénateur Landry, président du comité de la défense des Canadiens-français d'Ontario.

LE SENATEUR LANDRY ACCLAME AU PARC LAFONTAINE

La démonstration d'hier soir au Parc Lafontaine a dignement couronné le jour traditionnel consacré à la célébration de notre fête nationale. La manifestation était sous les auspices des sections du Nord, particulièrement celle de Sir Georges Etienne Cartier, dont M. Odessa Tourangeau est président.

Une foule, dont on peut dire sans exagération qu'elle se composait de 25,000 personnes au moins s'est réunie dans un ordre parfait aux abords du kiosque de la fanfare et a vivement applaudi les orateurs qui lui ont parlé de la légitimité des luttes diverses entreprises par la race canadienne-française pour le maintien de son autonomie, de sa langue, de ses institutions, de son existence même.

Au premier rang de ces orateurs il convient de placer M. le sénateur Landry, président de l'Association d'Education de l'Ontario, à qui la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par l'entremise de son président, M. Victor Morin, a offert une superbe médaille d'or portant en exergue ces mots: "A l'hon. M. Philippe Landry, défenseur de nos droits."

Les autres orateurs ont été MM. Adélard Leduc et Anatole Vanier, avocats, et Léon Trépanier, journaliste.

La fanfare du 65ème régiment a joué d'excellente façon les extraits canadiens de son répertoire et trois fois, au cours de la soirée l'immense auditoire, faisant écho à la musique a chanté "O Canada."

L'arrivée de M. Landry et de Madame Landry fut le signal d'une ovation à leur adresse suivie d'une répétition de l'hymne national.

M. Victor Morin a accompagné la présentation de la médaille offerte à M. Landry de l'adresse dont voici le texte:

L'ADRESSE AU SENATEUR LANDRY

Monsieur le Président de l'Association d'Education d'Ontario,

Mesdames, Messieurs,

L'histoire du Canada ne se trouve pas toute entière dans le récit des actions héroïques de nos ancêtres; les pages les plus émouvantes en seront peut-être écrites par les hommes de notre époque. Aussi est-ce le devoir de la société nationale des Canadiens-français de souligner les beautés de leur époque, et c'est dans ce but qu'elle décerne des médailles artistiques aux lauréats de notre histoire.

Mais elle a ce soir, la satisfaction plus grande encore de couronner non seulement un admirateur et un émule des patriotes de notre pays, mais surtout un lutteur infatigable dont les actes ont eux-mêmes buriné une page immortelle au chapitre de la défense de nos droits opprimés.

Vous savez, Mesdames et Messieurs avec quel courage patriotique, avec quel désintéressement M. Philippe Landry s'est retiré de la présidence du Sénat pour consacrer sa vie à la cause de la langue française dans l'Ontario; vous savez avec quelle habileté et quelle persévérance il dirige depuis trois ans une lutte inégale, et vous savez aussi avec quelle confiance inébranlable il conduit sa vaillante cohorte à la victoire !

C'est pour reconnaître la grandeur de ce geste que la société St-Jean-Baptiste de Montréal a voulu prendre occasion de la fête nationale des Canadiens-français pour exprimer publiquement à l'énergique défenseur de nos droits, les sentiments de reconnaissance qui les animent et pour lui décerner, comme gage suprême d'appréciation de ses services, la médaille d'or d'Histoire du Canada.

Permettez-moi, Monsieur le Président de l'association d'Education d'Ontario, de vous offrir, au nom de la race canadienne-française, ce témoignage de gratitude et d'admiration; qu'il me soit permis d'associer à ces sentiments la campagne dévouée de votre patriotique apostolat; et que Dieu vous prête longue vie, pour mener à bonne fin l'oeuvre si vaillamment entreprise et que vous conduirez si noblement!

Le Président Général,
VICTOR MORIN.

Montréal, 24 juin 1917.

REPONSE DU SENATEUR

M. Landry, dans sa réponse, a remercié chaleureusement les donateurs et particulièrement la Société Saint-Jean-Baptiste du magnifique souvenir dont il est le bénéficiaire. Il accepte, mais pour en rejeter l'hommage sur tous ceux qui l'ont appuyé dans sa tâche, les éloges qu'on lui a décernés, et ceux-là sont la population canadienne-française de l'Ontario, l'admirable clergé d'Ottawa, le président et les membres de la commission scolaire séparée. Il traite l'épineuse question des écoles. L'attitude qu'il a prise dans le passé, il a bien l'intention de la garder et de la poursuivre à l'avenir. (app.).

Il est heureux de prendre à nouveau contact avec la Saint-Jean-Baptiste parce qu'il est sûr de retrouver chez elle la plus pure flamme de patriotisme.

SON VOYAGE EN ANGLETERRE

M. Landry rappelle les résultats du voyage qu'il fit en Angleterre avec M. Belcourt pour la défense de la minorité ontarienne.

Cette défense, si elle ne fut pas couronnée de succès sur toute la ligne, a eu du moins pour effet d'anéantir la petite commission nommée par un gouvernement persécuteur. (Appl.)

Mais depuis, qu'est-il arrivé ?— On parle du respect aux lois !

COMMENT ONTARIO RESPECTE LES LOIS

Comment expliquer ce respect de la part de l'Ontario lorsqu'en dépit du jugement rendu par le Conseil Privé, il a fait adopter par son gouvernement deux lois dont l'une autorise la nomination d'une nouvelle commission et l'autre tend à faire payer aux catholiques des taxes auxquelles ils ne devraient pas être tenus. Voilà l'espèce de respect qu'on entretient là-bas pour les lois. (Cris de honte, honte).

Mais nous acceptons le défi, s'écrie l'orateur et rien ne saurait nous empêcher de poursuivre la lutte jusqu'au bout.

M. Landry après avoir déploré l'attitude des évêques ontariens de langue anglaise dans le règlement de la question, déclare que ses efforts pour faire récuser leur tribunal comme étant entaché de partialité ont été couronnés de succès. Depuis le 22 mai, toute la question scolaire en ce qui se rattache au point de vue religieux et français a de nouveau été à Rome et c'est devant ce suprême tribunal que la lutte se continuera. Afin que les petits enfants ne désapprennent pas, par la faute d'injustes persécuteurs, la langue de leurs pères et de leurs mères. (Appl.)

Il y a enfin la persécution civile; les menaces d'emprisonnement dirigées contre M. Sam Genest et ses collègues de la Commission scolaire.

LE CRIME DE M. GENEST

M. Landry rappelle que M. Genest pris entre une injonction et la loi de l'équité a oublié la première pour obéir au devoir qui lui commandait de payer des salaires à des institutrices qui enseignaient pour rien depuis 23 mois.

Voilà le crime énorme qu'a commis M. Genest dont un avocat irlandais catholique s'est fait le dénonciateur. En deux mots, on poursuit M. Genest parce qu'il a fait son devoir et on veut le mettre en prison. (Cris de honte! honte!)

LA CONSCRIPTION

Touchant légèrement, avant de terminer, à la question de conscription, M. Landry déclare qu'on n'a qu'à attendre un peu pour voir comment un Canadien votera à Ottawa. (Appl. prolongés).

Et ce vote, il a l'intention de le motiver sans recourir à l'abri d'un sous-amendement. Il conseille le pétionnement en masse, s'exerce dans l'ordre, le calme et le respe des lois.

L'assemblée s'est ensuite dispersée paisiblement.

—:o:—

A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 25. — Notre vi le a célébré hier paisiblement ma non sans apparat, la belle fête la St-Jean-Baptiste. La grande majorité de nos compatriotes se so fait un devoir de prendre part a manifestations organisées pour circonstance.

EMPOISONNES PAR L'ALCOOL METHYLIQ

OTTAWA, 27. — Un verdi d'empoisonnement causé par l'us ge d'alcool méthylique a été re du hier soir, par le jury nomm pour établir les causes des mor presque subites de Madame Cori ne Scott et de Palma Bélair, Hull lundi. La bouteille d'alco méthylique qui fut achetée dan une pharmacie de Huil portait un inscription "Poison" mais les vi times de la fatalité étaient sou l'impression que l'alcool qu'elle buvaient était inoffensif.

LE RESULTAT DU VOTE DANS LA SASKATCHEWAN

L'HON. M. TURGEON EST REELU PAR UNE MAJORITE DE MILLE VOTES. — LE CHEF DE L'OPPOSITION CONSERVATRICE A ETE REELU PAR UNE MAJORITE DE 261 VOTES.

REGINA, Sask., 27. — L'électorat vient de se prononcer en faveur du gouvernement Martin. Ce matin, les partis du nouveau parlement divisaient leurs forces comme suit: libéraux, 48; conservateurs, 6, avec trois sièges douteux. Aucun candidat indépendant n'a été élu. Voici le résultat par comté:

LIBERAUX ELUS

COMTES	DEPUTES	MAJORITES
Arm River	Geo. A. Scott	410
Battleford	A. D. Pickel	18
Biggar	Geo. H. Harris	553
Bengough	T. E. Gamble	300
Cannington	J. D. Stewart	800
Canora	A. Hermanson	550
Cutknife	Wm. Dodds	96
Cypress	L. Stirling	
El Rose	Hon. A. P. McNab	120
Estevan	Hon. Geo. Bell	700
Francis	W. G. Robinson	300
Hanley	MacBeth Malcolm	acclamation
Happyland	S. Morrey	350
Humboldt	Hon. A. Turgeon	1000
Jackfish Lake	D. M. Finlayson	55
Kerr Rort	Albert Dowd	314
Kindersley	Hon. W. R. Motherwell	154
Kinistino	J. R. Taylor	500
Lost Mountain	S. J. Latta	800
Lloydminster	R. J. Gordon	119
Lumsden	W. C. Vancise	175
Melfort	G. B. Johnston	187
Milestone	H. Larson	200
Moosejaw (Comté)	Hon. C. A. Dunning	1250
Moose Mountain	R. A. Magee	138
Morse	Rév. M. L. Leitsch	375
North Qu'Appelle	J. G. Gardiner	200
Pelly	M. C. Ramsland	555
Pheasant Hills	J. A. Smith	127
Pipestone	R. J. Phin	80
Prince Albert	Charles McDonald	935
Redberry	Hon. Geo. Langley	780
Régina (Ville)	Hon. W. M. Martin	884
Rosthern	W. B. Bachford	1200
Saltcoats	Hon. J. A. Calder	1552
Saskatoon (Comté)	Murdo Cameron	250
Shellbrook	D. S. Clinch	430
Swift Current	D. J. Sykes	acclamation
Lisdale	H. E. Jones	50
Touchwood	J. M. Parker	500
Turtleford	A. B. Gemmell	200
Yonda	Jas. Hogon	670
Wadena	J. A. McMillan	249
Wilkie	Reuben Martin	700
Weyburn	Hon. R. W. Mitchell	765
Willowbunch	A. J. Hindle	1000
Wynyard	W. H. Paulson	800
Yorkton	T. H. Garry	1200

CONSERVATEURS

Moosejaw (Ville)	W. B. Willoughby	261
Mooseomin	John Salkeld	240
Rosetown	W. T. Badger	135
Saskatoon (Ville)	Donald MacLean	658
South Qu'Appelle	Joseph Glenn	314
Souris	W. O. Fraser	109

D'autres résultats sont attendus.

EN SASKATCHEWAN

L'HON. A. TURGEON, procureur-général de la Saskatchewan réélu par 1000 voix de majorité.

EN SASKATCHEWAN

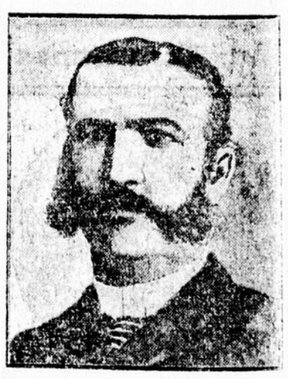

M. W. B. WILLOUGHBY, chef de l'opposition conservatrice dans la Saskatchewan, réélu par une forte majorité.

Soutenez les gars qui combattent pour vous.

Travaillez et économisez opiniâtrement, allez-y de tout coeur, ainsi qu'ils combattent en France.

Travaillez à quelque chose qui puisse contribuer directement à notre triomphe! Economisez et prêtez vos épargnes à la nation, pour aider à financer la lutte et à pourvoir les hommes au front de tout le nécessaire.

Pour toute somme de $21.50 que vous prêtez aujourd'hui à la nation, vous recevrez $25 dans trois ans — ce qui représente plus de 5% d'intérêt. Des certificats sont émis en valeurs de $25, $50 et $100; ils peuvent être acquis moyennant $21.50, $43 et $86 respectivement, en banque ou dans tout bureau de mandats postaux.

"Soutenez les hommes qui sauvent le Canada"

Le Conseil de Service National du Canada
Ottawa.

Aux Communes

LE LIEUT.-COLONEL ARTHUR député de Parry Sound, qui a déclaré que si la Province de Québec avait répondu à l'appel, conscription ne serait pas nécessaire au Canada.

LA FEMME AU FOYER

LA DERNIERE LETTRE

A Mme Suzanne Desprès.

Femme, je meurs à l'ambulance,
Blessé mortellement au front:
Si j'ai montré quelque vaillance,
D'autres que moi te le diront.

Je meurs, tout seul, loin du village,
Et je songe, bien doucement,
A la fenêtre de feuillage
Où tu t'accoudais si souvent.

Un pampre vert, aux larges branches,
Forme dais, à chaque saison. —
Tu l'attachais, de tes mains blanches,
Aux murs blancs de notre maison.

Ta tête blonde, aux jours d'automne,
S'y confondait, si joliment,
Avec les grappes que Pomone
Vient d'y suspendre, en ce moment;

Je ne verrai plus la fenêtre
Verte où chatoyait ta blondeur.—
O femme, il n'y faut plus paraître;
Ferme-la, tout comme ton coeur.

Et puisque le Destin remplace
Tes fleurs par des voiles de deuil,—
Va, pour que nos âmes s'enlacent,
Mets la vigne sur mon cercueil.

HENRI THIERRY.

La Mode au Royaume

1. — Chemisette de voile rose, brodée de blanc sur les poches qui ornent la basque. Le buste est garni par deux plis ronds formant bretelles, piqués au bord et se retournant sur la ceinture. Col rond et cravate de taffetas noir. Robe simple et charmante. Elle est en mousseline ou en crépon imprimé, avec empiècement et bas de jupe en crépon uni.
2. — Joli modèle de blouse à basque. Devant et dans le dos, elle s'orne de groupes de plis couchés. Les côtés sont unis et kimono avec les manches. Poches en pointe sur les côtés de la basque. L'encolure est brodée ainsi que la ceinture.

LES DEVOIRS D'UNE MERE
BAINS ET TOILETTE DES NOURRISSONS

L'hygiène c'est l'art d'éviter le médecin.

Cet art est l'expression la plus altruiste et la plus noble des hommes de science. On apprend au public à se passer du médecin de toutes les façons. Depuis Hippocrate, la médecine a étendu son domaine; elle ne guérit pas seulement les maladies, elle les prévient. Les questions qui touchent à l'amélioration et à la perfection de l'homme, à son accroissement physique et moral, à la beauté de son corps et de son intelligence sont du ressort direct et légitime de l'hygiène. C'est grâce à cet art, branche de la médecine, que nous apprenons à conserver la santé de l'enfant par la propreté et les soins simples de sa toilette.

Les bains jouent un grand rôle en hygiène infantile. Le premier bain est donné dès la naissance pour le débarrasser de l'enduit gras qui recouvre son corps.

Quelques mamans ont l'habitude de nettoyer le corps du petit bébé avec un linge enduit de vaseline ou d'huile. Il est préférable de baigner l'enfant dans une petite baignoire pleine d'eau tiède, de le savonner tout doucement, de lui enlever la graisse qui colle dans les cheveux. La température du bain sera de 35o environ, si l'enfant est faible, on peut ajouter une petite poignée de farine de moutarde (40 ou 50 grammes). Après le bain et le savonnage qui ne dureront pas plus de cinq minutes, on essuie rapidement le corps avec un linge chaud; on le saupoudre avec l'amidon, le talc ou le lycopode, surtout au niveau des plis naturels (aine, aisselles, cou), et on procède à la toilette du cordon.

Pendant le bain, on aura soin de protéger les yeux de l'enfant. On les lavera à part avec un petit tampon d'ouate hydrophile imbibé d'eau boriquée.

Tant que la plaie ombilicale n'est pas cicatrisée, on n'emploiera que de l'eau bouillie pour le bain, à laquelle on ajoutera 250 à 500 grammes d'acide borique.

Pendant la première année, le bain sera quotidien. Outre ses effets calmants, son action sur le sommeil, il est le meilleur moyen d'assurer le nettoyage des jeunes enfants.

Il y a un préjugé qui déconseille les bains avant la chute du cordon. Comme tous les préjugés, il renferme des erreurs et une expérience incomplète.

On a noté chez les enfants baignés: 1. une chute plus rapide du cordon; 2. une plus grande rareté des accidents; 3. une cicatrisation plus rapide et plus parfaite.

Il ne faut pas donner de bain froid au nouveau-né. Il ne faut pas chercher à l'aguerrir et à l'endurcir à cet âge-là.

Chez les enfants bien portants, le bain sera donné le matin; chez les enfants nerveux, le bain du soir donne un sommeil plus calme et plus profond.

Les bains simples, tels qu'on les prescrit habituellement, n'exigent pas un outillage compliqué, un bain de pieds ou de siège est suffisant pour les tout petits.

Plus tard, la baignoire en zinc est nécessaire.

En dehors du bain simple, il y a les bains médicamentaux, fréquemment employés, ce sont: les bains de tilleul (50 grammes de fleurs de tilleul pour un litre d'eau en infusion et mélangées ensuite à l'eau de bain); le bain sinapisé (50 à 100 grammes de farine de moutarde délayée dans de l'eau froide et trempée ensuite dans l'eau du bain); bain de son ou d'amidon (une livre de ces substances délayées dans l'eau bouillante et projetées dans le bain;; le bain de feuilles de noyer se prépare comme le bain de tilleul (150 à 300 grammes de feuilles); le bain salé se prépare avec un kilo de sel de cuisine; le bain alcalin avec 100 à 150 grammes de carbonate de soude.

Les bains de sang, de vin, de lait, sont tombés en désuétude.

Les bains de mer ne sont pas utiles au nourrisson. L'enfant ne pourra jouir des propriétés vitales des bains de mer qu'à partir de l'âge de quatre ans. En somme, il faut veiller, dès l'âge le plus tendre, à la propreté la plus absolue de tout le corps, donner à l'enfant l'habitude et le goût des soins les plus méticuleux. Dans les maisons de correction, on a remarqué que les enfants les plus immoraux sont en même temps les plus sales; en leur apprenant à être propres, on améliore leur état moral. L'hygiène nous montre le chemin de la perfectibilité de l'homme et c'est une belle et grande chose.

UNE DOCTORESSE.

:-: De l'Aide pour vos Broderies d'Eté :-:

Cours de broderies publié en français, traitant de Broderies de Festons, Nuançées, Broderies Valoises, Espagnoles, Soldes Vénitiennes, Hedyboi, etc., etc. Instructions complètes pour faire les points, avec illustrations, suggestions; contient aussi leçons de peinture à l'huile, comment faire chez soi des Portraits en couleurs montés sur verre et coussins. Ce petit livre est plein de suggestions pour la femme qui désire embellir son foyer. Envoyez dix cents (argent) en plus un timbre, pour payer frais de douane et poste, pour recevoir ce livre franco. Chaque livre contient coupon de dix cents remboursables sur première commande de marchandises, patrons, outillages, etc.

Adressez: E. LAMBERT, Dépt. O, Worcester, Mass.

LA BONNE TABLE

OMELETTE SOUFFLEE A LA NILLE

Les jaunes de 7 oeufs, les blancs de 8 oeufs, 1 quartron de sucre, 2 cuillerées à dessert de farine, essence de vanille, pincée de sel. Battez les jaunes d'oeufs avec la farine délayée avec une cuillerée de lait. Ajoutez le sucre, la vanille et 1 pincée de sel. Battez le tout et tournez-y les blancs battus très fermes. Mettez l'omelette soufflée sur une lèchevrite et faite-la cuire dans un four modérément chauffé durant 15 minutes. La cuisson constatée, saupoudrez de sucre et servez de suite. Remarque : Vous pouvez diminuer de moitié et même davantage cette recette.

GATEAU DIAVOLO.

Crême: 1 tasse de chocolat râpé, 1-2 tasse de lait doux, 1 tasse de cassonade, 1 oeuf (le jaune seulement), 1 cuillerée à thé de vanille. Délayez dans une casserole. Faites cuire et mettez refroidir.

SOUFFLES AU SUCRE D'ERABLE

Ingrédients : 1-2 lb. sucre d'érable, 1-2 lb. cassonade, 2 blancs d'oeufs, 1 tasse de noix de Grenoble, 1-2 tasse de figues (hachées), 1-2 tasse écorce de citron (hachée), 1-2 tasse de raisin, 1-2 tasse d'eau.

Préparation : Faites bouillir le sucre et l'eau jusqu'à ce que le sirop fasse des fils épais et durs. Battez les blancs en neige, puis ajoutez graduellement le sirop chaud dans les blancs, battez-les tout le temps. Quand ce mélange commence à durcir, ajoutez les autres ingrédients. Battez encore jusqu'à ce que le tout se tienne ferme.

Placez par cuillerées à soupe sur un papier beurré et laissez durcir.

GATEAU NATIONAL

Partie blanche :

Défaites en crème 1 tasse de sucre blanc et 1-2 tasse de beurre, puis ajoutez 1-2 tasse de lait doux, les blancs battus de 4 oeufs, 1-2 tasse de fécule de blé-d'Inde (cornstarch), 1 tasse de farine dans laquelle vous aurez mêlé auparavant 1 cuillérée à thé de crème de tartre et 1-2 cuillerée à thé de soude. Aromatisez avec de l'essence de citron.

Partie bleue :

Mettez en crème 1 tasse de sucre bleu et 1-2 tasse de beurre, puis ajoutez 1-2 tasse de lait doux, les blancs battus de 4 oeufs, 2 tasses de farine dans laquelle vous aurez au préalable mêlé 1 cuillerée à thé de crème de tartre et 1-2 cuillerée à thé de soude. Ne mettez pas d'aromates. Couleur bleue.—A défaut de sucre bleu, prenez une assiette de faience dans laquelle vous mettrez quelques gouttes d'eau tiède, et frottez sur l'assiette un morceau d'indigo jusqu'à ce que vous ayez obtenu une belle couleur bleue. Servez-vous en à votre gré.

Partie rouge :

Mettez en crème 1 tasse de sucre rouge et 1-2 tasse de beurre, puis ajoutez 1-2 tasse de lait, les blancs battus de 4 oeufs et 2 tasses de farine dans laquelle vous mélangerez une cuillerée à thé de crème de tartre et 1-2 cuillerée à thé de soude. Ne mettez pas d'essence. Couleur rouge.—La couleur la plus saine est la teinture de cochenille que l'on peut aussi se procurer en poudre. La cochenille fournit les plus belles nuances d'écarlate. Délayez vos mélanges et versez dans le moule à gâteau en commençant avec la partie rouge, puis la blanche et, en dernier, la bleue. Cuisson à four modéré.

LA CONSCRIPTION

SAINT - GERMAIN DE RIMOUSKI.

Province de Québec, Municipalité de la Ville de St-Germain de Rimouski.

Lundi, le dix-huitième jour de juin, en l'année mil neuf cent dix-sept, à une séance générale du conseil municipal de la Ville de St-Germain de Rimouski, dûment convoquée et tenue en la salle publique de la dite ville, lieu ordinaire des séances de ce conseil, furent présents: Messieurs les échevins George Dumont, Dr L. J. Moreault, Oscar Morissette et Octave Michaud, formant quorum sous la présidence de M. l'échevin Moreault, en l'absence du maire et du pro-maire de cette ville, le tout conformément à la loi.

Proposé par l'échevin Oscar Morissette, secondé par l'échevin George Dumont, et unanimement résolu:

Attendu que le premier ministre du Canada, Sir Robert Borden a déposé, le 11 de juin 1917, à la chambre des Communes, un projet de loi, à l'effet d'imposer le service militaire obligatoire au peuple canadien; que le premier Ministre a lui-même formellement déclaré, en pleine chambre des Communes, le 17 janvier 1916, qu'il n'entendait pas établir la conscription: que la mesure proposée est absolument vexatoire et dérogatoire à l'esprit de notre constitution, qu'elle répugne visiblement à tout le peuple canadien; que sa mise en vigueur entraînerait presque fatalement les plus dangereuses perturbations dans l'ordre social et économique; qu'elle constitue une violation de nos libertés et prérogatives constitutionnelles; qu'elle est destructive de nos traditions politiques et nationales; qu'elle est radicalement préjudiciables aux véritables intérêts canadiens, en ce sens, qu'elle priverait le pays de ses bras valides, et nuirait d'une façon désastreuse à l'industrie et à l'agriculture, pour laquelle le gouvernement canadien a en vain essayé naguère d'engager aux Etats-Unis les 70,000 hommes qui lui manquaient et lui manquent encore; que le Canada a fait jusqu'ici sa grande part, et même plus que sa part, le sacrifice en homme et en argent, pour aider volontairement la cause des Alliés; que pousser plus loin l'effort militaire du Canada, pour le secours de ces derniers, serait compromettre très sérieusement son avenir économique; que le coût de la vie est, ici même, en Canada, excessivement élevé, et que la mise en vigueur d'une loi de conscription ne pourrait qu'empirer le mal, et qu'accentuer davantage la misère générale, principalement dans les villes et les millieux ouvriers et industriels; qu'il est urgent de produire intensivement plus que jamais les vivres et les provisions dont les Alliés ont le plus grand besoin, afin de prévenir la disette et la famine qui menacent leurs troupes et leurs populations; que le peuple canadien n'a jamais été consulté, ni directement ni indirectement sur l'éventualité et l'opportunité du service obligatoire pour outre-mer; que, selon la teneur et l'esprit de notre constitution, les députés ne sont élus que pour une période parlementaire de cinq ans, que, par conséquent, le terme d'office du parlement actuel est expiré depuis le mois d'octobre 1916, et que le temps est particulièrement bien mal choisi d'adopter une loi de coercition qui soulève partout tant de troubles, de malaises et de protestations.

Le Conseil municipal de la Ville de St-Germain de Rimouski, au nom des contribuables de cette ville, proteste énergiquement et fermement contre l'adoption de toute loi de conscription quelconque pour service d'outremer, avant que le peuple du Canada n'ait été au préalable consulté sur cette question, dans un référendum, et par de nouvelles élections générales.

Que copie de la présente résolution soit immédiatement transmise à Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, à Sir Wilfrid Laurier, chef de l'Opposition à Ottawa, ainsi qu'aux principaux journaux quotidiens de la province, avec prière de publier.

Signé,
L. J. MOREAULT,
Président.
N. BERNIER,
Secrétaire-Trés.

(Vraie Copie)
N. BERNIER,
Secrétaire-Trésorier.

—:o:—

A. C. J. C., CERCLE LANDRY

Montréal, 20 juin 1917.

Les membres du Cercle Landry, en assemblée régulière, tenue le 15 juin, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Attendu que le premier ministre du Canada, l'honorable sir Robert L. Borden, a déposé à la Chambre des Communes, le 11 juin un projet de loi établissant la conscription au Canada;

Attendu que la mise en exécution d'une telle loi est contraire aux saines traditions et à la constitution de ce pays.

Attendu que le parlement actuel n'a pas de mandat du peuple pour adopter ce projet de loi de conscription;

Les membres de ce cercle protestent énergiquement contre toute loi de conscription, sous quelques formes qu'on la présente, sans qu'au préalable le peuple ait été consulté par un plébiscite.

Que copie de la présente résolution sont envoyée à M. M. Martin, député au fédéral du comté Ste-Marie et aux journaux.

Albert PERRIER,
Ass.-sec.

—:o:—

UNE REUNION AU MARCHE ST-JACQUES

Une nombreuse foule assistait, hier soir, au marché St-Jacques, à l'assemblée convoquée par la Fédération des Clubs Ouvriers pour protester contre la conscription.

M. J. Déry fut le premier orateur Il fit remarquer que les ouvriers ne devaient pas attendre après la guerre pour réclamer, mais qu'ils devaient le faire maintenant. M. Déry fit un résumé du bill de conscription et termine en disant que ce projet de loi est entièrement contraire aux droits des ouvriers. Les riches pourront se faire exempter avec leur argent tandis que ceux qui n'en ont pas iront se faire casser la tête pour sauver la civilisation. Pendant ce temps-là, nos bons millionnaires empileront les millions. Il termine en demandant des élections.

M. E. Perreault affirme que le seul pays que les Canadiens sont tenus de défendre, c'est le Canada.

Les autres orateurs furent MM. J. E. Beaulieu et G. Martel.

—:o:—

ST-RAPHAEL, ILE BIZARD

A une assemblée générale tenue le quinze juin courant, à la salle du conseil municipal de l'Ile Bizard, sous la présidence de M. le maire Joseph D. D. Théoret et MM. les conseillers Patrick Théoret, Donat Martin, Alphonse Cardinal, Evariste Paquin, Trefflé Théoret et Aldéric Boileau. M. Adéodat Trépanier agissant comme secrétaire; le tout formant quorum du susdit conseil.

Attendu que le premier ministre du Canada, l'honorable R. L. Borden est à préparer une loi à l'effet d'établir la conscription au Canada;

Il est proposé par le conseiller Trefflé Théoret, secondé par le conseiller Evariste Paquin et résolu unanimement, que M. A. Décarie, député de Jacques-Cartier au fédéral, soit prié de voter contre cette mesure et qu'il demande en Chambre, lorsque cette mesure sera débattue, qu'avant d'établir cette loi, le peuple soit consulté, soit par referendum ou par élections générales;

Et que copies des présentes soient envoyées à sir Wilfrid Laurier et au journaux la "Presse" et la PATRIE.

Nous ne cesserons de prier tant que justice ne nous sera rendue.

(Signé) Joseph D. THEORET,
Maire.
Adéodat TREPANIER,
Sec.-trésorier.

UN NOUVEAU CONCOURS LITTERAIRE

22 juin

Désireuse de participer dans la mesure de ses moyens à l'épanouissement littéraire auquel nous assistons depuis quelques années, la Société St-Jean-Baptiste vient d'instituer un troisième concours de prose. Afin que les concurrents puissent mettre à profit leurs loisirs de la vacance d'été, on me confie l'agréable mission d'annoncer ce concours dans le "Petit Canadien de juin, qui ira sous presse demain.

Cette fois, sans prétendre qu'il faille délaisser la peinture des coutumes et des traits de moeurs populaires, — car il y a là une réserve des plus précieuses, ainsi que l'ont démontré les concours de la "Croix du chemin" et de la "Corvée" — la Société propose un thème qui, en faisant diversion, permettra de renouveler les sources d'inspiration.

C'est en effet à même toute l'histoire du Canada français que l'on puisera: depuis les actions plus de trois fois séculaires, jusqu'aux événements qui nous sont contemporains et qui, à certains égards, ne sont pas les moins dignes de fixer l'attention.

Dans ce vaste domaine, la Société compte recueillir la matière d'un volume, ce qui permettra de continuer la série de ses publications de concours. Sans vouloir circonscrire le si vaste champ des faits et des caractères historiques, elle se permet cependant de signaler ce qui serait un désavantage pour la bonne figure que doit présenter une oeuvre collective de ce genre, attendu que le recueil des travaux primés pourrait contenir un bon nombre de pièces identiques par le sujet.

Sans interdire de s'occuper d'épisodes comme le combat du Long-Sault, la réponse de Frontenac à l'envoyé de Philipps, la bataille des plaines d'Abraham, ni de figures popularisées comme Madeleine de Verchères, d'Iberville et de Salaberry, — car il serait regrettable qu'on les en bannit tout à fait,—et sans conseiller non plus des travaux sur des personnes, des faits pertinents aux chercheurs du métier et aux revues savantes, la Société espère que l'on s'attachera de préférence à des sujets types.

Les modèles ne manquent pas, tant chez nous qu'en France: ce sont les "portraits" de M. le sénateur David, les "Silhouettes canadiennes" de Laure Conan, c'est la "Fleur des histoires françaises" de Gabriel Hanotaux, c'est encore une moitié de la "Douce France" de René Bazin.

Bienvenues, en effet, seront les amplification historiques, sur une figure, un épisode, une situation qui aideront à faire comprendre ce que vaut l'éternel combat pour le bien, ce qu'est l'amour de la patrie, quels furent chez nous ses meilleurs artisans, comment s'est élaboré l'âme de la race...

Comme pour les concours précédents, le manuscrit ne devra pas contenir plus de 2400 mots. Et, détail qui ne saurait manquer de plaire, la somme affectée en prix sera notablement supérieure à celle des autres concours. La prochaine livraison du "Petit Canadien" mentionnera la date à laquelle les travaux devront être déposés, la liste des prix, les noms des juges et tous les autres renseignements d'usage.

Du chef du secrétariat,
EMILE MILLER.

LE COMTE DE FRONTENAC VISITE PAR L'INONDATION

ST-LUDGER, 20.—La pluie que nous avons depuis plusieurs jours a fait déborder notre rivière Chaudière et ses tributaires nous offrant le spectacle d'une inondation comme nous n'en n'avions jamais vue encore, et causant partout des dégâts considérables.

Notre paroisse a dû supporter des dommages assez sérieux. Bon nombre de nos cultivateurs entr'autres: MM. Anthime Faucher et Thomas Trépanier ont eu leurs fermes inondées et leurs semences perdues. Plusieurs ponts, et même un moulin à scie appartenant à M. Louis Dallaire ont été emportés par les eaux; la circulation dans nos rues est devenue très difficile pour ne pas dire, impossible.

Depuis hier, le niveau de l'eau qui a déjà baissé de trois pieds, continue à diminuer graduellement et à moins qu'il ne survienne de nouvelles pluies dans le courant de la journée, tout porte à croire que dès ce soir les choses auront repris leur cours normal.

CHEVAL TUE PAR LA FOUDRE

21 juin

Le tonnerre a détruit, hier, à St-Hubert, une grange appartenant à M. J. Emery Brosseau, de notre ville. La foudre a aussi tué un beau cheval.

WRIGLEY'S

Une saveur nouvelle et tentante

Aussi agréable au goût que son nom le signifie.

Elle est delicieuse et elle dure longtemps. La dernière du trio des gommes rafraîchissantes de Wrigley.

Excellente pour les dents, l'haleine, l'appétit et la digestion.

Empaquetage hermétique— conservation parfaite!

Mâchez-en après chaque repas

Trois saveurs au choix
Ne les oubliez pas

FABRICATION CANADIENNE
EN VENTE PARTOUT

Sa Saveur Dure

JF 3

VOUS QUI VIEILLISSEZ!

N'avez-vous pas souvent soupiré en secret, après ce philtre magique, cet élixir de Jouvence qui vous conserverait l'éternelle jeunesse?

Le poëte Goethe, nous montrant Faust vendant son âme à Méphisto pour retrouver sa jeunesse perdue, a voulu nous montrer par là quelle valeur inestimable représentent la rénovation, la sauvegarde de la santé et des forces qui assurent, aux favorisés de la nature, une vieillesse heureuse et active.

Les anciens alchimistes ont vainement cherché cet élixir de Jouvence; les anciens magiciens ont travaillé en vain pour découvrir ce philtre magique. Il existe cependant cet élixir de Jouvence—ce philtre magique de l'éternelle jeunesse—c'est le sang qui coule dans vos artères et qui, lorsqu'il est riche et pur, protège vos organes contre la déchéance organique, cette usure lente et certaine. Donc, pour conserver les attraits de l'âge en sa radieuse floraison, il faut assurer la richesse et la pureté de votre sang, et, pour obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage constant et fidèle du célèbre

VIN ST-MICHEL

le plus puissant des reconstituants — le plus délicieux des vins toniques, riche en ces éléments essentiels à la vie qui servent à prolonger l'existence, en combattant ou en supprimant la décrépitude sénile.

Employez-le vous tous qui avez dépassé la cinquantaine, et vous constaterez, dès les premières doses, sa merveilleuse puissance reconstituante.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Patton, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

RHEUMATOL

Guérira Infailliblement votre Rhumatisme

LE REMEDE SOUVERAIN POUR LES RHUMATISMES

Ne cherchez pas ailleurs.

La première dose soulage immédiatement les douleurs et souvent une seule bouteille guérit complètement.

RHEUMATOL GUERIT TOUJOURS

Essayez-en une bouteille aujourd'hui. Préparé et vendu par

RHEUMATOL CHEMICAL CO.
2 rue Dorchester Ouest, - Montréal.

Les commandes sont expédiées par la poste sans retard. Prix $1.25 net. Tél. Main 7230.
M.30-Jno.— Q.80-s-jno.

Etat de l'Ohio, Ville de Toledo
Lucas County S.S

Frank J. Cheney a prêté serment qu'il est l'associé aîné de la firme de F. J. Cheney & Co., faisant affaires dans la ville de Toledo, comté et état susdits, et que la dite firme paiera la somme de CENT DOLLARS pour chaque cas de catarrhe incurable par l'emploi du "HALL'S CATARRH CURE."
FRANK J. CHENEY.

Prêté serment devant moi et signé en ma présence, ce 6e jour de décembre A.D. 1886
A. W. GLEASON,
(Sceau) Notaire Public.

Le "Hall's Catarrh Cure" est pris d'une façon interne et agit par le sang sur les surfaces muqueuses de l'organisme. Demandez les attestations, elles sont gratuites.

F. J. CHENEY & CO., Toledo, O.
Vendu par tous les pharmaciens, 75c.
Les pilules de famille de Hall, contre la constipation. 31-4

GUERRE AUX LAITIERS NEGLIGENTS ET MALPROPRES

Québec, 18. — Un laitier vient de subir les rigueurs de cette campagne en faveur du lait propre que les autorités d'Hygiène viennent d'inaugurer dans la ville et dans le district. Alfred Matthews, en effet, a été condamné hier, à $100 d'amende ou à trois mois de prison pour avoir livré du lait dans des bidons contaminés. Cese bidons ont été exhibés devant la Cour et ils sont d'une malpropreté repoussante. Matthews, devant la preuve faite dans son cas, a été condamné au maximum de la peine. Jamais sentence aussi sévère n'a été prononcée contre un laitier et l'on espère qu'elle portera des fruits.

Dr R. E. LEPROHON

Spécialiste pour toutes maladies rongeuses de la chair, telles que cancer, lupus, etc.
Traitement nouveau, pas de couteau.
722A, RUE ST-ANTOINE,
MONTREAL.
Téléphone Westmount 3081.
jno.

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

ELLE PRODUIT UN PAIN PARFAIT

ON PEUT FAIRE UN BON PAIN PLUS RAPIDEMENT ET AVEC MOINS DE TRAVAIL AVEC LA "LEVURE ROYAL" QU'AVEC TOUTE AUTRE LEVURE.

FAITE EN CANADA

E.W.GILLETT COMPANY LIMITED

L'ENQUETE AGRICOLE DANS LA PROVINCE

Elle est absolument étrangère au projet de loi concernant la conscription et s'impose à la bienveillance de la population rurale.

L'enquête agricole est commencée.

—:o:—

Dans tous les arrondissements scolaires de la Province, on a, le 15 du mois courant, distribué aux cultivateurs les cartes du recensement agricole.

—:o:—

Les cultivateurs éclairés et soucieux de notre bonne renommée pourront ainsi faire connaître au gouvernement provincial l'étendue de leurs efforts pour promouvoir l'industrie nationale.

—:o:—

Le problème de l'économie rurale intéresse non seulement la province mais le Canada entier, car il est un de ceux dont dépend en grande partie le ravitaillement des Canadiens qui combattent pour nous en Belgique et en France.

—:o:—

Si la question de la conscription est un cauchemar pour les habitants de cette province, celle d'un recensement agricole n'est qu'une mesure administrative dont les cultivateurs devront bénéficier les premiers. Mesure qui n'a aucun rapport avec le service obligatoire.

—:o:—

Quelques esprits soupçonneux craignent que ce soit là un piège pour imposer, plus tard, une taxe sur la production agricole. C'est une erreur. Le gouvernement de Québec n'a jamais songé à se servir d'un tel stratagème.

—:o:—

Depuis au-delà de quinze ans l'administration provinciale a toujours bouclé son budget avec un surplus annuel. Ses revenus proviennent principalement des droits de coupe sur le bois marchand, des droits sur les successions, des licences sur les compagnies commerciales, les véhicules-moteurs, la vente des alcools, etc., etc. La taxe directe y est inconnue.

—:o:—

On rapporte encore que certains cultivateurs craignent d'inscrire leur nom sur la carte du recensement à cause du projet de conscription. C'est tout simplement puéril. Est-ce que les listes électorales ne sont pas entre les mains du gouvernement fédéral? Si jamais la conscription était décrétée, les cartes du recensement agricole ne pourraient servir à cette fin, puisqu'elles vont ni aux villageois ni aux citadins.

—:o:—

Quelqu'un a suggéré de faire procéder à ce recensement par les secrétaires-trésoriers, afin d'arriver à une plus grande efficacité. Mais alors, il faudrait payer ces énumérateurs. Le gouvernement serait-il excusable de dépenser $100,000 à cette fin, dans les temps difficiles que nous traversons? Non, et c'est pour la même raison que six provinces font un recensement agricole sans employer d'énumérateurs.

Il faut non seulement prêcher l'économie, mais surtout la pratiquer.

—:o:—

Pourquoi ne demandez-vous pas des statistiques sur les vergers, la culture du tabac, de la graine de trèfle, l'aviculture, l'apiculture, l'industrie du sucre et du sirop d'érable, les silos, etc.? suggèrent quelques enthousiastes de ce recensement, et qui voudraient un relevé plus complet. Paris n'a pas été bâti dans un jour. Commençons par la grande culture et les principaux animaux domestiques. Ne fit jamais de bien qui ne sut se borner.

—:o:—

Paraît-il que certaines institutrices craignent les reproches des cultivateurs de leur arrondissement scolaire en s'occupant de faire distribuer les cartes. Dans le cas où la chose se produirait, on a qu'à faire connaître l'appel du Surintendant de l'Instruction Publique, dans l'"Enseignement Primaire". D'un autre côté, les agriculteurs qui reçoivent le "Journal d'Agriculture et d'Horticulture" ont dû lire la lettre du ministre de l'Agriculture à ce propos. Le numéro de juin de ce journal contient encore des articles très instructifs, au sujet de ce recensement agricole.

—:o:—

Pendant longtemps on a accusé la province de Québec d'ignorance, d'être rétractaire à tout progrès, de ne pas avoir fourni sa quote-part dans les contingents d'outre-mer et, dans la plupart des cas, nous avons refuté ces accusations par des statistiques officielles et nous avons confondu nos détracteurs. Au point de vue agricole, une belle occasion s'offre, à nous de faire connaître nos ressources, nos richesses, nos progrès.

—:o:—

A tous ceux qui ont un patriotisme d'action et non de parole seulement, de le prouver en remplissant fidèlement leur carte. Les statistiques qu'elles aideront à élaborer seront entre nos mains des armes efficaces pour nous défendre au besoin. A tort ou à raison, on a prétendu longtemps que les statistiques d'Ottawa ne nous donnaient pas toujours justice. Eh bien! que les cultivateurs aident le Bureau Provincial à établir notre vrai bilan agricole; rendons-nous justice nous-même.

ON SUSPEND LES TRAVAUX DE NUIT

LEVIS, 19. — Les travaux de nuit au chantier de construction de la nouvelle cale-sèche à Lauzon, ont été suspendus.

Plusieurs charpentiers ont aussi été renvoyés du travail. Ces derniers ont trouvé du travail aux chantiers de construction maritime Davie.

"Avez vous des Douleurs après les Repas?"

Ne courez pas de risque

Le manque d'appétit indique que votre organisme digestif n'est pas en ordre, que vous ne retirez pas assez de nutrition de ce que vous mangez. D'où viendra donc la force dont vous avez besoin. Vous ne pouvez en trouver. Il faut que vous vous affaiblissiez, que vous vous épuisiez.

Ne courez pas de risque. Que les Tablettes du Dr Cassell redonnent du ton et de l'efficacité à vos organes digestifs. Alors vous aurez de l'appétit, de la nutrition, de la force, vous serez bien. Ces Tablettes ne droguent pas; il n'y a en elles rien de purgatif, de violent ou de dangereux. Un enfant peut prendre des Tablettes du Dr Cassell.

Le Dr Ramsay Colles, L.P., F.R.H.S., etc., dit: "Les Tablettes du Dr Cassell constituent un sûr remède de famille et semblent surtout efficaces contre la faiblesse nerveuse et corporelle."

Tablettes du Dr Cassell

Les Tablettes du Dr Cassell sont le remède reconnu contre

La Nervosité	L'Insomnie	La Dyspepsie
L'Epuisement nerveux	L'Anémie	Les Palpitations
La Neurasthénie	La Malnutrition	Le Mal de reins

Spécialement précieuses pour les femmes qui nourrissent et les femmes d'un âge moyen.

En vente chez les pharmaciens et les marchands de remèdes par tout le Canada. Prix, un tube, 50c, six tubes pour le prix de cinq. 2c en plus le tube comme taxe de guerre.

ECHANTILLON GRATIS — Sur réception de 5c pour couvrir les frais de poste et d'emballage, on enverra immédiatement un bon échantillon. Adressez: Harold F. Ritchie & Co., Ltd., 10, rue McCaul, Toronto.

Seuls propriétaires: Dr Cassell's Co., Ltd., Manchester, Angleterre.

LE DEBAT SUR LA CONSCRIPTION

OTTAWA, 22.— M. F. F. Pardee, de West Lambton, whip en chef du parti libéral reprend le débat sur le bill de la conscription. Il dit qu'une seule pensée anime tout le peuple du Canada à l'heure actuelle et cette pensée est inspirée par la gravité de la crise que l'Empire subit en ce moment. Il doit parler, aujourd'hui, comme un Canadien et non comme un homme de parti. La démocratie n'a jamais essuyé des coups aussi violents que ceux portés par l'Allemagne depuis le commencement de la guerre. La lutte se fait entre une Allemagne autocrate d'une part et les pays démocrates de l'autre et la question qui se pose aujourd'hui, est de savoir si le Canada est prêt à dire qu'il entend employer son argent et ses ressources pour empêcher la domination allemande de supplanter les privilèges constitutionnels dont ils jouit présentement.

M. Pardee a fait remarquer qu'il y avait des milliers de jeunes gens à travers le pays qui n'étaient pas utiles à l'Etat. Si ces jeunes gens ne veulent pas combattre, ils ne méritent pas d'être libres et ils devraient être contraints de combattre. Quand l'Etat est en danger, c'est le devoir des citoyens de venir en aide à l'Etat. L'orateur dit qu'il y a des milliers de jeunes gens dans l'Ontario qui devraient être sous les armes et que s'il n'en tient qu'à son vote, ils seront obligés d'aller au front.

Venant à la question de l'amendement Laurier en faveur du referendum, M. Pardee a déclaré qu'il se trouvait dans la plus pénible position de toute sa carrière politique car il se voyait forcé de faire défection au chef de parti qu'il a toujours suivi dans le passé. Après avoir fait l'éloge du chef de l'opposition qu'il met au rang des plus grands hommes d'Etat que l'Empire a jamais produits, M. Pardee a dit qu'il différait avec son chef parce qu'il avait la ferme conviction que son attitude était la seule bonne dans l'occurence.

M. Pardee dit que ses vues ne concordaient pas avec celles de ses collègues canadiens-français, mais il croyait que les Canadiens-français sont animés d'autant de patriotisme qu'aucun député qui siège au parlement. Il croyait que leurs opinions étaient aussi sincères et honnêtes que les siennes.

Dans l'opinion du député de West Lambton, le parlement commettrait une grave erreur s'il soumettait la question de la conscription au peuple par voie de referendum. Les

AUX COMMUNES

M. F. F. PARDEE, whip en chef du parti libéral, qui demande qu'on se tienne encore pendant quelque temps à l'enrôlement volontaire.

déclarations passées du gouvernement que le service militaire obligatoire ne serait jamais imposé au Canada et le fait que le peuple n'a pas été préparé pour cette loi contribueraient à la défaite du referendum et le rejet du referendum porterait un coup fatal au recrutement volontaire.

M. Pardee est d'avis que le peuple canadien demande aujourd'hui une direction à ses mandataires plutôt qu'il ne désire leur tracer une ligne de conduite. C'est pour cette raison qu'il s'oppose au referendum.

Ce n'est pas le temps de critiquer ou de déplorer les manquements du passé. Il faut effacer le souvenir des erreurs commises par une action vigoureuse.

Le gouvernement a le droit de demander la conscription des hommes, mais il ne sera pas excusable s'il n'impose pas en même temps la conscription de la richesse et de toutes les ressources du pays. Si le Canada n'hésite pas à verser le sang de ses fils, il ne doit pas hésiter à verser aussi dans le trésor de l'Etat, les fortunes des riches. Il n'est que juste que les riches se départissent d'une partie de leur fortune pour le soutien des soldats qui combattent pour la conservation de cette fortune.

M. Pardee a demandé au premier ministre de faire précéder la mise en vigueur du bill de conscription d'un dernier appel aux jeunes gens du Canada pour qu'ils s'enrôlent volontairement.

L'HON. ARTHUR MEIGHEN

Le solliciteur-général a déclaré en commençant son discours que le débat actuel est le plus important qui ait jamais eu lieu dans aucun parlement. Il ne fait pas de doute que la mesure du service militaire obligatoire sera adoptée par la Chambre, mais ce n'est pas la simple passation de la loi qui est le plus important. Ce n'est pas tant la mise en vigueur de la loi que l'obéissance à la loi qui compte. C'est pour cette raison que le bill doit être étudié à fond et que le débat doit être conduit avec un esprit et des motifs qui pourront être cités en exemple au peuple canadien.

Le projet de loi contient tout ce qui est juste et honorable et le devoir de tous les membres du parlement est de démontrer aux citoyens de ce pays que ce bill est approuvé et sanctionné seulement parce qu'il n'y a pas d'autre chose à faire dans les circonstances.

L'envoi de troupes au front est une nécessité essentielle qui ne peut être évitée et pour aucune excuse le Canada ne peut se soustraire à l'impérieuse obligation d'appuyer les soldats qui sont au front. Personne n'osera affirmer que le Canada enverra 350,000 hommes sur la ligne de feu et consentira à les voir décimer. Il existe une obligation d'honneur pour le Canada et cette obligation demande que l'Etat soit protégé quand il est en danger.

AUX COMMUNES

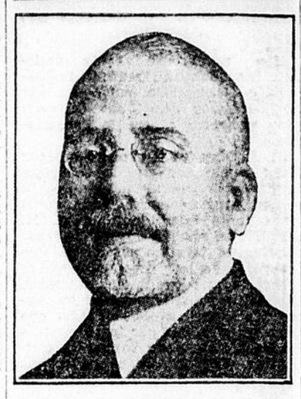

M. L. J. GAUTHIER, de St-Hyacinthe, qui a prédit les heures les plus graves si la loi de conscription est imposée.

Le Canada est en état d'envoyer les hommes qui sont requis pour combler les vides au front. On a prétendu que tous les citoyens du Canada sont nécessaires au pays pour la production agricole et industrielle. Il se peut que la levée de 100,000 hommes diminue quelque peu la production au pays, mais l'on admettra que le besoin pour des soldats en France est plus pressant.

Discutant la portée du projet de loi de conscription, le solliciteur-général a déclaré que cette mesure n'est pas destinée à être injuste envers la province de Québec ou aucune autre section du pays.

Dans la province de Québec, les jeunes gens se marient plus jeunes que dans les provinces anglaises. Or, le projet de loi de conscription dit explicitement que les conscrits des trois premières classes ne comprennent que les célibataires entre les âges de 20 et 34 ans, et il est fort probable que ces trois classes suffiront à donner les 100,000 hommes désirés. Dans ce cas, la loi fera moins de troués dans la province de Québec que dans n'importe quelle autre province. En dernier lieu, quand la classe des hommes mariés sera atteinte, s'il est nécessaire de l'appeler, les hommes mariés qui ont des obligations pourront obtenir des exemptions dans la plupart des cas.

M. J. A. M. ARMSTRONG,

le député de North York, a déclaré qu'il s'était prononcé en faveur de la conscription il y a plusieurs mois et qu'il était d'avis que l'imposition du service militaire obligatoire était la seule mesure que le pays pouvait adopter convenablement dans les circonstances si le Canada voulait continuer à jouer un rôle efficace dans le grand conflit européen.

M. Armstrong a fait remarquer qu'il ne voulait pas tenir un langage blessant mais il était forcé de dire que la conscription était devenue nécessaire au Canada parce que les Canadiens-français n'avaient pas fait leur devoir.

M. L. J. GAUTHIER

Le député de St-Hyacinthe a déclaré en débutant qu'une analyse des statistiques du recensement de 1911 le confirmait dans l'opinion que le Canada ne pouvait songer à une levée de 100.000 hommes additionnels sans paralyser la vie économique du pays. Avant de mettre la vie économique du Canada en danger le gouvernement devrait s'adresser à l'électorat et lui demander s'il est prêt à faire ce suprême sacrifice. M. Gauthier a dit qu'il accepterait la décision de la majorité des électeurs du Canada.

M. Gauthier a ajouté: "Cette heure est la grave de toute ma vie. Ce serait peut-être la dernière occasion que j'aurais de m'adresser à la chambre des Communes de mon pays.

"Je dis au gouvernement que s'il tente de forcer l'imposition de cette mesure sur ma province, mes concitoyens en affirmant que le gouvernement est sans mandat se serviront du bill lui-même pour le combattre. Nous admettons qu'il y aura de la souffrance et de la douleur au cours de la lutte. Nous serons peut-être obligés d'aller aux conséquences. Si vous leur imposez cette législation ils sont prêts à aller à l'extrême limite et je vous affirme que je crois qu'ils sont dans leur droit et que je ferai ce qu'ils feront."

M. J. H. BURNHAM

de West Peterborough, a affirmé que certaines paroles prononcées par Sir George Foster au cours du débat sur le projet de loi de la conscription indiquaient que le gouvernement offrait des élections générales. Il fut d'avis que s'il était nécessaire d'obtenir un verdict de l'électorat, il vaudrait mieux le consulter loyalement dans des élections générales. M. Burnham s'est prononcé en faveur de l'utilisation de toutes les ressources du pays pour la poursuite de la guerre.

L'HON. M. MURPHY

L'hon. M. Murphy, de Russell, rappelle dès le commencement de son discours qu'il représente à la Chambre un centre canadien-français. Ces gens ont toujours fait leur devoir, comme citoyens, dit-il.

Le député de Russell rappelle les

AUX COMMUNES

L'HON. M. CHARLES MURPHY, qui s'oppose à toute mesure de conscription et qui demande un referendum.

promesses faites par le gouvernement qu'il n'y aurait pas de conscription au pays.

N'aurait-il jamais fait de promesses que ce gouvernement n'avait pas le droit de présenter à la Chambre une telle mesure car le parlement n'a pas de mandat pour voter ce bill.

UNE REVOLUTION

M. Murphy s'accorde avec M. Meighen pour ce qui est de l'application du bill; avec le Solliciteur Général il réplique que c'est là le point le plus important du bill. M. Bennett disait l'an dernier au cours de sa campagne pour le service national qu'il y aurait une guerre civile si le gouvernement mettait en force une loi de conscription, et cela il le disait à cause des conditions existant dans l'Ouest. Il n'était nullement question alors de la province de Québec. Le député de Russell attire l'attention du gouvernement sur le grave danger qu'il y aurait d'appliquer le bill chez la population française, et il développe son point.

Le recrutement dans Québec a été très mal conduit sous tous les rapports. Et ce bill n'est présenté que pour cacher les erreurs qui ont été commises. Ensuite M. Murphy relève les menaces faites par le premier ministre à la population française quand les soldats reviendront du front. Ces paroles sont provocantes, immodérées et sont complètement en désaccord avec les paroles du premier ministre demandant dans son discours même la modération dans le débat. M. Murphy ne veut pas rétorquer au premier ministre par des paroles de ce genre. Il ajoute simplement que des arguments de ce genre ne feront rien de bon.

M. Murphy est convaincu que ce bill fera plus de mal que de bien au pays. Ce qui importe à l'heure actuelle et qui est essentiel est de conserver l'unité nationale. Ce sera certainement plus utile à l'Empire que de lever quelques millions d'hommes de plus. D'ailleurs M. Murphy assure que ce bill veut atteindre l'impossible.

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE A ST-ROCH

QUEBEC, 21 — Madame Charles Bélanger, de Saint-Roch, et ses trois enfants, ont été blessés hier soir alors que le cheval attelé à la voiture dans laquelle ils se trouvaient, a pris le mors aux dents dans la rue du Pont, précipitant les quatre occupants de la voiture sur le pavé. C'est madame Bélanger qui a été blessée le plus gravement et l'on a dû appeler le Dr Samson pour lui donner des soins.

HOMMES ET FEMMES AU SANG PAUVRE

Ont besoin du riche sang vermeil que font réellement les Pilules Rose du Dr Williams

Les gens au sang pauvre ne restent pas dans cet état par goût, mais par indifférence; dans certains cas, par découragement. Les personnes qui sont pâles, languissantes, atteintes de battements de coeur, sujettes à respirer avec difficulté et à se fatiguer facilement souffrent de pauvreté du sang. Il ne leur faut rien moins que la résolution de prendre le bon traitement et de ne l'abandonner que lorsqu'elles seront guéries. Le remède sur lequel on peut compter, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. Avec chaque dose, elles font un sang nouveau, et sang nouveau signifie santé et forces. Les joues rouges, le bon appétit, le regain de poids et de forces qui suivent l'emploi de ces Pilules démontrent la grande valeur de ce remède pour les personnes au sang pauvre. En voici un exemple. Mme J. McDonald, Jr., Hay, Ont., dit: "J'ai absolument confiance dans les Pilules Roses du Dr Williams qui m'ont sauvé la vie. Il y a quelques années, j'étais anémique et je ne me rendais pas compte de la gravité de ma maladie, je devins bientôt une ruine. Je devins si faible que je pouvais à peine marcher. Je ne mangeais pas et je ne dormais pas bien, je ne pouvais pas monter l'escalier sans me reposer. A certains moments, j'avais des douleurs presqu'insupportables dans le dos et j'aurais dû rester au lit. Je souffrais presque constamment de migraine et lorsqu'en balayant, je voulais me baisser pour ramasser quelque chose, je devins si étourdie que je devais m'accrocher à un meuble quelconque pour ne pas tomber. A certains moments mon coeur battait si fort que j'avais une sensation d'étouffement. Mes yeux étaient enfoncés et mes mains et mes jambes étaient gonflées le matin. J'ai essayé plusieurs sortes de remèdes sans succès et mes amies pensaient que je n'en reviendrait jamais. Alors, j'ai commencé à prendre les Pilules Roses du Dr Williams et, peu de temps après, j'ai constaté qu'elles me soulageaient beaucoup. C'est avec plaisir que j'ai continué à prendre ces pilules jusqu'à ce que je fus complètement guérie et je ne puis pas faire assez de louanges à leur sujet, je les recommande fortement à toutes les filles et femmes épuisées."

Vous pouvez obtenir ces pilules chez tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

UN DISCOURS DE L'HON. CHOQUETTE

A propos de l'enrôlement dans le Québec et de l'exode vers les E.-U. des jeunes Ontariens lors de la distribution des cartes du S. N.

Le vote ouvert

OTTAWA, 22. — Le sénateur Choquette a attiré hier au Sénat l'attention du gouvernement sur un article du "Montréal Star" disant que s'il y a jamais un vote sur notre politique de guerre ce devrait être un vote ouvert. Le scrutin a eu son utilité pour protéger l'ouvrier contre son patron et le pauvre contre le riche, mais il ne devrait pas être prostitué pour servir de bouclier à la lâcheté morale ou physique.

Le Sénateur Choquette dit que le peuple de Québec n'aurait pas peur d'enregistrer ouvertement son vote sur la conscription, mais dans certaines provinces comme Ontario par exemple si le vote était ouvert ce serait mieux pour la mesure de conscription. Lorsque les cartes du service national furent envoyées la presse de l'Ontario a constaté le fait que des milliers de jeunes gens avaient quitté le pays en prévision du service obligatoire et lorsque le premier ministre annonça que le gouvernement avait l'intention de présenter une mesure de conscription, l'exode fut encore plus considérable. Tandis que les jeunes gens s'enfuyaient de l'Ontario pas un n'a quitté la province de Québec. Le "Toronto News" a dit que plus de 18,000 jeunes gens avaient quitté l'Ontario récemment et avaient passé aux Etats-Unis. Dans Québec, les chefs avaient conseillé au peuple de signer les cartes du service national et il les avait signés sur l'assurance qu'il n'y aurait pas de conscription. Bien que Québec ne se soit pas enfui devant la conscription comme Ontario l'avait fait, la province de Québec avait cependant été calomniée par Ontario et accusée de se dérober au service militaire.

Le Sénateur Choquette dit que si le Canada décidait de décréter une loi imposant le service militaire obligatoire Québec obéirait à la loi, les jeunes gens de sa province ne s'enfuieraient jamais comme l'avaient fait les jeunes gens de Toronto.

C'est probablement que sur les $21,000 dépensés par le gouvernement pour les annonces de recrutement $18,000 ont été dépensé dans Ontario et $3,000 seulement dans Québec. Les employeurs de Toronto ne montraient pas grand patriotisme, car un journal de cette cité se plaignait récemment qu'ils donnaient 98 pour cent de leurs meilleures places à des étrangers. Ceci démontre que nous de Québec sommes calomniés par des gens qui ne sons pas dignes de dénouer les cordons de nos souliers.

Il est extraordinaire, que le gouvernement se sente obligé de dépenser cinq fois plus d'argent pour avoir des hommes dans l'Ontario qu'il n'en dépense pour en avoir dans Québec. Les autorités de la Milice avaient fait rapport que seulement 14,100 Canadiens-français s'étaient enrôlés. Le Sénateur Choquette conteste l'exactitude de ces chiffres et dit qu'une compilation privée indiquait que plus de 25,000 Canadiens-français s'étaient enrôlés. Il demande la permission d'examiner les régistres d'enrôlement du gouvernement. Il paiera les frais et si l'examen ne démontre pas que plus de 25,000 Canadien-français, se sont enrôlés il fera des excuses au Sénat et admettra tout ce qu'Ontario a dit au sujet de sa province. Il prétend que beaucoup de Canadiens-français portant des noms anglais avaient été comptés comme anglais. La meilleure manière pour un homme de prouver sa loyauté était de se battre et de se faire tuer et la liste des pertes indiquera un grand nombre de Canadiens-français sur les listes des pertes montre qu'ils étaient en nombre considérable au front ou bien qu'ils étaient envoyés "pour sauver la peau de ceux qui se cachaient derrière eux comme ils le font dans l'Ontario. Il n'était pas surpris de l'article du "Montreal Star" parce que Lord Graham avait fait beaucoup d'argent en suivant chaque parti, et en dansant sur chaque air. On devrait l'appeler Lord Ragtime.

En conclusion, le Sénateur Choquette demande ce que le gouvernement va faire au sujet de la recommandation du "Montreal Star" en faveur du vote ouvert.

Sir James Lougheed dit que la question est hypothétique et par conséquent hors d'ordre.

NOUVELLE INDUSTRIE A ASBESTOS

ASBESTOS, 21 — Comme la PATRIE l'annonçait récemment, la date d'ouverture de la succursale locale de la "Monsal Company, Limited", fabrique de mica, aura lieu dans le cours de cette semaine.

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

SOULAGENT

l'Insomnie, les Maux de Tête, la Névralgie, les Rhumes Fiévreux.

25 cts. la boîte.

EN VENTE PARTOUT.

Si votre fournisseur ne peut vous en laisser avoir, la Cie J. L. Mathieu, Sherbrooke, Qué., vous en enverra une boîte franco sur réception de 25 cts.

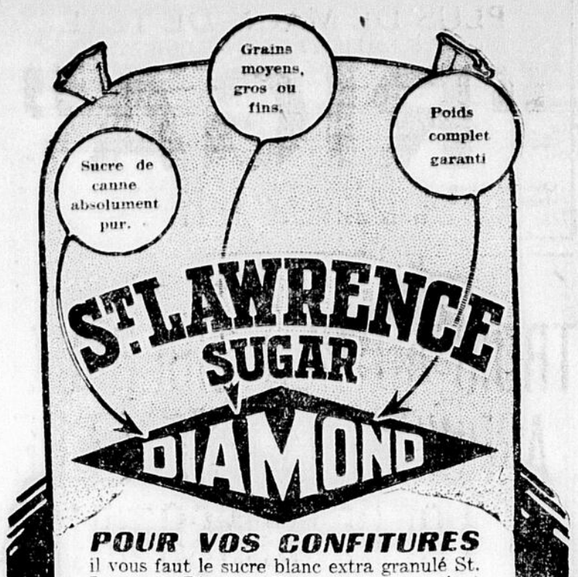

POUR VOS CONFITURES

il vous faut le sucre blanc extra granulé St. Lawrence Diamant Rouge, qui ne contient pas d'impuretés ni de substances organiques Le St. Lawrence Diamant Rouge, garanti pur sucre de canne, fait plus que sa part pour empêcher la fermentation des confitures et prévient ainsi le gaspillage de fruit et de sucre. Votre fournisseur peut vous laisser avoir le Diamant Rouge St. Lawrence et un granulé fin, moyen ou gros, selon votre goût.

Epargnez-vous des voyages au magasin en commandant tout de suite un sac de 100 lbs. garanti plein poids, et du meilleur sucre sur le marché.

Se vend aussi en paquets et en sacs de différents genres et de différentes grandeurs.

St-Lawrence Sugar Refineries Limited, Montreal.

Promener ou bercer l'enfant ne guérira pas son mal.

L'enfant pleure parce qu'il souffre et ses douleurs sont causées soit par l'indigestion, la dentition difficile, les coliques ou d'autres maladies particulières à l'enfance. Vous le soulagerez immédiatement en lui faisant prendre quelques gouttes de

Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Un remède précieux qui calme la douleur, guérit le mal et assure à l'enfant un sommeil naturel et réparateur. Les mères prévoyantes en ont toujours une bouteille à la maison.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin — POUR LE RHUME — Soulage dès la première dose et guérit promptement Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement. PRIX: 25 cts la bouteille.

Les Cachets Gauvin — CONTRE LE MAL DE TETE — Soulagent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs. PRIX: 25 cents la boîte.

C'EST LE ROI

Oui, c'est véritablement le Roi de tous les liniments que le Liniment Blanc du Dr Stanley, car il occupe—et depuis nombre d'années, la première place parmi les guérisseurs. De fait il chasse la douleur presque instantanément. Aussi ayez-en toujours une bouteille à la maison c'est commode—c'est même une nécessité. Souvenez-vous que Rhumatisme, maux de gorge, mal de tête, bronchite, érysipèle, diphtérie et toutes douleurs et blessures internes et externes sont guéries rapidement par l'usage du puissant

LINIMENT BLANC

DU Dr STANLY

composé végétal incomparable pour le soulagement et la guérison de toutes espèces de maux. En vente partout. Prix: 25c la bouteille. Ecrivez-nous et donnez des détails sur la maladie dont vous souffrez.

FRASIER, THORNTON & Cie, Limitée,

COOKSHIRE, QUEBEC. CANADA.

L'installation temporaire aura lieu dans l'ancienne maison de M. Arthur Lafrance, propriété de la "Manville Asbestos Company".

Notre population se réjouit de l'aubaine qui lui est offerte par la venue en cette ville de la compagnie ci-haut citée qui donnera du travail à plus de deux cents jeunes filles.

MENACE POUR LES NAVIGATEURS

QUEBEC, 20 — Le capitaine Gagné, de la goélette "Fabiola", qui a fait naufrage, la semaine dernière, à l'entrée de la rivière Pentecôte, où elle a péri corps et biens, était à Québec, hier. Il a déclaré que sa goélette a péri grâce à un vieux quai qui est situé à l'entrée de la rivière et où elle est allée dé-

DES VOLEURS EN AUTOMOBILE

Québec 19.—La police municipale de Québec est à la recherche de rodeurs nocturnes qui, depuis quelques jours accomplissent des vols assez considérables de produits de la terre dans des rangs de la paroisse de Charlesbourg. Ces maraudeurs montent un auto, ce qui leur permet de se sauver plus vite une fois leurs exploits accomplis dans les hangars, les granges ou les caves des cultivateurs. On espère pouvoir mettre le grappin dessus dans quelques jours.

UNE PHRASE DU DR. STEELE

MITCHELL, Ont., 21 — Le docteur Mitchell Steele, député, a déclaré à la convention annuelle des conservateurs de South Perth, hier, qu'il n'y aurait pas de referendum sur le bill de conscription, attendu que le projet serait adopté aux Communes par une substantielle majorité. M. R. Richardson, de St-Mary, a été réélu président. Le docteur Steele a déclaré que le peuple de la province de Québec est contre la continuation de la guerre. Il est plutôt prêt, dit-il, à combattre l'Ontario que l'ennemi d'outre-mer.

Enlevez ces Poils Gênants

CES DUVETS IMPORTUNS, QUI ENLAIDISSENT LES PLUS JOLIS VISAGES.

Rien de plus facile si vous employez la merveilleuse RAZORINE du Dr Simon de Paris-France.

Ce remède scientifique facile à manier et tout à fait inoffensif vous permet d'enlever seulement sans que personne s'en aperçoive et en moins de trois minutes, ces poils gênants disséminés çà et là sur le menton ou sur les joues, ces horribles moustaches qui enlaidissent et défigurent le plus beau visage. La RAZORINE détruit la racine même des poils, laisse la peau blanche, souple et veloutée et ne cause jamais de cicatrices.

Essayez-la à nos frais. Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et vous recevrez un échantillon suffisant pour vous prouver son infaillibilité.

Adressez Cooper & Co., Dépt. 60 No. 155 rue des Commissaires ouest, Montréal.

UN EMPRUNT DE $150,000 A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 21 — A la dernière assemblée du conseil municipal à laquelle tous les échevins étaient présents, le règlement No 366, autorisant l'emprunt de $150,000 pour la construction de la ligne de transmission électrique des usines de la Two Mêles Falls, à Weedon, à Sherbrooke, a été adopté. M. A. C. Crépeau, ingénieur civil, a été engagé pour en faire le tracé à raison de $10 par jour.

Le conseil décida aussi que plusieurs de nos rues seraient améliorées ainsi que le chemin Brompton.

L'hôtel Grand Union s'est vu refuser une licence de tempérance demandée à une séance antérieure.

PLUS DE MAUX DE TETE
SI VOUS EMPLOYEZ L'EAU PURGATIVE
"RIGA"
Elle maintient le canal alimentaire net et sain, chasse la bile, prévient la constipation et assure la santé.
EN VENTE PARTOUT - - - ESSAYEZ LA.

LE DEBAT SUR LA CONSCRIPTION

TROIS AUTRES LIBERAUX APPUIENT LE PROJET DE LOI DE CONSCRIPTION

OTTAWA, 23 — Cinq députés ont appuyé hier le bill du premier-ministre. L'hon. George P. Graham, ancien ministre des Chemins de fer et Canaux dans le gouvernement Laurier, a critiqué sans réserve l'administration des affaires de guerre, mais il a dit que la nécessité de l'heure présente le contraignait à appuyer le gouvernement dans l'imposition du service militaire au Canada. Il a prédit que des élections générales auraient lieu sous peu.

Sir Thomas White, le ministre des Finances, a donné à entendre que c'était l'intention du gouvernement de recourir à d'autres mesures de taxation si l'imposition de nouvelles taxes était nécessaire pour la poursuite victorieuse de la guerre.

MM. W. A. Buchanan, de Lethbridge, et E. W. Nesbitt, de North Oxford, se sont prononcés pour la conscription.

Le nombre de députés libéraux qui ont annoncé en Chambre qu'ils allaient voter en faveur de la conscription est maintenant de six.

Le débat sur la conscription sera continué lundi.

OTTAWA, 22 — L'orateur, à l'ouverture de la Chambre des Communes, a annoncé qu'il entendait exiger de M. L. J. Gauthier, de St-Hyacinthe, une rétractation au sujet des remarques qu'il avait faites en rapport avec le sous-amendement Barrette proposé au cours du débat sur le bill de la conscription. M. Gauthier a affirmé dans son discours que le sous-amendement Barrette aurait été déclaré hors d'ordre par l'orateur s'il n'avait pas été présenté avec le consentement du gouvernement. L'hon. M. Rhodes a déclaré que de telles paroles qui mettaient en suspicion l'honneur et l'impartialité de l'orateur, ne pouvaient passer sous silence et qu'il se proposait de demander à M. Gauthier de les retirer dès qu'il sera en Chambre.

Sir Robert Borden a aussi démenti l'allégation que le sous-amendement Barrette avait été suggéré par le gouvernement. Il n'a pris connaissance du sous-amendement que le lendemain de la séance et il tient à affirmer que le gouvernement n'a eu quoique ce soit à faire avec la proposition de renvoyer le bill à six mois.

M. J. A. Barrette, de Berthier, l'auteur du sous-amendement, a nié catégoriquement que le gouvernement ou aucun de ses partisans avait été l'inspirateur du sous-amendement, ainsi que le prétend le député de St-Hyacinthe. Un autre incident en rapport avec la discussion sur le bill de la conscription a été la dénégation que l'hon. T. W. Crothers a donnée à l'affirmation d'un journal de Montréal qui lui a fait dire que les Canadiens-français faisaient partie d'une race dégénérée et déchue.

L'Hon. M. Crothers informe la chambre qu'il n'a jamais tenu un tel langage en aucun temps.

LE DEBAT SUR LA CONSCRIPTION

M. CARVELL EN FAVEUR DU PROJET DE M. BORDEN

Le député de Carleton se détache de son chef Sir Wilfrid Laurier et se prononce contre l'appel au peuple.

OTTAWA, 28.—A part de deux exceptions, ce sont des députés de la province de Québec qui ont tenu "L'affiche" sur la scène parlementaire, hier, au cours de la continuation du débat sur le projet de loi de la conscription.

Les exceptions ont été M. Frank B. Carvell, député libéral de Carleton, N.B., qui est désigné dans plusieurs milieux comme le successeur probable de sir Wilfrid Laurier à la direction du parti libéral, et le Dr Edwards, de Frontenac.

M. Carvell a annoncé dans un substantiel discours qu'il allait voter en faveur de l'adoption du bill du service militaire obligatoire. Il a cependant invité le gouvernement à différer la mise en vigueur de la loi jusqu'à ce qu'une tentative suprême pour l'enrôlement de 100,000 hommes soit faite sous le système volontaire. M. Carvell a déclaré qu'il allait voter contre le referendum Laurier parce qu'il ne croyait pas que c'était une mesure destinée à aider efficacement à la poursuite victorieuse de la guerre. Il a rappelé dans une envolée superbe la visite de M. René Viviani à Ottawa, et le magnifique discours qu'il avait prononcé en cette circonstance. Ce discours qui semblait contenir à chaque phrase un appel en faveur de secours en hommes et en argent pour la France souffrante qui subit depuis trois ans le lourd fardeau de la guerre et qui dit presque son impossibilité de continuer si elle n'est pas appuyée, avait contribué plus que toute autre chose, influer sur sa décision de rompre avec son chef politique sur cette question.

Le Dr Edwards a dit qu'il approuvait la conscription. Il a consacré la majeure partie de son discours à attaquer sir Wilfrid Laurier et la province de Québec.

Sir Herbert Ames, de la division St-Antoine, Montréal, M. E.-B. Devlin, de Wright, C.-A. Séguin, de L'Assomption, H. Boulay, de Rimouski, C.-A. Gauvreau, de Témiscouata et L.-A. Lapointe, de Saint-Jacques, Montréal, ont aussi défini leur attitude sur la question de la conscription. Tous à l'exception de sir Herbert Ames, ont nié au parlement actuel le droit d'imposer une mesure de service militaire obligatoire au Canada sans consulter le peuple par voie de referendum ou dans des élections générales.

Les différents députés anti-conscriptionnistes de la province de Québec ont réitéré à maintes reprises la déclaration que la mise en vigueur de la conscription sans consultation populaire serait suivie de graves difficultés et de malaises qui ne s'effaceraient pas avec les années.

MM. Boulay et Gauvreau ont informé la Chambre que M. Gauthier, de St-Hyacinthe, avait clairement défini la situation quand il a dit que la population de Québec se servirait de la loi de la conscription pour la combattre si elle n'était pas invitée à se prononcer sur cette mesure avant son imposition. M. Boulay a fait connaitre sa détermination de voter contre le referendum proposé par sir Wilfrid Laurier.

Aux Communes

M. F. B. CARVELL, député libéral de Carleton, N.B., et l'un des principaux lieutenants de Sir Wilfrid Laurier, qui s'est prononcé franchement en faveur du propet de loi Borden hier.

Sir Herbert Ames a exprimé l'opinion que toute la population du Canada se soumettrait à la loi de conscription dès qu'elle se rendrait compte des nécessités de la guerre. Il se proposait d'aller dans son comté de St-Antoine et d'expliquer à ses électeurs pourquoi le gouvernement a décidé de recourir au service militaire obligatoire.

Le débat a été ajourné par le Dr D. B. Neely, de Humboldt.

AU CHAMP D'HONNEUR

LES LISTES D'HIER CONTIENNENT QUARANTE-TROIS NOMS.

Les listes du 27 juin, publiées par le ministère de la Milice, contiennent quarante-trois noms. C'est le nombre de pertes le moins élevé que nous ayons eues cette année au front. Voici les noms canadiens-français:

LES MORTS

Le soldat Auguste Doris, 3 Dufresne, Montréal.
Le soldat Arthur Desjardins, 251 rue Dumas, Ville Emard.
Le soldat J. Desrosiers, Notre-Dame de Lourdes, Q.
Le soldat Léon Viau, Hull, Qué.
Le soldat Jos. Daniel, St-Edouard de Napierville.
Le soldat Alfred Desjardins, Toronto.
Le soldat John Thériault, Grande Anse, N.B.

CONSERVATEURS OPPOSES A LA CONSCRIPTION

SAINTE-ROSE, 25 — Des conservateurs éminents ont tenu, hier après-midi, une assemblée anti-conscriptionniste et dans la plus grande modération mais avec fermeté ont donné les raisons pour lesquelles ils croyaient de leur devoir de combattre le projet de Sir Robert Borden. MM. Arthur Sauvé, M.P.P., Alban Germain, C. R., et William Amyot, de Québec, fils de feu le lieutenant-colonel Amyot, ex-député de Bellechasse, furent les orateurs de la journée.

MM. Cyrille Taillefer et Joseph Cloutier présidèrent conjointement la nombreuse réunion et présentèrent les orateurs.

M. ARTHUR SAUVE

M. Arthur Sauvé prit la parole à la suite de M. Alban Germain, et avertit immédiatement ses auditeurs qu'il n'était pas venu avec l'argent boche, comme le prétend Sam Hughes en parlant des orateurs anti-conscriptionnistes.

M. Sauvé émit son opinion sur la situation actuelle en déclarant qu'il avait toujours été en faveur de l'autonomie du Canada et qu'après avoir autrefois combattu l'impérialisme sous forme de coopération militaire, il ne peut aujourd'hui se prononcer en faveur d'une mesure coercitive.

"Ce n'est pas une raison, dit-il, parce que mon parti est au pouvoir, pour me déclarer en faveur de l'impérialisme outré."

M. Sauvé démontra ensuite que le Canada avait fait tout son devoir dans la lutte actuelle et que si on réclamait de nouveaux sacrifices, on n'a pas prouvé l'utilité.

LE GRAND EFFORT CANADIEN

Les conscriptionnistes, dit-il, discutent comme si le Canada n'avait encore rien fait dans la guerre européenne. Le Canada, cependant, a fait plus qu'il ne pouvait faire en envoyant plus de 400,000 hommes, en dépensant des milliards, et en fournissant même les rails de chemin de fer dont il avait besoin. Si l'on veut augmenter cet effort ou le renouveler, il importe que le peuple soit consulté."

QUE LE PEUPLE SOIT CONSULTE

M. Sauvé est d'autant plus en faveur d'une consultation populaire, que le résultat de ce referendum établirait clairement que le Province de Québec n'est pas la seule qui s'oppose à la conscription mais que le pays tout entier refuse cette mesure. M. Sauvé ajouta que le résultat de cette consultation populaire, ferait taire les fanatiques des autres provinces que nous attaquent si odieusement. Il fera en outre tomber de nombreux préjugés et rétablira le calme dans les esprits, il inspirera enfin, aux gouvernants des principes plus salutaires, plus pratiques et plus convenables pour le progrès du pays.

LA CONSCRIPTION NUIRAIT A L'AGRICULTURE

M. Sauvé fit alors remarquer que la conscription enlèverait à l'agriculture et à l'industrie des milliers d'hommes qui y sont absolument indispensables pour assurer notre subsistance et celle des alliés. Même avant la guerre, le Canada avait peine à se suffire à lui-même. Le chiffre des importations dépassait de beaucoup celui des exportations. Qu'adviendra-t-il si l'on diminue encore une fois nos moyens de production ?

PAS DE PARTIS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Enfin, l'orateur déclare qu'il était de son devoir de se prononcer ainsi. Etant en faveur d'une politique équitable pour tous, il ne veut pas de partis anglais ou français. Il veut un parti qui assurera l'union des deux grandes races. Ceux qui s'y refusent ne sont pas dignes de l'alliance sacrée de 1856.

En terminant, M. Sauvé espère que les électeurs de la province sauront rendre justice à ceux qui, au cours de ces heures difficiles, font de grands sacrifices pour l'intérêt de la nation.

Faites vos Confitures aux Fraises avec du Lantic Sugar

En sacs de 10, 20 et 100 livres.
En boites de 2 et 5 livres.

Vous recevrez un carnet d'étiquettes à confitures GRATIS si vous nous envoyez une marque de commerce de la boule rouge découpée d'un sac ou d'une boite de Sucre Lantic.

Atlantic Sugar Refineries Limited
Edifice Power, MONTREAL

Sucre Lantic
(Pur et non-coloré)

le pur sucre de canne "FINEMENT" granulé qui se dissout instantanément, donnant un sirop brillant et limpide.

136

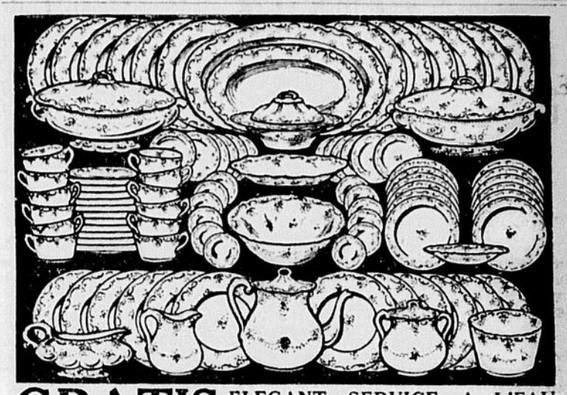

GRATIS ELEGANT SERVICE A L'EAU ET SERVICE A DINER COMPLET

MESDAMES—En retour pour un simple service vous pouvez vous procurer, sans que cela vous coûte un sou, ce magnifique set à l'eau ou à limonade Cambridge et le plus élégant service à dîner que vous pouvez désirer. CECI EST UNE OFFRE LA PLUS LIBERALE JAMAIS OFFERTE. CET ELEGANT SERVICE A DINER est en vrai porcelaine anglaise, élégamment décoré d'un riche patron floral, le plus nouveau et le plus joli de son genre. Ceci est un service à dîner complet de 97 morceaux, garanti pleine grandeur pour usage de famille. Vous serez orgueilleuse de posséder un set aussi élégant. LE SET A L'EAU OU A LIMONADE est en cristal vermeil d'un dessin de verre coupé, du plus nouveau genre et patron. Votre magasin local vous demandera un prix très réduit pour un set à l'eau ou à limonade aussi élégant et serviable que celui-ci. Ce sera un ornement pour votre maison.

VOICI LA RAISON POUR LAQUELLE NOUS FAISONS CETTE GRANDE OFFRE. Nous sommes déterminés de nous faire une reputation nationale pour les fameuses pilules du Dr. Edison tonique pour le sang et les nerfs, et pour les faire connaitre promptement, ainsi que nos autres produits bien connus dans chaque maison Canadienne. Ce fameux remède est un tonique pour les nerfs, nourriture et renforcissement pour le sang. Il est insurpassable dans les traitements contre l'indigestion, constipation, rhumatisme, tempérament nerveux, et contre toute faiblesse et impureté du sang. Nous savons que vos amis exprimeront volontairement les fameux remèdes du Dr. Edison aussitôt que vous aurez attiré leur attention.

De manière à gagner un de ces élégants service à dîner et set à l'eau nous vous demandons de nous aider en introduisant les pilules du Dr. Edison pour le sang et les nerfs parmi vos amis. Alors envoyez-nous votre nom et adresse, et nous vous enverrons, postage payé, seulement 12 boites pour vendre parmi vos amis à 25c. chaque. Vous les vendrez toutes très promptement, parce chaque acheteur d'une boite peut recevoir gratis de nous un élégant cadeau d'argenterie ou bijouterie. Cela est aucun trouble. Vous pouvez vendre 12 boites en quelques minutes. Retournez nous notre argent, seulement $3.00 et nous vous enverrons immédiatement, l'élégant set à l'eau ou à limonade, exactement tel que montré, et le service à dîner complet de 97 morceaux vous pouvez aussi vous procurer sans vendre d'autres marchandises, mais seulement en montrant votre joli présent et notre catalogue parmi vos amis et en persuadant seulement six à vendre nos produits et gagner nos prix tel que vous l'avez fait.

SOUVENEZ-VOUS, PAS D'ARGENT D'AVANCE. Vous ne prenez aucun risque. Nous vous confions la marchandise jusqu'à ce qu'elle soit vendue, et si vous ne pouvez pas la vendre retournez nous la simplement. Nous empaquetons ces jolis sets dans de fortes boites, sans aucun frais et nous nous arrangeons de toutes les petites formalités de transportation. Prenez avantage de cette grande offre aujourd'hui. Vous avez immédiatement. F37

INTERNATIONAL MANUFACTURING CO., Dept. D. 24 TORONTO, ONT.

NOUVELLE ET UTILE INVENTION

Une clef pour fermer une porte à l'intérieur vient d'être inventée ici en Canada. Cet instrument peut s'adapter à n'importe quelle porte sans vis, ni faire aucune marque à la porte. Elle est particulièrement recommandable aux personnes qui voyagent. Si vous fermez une porte à l'intérieur, c'est plus solide qu'avec n'importe quelle serrure inventée jusqu'à ce jour. Cette clef ne mesure que quatre pouces, très légère et peut se porter facilement dans une poche de veste et même dans un étui de lunette, cette clef est entièrement nickelée. Ecrivez aujourd'hui, 50 cents franco. Prix spéciaux à la douzaine pour les marchands. Adresse :

DOOR SECURER Co.
Boite 286 SHAWINIGAN FALLS, QUE.

INDIEN CENTENAIRE

LE "PERE BACON", probablement le plus vieux sauvage du Canada, qui vient de mourir aux Escoumins, à l'âge de 102 ans.

LE CHARBON VA DIMINUER

A LA SUITE D'UNE CONFERENCE DE MINEURS AMERICAINS, ON FIXERA DE NOUVEAUX PRIX QUI ENTRERONT EN VIGUEUR LE 1er JUILLET.

WASHINGTON, 28. — Une conférence vient d'avoir lieu ici à laquelle ont pris part quatre cents représentants des mines de charbon de tous les états et une résolution fut promptement adoptée autorisant leur comité d'accepter les prix maximum, à bord des wagons, qui seront indiqués d'accord par le ministre de l'Intérieur, la commission fédérale du commerce et le comité de production nationale du charbon. On s'attend qu'à la fin de la journée on se sera entendu pour établir des prix justes et raisonnables, sur les suggestions des représentants des compagnies, pour entrer en force le 1er juillet.

LES EXAMENS DE MEDECINE A L'UNIVERSITE

21 juin

Les examens de médecine, à l'Université Laval, sont terminés et la liste des nouveaux médecins vient d'être affichée à la faculté. Elle contient vingt-neuf noms.

Les heureux lauréats de l'Université sont: MM. J. E. Bachand, Henri Baril, R. Beaudoin, A. Bellerose, B. Bibeau, D. Bisson, Arthur Bourdon, Ernest Brunet, P. A. Charette, Amédée Demers, C. E. Dubuc, Henri Fortier, Arthur Gagné, L. Z. Gauthier, Roch Hébert, Lucien Hélie, Oscar Laberge, J. G. Langis, C. A. Langlois, J. P. Lapointe, J. B. Mandeville, Roméo Pepin, Emile Phaneuf, L. R. Robillard, L. Robert, R. Rolland, J. C. St-Pierre, A. Therrien.

AUX FAMILLES DE NOS SOLDATS

TOUTE PLAINTE AU SUJET DES ALLOCATIONS MENSUELLES DOIT ETRE ADRESSEE AUX QUARTIERS - GENERAUX DE DISTRICT.

Afin de remédier aux plaintes, exprimées de temps en temps sur les journaux par l'entremise de la correspondance, contre la lenteur de la remise aux familles des soldats au front de leur allocation mensuelle, et d'obvier à tout motif de mécontentement qui pourrait surgir relativement aux pensions, aux pertes ou à toute autre chose, relevant des troupes canadiennes, le ministère de la Milice vient de publier une lettre-circulaire dans laquelle il demande de bien vouloir adresser ces plaintes aux quartiers-généraux des districts.

Une foule de lettres ont été publiées dans les journaux avant que les autorités militaires n'eurent pris connaissance de leurs protestations, et les autorités ont été alors soumises à une critique considérable, la plupart du temps injuste.

NOUVEAU SUCCES DES CANADIENS

AU QUARTIER CANADIEN, 28. (par Stewart Lyon). — Une nouvelle phase de la lutte pour Lens a été atteinte aujourd'hui quand toute la ligne allemande qui protégeait le village d'Avion (un des faubourgs de Lens), a été capturée par une attaque rapide de l'infanterie canadienne, soutenue par le feu concentré de son artillerie. Les troupes qui ont accompli ce beau fait d'armes viennent de la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario central et la Nouvelle-Ecosse.

Par suite de l'avance de ce matin, la ligne anglaise se trouve portée à moins d'un mille du centre de la ville de Lens.

L'EMOUVANTE CAPTURE D'UN VOLEUR, ENTRE LONGUEUIL ET S. LAMBERT

Les agents Samson et Laurin de la Sûreté provinciale mettent le grappin sur un ex-forçat.

OU IL EST QUESTION D'ALLEMAND

Jean-Baptiste Michaud, un ex-forçat, considéré par les autorités policières comme l'un des plus redoutables voleurs de chevaux de la province de Québec, a été arrêté hier après-midi, en des circonstances émouvantes, à Longueuil, par les détectives provinciaux Dan Lorrain et "Ned" Samson.

Les officiers du gouvernement ont déployé en cette affaire une célérité remarquable.

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, cinq chevaux de prix étaient volés sur la ferme de M. Georges Meunier, un cultivateur de Saint-Vincent de Paul. A quatre heures, hier après-midi, le chef Lapointe de la police provinciale recevait des instructions du département du procureur-général de procéder à une enquête sur ce hardi coup de main.

Deux heures plus tard, vers six heures, les détectives Lorrain et Samson arrêtaient dans un chemin de traverse entre Longueuil et St-Lambert, le nommé Michaud. Avant minuit, les agents retraçaient dans un établissement de Montréal les peaux des animaux volés qui avaient été abattus et dépécés le matin à Saint-Hubert. Les peaux étaient préparées pour être expédiées à Toronto ce matin. A onze heures ce matin Jean-Baptiste Michaud était traduit devant le juge Lanctôt.

Cette après-midi, selon toutes probabilités, au mandat d'arrestation, l'accusant de recel, sera assermenté contre C. P. Sekyer, un soi-disant compatriote du Kaiser, propriétaire d'un mystérieux abattoir de chevaux à Saint-Hubert. Ce vol de cinq chevaux à Saint-Vincent de Paul dans la nuit d'hier est l'un barreaux des cellules, pour des délits analogues à celui qu'occupait la police à ce moment.

Michaud fut invité à monter dans l'auto, mais il fallut recourir à des procédés plus énergiques pour le décider à accompagner les policiers.

Le prévenu est un colosse d'une force herculienne. Une heure plus tard, il était écroué au bureau de la sûreté à Montréal.

Les détectives déclarent que Michaud était à l'emploi de Sekyer en qualité d'agent acheteur de vieux chevaux qui servaient à la fabrication de "viandes en conserve". On ne sait pas au juste où Sekyer expédiait sa marchandise.

Les bêtes volées à M. Meunier étaient estimées à près de 1,000 dollars. Sekyer les aurait achetées de Michaud au prix de 50 dollars.

Ce matin, le prévenu a protesté de son innocence.

Jean-Baptiste Michaud qui a été longtemps cocher de place à Terrebonne, a été arrêté il y a vingt ans en 1897, pour vol de chevaux. Il a été arrêté à trois reprises depuis cette époque.

L'enquête préliminaire a été fixée à huit jours.

Bon contre la grippe. "Je crois," écrit Mme Martha Tucholke, de La-Bolt, S. Dak., "que le Novoro est justement ce que toute famille devrait employer. J'avais une attaque de grippe; je l'arrêtai en prenant immédiatement le remède. Je pourrais citer beaucoup d'autres cas du même genre. Contrairement aux autres médecines, le Novoro du Dr Pierre n'est pas obtenu dans les pharmacies. Il est fourni au public directement du laboratoire. Adressez-vous au Dr Peter Farbney & Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

UN DRAME DE L'ALCOOL

OTTAWA, 27 — Un drame vient d'avoir lieu à Hull. Les victimes sont Mme. Corinne Scott, une veuve de 48 ans et Palma Bélair, célibataire de 23 ans. Leur mort a été causée, croit-on, par l'usage de l'alcool méthylique. Plusieurs autres personnes qui ont bu également de l'alcool, sont dans un état précaire. Il appert que l'affaire eut lieu dimanche après-midi à la demeure de Mme. Scott sur la rue Mance. Le poison que contenait l'alcool ne fit son oeuvre qu'hier alors que Mme. Scott a été prise d'une indisposition subite vers midi et succomba une heure après. Le jeune Bélair n'a senti les premiers symptômes de l'empoisonnement que dans l'après-midi. Il est décédé dans la soirée en dépit de tous les soins médicaux. Les victimes sont bien connues à Hull et cette double fatalité a causé une pénible sensation.

LA REVUE MILITAIRE DU 1ER JUILLET

C'EST SIR EVARISTE LEBLANC QUI PASSERA NOS TROUPES EN REVUE.

Sir Evariste LeBlanc, lieutenant-gouverneur de la province, a été invité par le major-général Wilson, chef du quatrième district militaire, à passer en revue les troupes de la Garnison de Montréal sur la ferme Fletcher, lundi matin, le 1er juillet, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Confédération. Le lieutenant-gouverneur a répondu qu'il acceptait l'invitation.

Tous les bataillons, actuellement en ville, prendront part à la parade qui précédera cette revue, et il se peut qu'une compagnie, formée des soldats de retour du front, figure aussi dans le défilé. Les différentes unités se rendront à leurs quartiers respectifs à neuf heures, lundi matin, et se rendront séparément à la ferme Fletcher pour 10.30 heures. Les arrangements ne sont pas encore complétés, mais, on s'attend à la présence de plusieurs milliers de soldats à cette imposante revue.

ON MET LE GRAPPIN SUR UN DES VOLEURS

ST-HYACINTHE, 27 — Des voleurs se sont introduits hier soir, par un soupirail de la cave du restaurant de M. Emile Bouchard, situé rue Cascades. La police qui fut immédiatement avertie après de sérieuses recherches a mis la main sur un des coupables. On s'attend à d'autres arrestations. Du tabac, cigares, cigarettes et autres objets du montant de $30 ont été enlevés. Depuis l'automne dernier, c'est la deuxième fois que M. Bouchard est victime des voleurs. Selon toute probabilité le procès du prévenu aura lieu demain.

MORT D'UN PERE OBLAT

QUEBEC, 27 — Les Pères Oblats de Saint-Sauveur viennent d'apprendre la mort d'un autre de leurs plus vénérables confrères, le R. P. St-Germain, de Lebret, décédé à Fort Alexandre, Man. Le défunt était âgé de 80 ans. Il avait été gérant d'un poste avancé de la Baie d'Hudson avant d'entrer dans l'Ordre de Marie Immaculée. Ce fut lui qui célébra la première messe à Régina en 1883, une charette servait d'autel.

Les brûlures causées par le soleil ne vous affecteront plus si vous employez du Zam-Buk

LA RESPONSABILITE DE L'ASSASSIN

WINNIPEG, 27.—Le jury qui jugeait Oscar Robidoux, accusé du meurtre de Henri Rock, n'a pu s'entendre sur son cas. Un autre procès a été ordonné par le juge Galt. Les jurés admettent bien que le prévenu a commis le meurtre, mais ils ne sont pas unanimes quant à sa responsabilité.

Toutes les maladies sont guéries par nos préparations.

Nous soignons INDISTINCTEMENT toutes les maladies. Vous n'avez qu'à nous donner les détails de votre maladie par la malle ou à nos bureaux et nos médecins vous diront ce qu'il vous faut. Tous les jours nous recevons des certificats prouvant nos avancés.

En voici un entre mille :

Perrault, Ont.

Cher monsieur :—Je suis heureux de vous écrire pour vous dire que ma petite fille est complètement guérie du mal d'yeux dont elle souffrait depuis trois ans. Nous avons essayé tous les remèdes qui nous étaient enseignés et il n'y a que les vôtres qui l'ont guérie en très peu de temps.

Votre obligé,

VITAL SAINT-LOUIS.

Capsules Vinel et Capsules du Père André, 50c la boite, 6 pour $2.50. ONGUENT du PERE ANDRE, contre le rifle et l'eczéma, 50c la boite. TABLETTES LAXATIVES, 25c la boite. Sirop Expectorant du PERE ANDRE, 35c la bouteille. Liniment du Père André, 35c. Plus 10c par la malle. Mentionnez La "Patrie".

La Compagnie Chimique Vinel Limitée. 921 rue Saint-Denis, Montréal. Tél. St-Louis 7607. Dépt. D.

PEU DE MAIN D'OEUVRE DANS LES CANTONS DE L'EST

ON DISCUTE PLUSIEURS QUESTIONS INTERESSANTES, HIER, AU BOARD OF TRADE DES CANTONS DE L'EST.

RICHMOND, 21 — Le meeting trimestriel de l'Association du Board of Trade des Cantons de l'Est, a été tenu, hier avant-midi, sous la présidence de M. V. E. Morrill. L'honorable W. Mitchell, trésorier provincial, y assistait ainsi que M. Schammell, secrétaire de la Commission des Hôpitaux Militaires. Une résolution fut adoptée pour approuver la nomination d'un contrôleur de vivres par le gouvernement. L'assemblée a demandé que le gouvernement fasse davantage en prohibant le commerce des liqueurs au Canada tant que durera la guerre.

La décroissance du travail agraire dans les Cantons de l'Est a fait pousser les hauts cris à plusieurs délégués. Par suite de la pénurie de la main-d'oeuvre, plusieurs cultivateurs ont dû vendre leur roulant et il s'ensuit une diminution dans le rendement des fruits de la terre, diminution qui deviendra très alarmante si elle se continue. On a installé avec succès un certain nombre de soldats revenus du front sur les terres des Cantons de l'Est, et la société est chargée de voir à leur confort.

POUR AMELIORER LES RUES

QUEBEC, 21. — Le comité des chemins a sa séance d'hier soir a voté la somme de $81,000 pour différents travaux de pavages et d'amélioration des rues. Plusieurs rues seront entièrement pavées en asphalte et d'autres seront améliorées. A part cette somme une allocation de $4,773.00 a été votée pour la construction de trottoirs permanents.

Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux. 11

Une belle Chevelure est le plus puissant ornement de la beauté

La célèbre LUXURINE

du Dr Prosse de Paris redonne aux cheveux blancs leur couleur naturelle sans les teindre, les empêche de blanchir, arrête la chute, les fait repousser et guérit Pellicules, Dartres, démangeaisons et autres affection du cuir chevelu.

Essayez-là à nos frais.

Nous vous enverrons un traitement d'essai suffisant pour vous convaincre, sur réception de 10c pour payer la poste et l'emballage.

Traitement de 6 mois $1.00.

Adressez : Cie Dr Prosse, Dépt. 60 No 155, rue des Commissaires, Montréal.

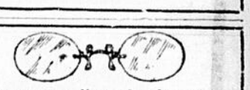

Conservez vos Yeux c'est Important

La faiblesse de la vue, les maux de tête, les vertiges, immédiatement soulagés, souvent parfaitement guéris par des verres bien appropriés à la vue et des montures bien ajustées, que vous pouvez vous procurer à la pharmacie.

J. H. NAULT,
OPTICIEN ET PHARMACIEN
225 rue Ste-Catherine Est, angle Sanguinet
EXAMEN GRATUIT DE LA VUE
Verres de première qualité.
Salon privé pour l'ajustement des yeux artificiels
Satisfaction garantie.

LES INONDATIONS A MEGANTIC

QUEBEC, 22 — Nous apprenons que de grands dommages ont aussi été causés à Mégantic par les inondations causées par les récentes pluies. Ainsi la rivière Saumon a débordé et a enlevé 28 milles de voies ferrées. Plusieurs établissements industriels ont souffert considérablement. Un seul cultivateur, M. Gabouty a perdu quatorze vaches à lait.

SOUVENIR DU BON VIEUX TEMPS

TROIS-RIVIERES, 21 — Il est question de faire figurer dans la procession de la St-Jean-Baptiste, un souvenir assez lointain; on se propose de faire paraître une ancienne pompe à bras, bien conservée, et qui servait autrefois pour les incendies, et de la faire escorter par tous les anciens pompiers volontaires de son temps que l'on pourra trouver.

LE MAGAZINE DE LA PATRIE

POUR CREUSER LES TRANCHEES

L'EMPLOI DE CET APPAREIL PERMET D'ECONOMISER LE TEMPS ET LA MAIN-D'OEUVRE

Un coup d'oeil sur cette photographie suffit pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas ici de tranchées de première ligne. L'emploi des machines n'est possible que hors de la vue de l'ennemi, pour l'établissement de tranchées de précaution en terrain conquis, et aussi pour des tranchées dans lesquelles les jeunes troupes à l'entraînement viennent faire leur apprentissage. L'excavateur prépare et facilite la tâche des terrassiers. Celui-ci a été camouflé avec de la paille à cause des aviateurs ennemis.

LE SABOTAGE DE L'ARTILLERIE ROUMAINE

M. Charles Nordmann a signalé, dans la "Revue des Deux Mondes", une des causes des échecs inattendus de l'armée roumaine. On sait que celle-ci était fournie d'artillerie de campagne par Krupp. Or, depuis trente ans, la Roumanie était liée par un traité d'alliance avec l'Allemagne; mais cet accord — et il faut ici souligner le diabolique esprit de prévoyance de nos ennemis — tous les canons livrés par le grand établissement d'Essen avaient été l'objet d'un sabotage assez bien dissimulé pour passer inaperçu aux essais de réception. Tous les niveaux de poitage avaient été remplis d'eau pure, au lieu du liquide incongelable que l'on y met d'habitude. Les Allemands se réservaient naturellement, si la Roumanie marchait avec eux, de corriger ce défaut au moment voulu. Au contraire, si elle se déclarait contre eux, le fonctionnement de son artillerie se trouverait compromis, trop tard pour qu'il fût possible d'y remédier. C'est ce qui arriva. Lors des premiers engagements, en pays de plaines, les instruments de pointage fonctionnèrent parfaitement; mais il n'en fut plus de même, lorsque l'artillerie eut à opérer dans des régions montagneuses: dès que la température descendit à zéro, la congélation de l'eau fit éclater tous les niveaux à bulles d'air, et il fut désormais impossible d'effectuer des tirs précis.

On peut évidemment s'étonner que les techniciens chargés de la réception de ce matériel ne l'aient jamais soumis à des épreuves en montagne; mais qui se serait douté d'une pareille perfidie, et comment qualifier l'acte de ceux qui livrèrent et firent payer "à des alliés" des armes systématiquement mises hors d'état de leur servir?

Il était utile de révéler ce détail. Les neutres qui avaient auparavant reçu des canons de Krupp ne manqueront pas de les vérifier attentivement, et ceux qui se proposaient de passer une commande à cette maison en apprécieront comme il convient la loyauté.

ARGUMENT

Le Russe—Alors tu me dis qu'en Allemagne les terres sont partagées entre les paysans?

Le Boche — Naturellement. Notre kaiser n'a qu'un petit verger, qu'il cultive lui-même.

Le Russe — Et qu'est-ce qu'il récolte?

Le Boche — Des poires, digne moujik, d'excellentes poires!

EN AVION DANS LE CARSO

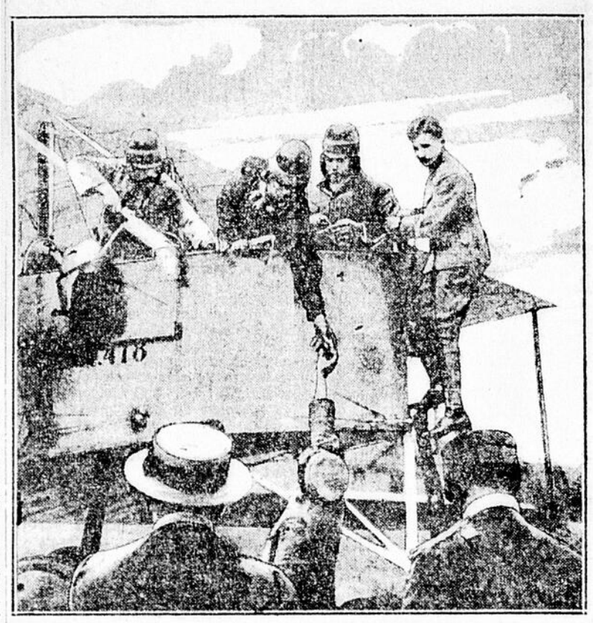

LE GENERALISSIME ITALIEN, COIFFE DU CASQUE DES AVIATEURS, MONTE A BORD D'UN CAPRONI

L'aviation a joué un rôle très actif dès le début de l'offensive déclenchée par les Italiens, le 14 mai, sur le moyen Isonzo. Les aviateurs lançaient des centaines de bombes sur les cantonnements et les convois autrichiens, descendant jusqu'à 500 mètres pour mitrailler les rassemblements de troupes et les disperser. Voici, avant l'offensive, le généralissime des armées italiennes Cadorna (X) montant sur un appareil du type Caproni pour exécuter un vol d'inspection dans la région du Carso.

LA MARSEILLAISE A FLORINA

LA MUSIQUE D'UN REGIMENT D'INFANTERIE FRANÇAIS DONNANT UN CONCERT LE DIMANCHE

Les distractions sont rares en Macédoine et les soldats alliés doivent s'ingénier à tromper leur ennui, les jours de repos, dans les villes de l'arrière. Les concerts de Salonique, donnés alternativement, le dimanche, par des musiques militaires françaises, anglaises et italiennes, sont toujours très suivis. Celui que l'on voit sur cette photographie eut lieu dernièrement à Florina, ville grecque située près de la frontière serbe, au sud de Monastir, et que les Alliés reprirent aux Bulgares l'année dernière.

SOLDAT FRANCAIS

Sous ce titre: "Les Français indomptables", M. Warner écrit, dans le "Morning Post" de Londres:

L'un des résultats les plus considérables de la grande offensive se manifeste dans l'effet moral qu'il a eu sur les troupes qui y ont pris part. Les hommes qui ont pris d'assaut les hauteurs de l'Aisne, sous les pentes abruptes du massif de Moronvilliers, savent qu'ils ont enlevé des positions qui pouvaient être considérées comme imprenables.

L'hiver dernier, le soldat français était convaincu de sa supériorité sur l'Allemand dans des conditions égales. Verdun a montré qu'il pouvait tenir lorsqu'il avait tout contre lui. L'offensive actuelle a augmenté sa confiance, car avec le concours de son artillerie il a attaqué le point le plus fort de la ligne ennemie et a enlevé les crêtes les plus importantes du massif de Moronvilliers ainsi que celles du plateau au nord de l'Aisne, infligeant aux Allemands des pertes beaucoup plus considérables que celles qu'il a subies dans son audacieuse attaque.

LA GUERRE ET LES NAISSANCES MASCULINES

Est-ce bien exact ? La guerre serait favorable aux naissances masculines. Nous ne savons si cette observation a été vérifiée en France ; mais en Angleterre les dernières statistiques ne laissent pas de doute. Pendant l'année 1916 il est né, en Grande-Bretagne, 1,047 garçons contre 1,000 filles. En temps ordinaire, le fait est contrôlé depuis un demi-siècle, les naissances féminines étaient en excédent.

On signale récemment à Londres le cas de cinq frères tués au front dont les veuves ont donné naissance à cinq fils posthumes. Dans certains districts, on a vu naître trois garçons pour une fille.

LES PIERRES QUI PARLENT

Le jais est la pierre des deuils, et en ce triste temps, on l'a vu revenir bien fréquemment sur la toilette des femmes.

Le jais est d'origine végétale. Il brûle comme du bois. Les anciens lui attribuaient des propriétés extraordinaires; ils en brûlaient dans leurs maisons en temps d'épidémies. Les Grecs disaient que cette pierre donnait la victoire; ils l'appelaient aussi "talisman d'Hercule", parce que ce prince la portait sur son bouclier.

OBSERVATOIRE AMERICAIN SUR AUTOMOBILE

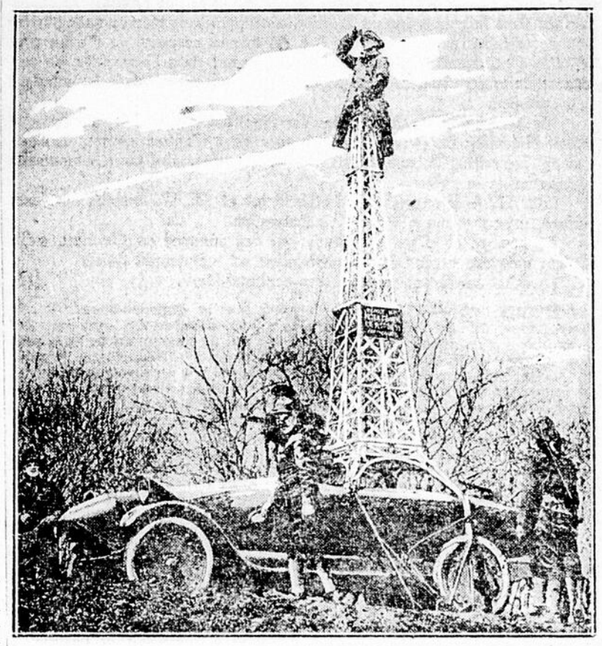

LA TOUR METALLIQUE MONTEE SUR L'AUTO SE PLIE A MI-HAUTEUR POUR LES DEPLACEMENTS

Ce modèle d'observatoire portatif, en usage dans l'armée des Etats-Unis, est extrêmement pratique à cause de la facilité avec laquelle il se déplace. L'automobile blindée, très rapide, qui le supporte, emmène le matériel et les hommes attachés au service de l'observatoire. Celui-ci est construit à la façon des tourelles des cuirassés américains et est utilisé pour les signaux adressés aux postes de l'arrière pour l'émission des messages de T.S.F. Le voici tel qu'il est utilisé pour le service en campagne.

LA SEMAINE AMUSANTE DES ENFANTS

LE VIEUX BANDIT

Charles Dumont, jeune contremaître d'une entreprise d'irrigation,avait été chargé par sa compagnie d'aller en Corse pour exécuter divers travaux de dérivation de cours d'eau, dérivations qui permettraient de répandre l'eau dans les prairies et les cultures. Il arriva avec ses ouvriers dans ce pays tout nouveau pour lui.

Ne connaissant personne, il prit pension chez une jeune fille nommée Pietra Caraccioli, dont il était le seul pensionnaire. Pietra était fort jolie, très sérieuse et mêmeâtre parfaite. Le charme qui se dégageait de cette personne si accomplie opéra sur Charles Dumont, qui en tomba fort épris....

Comme il avait l'air triste, un de ses ouvriers lui en demanda la cause. "—Je voudrais être riche pour épouser une jeune fille que j'aime, mais dont la situation est supérieure à la mienne. Eh mais, vous pouvez gagner 10,000 francs si vous voulez, c'est une somme ! — Tu plaisantes, et c'est mal, car je serais, en effet, heureux avec 10,000 francs. — Il suffit de vous emparer de l'insaisissable bandit Giaccomo qui tient le maquis depuis cinq ans déjà.

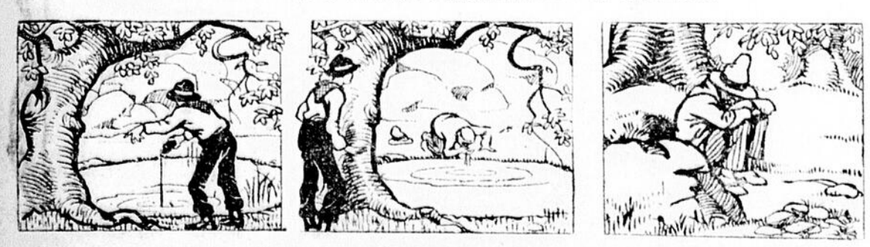

"Le bandit, s'était dit Charles, doit pourvoir, par la chasse à sa nourriture. Mais, pour boire, il ne pouvait aller qu'au seul ruisseau que j'ai détourné. Il sera donc obligé d'aller à une mare dont je connais l'emplacement." Lorsqu'il fut arrivé à la mare, Charles sortit de sa poche un flacon qu'il vida dans l'eau stagnante. Puis, s'étant dissimulé derrière un....

Sa prise sera payée par la préfecture dix mille francs ; seulement, il est imprenable et se méfie. Il doit, du reste, être renseigné par des amis du village sur les tentatives que fait la police pour le saisir. Tenez, il doit être dans ce coin de la vallée, si sauvage et si inextricablement boisé." Charles eut un éclair de joie : il avait trouvé une façon de prendre le bandit. Il fit dériver le cours d'eau qui arrosait la partie de la vallée où s'occupait Giaccomo. Puis, sans parler de son projet à personne, il....

...gros arbre. Il attendit. Sa patience ne fut pas vaine, car, au bout de quelque temps, un bruit de pas lui annonça l'approche de quelqu'un. Et c'était, en effet, Giaccomo qui, poussé par la soif, venait se désaltérer. Il plongea sa main dans l'eau et, la portant à sa bouche, étancha sa soif. "Voilà qui est parfait," songea Charles. Le bandit s'en retourna dans ....

...la partie inextricable du bois. Da loin, et en ayant soin de ne pas faire de bruit, Charles le suivit. Il le vit s'asseoir, avec un air de lassitude, contre un arbre, puis pencher sa tête sur ses bras, et finalement s'endormir. Quand Giaccomo ne bougea plus: "Le liquide soporifique que j'ai versé dans la mare, se dit Charles, a fait son effet, Giaccomo est à ma merci !

Il s'approcha du bandit, un paquet de cordes à la main. Avec rapidité, il lui passa les liens autour du corps, et, bientôt, solidement ligoté et tout à fait hors d'état de nuire, le bandit gisait sur l'herbe, aux pieds de Charles, bien heureux du succès de son stratagème. "Maintenant, prévenons la gendarmerie."

Il prit une feuille de papier, un crayon, et écrivit l'endroit exact où il se trouvait avec le bandit Giaccomo, pieds et poings liés. Puis il roula le papier et l'attacha sous l'aile du pigeon voyageur qu'il avait apporté.— "Va, cette façon-là, dit-il, la gendarmerie sera prévenue sans que personne en sache rien et puisse entraver son action."

Il ouvrit les mains, le pigeon voyageur prit son vol et piqua droit vers le village. "Pendant ce temps, Giaccomo s'était réveillé. Il vit les cordes qui l'enserraient et se mit à pousser des jurons effroyables à l'adresse de celui qui l'avait ainsi ligoté. Charles, tout à la joie de la réussite de son stratagème, s'en souciait fort peu, lorsqu'un bruit de branchages froissés attira son attention.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction de voir, dans cet endroit désert, et que chacun évitait, par crainte du bandit, Piétra Caraccioli qui venait tranquillement, un panier à la main, de son côté. Il l'appela et elle s'approcha.

Mais lorsqu'elle vit Giaccomo à terre, ficelé comme un saucisson : "— Mon père s'écria-t-elle, que vous est-il arrivé ? — Il m'est arrivé que ce garçon, que tu as l'air de connaître, a profité d'un inexplicable sommeil qui s'est emparé de moi tout à l'heure, pour me mettre dans cet état. Il est de la police, sans doute, et je suis pris, moi, Giaccomo l'insaisissable !" Charles restait figé de stupéfaction. "—Comment...

...c'est vous, monsieur Dumont, qui avez arrêté mon père ! — Pouvais-je me douter que vous étiez la fille d'un bandit ? — Mon père n'est pas un bandit. Il s'est battu en duel au fusil avec un de ses compatriotes pour une affaire d'intérêts. Il a tué son adversaire dans un combat loyal. Mais la police, n'ayant pas de preuves que ce fût un duel, l'a considéré comme un assassin. Plutôt que d'aller en prison, mon père a préféré se retirer dans le maquis.

"Il a été traqué par les gendarmes, mais leur a toujours échappé, et c'est vous, que je croyais un ami, qui le livreriez ? — Piétra, j'ai fait cela pour gagner la prime promise et demander votre main. Je vais vous donner une preuve d'amour et rendre la liberté à votre père. Aidez-moi à délier ses cordes."

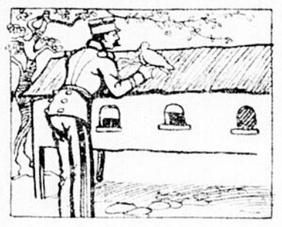

Pendant ce temps, le pigeon voyageur était arrivé à la gendarmerie. A la nouvelle de la prise du bandit, les braves soldats avaient saisi leurs armes, et, en hâte, ils avaient suivi le chemin indiqué par Charles. Ils entendirent des voix, aperçurent le groupe que formaient Charles, Piétra et Giaccomo.

"— Haut les mains !" crièrent-ils en braquant leurs armes sur Giaccomo. Le bandit n'avait pas son fusil, il dut s'exécuter. "—Vous m'avez trahi ! dit Piétra à Charles. Vous aviez prévenu la gendarmerie, et, tout en avant l'air de rendre la liberté à mon père, vous ne l'en livriez pas moins à la police." Charles voulut protester mais la jeune fille s'enfuit en larmes, et il ne put s'expliquer.

Menottes aux poings, Giaccomo fut emmené sous bonne escorte au village. On l'enferma dans la gendarmerie, et, le lendemain, il fut dirigé sur Bastia, pour y être jugé. Charles, désolé, ne reparut plus chez Piétra et s'en fut prendre pension dans une autre maison.

Il songeait tristement à la mauvaise tournure qu'avaient prises les choses. Il allait toucher sa prime promise, mais Piétra était à jamais perdue pour lui ! Comme, absorbé dans ses pensées, il suivait le lit de la rivière qu'il avait détournée de son cours, un fusil rouillé attira son attention.

Il le prit et l'examina. Sur la crosse était gravé un nom : "Emmanuel Pecini". Mais j'y pense, s'écria Charles, c'est le nom de l'adversaire de Giaccomo ! Une boîte à fer blanc, enfouie est encore dans l'arme. Il me rappelle très bien que le duel que m'a raconté Piétra, entre son père et cet homme, a eu lieu à cet endroit.

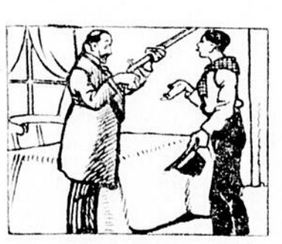

"Pas de doute. Voilà qui établit la preuve qu'Emmanuel Pecini a tiré également. C'était donc bien un duel, au cours duquel Giaccomo a tué son adversaire. Mais l'arme de ce dernier étant tombée dans la rivière, on n'a pu la retrouver, et Giaccomo a passé impunément pour un assassin. Charles s'en fut porter sa trouvaille au juge d'instruction. Celui-ci, après avoir considéré l'arme et écouté Charles, estima que, en effet, elle constituait une preuve....

...de l'innocence de Giaccomo. Une ordonnance de non lieu vint rendre la liberté, lui dit le magistrat ... mais cela n'empêche pas que vous avez gagné la prime de 10,000 francs, régulièrement acquise par votre capture." Charles toucha la somme et s'en fut trouver Piétra. "—Vous le voyez, s'écria la jeune fille. Il montre le sac d'or contenant les 10,000 francs. "—Je viens demander votre main, dit-il, voici 10,000 francs que j'apporte en mariage.

"—Le prix de la trahison ? Oh ! Allez-vous-en !" Charles raconte alors tous les détails nouveaux que la jeune fille ignorait. Elle tomba dans ses bras. Quelques jours après, Giaccomo rendait la liberté, flanquait sa fille à Charles Dumont. Ils se marièrent et entourèrent de soins la vieillesse de Giaccomo, qui bénit chaque jour l'heureuse idée de Charles, lequel, en voulant le capturer, l'avait rendu à la vie régulière, à l'honneur et à l'affection des siens.

POUR CELLES QUI PARLENT TROP VITE

Parler trop vite est un défaut, d'abord, car cela vous expose à bredouiller; c'est une impolitesse ensuite, car cela gêne les personnes qui vous écoutent et qui n'osent pas vous faire répéter ce que vous avez dit.

Démosthène, le grand orateur athénien, avait ce défaut dans sa jeunesse. Il s'en corrigea en récitant ses discours avec la bouche pleine de cailloux et en face de la mer qui menait grand bruit. Ces deux conditions extraordinaires l'obligeaient à prononcer lentement et distinctement chaque syllabe. Vous ne pouvez pas toutes aller à la mer; il fait trop froid et j'aurais peur que les cailloux prissent le chemin de vos estomacs; or, je ne veux pas vous traiter en Autruches.

Mon moyen est moins dur et le voici: dites, distinctement, et plusieurs fois de suite, les phrases suivantes:

—Six petits fifres qui sifflent.

—Douze douches douces ne sont pas toujours douces.

—Tu dors, tortue tordue! Dors-tu, tordue tortue.

—Trois grands rats trouvent, dans trois grands trous, trois dures croûtes.

CASSE-TETE

REPONSE

CASTELNAU. — Eau; lac; case; caste; calc; as; "As"; ce; le, la, les; se, tu te, eu, lu su.

Le Dr Ferdinand King, médecin-auteur de New-York, dit:

TOUTE FEMME TOUTE MERE TOUTE FILLE A BESOIN de FER

DE TEMPS EN TEMPS

Pour renforcir ses nerfs et colorer ses joues.

F. King, M.D.

Il ne peut y avoir de femmes en santé, aux joues roses sans fer. Le malheur dans le passé, c'est que quand les femmes avaient besoin de fer, elles prenaient généralement du fer métallique qui souvent corrodait l'estomac et faisait plus de mal que de bien. Aujourd'hui les médecins prescrivent le fer organique—Nuxated Iron (fer nuxaté). Cette forme particulière de fer est facilement assimilable, ne noircit ni ne détériore les dents et ne dérange pas l'estomac. Il augmentera la force et l'endurance des femmes faibles, nerveuses, irritable, chagrinées, à l'air hagard, de 100 pour cent en deux semaines en bien des cas. Je l'ai employé dans ma propre pratique avec les résultats les plus surprenants.—Ferdinand King, M.D.

NOTE.—On peut se procurer le Nuxated Iron (fer nuxaté) ci-dessus recommandé par le Dr Ferdinand King, chez n'importe quel bon pharmacien, avec une garantie absolue de succès ou l'argent est remis. Il est aussi vendu dans cette ville par Bryson's Ltd., The American Drug Store. 88

LA PEINE DE MORT CONTRE LES SEDITIEUX

C'est ce que demande le " New-York Times " contre les Canadiens qui veulent fomenter la guerre civile.

"Les anti-conscriptionnistes du Canada sont plus dangereux que les nôtres " dit ce journal.

RESUME DE L'ARTICLE

NEW-YORK, 23 — Sous le titre "Canadians threaten rebellion", le "New-York Times" publie le premier New-York suivant :

"On ne pouvait pas s'attendre raisonnablement à ce que nos propres pacifistes eussent une occasion de briller par comparaison avec un groupe quelconque de l'univers, mais, assurément, ce ne sont pas les seuls braves que le sort entend favoriser. Rien en ce pays n'a encore été fait par les avocats de la paix à tout prix qui ait irrité la patience d'un peuple normalement patriote autant que les menaces des Canadiens anti-conscriptionnistes de se soulever dans une révolution armée contre leur gouvernement s'il tente de les obliger à combattre pour sa conservation et son existence.

"Ce n'est probablement pas un acte de trahison dans le sens strict et légal de ce terme, mais, c'est une sédition de la pire espèce, et la punition encourue pour la mise à exécution de pareilles menaces c'est la mort.

"Il se peut que l'apparente supériorité de nos pacifistes sur ces étonnants sujets de Sa Majesté Britannique n'est due qu'à l'antagonisme indomptable des premiers pour tout ce qui provoque ou est susceptible de provoquer la douleur physique.

Les anticonscriptionnistes canadiens sont beaucoup plus dangereux pour leur pays. Ils sont assez prêts pour la guerre, pourvu qu'elle soit une guerre de leur choix et de leur approbation. Apparemment la guerre contre l'Allemagne n'est pas de cette sorte, ou c'est dans une guerre faite pour sauver, parmi plusieurs autres nations, la France et l'Angleterre, du joug de la destruction,qu'ils font objection à risquer leur vie.

"En tout cas, c'est la guerre dans laquelle ils ne veulent ni s'offrir volontairement ni se faire conscrire, bien qu'ils professent la détermination de combattre et de mourir plutôt que d'aller à cette guerre."

AU CHAMP D'HONNEUR

LES PERTES CANADIENNES RAPPORTEES PAR LE MINISTERE DE LA MILICE S'ELEVENT A 333.

Le nombre de pertes canadiennes rapporté le 20 juin par le ministère de la Milice s'élève à 333, dont 116 sont rapportés morts. Les listes contiennent encore plusieurs noms canadiens-français que voici :

LES MORTS

Le soldat E. Daoust, 12 rue Calumet, tué au feu.
Le soldat C. L. Jost, 2274 rue Waverley, mort de blessures.
Le soldat G. Dubois, Duck Lake, tué au feu.

LES BLESSES

Le soldat A. Emard, 9 Edchill, très malade.
Le soldat G. Talbot, blessé.
Le soldat W. Gauthier, Rustigen, I.P.E.
Le soldat C. B. Clairmont, Montréal.
Le soldat J. H. Demont, Clark's Harbor, N.E.
Le soldat D. Fournier, Eel River Crossing, N.B.
Le soldat J. E. Vanneau, Beresford, N.B.
Le soldat F. Brideau, Paquetville, N.B.
Le soldat A. J. Chouinard, St-Jean Port Joli, Qué.
Le soldat A. Amiot, Duck Lake, Sask.

LA MISSION RUSSE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, 22. — La détermination de la Russie de continuer la guerre jusqu'au triomphe final des Alliés a été exprimée aujourd'hui, par l'ambassadeur spécial Boris A. Bakhmetieff, chef de la mission russe aux Etats-Unis, dans une déclaration au peuple américain. La victoire seule, dit-il, nous procurera une paix durable et les fruits de la révolution russe.

Le peuple russe, dit-il encore, comprend entièrement et il est pleinement convaincu qu'il est absolument nécessaire de détruire les principes autocratiques représentés par le militarisme allemand qui menace la paix, la liberté et le bonheur du monde."

MISSION ITALIENNE

NEW-YORK, 22. — La commission royale italienne, dirigée par le prince d'Udine, est arrivée ici aujourd'hui, revenant de Philadelphie. Les membres ont été reçus à Jersey City par le comité de réception dirigé par Nicola Murray Butler et Lloyd Griscom, ancien ambassadeur en Italie.

Quand les commissaires sont débarqués à la Batterie, ils ont été l'objet d'une grande ovation par leurs compatriotes et par les Américains. Sur tout le Brodway où les membres de la commission sont passés en automobiles, ils ont été acclamés par une grande foule alignée sur les trottoirs. Les rues étaient décorées avec des milliers de drapeaux italiens.

L'ARGENTINE

BUENOS-AYRES, 22. — En vue de la prochaine visite d'une escadre de guerre américaine, le cabinet argentin a discuté quelle devrait être la situation des navires américains pendant leur séjour dans les eaux de la République Argentine. Aucune décision n'a été prise, mais il est probable que les vaisseaux de guerre ne seront pas traités en belligérants.

La proposition qui tendait à faire à l'escadre une réception officielle et à lui permettre de séjourner dans les ports argentins plus longtemps que les navires belligérants n'ont pas le droit de le faire, a soulevé des objections dans certaines sphères politiques. Ce serait, prétend-on, violer la neutralité.

Il n'en est pas moins vrai que nombre de personnalités influentes parmi lesquelles figurent d'anciens ministres, préparent une réception dont le caractère est destiné à témoigner de la sympathie que le peuple porte aux Etats-Unis et aux alliés.

AU FRONT FRANÇAIS

PARIS, 22. — Le major-général Pershing a commencé aujourd'hui à travailler dans ses bureaux. Il a terminé la série des réceptions et visites officielles; il a devant lui une semaine très chargée pendant laquelle il s'occupera d'importantes questions relatives aux préparatifs concernant l'arrivée des troupes américaines.

Deux cent soixante-dix volontaires ont quitté pour le front la semaine dernière le quartier général du service américain de campagne. Il y a actuellement 1,500 hommes servant dans l'ambulance américaine ou dans le service américain de transports avec les armées françaises ou dans les camps d'instruction dans la zone des armées. Trois cents Américains sont dans le service de transports nouvellement organisé. Le service de campagne a 700 automobiles en service ou en construction et plusieurs autres centaines ont été commandées.

AMERICAINS A PARIS

PARIS, 22. — Les soldats américains arrivés en France avec le général Pershing, sont en train de faire l'expérience des habitudes, des langues et des rations de l'étranger. Ils sont logés à la caserne de la Pépinière, sur la place Saint-Augustin, au centre de Paris. Là également sont casernées des troupes de toutes les nations alliées, y compris des Russes, des Serbes, des Belges, des Roumains, des Canadiens, des Australiens et des Néo-Zélandais. Il y a cinquante hommes de troupes américains, les derniers arrivés sont des mécaniciens et des constructeurs d'automobiles.

La grande cour de la caserne présente un aspect des plus curieux avec tous les uniformes et les drapeaux des différentes nations alliées. Chaque contingent fait ses exercices particuliers, à ses chambres et ses réfectoires spéciaux, mais quand les hommes ne sont pas de service, la cour est remplie de soldats parlant différentes langues et essayant de se faire comprendre par signes.

Les soldats américains reçoivent les rations militaires françaises qu'ils préfèrent aux rations américaines ou britanniques car, en plus d'une nourriture abondante et bien préparée, ils reçoivent la ration de vin des troupes françaises qui, cependant ,leur sera peut-être supprimée lorsque les rations américaines seront établies.

EN ESPAGNE

PARIS, 22. — L'opinion publique en Espagne attribue une grande importance à une réunion de députés appartenant aux quatre partis de gauche: les républicains, l'union socialiste, les radicaux et les réformistes. L'objet de cette réunion est de confirmer et de compléter l'union. Selon une dépêche de Havas de Madrid, ce mouvement a pris son origine dans une démonstration qui a eu lieu il y a quelques semaines dans les arènes de Madrid. Après le meeting, MM. Iglesias, leader des socialistes, Alvarez, leader des réformistes, et A. Lerroux, chef des radicaux, ont rédigé et signé une déclaration pour la presse dans laquelle ils disent:

"C'est seulement en respectant la volonté souveraine du peuple et en faisant de cette volonté la force dominante et fondamentale de toutes nos institutions, qu'ils sera possible de rétablir dans le pays le gouvernement de moralité et de justice que toutes les classes demandent instamment. Le régime actuel ne permet pas d'espérer que les maux profonds dont souffre le pays soient destinés à disparaître."

L'EX-EMPEREUR NICOLAS DE RUSSIE VA SUBIR UN PROCES PUBLIC SOUS L'ACCUSATION DE HAUTE TRAHISON

C'est la déclaration faite par M. Kerensky, ministre de la guerre, à des membres du parti ouvrier anglais délégués en Russie.

La révolution

LONDRES, 22. — L'ex-empereur Nicolas de Russie aura à subir un procès public, disent Thorne et O'Grady, deux membres du parti ouvrier qui viennent de rentrer d'une mission en Russie. Ils parlèrent à une assemblée hier soir et dirent que M. Kerensky, ministre de la Guerre, leur avait donné l'assurance que le procès de l'ex-Tsar et de nombre de fonctionnaires avait été décidé. A ce procès, d'après ce ministre, des documents seront produits qui prouveront que le parti de la Cour travaillait à conclure une paix séparée. L'un de ces documents est daté du 15 mars dernier.

REPUBLIQUE FINLANDAISE

HELSINGFORS (Finlande), 22. —Le congrès démocratique socialiste de Finlande a voté des résolutions pour demander que la Finlande soit détachée de la Russie et formée en république indépendante. D'après ce plan, la Russie n'aurait pas le droit de garder de troupes sur le territoire finlandais, en temps de paix ni d'occuper aucune fortification. Les relations économiques seraient celles qui existent entre pays étrangers.

Les socialistes démocrates ont fait appel aux socialistes de tous les pays et particulièrement de la Russie, pour leur demander de garantir l'indépendance de la Finlande par un arrangement international.

LES TRESORS RUSSES

PETROGRAD, 22. — Le journal "Novoé Vremya" public bien en évidence une annonce d'une organisation américaine, au capital de vingt millions de dollars, pour acheter en Russie des antiquités, des tableaux, des porcelaines et des tapisseries. Cela a attiré la colère de Maxime Gorky, lequel publie une protestation contre ce projet de "voler la Russie de ses trésors nationaux". Il réclame une loi, comme celle qui existe en Italie, pour empêcher l'exportation des oeuvres d'art.

ENCORE UN

LONDRES, 20 — Le synode anglican de Huron, après un discours de l'évêque Williams, a immédiatement adopté, hier, une résolution endossant toute mesure de conscription sélective et demandant à ce qu'elle soit mise en vigueur aussitôt que possible. L'évêque Williams, dans son discours, a soumis que le gouvernement entreprenne, si nécessaire, la tâche de forcer le service obligatoire chez les Canadiens-français. "Le reste du Canada devra-t-il subir, dans sa politique, la domination de la province défaillante de Québec ?" a demandé l'évêque.

33 NAVIRES COULES PAR LES BOCHES

LONDRES, 21. — Les pertes de navires britanniques par le fait des sous-marins ont augmenté considérablement la semaine dernière. Vingt-sept navires marchands anglais de plus de 1,600 tonnes ont été coulés, suivant le rapport hebdomadaire publié hier. Cinq navires de 1,600 tonnes ont aussi été coulés. Il n'y a pas de bateau de pêche de perdu.

C'est le plus grand total de pertes maritimes subies par la guerre sous-marine allemande depuis six semaines. Voici un tableau des pertes maritimes anglaises encourues depuis la semaine du 21 avril dernier:

Semaine finissant le	Au-dessus de 1,600 tonnes	Moins de 1,600 tonnes
21 avril	40	15
28 avril	38	13
5 mai	24	22
12 mai	18	5
19 mai	18	9
26 mai	18	1
3 juin	15	3
10 juin	22	10
17 juin	27	5

UN VOL AVEC EFFRACTION A LORETTEVILLE

QUEBEC, 23. — Un voleur est entré avec effraction la nuit dernière dans le bureau de poste de Loretteville, tenu par Melle A. Blanchet.

Il était environ 3 heures quand Melle Blanchet entendit du bruit dans le bureau où elle se rendit aussitôt mais juste pour voir un homme qu'elle n'a pu reconnaître, se sauver à toutes jambes. Le cambrioleurs n'eut pas le temps de mettre la main sur l'argent qui se trouvait dans la caisse.

Pour pénétrer dans le bureau, l'individu a dû briser des crochets et des serrures.

NOMINATIONS DE PROFESSEURS

QUEBEC, 23. — Par décision de Mgr l'évêque de Rimouski, M. l'abbé Georges Rioux, professeur au séminaire a été nommé vicaire au Cap-Chat.

M. l'abbé Alphonse Rioux, nouveau prêtre a été nommé vicaire à Causapscal.

M. l'abbé Adolphe Tremblay, nouveau prêtre, a été nommé professeur au Séminaire.

M. l'abbé Philippe Belzile, nouveau prêtre, a été nommé professeur au Séminaire.

ILS SERONT PAYES TOUS LES 15 JOURS

Ottawa, 23. — Le bill du sénateur Robertson demandant que les employés de chemins de fer soient payés deux fois par mois a subi hier sa troisième lecture. Il prendra effet le 1er janvier 1918.

Le sénateur Robertson a fait remarquer que les marchands exigent beaucoup de l'argent comptant et qu'il fallait maintenant $2.40 pour acheter une quantité de vivres que l'on avait pour $1,37, au commencement de la guerre.

NOUVEAUX CERCLES COOPERATIFS

QUEBEC, 20 — L'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, vient d'autoriser la formation de sociétés coopératives agricoles à Sainte-Croix et à Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, à Sainte-Felicite, comté de Matane, à St-Charles Borromée, comté de Joliette, à St-Urbain-Premier, comté de Châteauguay, à Leeds, comté de Mégantic et à Richmond, comté de Richmond.

SEPT CENTS OFFICIERS ET SOLDATS DE RETOUR

HALIFAX, 22 — Environ sept cents officiers et soldats de l'armée expéditionnaire canadienne sont revenus du front à bord d'un vapeur parti d'Angleterre. Le major-général Sir John Carson et le lieutenant-colonel C. C. Ballantyne, de Montréal, et le lieutenant-colonel Sir William Price, de Québec, sont parmi les officiers de retour. Le major Cape, de Montréal, est revenu malade de l'autre côté.

"Lorsque je suis allée consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'étais si découragée que je me serais décidée à mourir."

"Grâce aux conseils qui me furent donnés et aux Pilules Rouges, je fus bientôt mieux, puis guérie."

"J'allai consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'indiqua le traitement qu'il me fallait, me conseilla les Pilules Rouges.---Quelques semaines après je ne me reconnaissais plus."

Mme N. LACHAPELLE

Elles ne veulent certainement pas se guérir les femmes qui se disent incurables et se contentent de pleurer.

Elles ne veulent pas se guérir celles-là qui se soignent à peu près, ou plutôt selon leurs fantaisies. Elles ne veulent pas se guérir celles qui, parce qu'elles ont déjà essayé, sans aucun succès, plusieurs remèdes, n'osent pas, pour un vain motif consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Et pourtant ses consultations sont bien gratuites.

Elles ne veulent certainement pas davantage se guérir celles qui refusent de prendre des Pilules Rouges, sachant que c'est un remède infaillible dans tous les cas de faiblesse organique ou de maladies féminines.

Tant de mauvaise volonté nous paraît étrange.

Personne n'a le droit maintenant d'ignorer la valeur des Pilules Rouges dont on parle partout. Les femmes ne sauraient non plus faire la sourde oreille à de si élogieux témoignages qui arrivent de toutes parts.

Ainsi, vous, jeunes filles ou mères de famille, vous toutes qui souffrez, êtes faibles et vous plaignez avec tant de raison, il n'en tient évidemment qu'à vous de trouver un soulagement immédiat et de vous guérir. Les Pilules Rouges vous en offrent toutes les facilités et les meilleures garanties et le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine est là pour vous aider.

"Pendant quatorze mois j'ai été entre la vie et la mort. Je n'étais plus que l'ombre de moi-même, tant j'étais pâle et maigre. Je souffrais de douleurs de reins et de ventre. Deux médecins m'avaient donné leurs soins sans bon résultat. Lorsque je me décidai d'aller consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'étais tout à fait découragée. Je crois que je me serais décidée de mourir. Il me fut prescrit un traitement spécial de quelques semaines et les Pilules Rouges me donnant des forces, je fus bientôt mieux. Mes connaissances le constatèrent et s'en réjouissaient. Mon abattement était disparu ainsi que les douleurs de reins; l'appétit était revenu; un bon sommeil me reposait chaque nuit et favorisait le retour de mes forces. Enfin, grâce aux bons effets des Pilules Rouges, ma santé s'est refaite meilleure que jamais". — Mme N. Lachapelle, 237 rue Rivard, Montréal.

"Pendant trois ans mes forces déclinèrent, et je fus des semaines entières sans pouvoir faire mon ouvrage. Des hémorragies et des douleurs internes me condamnaient à l'inaction. J'eus aussi de mauvaises digestions, des crampes d'estomac, des maux de tête, des vertiges, etc. J'allai consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'indiqua le traitement qu'il me fallait et me conseilla les Pilules Rouges. Quelques semaines après, je ne me reconnaissais plus. A la faiblesse, au découragement succédaient la vigueur et la gaieté. L'ordre se rétablit dans le système et ma santé devint parfaite". — Mme O. Raymond, 88 rue Joliette, Montréal.

"Depuis plusieurs années, j'ai adopté comme remède les Pilules Rouges. Avant mon mariage je les avais employées et avais relevé mes forces épuisées; je m'étais guérie de maux d'estomac, de tête, d'étourdissements, d'irrégularités, etc. Depuis que je suis mariée les Pilules Rouges ont fait beaucoup encore pour moi. C'est grâce à leurs bons effets si bien des fois j'ai pu vaincre la faiblesse qui me menaçait". — Mme Narcisse Caron, 26 Main, Salmon Falls, N.-H.

"Mes forces s'épuisaient en même temps que ma famille s'augmentait. Trois ou quatre maladies avant terme avaient aggravé mon état et j'étais restée si faible que le courage me manquait absolument. Je souffrais de maux de tête, de palpitations, d'engourdissements dans tous les membres, de tiraillements d'estomac tels que je venais près de défaillir. Les remèdes prescrits par mon médecin ne me donnant aucun résultat satisfaisant, j'ai alors commencé à prendre des Pilules Rouges et, après cinq mois, j'avais engraissé et je me sentais plus forte. Ma santé est devenue meilleure qu'auparavant. Depuis j'emploie des Pilules Rouges quand des symptômes de faiblesse se montrent". — Mme Ludger Fournier, 146 rue Church, Hull, Qué.

"J'étais dans une position intéressante depuis quelques mois, lorsque je fus subitement prise d'un mal de reins des plus douloureux qui ne me laissait de repos ni le jour, ni la nuit. Je ne pouvais plus rien faire et je me tenais debout parce que j'y étais obligée. J'avais entendu parler des Pilules Rouges comme d'un excellent remède dans mon cas; je m'en procurai aussitôt quelques boites et bientôt j'en avais obtenu des forces, j'étais moins nerveuse, l'appétit reparaissait et jusqu'à la naissance de mon enfant je me portai très bien. J'eus une heureuse maladie; je me rétablis ensuite promptement et j'eus meilleure santé que jamais". — Mme J. B. Genest, 21 rue Fontaine-Manceau, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Le docteur E. Simard, qui a étudié en Europe, sous les docteurs DeVos et Capelle, les maladies des femmes, donne des consultations gratuites au No. 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir durant la saison d'été. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50 centins la boîte, $2.50 six boîtes, elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) et un numéro de contrôle. Refusez toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Quel Bonheur ! dit la Jeune Maman:

"Grâce au bon SIROP du Dr CODERRE, j'ai, bien des fois, soulagé mes enfants de douleurs d'intestins, de douleurs d'estomac, de souffrances de la dentition, etc., et je considère que c'est le meilleur dont une mère puisse se servir."—Mme FELIX COMEAU, 165 avenue Gaulin, Woonsocket, R.-I.

MERES, insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le SIROP du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Le SIROP du Dr CODERRE est vendu par tous les marchands de remèdes. Prix 25c la bouteille.

RENDUE PRESQUE INFIRME A CAUSE DU MAL DE DOS

Elle ne connut la cause de son mal qu'après avoir lu une annonce des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, avec lesquelles elle s'est guérie.

Haldimand, Qué., 28 juin, 1917. — —Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, sont bien connues même ici dans le comté de Gaspé et c'est à elles qu'on a recours pour régler le foie, les reins et les intestins.

Il est reconnu aujourd'hui que quand les reins ne filtrent pas le sang, des poisons restent dans l'organisme, y causant des douleurs et donnent lieu à de sérieuses maladies.

Par leur action directe sur les reins, les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, purifient le sang et partant chassent la cause des maux de tête, maux de dos, douleurs dans les côtés et dans les jambes, et même rhumatisme et lumbago.

Mme Richard Patterson, de Haldimand, Co. de Gaspé, Qué., écrit: "J'ai été guérie du mal de reins par les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. J'étais devenue presque infirme par suite du mal de dos et je ne savais pas quelle était la cause de mon mal. Après avoir lu une annonce des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, j'ai décidé de les essayer et j'ai été guérie avant d'avoir fini la troisième boîte. Comme je n'ai pas ressenti mon mal de dos depuis, je suis convaincue que ce sont ces pilules qui m'ont guérie.

Comme remède de famille pour tenir le foie, les reins et les intestins en bon état, et pour guérir certains dérangements comme l'indigestion, la constipation, la maladie du foie, il n'y a pas de remède comparable aux Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie.

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule par dose, 25c la boîte, 5 pour $1.00, chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto (8)

FUNERAILLES DE M. ALPHONSE LEBEAU

23 juin

Hier, en l'église paroissiale de St-Laurent, avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Alphonse Lebeau, bourgeois de St-Laurent.

La levée du corps fut faite par le Rév. P. A. Crevier, C.S.C., curé de la paroisse et le service fut chanté par son fils M. A. Lebeau, ptre vicaire de St-Jovite, assisté de MM. C. Pigeon et J. Pigeon.

On remarquait au choeur: M. le chanoine Jasmin, de Ste-Thérèse, M. le chanoine Cousineau, de Montréal; M. Cousineau, curé de la paroisse Sacré-Coeur de Montréal; MM. E. Dagenais, Froment, J.-Bte Vinet, Turgeon et Whitman; RR. PP. E. Groulx, C.S.C., R. Crevier, C.S.C., E. Vanier, C.S.C., G. Clément, C.S.C., A. Cousineau, C.S.C., V. Deguire, E. Deguire, A. Théoret, C.S.C.

Les porteurs étaient MM. F. X. Lecavalier, Joseph Léonard, Antoine Pigeon, François Pigeon, Hormidas Lapointe et Stanislas Jeannotte.

Le deuil était conduit par ses trois fils, M. l'abbé Alexandre Lebeau, MM. Alphonse et Wilfrid Lebeau; son frère, M. Joseph Lebeau; ses gendres, MM. R. Cousineau, A. Jasmin, J. Jasmin, O. Robitaille, R. Dagenais et J. Goyer.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

WINDSOR MILLS, 23—Le remplaçant de M. l'abbé J. A. Godbout, comme vicaire de la paroisse, sera M. l'abbé J. A. Ethier, d'Edmonton. M. l'abbé Godbout vient d'être nommé desservant de la paroisse de Ste-Marguerite de Lingwick.

—Jeudi matin est décédé à sa résidence, No 125 avenue Bowen,

MINARD'S LINIMENT

Roi de la Souffrance

Je fus guéri du terrible lumbago par le

LINIMENT MINARD

—Rév. William Brown.

Je fus guéri d'un grave cas de mal d'oreilles par le

LINIMENT MINARD

—M. S. Kaulbach.

Je fus guéri de faiblesse des poumons par le

LINIMENT MINARD

—Mme S. Masters.

Manufacturé par le

LINIMENT MINARD

Yarmouth, N.E.

56 Jno.

LAIT DES DAMES ROMAINES

La Nourriture de la Peau, Le Célèbre Promoteur de la Beauté.

Le Lait des Dames Romaines, d'un parfum délicat et agréable, blanchit et adoucit la peau, éclaircit le teint et guérit promptement et sûrement toutes les affection de la peau.

LE SECRET DE LA BEAUTE consiste à rendre et à conserver au teint l'éclat radieux de la jeunesse, à la peau le velouté des roses. Car, il ne peut y avoir de beauté lorsque la peau a perdu son élasticité, sa transparence, son éclat qu'elle devient bouffie, rugueuse, flétrie, ridée, couverte de boutons, de hale, de masque, de points noirs. Cependant, toutes ces affections de la peau disparaîtront comme par enchantement si vous employez le Lait des Dames Romaines. Les hommes l'emploient avec avantage après s'être rasés et pour la guérison d'affections de la peau.

Désirez-vous l'essayer? Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et nous vous adresserons un flacon échantillon.

En vente partout 50c le flacon. Adressez: Cooper & Cie, Dept. 60, No 155, rue des Commissaires O., Montréal.

M. Joseph Pouliot, à l'âge de soixante-deux ans.

LA FETE NATIONALE

Quoique célébrée par des manifestations distinctes dans les diverses parties de la métropole, la fête nationale a conservé son caractère de grandeur. Et nous nous réjouissons que les événements politiques si graves qui divisent en ce moment la nation n'aient reflété aucune ombre sur cette fête. La célébration a été en tout point digne. Les orateurs qui ont parlé à la foule ne se sont laissé entrainer à aucun écart de langage, mais ont discuté même les questions brûlantes du jour sans sortir des bornes de la modération, sans franchir les limites de la discussion légitime et courtoise. Leur langage, dans une circonstance où leur eût été facile d'aviver les passions populaires, fait un heureux contraste au ton provocateur et offensant qu'un trop grand nombre de nos concitoyens de l'Ontario prennent à l'adresse de notre race.

Notre province traverse une crise. Elle n'en sortira pas seulement indemne, mais assurément grandie pourvu qu'elle ne s'écarte pas de cette attitude raisonnée et digne.

Quand l'effervescence causée par les événements actuels et surtout par l'agitation et les passions politiques aura passé, la saine opinion, dans toute l'étendue du Dominion, rendra justice à la province de Québec et jugera sévèrement ceux qui, à l'heure présente, l'accablent d'injures.

PRODUCTION AGRICOLE INTENSIVE

En vue de suppléer à la pénurie de la main-d'oeuvre, le gouvernement d'Ontario a, de bonne heure au printemps, fait l'acquisition de tracteurs automobiles qu'il a mis à la disposition des cultivateurs. Vingt-huit tracteurs ont été ainsi prêtés dans vingt-un différents comtés de la province, et ils ont permis de mettre en culture de vastes étendues de terre qui serait autrement restée improductive. On estime que chaque tracteur peut faire en un jour autant de travail qu'en quatre jours un homme et une paire de chevaux. L'essai qui en a été fait pendant les dernières semailles tend à démontrer que ce tracteur est un bon placement pour le cultivateur qui possède une grande étendue de terre. Peut-être serait-il encore d'un emploi plus profitable, possédé en commun par un groupe de cultivateurs qui pourraient l'utiliser à son plein rendement.

Le gouvernement de Québec a déjà fait une expérience pareille en faisant l'acquisition d'outillages pour la confection de chemins, qu'il prête aux municipalités. Le succès remarquable de cette expérience, autant que l'exemple de l'Ontario, devrait l'induire à généraliser la même méthode, à l'appliquer à l'achat des machines agricoles les plus coûteuses.

Un très petit nombre de cultivateurs, dans notre province comme généralement dans toutes les provinces de l'Est, auraient avantage à acheter exclusivement à leurs frais un tracteur pour le labour, surtout si l'on songe que ces puissantes machines ne peuvent être utilisées sur le terrain accidenté, comme il s'en trouve tant dans nos régions. Mais l'emploi de ces machines pourrait avec grand profit être encouragé avec le concours du ministère de l'agriculture ou l'initiative des administrations municipales.

Jusqu'à la fin de la guerre, la main-d'oeuvre agricole sera fatalement rare. Un des meilleurs moyens de remédier à cette pénurie est de vulgariser l'emploi des machines.

LE RENVOI A SIX MOIS

Les journaux commentent diversement la proposition de MM. Barrette et Achim, députés, de "renvoyer à six mois" le bill de conscription actuellement devant la Chambre des Communes. Les uns disent que la démarche des députés de Berthier et de Labelle a été inspirée par le gouvernement Borden pour tendre un piège à Sir Wilfrid Laurier et à ses amis qui se préparent à voter pour le referendum, mais qui n'osent pas prendre une attitude claire et précise sur la conscription elle-même. Les autres, parmi lesquels il convient de placer la "Gazette", le "Spectator" d'Hamilton, le "News" de Toronto, etc., se félicitent de voir que M. Barrette a eu le courage de prendre le moyen de forcer les députés à se prononcer sans équivoque pour ou contre le service militaire obligatoire.

"La proposition de M. Barrette, dit la "Gazette", aura le mérite d'obliger les adversaires de la conscription à ne pas se cacher derrière l'amendement relatif au referendum. Les politiciens libéraux, comme l'hon. M. Oliver, qui se disent conscriptionnistes mais appuient l'amendement Laurier, devront se montrer sous leurs vraies couleurs."

Le "Spectator" d'Hamilton remarque que les vrais conservateurs ne craignent jamais de se prononcer pour ou contre une mesure quelconque. M. Barrette, ajoute-t-il, ne cherche pas de faux fuyants, il va droit au but; son sous-amendement renverse les plans des libéraux qui veulent jouer double jeu. M. Barrette rend à la politique honnête un grand service."

"L'Action Catholique" considère également que la proposition Barrette-Achim forcera les députés à se prononcer sans détour sur la grave question que l'on discute actuellement devant le parlement et qui passionne les esprits d'un bout du pays à l'autre. Voici comment cette feuille s'exprime:

"Il y a quelques mois seulement, sir R. L. Borden refusait à son ministre de la Milice d'alors la mesure qu'il s'efforce d'imposer aujourd'hui au pays; et dans des déclarations, maintenant connues de tout le monde puisqu'elles ont été publiées partout, les deux chefs ont rivalisé d'énergie pour déclarer que la conscription ne serait jamais établie au Canada.

"Mais les événements ont marché depuis; et il s'est produit des changements qui nécessitent de nouvelles mesures. Très bien, nous sommes d'accord là-dessus. Mais ces changements ne se sont pas produits que sur le front européen; la France et l'Angleterre n'en ont pas été seules le théâtre; il s'en est produit aussi au Canada. Et ce qui nous étonne, comme cela en étonne bien d'autres; et ce qui commence à nous indigner, comme cela finira par indigner tous ceux qui voudront se donner la peine de réfléchir, c'est que l'on fait mine de ne voir que ce qui se passe en Europe, et que l'on paraît fermer les yeux sur les choses de chez nous.

"Nous ne nous étonnons nullement que les gouvernants de France, d'Angleterre, voyant passer chez eux un premier ministre du Canada, lui exposent leurs besoins, et lui disent: Envoyez-nous des hommes, et encore des hommes. Mais ce dont nous nous étonnons, c'est que sir R. L. Borden ait répondu: Oui, nous vous enverrons des hommes, encore des hommes, et tout de suite.

"Nous n'avons pas un mot de reproches à faire aux gouvernants européens. Ils voient leurs besoins à eux, et ils s'efforcent d'y pourvoir. Mais le premier ministre du Canada, lui, quels que soient son bon coeur et l'élévation de ses sentiments, n'a pas le droit d'oublier les devoirs que sa charge lui impose, devoirs dont un des principaux, sinon le premier, est de rendre à son pays l'existence possible en ne lui imposant pas de fardeaux au dessus de ses forces.

"Le Canada a déjà fourni un effort dont personne ne l'aurait cru capable il y a trois ans. Il faut tout de même en tenir compte, comme il faut tenir compte des conséquences de cet effort. C'est ce qu'on n'a pas voulu faire jusqu'à présent. Et pourtant c'est ce que le premier ministre du Canada aurait dû faire d'abord.

"La tactique, pour habile qu'elle soit, est malheureuse. Elle est propre à jeter la désunion dans le pays, au moment où l'union nous est le plus nécessaire. Elle est propre à engager beaucoup de coeurs généreux dans une voie où ils regretteront de s'être aventurés plus tard, lorsque la réflexion et les événements les auront enfin éclairés.

"Voilà pourquoi nous sommes heureux que le sous-amendement Barrette-Achim ait été présenté. Il permettra à la Chambre d'étudier la question que l'on aurait dû poser d'abord: Le Canada peut-il faire plus, et dans quelle mesure?

"Les législateurs seront ensuite en meilleure posture pour résoudre l'autre question: Le gouvernement a-t-il le droit de forcer les Canadiens à aller combattre outre-mer, et, dans l'affirmative, doit-il le faire ?"

Le "Canada" n'est pas tendre pour ses amis qui, comme M. Guthrie, M. Pardee, etc., sont pour la conscription. "Par quelle hypertrophie de leurs cerveaux d'autocrates, s'écrie-t-il, s'arrogent-ils la liberté de substituer leur volonté à celle de leurs électeurs ? Une poignée de députés sans mandat va-t-elle réduire à l'esclavage sept millions de citoyens libres ?"

LES PROVINCES MARITIMES

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick vient d'être autorisé, par une résolution de la législature, à entamer des négociations avec la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, en vue d'une union des trois plus petites provinces du Dominion.

Depuis un certain nombre d'années, les provinces maritimes voient avec une certaine inquiétude grandir les autres provinces, tandis qu'elles restent à peu près stationnaires, tant au point de vue du développement de leur territoire, qu'au point de vue de leur population, qui ne montre que peu ou point d'accroissement. Groupées en un seul faisceau, elles représenteraient une plus importante unité dans la Confédération canadienne, et y exerceraient une plus grande influence. C'est l'idée qui a inspiré la démarche du Nouveau-Brunswick, laquelle, si elle est favorablement accueillie en Nouvelle-Ecosse et dans la toute petite province insulaire, conduira à la consolidation facile à réaliser.

Un autre avantage, de moindre importance, mais qui n'est pas négligeable, c'est que l'union proposée dispenserait les provinces maritimes de maintenir, pour un groupement de population qui dépasse à peine un million d'habitants, trois machines gouvernementales, avec tous leurs rouages compliqués et coûteux.

Et si l'union, une fois accomplie, produisait les résultats heureux et bienfaisants que l'on entrevoit dans le projet, lorsque, dans un avenir peut-être assez rapproché, Terreneuve consentira à entrer dans la Confédération canadienne, au lieu d'en faire une province distincte, on l'adjoindrait vraisemblablement à la Province Maritime (devenue unique), laquelle aurait la distinction de rassembler trois grandes îles: le Cap-Breton, l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

UNE GARNISON AUTRICHIENNE A ETE ENGLOUTIE

Les Italiens ont fait sauter la butte Lagazoni Piccolo et se sont emparés d'une position considérable.

Belle avance

ROME, 22. — Les documents officiels annoncent d'importants succès pour les Italiens dans la région du Trentin et dans celle du Carso. Voici le communiqué publié aujourd'hui par le Ministère de la Guerre:

"Hier soir, nous avons fait exploser une mine puissante dans le secteur du Val Casteana-Ampezzo. Cette mine avait été préparée par de longs et difficiles travaux sous un éperon de la butte Lagaznoi Piccolo. Cette explosion fit disparaître la position et engloutit la garnison autrichienne.

"Nos troupes alpines s'élancèrent en avant, aussitôt après l'explosion et soutenues par l'artillerie, elles enlevèrent à l'ennemi le sommet de la cime 2668 sur le Lagazuoi Piccolo et s'y établirent solidement.

"Au front des Alpes Juliennes: Les attaques des Autrichiens sur nos positions dans la Vodice et au sud-ouest de Jamiano ont été repoussées. Un violent bombardement sur nos positions au sud de Versic a été promptement réduit au silence. Dans la même région nous fîmes une attaque par surprise qui nous permit d'avancer encore plus nos lignes."

LE MINISTRE DE LA VOIERIE VISITE LA FERME-DU-LAC

22 juin

L'honorable Jules Tessier, ministre de la Voirie, à Québec, était, lundi dernier, l'hôte de M. L. J. Tarte, à la Ferme-du-Lac, (Boucherville).

M. Tessier manifesta beaucoup d'intérêt au cours de sa visite de la ferme et de ses dépendances, et fit de choix d'un boeuf d'élevage superbe, type Ayershire, qu'il mettra à la tête du troupeau qu'il possède sur sa ferme de Pointe-du-Lac.

M. Tarte profita de la visite du ministre chez lui, pour lui signaler quelques griefs et demandes de la région relativement à certains détails d'administration concernant le chemin de Boucherville, entre cette dernière localité et Longueuil, actuellement en voie de construction.

M. Tarte avait invité, à cet effet, MM. Daignault et Lacoste, respectivement maires de Longueuil et de Boucherville et les conseillers municipaux.

A la suite de l'inspection de la route, le ministre discuta avec ces messieurs certains points en litige, entre autres choses, une question de salaires qui fut réglée à la satisfaction de tous.

Le ministre put constater que les travaux de construction de la route se poursuivent avec assez d'activité à la grande satisfaction des localités intéressées.

Le ministre de la Voirie était accompagné du docteur Désaulniers, député de Chambly à la Législature, de l'hon. Dr Girouard, conseiller législatif; de MM. Thomas Gauthier et Emery Pelletier, ce dernier conseiller de Boucherville, Dubuc et autres.

LES FETES CANADIENNES

OTTAWA, 22. — La liste du Ministère de la Milice publiée ce midi, contient les noms de deux Canadiens-français tués au feu. Ce sont les soldats M. Thibodeau, Longueville, N.-B. et B. Guignon, Rosebridge, Qué.

LA PLUS EN SANTE DANS LA FAMILLE

Pas de signes d'hydropisie et de mal de reins depuis qu'elle prend "Fruit-a-tives".

HATTIE WARREN

Port Robinson, Ont., 8 juillet 1915.

"Nous prenons "Fruit-a-tives" à la maison depuis plus de trois ans et nous avons toujours trouvé que c'est un bon remède. Notre petite fille, Hattie, souffrait du mal de reins. Le docteur disait qu'elle était menacée d'hydropisie. Elle avait les membres et le corps enflés et nous commencions à croire qu'elle ne vivrait pas. A la fin nous nous décidâmes à essayer "Fruit-a-tives". Elle commença aussitôt à prendre du mieux après que nous lui eûmes donné quelques tablettes. Peu de temps après, l'enflure était toute disparue et elle commença à avoir l'air plus naturel. Maintenant, c'est elle qui a la meilleure santé de la famille et elle ne se ressent plus de ses anciens maux. Nous ne saurions trop vanter "Fruit-a-tives" et nous ne voudrions plus nous en passer".

WILLIAM WARREN.

50c la boite, 6 pour $2.50, échantillon 25c. Chez tous les marchands de remèdes ou envoyé franco, sur réception du prix, par Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

LA FAIM LES DECIME

SORT AFFREUX DES PRISONNIERS RUSSES EN ALLEMAGNE.

WASHINGTON, 22. — Les prisonniers russes en Allemagne sont morts déjà par centaines de mille de la faim, des mauvais traitements et de la tuberculose, et il en meurt ainsi chaque jour, d'après une lettre reçue par la Société de la Croix Rouge. Les bourreaux allemands ne donnent comme nourriture à ces hommes affaiblis déjà par une dure campagne et, dans beaucoup de cas, par de graves blessures, qu'une demi-livre de mauvais pain par jour avec une toute petite quantité de pommes de terre de rebut et un liquide qui est appelé café, mais qui est fait on ne sait de quoi.

On adjure la Croix Rouge américaine d'envoyer aux camps des prisonniers russes par Copenhague une quantité de pain suffisante au moins pour un mois, afin de donner le temps aux organisations en Russie de résoudre la difficulté. Pour les deux millions de Russes qui sont prisonniers en Allemagne cela représentent 30,000,000 de livres de pain, coûtant environ $2,400,000.

DAMOGENE

ASSURE AUX FEMMES MAIGRES ET FAIBLES

L'EMBONPOINT, LA VIGUEUR, LA SANTÉ.

Damogène est un remède scientifique et efficace contre la maigreur et la faiblesse. C'est le véritable promoteur de la beauté physique car il assure l'harmonie parfaite du corps, la rondeur des bras, la courbe gracieuse des épaules, l'ampleur esthétique du buste ainsi qu'une santé parfaite.

Recommandé par la Profession Médicale

GRATIS—Traitement d'essai et livre sur la beauté expédiés sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage. Traitement de 30 jours $1; 3 pour $2.50.

Compagnie Médicale Damogène

Ch. 40 No. 20 rue Capitol. - - MONTREAL

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU SOCIALISME

On a la preuve que les socialistes des puissances centrales et de la Russie communiquent directement entre eux.

Une paix boche

COPENHAGUE, 22 — Une dépêche de Budapest dit que les socialistes hongrois ont reçu un télégramme de Tcheidsé, le leader socialiste russe, annonçant la convocation, par le Congrès des Ouvriers et Soldats de Pétrograd, d'une conférence socialiste internationale qui serait tenue à Stockholm, du 28 juin au 8 juillet. C'est le premier cas bien authentique prouvant que les socialistes des pays ennemis sont en communication directe entre eux.

(Service spécial de la PATRIE)

STOCKHOLM, 22 — La délégation des socialistes majoritaires allemands qui est actuellement à Stockholm, sous la conduite de Scheidemann (ceux qu'on a appelé les "Socialistes du Kaiser"), a écrit au comité des Ouvriers et Soldats de Pétrograd pour exprimer leur désir de prendre part à la conférence socialiste internationale projetée par ce comité.

Dans cette lettre il est dit: "La démocratie sociale de l'Allemagne a travaillé de toutes ses forces pendant toute la guerre pour amener une entente entre les travailleurs de tous les pays afin de rétablir la paix. Nous avons eu à combattre chez nous les idées impérialistes de conquête et c'est ce qui nous a fait accueillir avec un intérêt passionné le révolution russe. Le but qu'annonce votre comité, d'une paix sans annexion ni indemnité, est aussi le nôtre." La lettre est signée par Philippe Scheidemann et tous les autres délégués allemands.

LE PLUS LONG JOUR DE L'ANNEE

NEW-YORK, 22 — Demandez à qui que ce soit quel est le jour le plus long de l'année, et il vous répondra invariablement que c'est le 21 juin, alors que le soleil se lève, d'après les almanachs, à 4.23 heures, et se couche à 7.40 heures, la journée durant exactement 15 heures et 17 minutes.

Mais, l'Oncle Sam pense autrement. Le bureau géodésique de la Côte du Pacifique, a décidé que le soleil s'est levé, hier à 4.24 heures et qu'il s'est couché à 7.31 p.m., raccourcissant le jour de dix minutes avec les almanachs. Le même bureau a aussi statué que les deux jours les plus longs de l'année, en 1917, ont la même longueur. Ces jours sont dimanche et lundi prochains alors que le soleil se lèvera à 4.24 a.m. et se couchera à 7.32 p.m., le jour durant 15 heures et 8 minutes.

DECES DE M. GIGUERE

DISRAELI, 22 — Notre village vient de perdre un de ces plus vieux citoyens dans la personne de M. Ignace Giguère, décédé à l'âge de quatre-vingts et quelques années.

A son arrivée ici, notre florissant village qui compte maintenant plus de 600 familles, était encore en voie de défrichement.

M. Giguère était avantageusement connu dans les environs et sa mort a causé bien des regrets dans le cercle nombreux de ses amis.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES A ST-JEAN

St-Jean, 22 — La nomination pour les élections de deux commissaires d'écoles de la cité de St-Jean a eu lieu mardi, entre midi et deux heures p. m.

MM. J. L. Pinsonnault, artiste-photographe, et J. P. O. Langlois, marchand de meubles, ont été élus par acclamation.

Nos félicitations aux nouveaux commissaires.

La commission scolaire est composée de cinq membres. Ce sont MM. Dr N. A. Sabourin, Dr J. D. M. Grothé, J. Edouard L'Ecuyer, député-protonotaire; J. L. Pinsonnault, J. P. O. Langlois, lesquels se choisiront un président à la prochaine séance régulière.

M. J. A. Raymond, secrétaire-trésorier de la cité est aussi le titulaire de commission scolaire.

Quand l'estomac n'en peut plus, il ne faut pas le droguer mais lui apporter l'énergie, l'activité dont il a besoin.

Cette énergie, rien ne peut mieux l'inculquer chez l'homme que les PILULES MORO.

M. L.-N.-A. POULIN

Il y a souvent des personnes qui se plaignent que ce qu'elles mangent leur reste comme du plomb sur l'estomac, et leur détresse ne connait plus de borne. Toute la vie paraît arrêtée chez elles, quand elles ont pris un repas un peu copieux, et ce sont des étouffements sans fin, des frayeurs mortelles, tant que ce plomb n'est pas descendu.

Nous recommandons aux personnes qui se plaignent d'avoir des indigestions de plomb de ne pas s'alarmer, parce qu'on en réchappe; mais il faut se soigner.

Il arrive parfois un temps où le système digestif s'affaiblit, comme tout le reste d'ailleurs, où l'estomac se refuse à accomplir librement sa fonction, où les repas sont suivis de moments de détresse qui effraient l'homme habitué à toujours se bien porter, à surmener ou à surcharger son système, sans tenir compte qu'il y a une heure où tout se paie.

Quand ces malaises se produisent, il est habituel, chez celui qui s'est toujours bien porté, d'accuser de ces maux d'estomac et de se croire dyspeptique, souvent même de prendre des remèdes pour la dyspepsie, remèdes qui ne produisent aucun effet; mais qui, au contraire, accablent et fatiguent l'organisme souffrant.

C'est une grave erreur contre laquelle nous voulons réagir. Lorsque l'homme, qui a beaucoup travaillé, beaucoup vécu, qui ne s'est jamais ménagé, qui n'a jamais ménagé son estomac, sent tout à coup que la machine se détraque, qu'il ne digère plus, qu'il a des éblouissements, des suées, des cauchemars, il ne faut pas droguer l'estomac qui n'en peut plus.

L'estomac cesse de fonctionner régulièrement, non parce qu'il est malade, mais parce que tout le reste est malade; le système est désorganisé et ne donne plus à l'estomac la vigueur qui lui est nécessaire pour accomplir son devoir, ses fonctions. Ce qu'il faut, c'est remonter tout l'organisme, tonifier toute la machinerie, remettre tout en marche et tout ira bien.

L'estomac ne demande qu'à marcher, mais à la condition que tout le système lui apporte le calorique, la vie, l'énergie dont il a besoin pour fonctionner.

Ce calorique, cette vie, cette énergie, rien ne peut l'inculquer mieux au système que les Pilules Moro, remède régénérateur par excellence, purificateur du sang, vivificateur des nerfs, galvanisateur des énergies. C'est le remède que doit prendre tout homme qui sent son estomac faiblir, c'est le seul moyen de rétablir la digestion, de permettre de bien digérer".

En voici un exemple:

"Depuis quatre ans, je souffrais de dyspepsie nerveuse. J'avais essayé plusieurs médicaments qu'on m'avait dit être bons, mais sans obtenir beaucoup de soulagement. Enfin, je me suis mis sous les soins d'un médecin, puis d'un autre, sans résultat, satisfaisant. Finalement, l'un de mes amis me conseilla de prendre des Pilules Moro, qui, disait-il, lui avaient fait beaucoup de bien dans un cas semblable. J'ai donc commencé à me servir des Pilules Moro et à la cinquième boîte, je me suis senti mieux. A la dixième boîte, je n'avais plus aucun mal d'estomac; j'ai continué encore pendant quelque temps; l'appétit me revint et je n'eus plus d'indigestion. J'étais guéri".—M. Louis N.-A. Poulin, 97 rue Bourbonnière, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Feuilleton de la Patrie Hebdomadaire

Sans Patrie

Par Gouraud d'Ablancourt.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

14

Il s'en alla vers les Champs-Elysées, monta jusqu'à l'arc de triomphe; c'étaient maintenant des tourbillons de poussière, une bise violente.

Des gens couraient tenant leur couvre-chef; lui marchait tête nue, le front haut, regardant le ciel bas voilé de nuages jaunes, et il allait, allait pour user l'amertume débordante de son coeur et pouvoir rentrer à la maison avec une physionomie sereine et ne partager le poids de sa croix avec personne.

Il était midi quand le docteur reparut boulevard Sébastopol. Il avait remis son feutre; il avait repris son allure habituelle, ses yeux restaient cerclées de rouge, ses mains un peu tremblantes, mais il avait son bon sourire, quand il pénétra dans la chambre gaie au milieu de laquelle la table était mise. Du plat posé au milieu s'élevait une vapeur chaude, odorante, délicieusement tentatrice.

La nature parla à cette vue. Les trois ou quatre kilomètres faits au grand air avaient eu une excitante action sur l'estomac du docteur et une paix vint en lui à la vue des deux jolis visages qui lui souriaient.

Il embrassa Eliane et prit Jacques sur ses genoux.

—Mon cher petit, fit-il en caressant les cheveux bruns du garçon, mon Jacques!

Il y avait dans sa voix une immense tendresse qui alla droit au coeur de l'enfant aimant et bon. Il mit deux tendres baisers sur les joues de son ami:

—On aurait dit que tu m'abandonnais, observa-t-il, c'est à peine si je te vois depuis que nous sommes à Paris.

—Ton reproche est juste, mon mignon; mais j'avais une série de courses obligatoires et difficiles pendant lesquelles, je le sais tu ne t'ennuyais pas.

—Oh! j'avais tante Eliane.

De lui-même, le petit avait trouvé cette appellation: "tante Eliane", plus familiale, plus douce, plus juste que la froideur cérémonieuse du "Mademoiselle".

—Tu sais, Pierre, dit Eliane en s'asseyant à table, il chante, ton Jacques, il aura une jolie voix, je vais en faire un vrai musicien. Il me rappelle mon ex-élève Dominique d'Auteroche. Sa voix avait ce même timbre jadis quand il solfiait ses débuts.

—Dis donc, Eliane, Jacques est notre enfant... tout à fait..... à présent.

Ah! tu as vu le baron Ely.

—Oui, ma soeur bien-aimée, oui, je l'ai vu. T'imagines-tu que, vieux comme je le suis, je manquais, avant ce voyage, totalement d'expérience. Je viens d'apprendre la vie et de connaître le monde. En deux jours, j'ai passé par une décevante école, ma soeur.

—Ne t'attriste pas. Tu es tombé dans un monde interlope, dans un milieu de tripoteurs.

—Mais ce sont eux qui mènent les autres.

—Oh! pas tous les autres. Moi je vis dans une sphère différente, et je suis, quoique n'ayant jamais quitté Paris, moins déçue que toi.

Si tu savais au contraire ce que contient cette ville d'âmes nobles, de coeurs vaillants! La famille de Kervel, par exemple, où je déjeune tous les vendredis après ma leçon de onze heures, est bien le centre le plus gaiement vertueux que je connaisse. Le père, qui eut longtemps un poste diplomatique à l'étranger, ne s'occupe aujourd'hui que de bonnes oeuvres. Il fait partie de la Société de Saint-Vincent de Paul et s'occupe des bibliothèques populaires.

La comtesse, sa femme, est secrétaire des écoles libres de Sainte-Rosalie. C'est elle qui, tous les ans, organise la vente de charité qui fait vivre l'oeuvre. Elle donne son temps, sa fortune et Raymond son fils, malgré ses dix-huit ans, ses brillantes études et le milieu mondain où il vit — car la maison reçoit beaucoup — a gardé la simplicité et la pureté de son âme.

Dans ce salon, très fermé, les jours de réception, la haute société parisienne défile; on cause art, science, littérature, bonnes oeuvres, mais les potins sont sévèrement bannis. On sait que la maîtresse de maison prendrait son air triste et garderait un silence désolé si, en sa présence, quelque visiteur venait à manquer de charité.

—Ah! bien, j'aurais besoin d'être reçu un peu dans ce milieu là pour me réconcilier avec l'humanité, me refaire un équilibre.

—Tu pourras venir avec moi si tu veux. Je suis perpétuellement invitée. Je t'assure que la vraie vie parisienne n'est pas ce que tu crois; il y a cinq ou six cercles, si l'on peut s'exprimer ainsi:

La haute et vieille noblesse, celle qui n'a pas besoin d'afficher ses blasons, où l'on est resté croyant, attaché à l'autel.

La seconde catégorie, celle qui fraie pas mal avec Israël. Celle-ci cependant n'est pas entièrement gâtée; chez les de Précourt, je m'amuse à observer ce centre mondain tout différent; on y trouve de la légèreté, de la coquetterie, du coeur quand même, de la vanité aussi, mais exploitable pour le bien. Un don fait par charité ou gloriole atteint le même résultat, si non le même but.

Après, chez les Sarret, je vois le monde bourgeois. Christine mon élève est une jeune fille fin de siècle, cycliste, ne rêvant que tête et toilette. Elle remplit ses devoirs pieux parce que c'est bon genre, mais au fond elle n'a pas l'âme basse, et le premier souci la jetera sincèrement aux pieds du Seigneur.

Bien entendu, elle souhaite un mari noble. C'est la manie des bourgeois, cette particule. La République "égalitaire fraternelle", a justement réussi à mettre l'ambition des titres à son apogée, à faire rêver à tous l'allongement de leur signature.

Des bêtises sans goute, des travers, mais pas de déshonneur. Aucun de ces gens ne volerait ni ne ruinerait son prochain à plaisir, leur "pose" même les sauvegardant des vilénies.

—Tu n'as pas d'élèves parmi la finance?

—Je n'en ai plus. J'ai eu un temps Sarah Stocy, une Alsacienne de Strasbourg, dont les parents avaient fui l'annexion.

Ceux-là rageaient vraiment d'être juifs; ils passaient leur temps à dénigrer leurs coreligionnaires, à imiter les chrétiens, mais si adroitement, si faussement, qu'ils en restaient plus odieux, puant leur race.

Dans la chambre de Sarah, il y avait au-dessus du piano une merveilleuse Vierge italienne en ivoire, d'un travail unique, et dans ce milieu, elle semblait l'objet d'art exposé pour vendre.

Un jour, le père était là pendant la leçon, fredonnant. Il venait d'acheter à sa fille une parure de rubis pour sa fête, et j'entendis ce colloque entre le mari et la femme:

—Mon ami, c'est encore Mme X. Elle apporte ses diamants. Voilà, trois fois qu'elle revient avec pour que tu les lui achètes.

—Renvoie-la. Quand elle sera revenue une quatrième fois, elle sera plus coulante.

—Elle dit qu'elle n'a pas le sou, l'huissier est à sa porte. C'est peut-être le moment.

—Sait-elle la valeur de ses brillants? Les a-t-elle fait estimer?

—Oui.

—Alors, dis-lui que je n'en veux pas.

Je quittai la maison après ma leçon et pour n'y plus revenir. Je ne pouvais supporter la pensée que mes cachets eussent une telle source.

—Tu as eu, ainsi que moi, tes déconvenues, pauvre soeur!

—Mélangées de beaucoup de consolations. Ainsi, tiens, dans le peuple, j'ai deux élèves, ma petite concierge Lola et la fille d'un commissionnaire.

—Ils te paient.

—La concierge me paie en bons offices; je t'ai dit pourquoi j'avais pris cette enfant. L'autre, la fille de l'Auvergnat, je lui prends deux francs la leçon. Sans ce but, sans cette illusion d'avoir un talent pour gagner sa vie, la fillette, poitrinaire jusqu'aux moëlles, mourrait prématurément. Son père aurait un désespoir à se tuer et, en résumé, si je perds mon temps à cette besogne mal rétribuée, je me dis que je dois faire la charité. Dieu m'a donné un don, je dois l'en glorifier.

Tout en causant, la petite famille mangeait. Jacques écoutait très grave sans dire mot promenant de l'un à l'autre de ses deux amis ses yeux intelligents, et il dit soudain, ayant brouillé les choses, mais gardant quand même une idée de justice et de noblesse:

—Quand je serai grand, moi, je me ferai comte, puis soldat, et je donnerai de belles fêtes pour les pauvres.

—Mon chéri, on nait comte et on devient soldat.

—Qu'est-ce que je suis, moi?

A cette question, le frère et la soeur se regardèrent avec embarras et tristesse, puis le docteur, songeant qu'avant tout il ne fallait pas troubler cette âme naïve et sensible, répondit:

—Tu es l'enfant du bon Dieu, il t'a créé pour le servir, l'aimer, et donner à tes semblables l'exemple des vertues chrétiennes.

—Mon papa et ma maman sont au ciel.

—Je l'espère, et je t'ai appris à prier chaque jour pour eux.

Jacques se tut. Il baissa la tête et sembla réfléchir profondément.

Quand le repas fut achevé, Eliane ouvrit la fenêtre et montrant à Jacques le balcon ensoleillé:

—Va, dit-elle, porter les miettes aux oiseaux.

L'enfant obéit, joyeux.

Alors, elle revint près de son frère.

—Pierre, dit-elle, il faut adopter un plan vis-à-vis de cet enfant. Il ne faut pas que sa jeune vie soit assombrie d'un doute. Il est doué, je crois, de qualités sérieuses: nous l'aimons, adoptons-le.

—Oh! ma bonne soeur!

—Nous en ferons un honnête homme, un brave soldat, puisqu'il le souhaite.

—Songe qu'il n'a pas d'état-civil, pas de nom...

—Donnons-lui le nôtre, il ne le salira pas, j'en réponds.

—Avant de t'approuver, laisse-moi réfléchir, Eliane; le monde est si méchant, je le sais trop. Que dira-t-on de te voir avec ce petit, auquel tu montreras une affection maternelle?...

—Peu m'importent les autres, le bon Dieu voit mes intentions.

—Et si on te fait du tort? Si on essaie, par des calomnies, de te faire perdre tes leçons?

—Je ne crains rien. Depuis quarante ans je vis au grand jour.

—Si on te demande l'origine de Jacques?

—Je dirai la vérité: C'est un don que son père a fait en mourant à mon frère.

Le docteur secoua la tête.

—La vérité est souvent plus invraisemblable que le mensonge.

—Voici Lola! s'écria Jacques, joyeux, courant à la jeune fille qui, d'en bas, lui avait fait un signe.

Il descendit au-devant d'elle. Amis déjà, les deux enfants s'entendaient et s'amusaient.

Ils allèrent au piano, Jacques lut des notes, apprit à connaître les touches, et pendant ce temps, le frère et la soeur continuèrent à causer intimement.

Ils convinrent d'élever Jacques, mais de ne tenter aucune des difficiles et compliquées démarches de l'adoption régulière. Pour l'instant le fait suffisait

—:o:—

Le dimanche arriva tout perlé de gelée. On entrait en décembre.

Jacques se mit à tousser en se levant, et Pierre dit:

—Il va falloir que j'achète pour ce pauvre petit africain des vêtements convenables pour la saison. Il n'est pas accoutumé à un tel climat. Je ne sais guère me tirer d'affaire dans les boutiques. Veux-tu t'en charger, ma bonne soeur?

Dès demain, il y a bien en face de nous un magasin d'ouvert, mais le dimanche je n'aime pas y entrer.

—Ni moi; seulement le petit a froid sous sa mince veste bleue, et si nous l'emmenons ce soir dîner chez Mme. Rozel...

—L'emmènerons-nous?

—Oui, il ne peut pas dîner seul, dormir seul, et puis enfin puisqu'il est notre enfant, Mme. Rozel est si bonne!

—Elle est parfaite. Seulement, elle aura chez elle la marquise d'Auteroche, et Jacques doit avoir l'âge qu'aurait son petit-fils; je crains...

—Je comprends; mais la marquise croise sûrement à chaque instant des marmots qui lui rappellent sa peine; peut-être au contraire s'attachera-t-elle à ce petit abandonné.

—Je veux bien essayer. Dans ce cas, je vais descendre lui chercher un vêtement de drap. L'obligation excuse la faute de l'achat le dimanche.

—Prends ma bourse; il doit y rester quelques billets bleus.

Eliane sourit.

—Je prendrai la mienne. Elle s'emplit tous les jours, et se vide de même, il est vrai, tandis que la tienne, mon bon Pierre, s'allégerait vite.

Le docteur soupira.

Si je pouvais trouver à gagner quelque chose; si je faisais quelques travaux scientifiques...

—Veux-tu te taire! Je suffis.

—As-tu quelques économies?

—Pas une. Je vis comme le lys et l'oiseau, au jour le jour.

—Cependant tu ne dépenses rien.

—Non; mais je rencontre toujours plus pauvre que moi.

—Prends donc ma bourse, je te le repète; je vais partir dans huit jours peut-être et là-bas je changerai d'allure. Je gagnerai, moi aussi, je ferai un avenir à Jacques.

UN QUADRUPLE MEURTRE PRES DE LA FRONTIERE

Un garçon de ferme, pris subitement de folie assassine son maitre et la famille de ce dernier.

UN TEMOIN DU CRIME

WATERTOWN, 22. — Un homme engagé, âgé de 25 ans, Frank Driggs, a tué quatre personnes à la ferme du docteur Buck dans le canton de Stockholm (comté de St-Laurent), la nuit dernière, en se servant d'un fusil. Les victimes sont Henry Ladue, 45 ans, James Ladue, son frère, 48 ans; Mme Joséphine Rogers, 40 ans, leur soeur et le docteur Theron Jenkins, de Brasher Falls, qui avait été appelé pour donner des soins à Driggs.

Après le meurtre, Driggs baillonna Henriette Ladue, nièce des autres victimes, qui est âgée de 18 ans, la mit dans le fond d'une voiture et se rendit à Potsdam, à 10 milles de là, où il se livra à la police. La jeune fille qui fut témoin de la tuerie donna quelques renseignements incohérents sur ce qui s'est passé et perdit connaissance.

Driggs était sujet à des attaques de mélancolie et avait peut-être l'esprit dérangé. Il était habituellement tranquille, mais il se mettait quelquefois en colère pour des vétilles.

Souffrait d'Indigestions

NE POUVAIT RIEN GARDER DANS L'ESTOMAC.

L'indigestion est une des pires formes des affections de l'estomac. L'estomac est dérangé et vous sentez des effets d'affaiblissement douloureux.

Après le repas vous sentez que vous devez vous débarrasser des sensations désagréables de bile et d'aigreurs, la fermentation et l'éructation si désagréables sont, dans bien des cas, très douloureuses.

Pas n'est besoin de souffrir d'indigestion quand il est si facile de vous procurer les "Burdock Blood Bitters". Cet ancien remède bien connu, qui est combiné avec les meilleures racines que la nature produit, telles que les herbes, les écorces et les baies, guérira les indigestions et toutes les affections de l'estomac.

M. Lazare Savoy, Pokemouche, N.-B., écrit : "Il y a environ deux ans je souffrais d'indigestion à tel point que je ne pouvais rien garder dans l'estomac. J'étais vivement désappointé dans tout ce que je pris pour me rétablir. Enfin, un de mes amis me conseilla d'essayer les "Burdock Blood Bitters". J'en pris quatre bouteilles et actuellement je suis à même de manger n'importe ce qui s'offre à moi".

Ce délicieux vieux remède, B.B.B. est sur le marché depuis plus de quarante ans, et nous déclarons, sans crainte d'être contredits, que c'est le meilleur médicament contre les affections de l'estomac.

Fabriqué par "The T. Milburn Co., Limited". Toronto Ont. 4

HORRIBLE MORT D'UNE FILLETTE DE TREIZE ANS

La jeune Aurore Goyette tombe d'un train en marche et se brise le crâne sur la voie du Rutland.

Près de Sabrevois

ST-JEAN, 22. — Un accident fatal est arrivé sur le train du Rutland à un mille de Sabrevois, entre Iberville, mercredi matin à dix heures.

Une fillette de treize ans, Aurore Goyette, fille de M. Emile Goyette, de la paroisse de St-Athanase, embarquée à Iberville à bord du convoi. C'était la première fois qu'elle voyageait en wagon pour faire une promenade chez sa soeur, Mme Emile Brais, à Sabrevois. Il faut supposer qu'elle était anxieuse de descendre du train et lorsqu'elle a entendu le serrefrein appeler Sabrevois, un mille avant d'arriver à la gare, elle s'est levée de son siège et s'est dirgiée vers la porte de sortie du train. Là que s'est-il passé? Tout ce que l'on sait, est que la porte s'est ouverte, était-ce la jeune fille qui l'a ouverte, ou n'était-elle pas, pas oubli, non fermée à clef. Toujours est-il que la pauvre enfant est tombée en bas du train et s'est fracturée le crâne et est morte instantanément.

Le conducteur qui avait aperçu la jeune fille sur les marches du train est accouru avant qu'elle tombe, pour la prévenir du danger, mais il n'a pu que lui effleurer la chevelure en tâchant de la secourir.

Le train arrêta et le corps de la fillette a été remis à bord, rendu à Sabrevois, vu qu'il n'y avait pas de médecin là, il a fallu continuer jusqu'à St-Georges de Henryville où le Dr Phenix appelé, ne put que constater la mort. L'enquête du coroner a été commencée à Henryville et le permis de transporter le corps chez le père, M. Emile Goyette, fut accordé; le verdict des jurés sera rendu plus tard.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à Iberville.

Nos sympathies à la famille.

AU CHAMP D'HONNEUR

LES LISTES D'HIER PUBLIEES PAR LE MINISTERE DE LA MILICE, A OTTAWA, CONTIENNENT LES NOMS DE 75 CANADIENS, DONT 17 SONT MORTS.

Les listes du 21 juin publiées au ministère de la Milice, à Ottawa, contiennent 75 noms. Là-dessus, 7 sont tombés au champ d'honneur, 8 sont morts de leurs blessures, 2 sont morts de maladie, et 5 sont supposés morts, soit un total de 17 décès. Un seul nom canadien-français figure sur la liste : le soldat John Le Blanc, 772 rue des Erables, Montréal, tué au feu.

UN NOUVEAU TRIOMPHE POUR LE FEMINISME

Le roi George vient de créer un ordre de chevalerie pour le sexe faible.

Plusieurs grades

LONDRES, 22 — Des ordres de chevalerie pour les femmes seront créés après la guerre. On annonce que pour reconnaitre les services rendus, tant par les femmes anglaises que par les femmes des pays alliés, le roi vient d'instituer un nouvel ordre qui a nom l' "Ordre de l'Empire Britannique". Il y aura cinq classes ou grades qui seront conférés aux hommes et aux femmes, en Angleterre et à l'étranger. Dans les deux premières classes, les hommes seront des chevaliers et les femmes auront le privilège de mettre le mot "Dame" avant leur nom.

Un second ordre sera créé dont le nom est l'Ordre des Compagnons de l'Honneur. Il n'y aura qu'une classe et sera accordé aux femmes et aux hommes.

UNE FEMME EVITE L'OPERATION

Un Remède qui Rend le travail de Chirurgie Inutile.

Astoria, N.Y.—"Pendant deux ans j'ai été malade, et j'ai pris toutes sortes de toniques. J'empirais tous les jours. J'avais des frissons, j'avais mal à la tête, j'étais toujours fatiguée. J'avais tellement de douleurs dans le dos que je pouvais à peine marcher droit; et j'avais aussi des douleurs dans l'estomac. J'allai voir un médecin qui me déclara que j'aurais à subir une opération. Mais je n'ai pas consenti. J'avais vu quelque chose dans les journaux au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en parlai à mon mari. Je lui dis: 'Je sais que rien ne me guérira, mais je vais toujours essayer cette préparation'. Dès la première bouteille, je m'aperçus que j'étais déjà un peu mieux, et au bout de deux semaines, j'étais devenue assez bien pour me mettre à table et prendre mon déjeuner avec mon mari, une chose que je n'avais pu faire depuis deux ans. Je suis maintenant parfaitement bien, et je n'ai pas eu à subir d'opération." Mde John A. Koenig, 502 Flushing Ave, Astoria, N.Y.

Tout le monde a horreur du couteau de chirurgie et de la table d'opération. Il y a dans le laboratoire Pinkham une infinité de lettres, dans lesquelles il est fait mention qu'une opération avait été conseillée mais qu'elle ne fut pas pratiquée; ou si elle fut pratiquée, ce fut sans bon résultat, mais on a employé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et la santé s'est rétablie.

Si vous avez besoin de conseils, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", (confidentiel), Lynn, Mass.

CE VOL DE $25,000 A BURLINGTON

Chicago, 22. — James Burgess, gérant d'une agence de l'Adams Express Company a confessé à la police que c'est lui qui a commis mardi dernier le vol de $25,000 dans un des wagons de la compagnie qui était dans la gare du chemin de fer de Burlington.

Il a nommé comme complices deux employés de la compagnie, Pierre Péloquin et Joe Péloquin son frère. Ceux-ci n'ont pas été arrêtés.

ACCIDENT D'AUTO

STANSTEAD, 22 Un grave accident d'auto est survenu ces jours derniers à Sawyerville. L'auto de M. Augustin Patenaude, de Rock Island, dans lequel il se trouvait avec sa femme et ses deux fils, Rufus et Henry, capota en bas d'un remblai de dix pieds et cloua sous lui M. Patenaude qui reçut des blessures internes qui mettent sa vie en danger. Mme Patenaude s'en tira avec des égratignures ainsi que ses deux fils.

AU SECOURS D'UN NAVIRE

QUEBEC, 22 — Le navire "Lord Strachcona" de la Dominion Salvage and Wrecking Co." vient de partir de Québec, pour aller porter secours à un navire qui vient de s'échouer en bas de Sydney. On ne sait pas encore si ce navire sera conduit à Halifax ou s'il sera amené à Québec, pour y être réparé car il appert qu'il a subi des dommages sérieux. On ne connait pas de détails sur ce nouvel accident maritime.

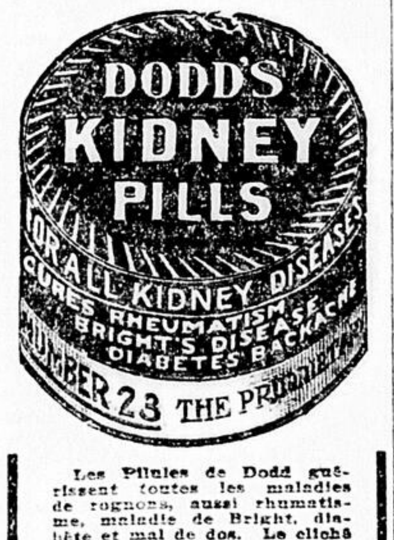

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

MORT SUBITE DE M. J.-A. DUPUIS

ST-JACQUES L'ACHIGAN, 22 — M. J. A. Dupuis, député libéral, du comté de Montcalm, au parlement provincial, est décédé subitement à sa résidence de St-Jacques l'Achigan, ce matin, à deux heures.

M. J. A. Dupuis était âgé de 47 ans et rien ne faisait prévoir un dénouement aussi fatal. Le défunt était commerçant de tabacs, membre de la commission scolaire, syndic de la paroisse et préfet du comté de Montcalm. Il laisse pour pleurer sa perte, sa veuve, née Elisabeth Cloutier, son père et sa mère, M. et Mme David Dupuis, de St-Alexis; trois frères, MM. le Dr Dupuis, de St-Jacques l'Achigan; David et Urgèle Dupuis, cultivateurs à St-Alexis, une soeur, Mme Mastaï Lafortune, de St-Jérôme.

M. J. A. DUPUIS, député de Montcalm, décédé subitement à Saint-Jacques de l'Achigan

Le défunt jouissait de l'estime générale et sa perte est un deuil général dans le comté.

UNE EPAVE QUI A DE LA VALEUR

QUEBEC, 22 — M. Louis Couture qui a réussi après maintes tentatives à renflouer l'épave du "Bavarian" près de Lauzon, a réussi à conduire sa "prise" à terre. C'est une épave qui mesure 265 pieds de longueur, large de 74 pieds et haute de 24 pieds. Elle gisait sur les bas fonds de Lauzon depuis quatorze ans. En calculant la valeur de l'acier, au prix actuel, il se trouve que cette épave aurait une valeur de $210,000. On estime l'acier de cette épave à 7,000 tonnes.

On a trouvé dans les soutes de l'ancien navire 75 tonnes de charbon.

PAS DE BOISSON AUX SOLDATS

LES DISTRICTS DE MONTREAL ET DE QUEBEC AYANT ETE DECLARE DANS LA ZONE MILITAIRE, LA NOUVELLE LOI EST MISE EN VIGUEUR.

22 juin

M. L. H. Boisseau, percepteur du revenu provincial pour le district de Montréal, a averti officiellement hier les hôteliers, les restaurateurs et tout détenteur de licence de ne plus vendre désormais de boissons alcooliques aux soldats ou marins en uniforme. Un avis semblable a été envoyé à tous les licenciés de la province.

Cette prohibition à l'endroit des hommes en uniforme est le résultat d'une mesure légale adoptée par la législature provinciale à la dernière session. Cette loi veut que lorsque le ministre de la Milice déclare un hôtel ou tout un district dans la zône militaire, le percepteur du revenu provincial en soit avisé de manière qu'il notifie à son tour les licenciés.

Les deux plus importants districts de la province sont maintenant affectés par cette loi. A part les nombreux comtés qui ont leur percepteur du revenu, constituant ainsi des districts, le seul endroit de la province de Québec où un homme en uniforme peut se faire servir un verre de boisson est les Cantons de l'Est, où il y a un nombre considérable de districts licenciés.

Le district de Montréal comprend toute l'île de Montréal et l'île Jésus, les comtés de Vaudreuil, de Soulanges, sur la rive nord, et les comtés de Verchères, Chambly et Laprairie, sur la rive sud.

Le district de Québec comprend la ville de Québec, les comtés de Québec, de Montmorency et Portneuf sur la rive nord, et les comtés de Lévis et de Lotbinière sur la rive sud.

En certains cas, la prohibition est absolue dans des parties des districts affectés.

Par la lettre circulaire qu'ils ont reçue hier, les hôteliers sont informés que pendant toute la durée de la guerre il leur est interdit de vendre ou de servir "gratuitement" des liqueurs enivrantes aux soldats et marins en uniforme.

1ère offense : une amende de pas moins de 50 dollars, de pas plus de 100 dollars, ou à défaut, 3 mois de prison ; 2ème offense, une amende de 100 à 150 dollars ou trois mois de prison ; pour les 3ème et les suivantes, $300 d'amende ou trois mois de prison.

A la troisième conviction, la licence d'un hôtelier ou de tout autre licencié peut être annulée.

LE BLOCUS GREC EST LEVE PAR LES ALLIES

WASHINGTON, 22. — Un câblogramme du ministre américain à Athènes, adressé au Secrétariat d'Etat, dit que le blocus de la côte de Grèce a été levé. Cela semble démontrer que les puissances alliées sont satisfaites de la situation grecque et qu'elles ne jugent plus nécessaire d'appliquer des mesures de répression.

Le blocus avait surtout été imposé pour obtenir la démobilisation de l'armée grecque, le désarmement de la population civile et le transfert du gros de l'armée de la Thessalie dans le Péloponèse, qui avaient été promis depuis longtemps par le gouvernement de Constantin mais n'avaient jamais été accomplis.

EST-CE LA CLEF D'UN DRAME MYSTERIEUX

St-Rémi d'Amherst, 22. — On a retrouvé hier dans la rivière, enfermé dans un sac, le cadavre d'un enfant.

L'hiver dernier une femme a été arrêtée dans cette localité sous l'accusation d'avoir tué et fait disparaitre son enfant, mais aucune preuve n'avait pu être faite. Aujourd'hui devant la découverte qui vient d'être fournie, le maire de St-Rémi a avisé la police provinciale et les détectives seront demain à St-Rémi pour faire enquête.

UN REMEDE PARFAIT POUR LES BEBES

Les Tablettes Baby's Own constituent le remède idéal pour les bébés. Elles règlent les intestins et l'estomac, cassent les rhumes, guérissent la constipation et l'indigestion, chassent les vers et rendent la dentition facile. Elles sont garanties être absolument exemptes de drogues nuisibles et peuvent être données aux plus jeunes enfants en toute sécurité. A ce propos, Mme T.-M. Forknall, de Mission City, C.A., écrit: "J'ai fait prendre des Tablettes Baby's Own à mes trois petits enfants et j'ai trouvé que c'étaient le meilleur remède qu'une mère pouvait donner à ses enfants." Ces tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

LE MEXIQUE CONTRE LES PUISSANCES CENTRALES

MEXICO, 23. — La plus puissante pression a été exercée, y compris des offres d'argent, par les Allemands et les pro-allemands qui sont ici, pour faire cesser la campagne entreprise par le journal "El Universal" dans le but de faire rompre les relations diplomatiques entre le Mexique et l'Allemagne.

Malgré tout, cette campagne continue avec une énergie croissante. Dans son édition d'aujourd'hui "El Universal" fait remarquer qu'au milieu de tous les commentaires provoqués par son attitude, personne n'a osé prendre position en faveur des Allemands ou proposer que le Mexique s'allie avec les confédérée teutons.

FEUE MADAME ACHILLE BEGIN

LEVIS, 22—Hier matin, à 9 heures, ont eu lieu, à Notre-Dame, au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de feu Mme Achille Bégin.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Achille Bégin; ses fils, MM. Achille Emile, Léo, Réal et Albéric Bégin; ses frères MM. Emile, Adjutor et Lomer Demers; ses petits neveux, MM. Jean-Marie et Paul-Emile Labrecque; ses beaux-frères, MM. Philéas Bégin et Omer J. Bégin, et plusieurs autres parents dont MM. J. B. Morin, Antonio Lacasse et Alfred Demers.

On remarquait dans le cortège un très grand nombre d'amis de la famille de la défunte.

A l'église il y a eu durant le service quatre messes aux autels latéraux dites par des prêtes du collège.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J. Lacasse, assisté de MM. les abbés M. Lemieux et Charles Rodrigue.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels ont été reconduits au cimetière Mont Marie où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

LES SEMENCES SONT RAVAGEES

QUEBEC, 22 — On rapporte que de la Beauce, à la suite des inondations de ces derniers jours, une grande partie des semences jetées dans les terres basses le long de la rivière Chaudière, ont été détruites. Pour les cultivateurs situés le long de la rivière, tout est à recommencer s'il n'est pas trop tard.

ILS SE NOIENT A MONTMAGNY

LES INONDATIONS DE CES JOURS DERNIERS ONT FAIT DEUX VICTIMES AU PONT CHOQUETTE.

QUEBEC, 22. — Deux personnes se sont noyées au Pont Choquette, à Montmagny, alors que les eaux de la rivière avaient débordé au-delà de la rive nord du pont à une telle hauteur que les deux malheureuses victimes qui passaient sur ce pont furent noyées. Ces deux victimes sont MM. Edouard Beaudoin, et Narcisse Picard, orphelin, âgé de 17 ans, que M. Beaudoin avait adopté. Le jeune Picard tomba à l'eau en passant sur le pont. M. Beaudoin se porta à son secours et allait le retirer de sa fâcheuse position, quand il tomba lui-même à l'eau. On n'a pas encore retrouvé les cadavres des deux malheureuses victimes.

UN DRAME A LACHINE

22 juin

Un nommé Fred. Goodwins, domicilié à Lachine a comparu ce matin devant le juge Saint-Cyr sous l'accusation d'avoir déchargé une arme à feu sur un garçonnet de dix ans.

Le 19, à la suite d'une querelle avec la mère de l'enfant, l'accusé se serait emparé d'une carabine et aurait envoyé une balle au jeune garçon. Grièvement blessé, ce dernier fut transporté d'urgence à l'hôpital Général, à Lachine, où il est présentement.

Goodwins qui a été arrêté par le chef Desrochers de la police de Lachine, a protesté de son innocence. Enquête le 26.

MORT D'UN JEUNE MEDECIN

JOLIETTE, 21. — Aux derniers examens, on remarquait, parmi les étudiants en médecine de première année, un jeune homme distingué, mais amaigri qui avait l'énergie et le courage malgré son état presque défaillant, de se présenter devant les examinateurs pour répondre aux question avec grand succès. Ce jeune étudiant plein d'espoir, décédé le dix-neuf juin est M. Antonio Casaubon, fils de M. Onésime Casaubon, marchand à Saint-Elisabeth, comté de Joliette.

A l'Université Laval aussi bien qu'au Séminaire de Joliette, Antonio s'est distingué par son esprit de foi, sa passion pour l'étude et sa vie régulière. Le regretté défunt a eu la consolation, à ses derniers moments, d'être entouré de ses bons parents et d'être assisté de son oncle le R. P. D. Charette, c.s.v., qui fut son professeur de Lettres au Séminaire de Joliette.

Les funérailles auront lieu à Ste-Elisabeth, comté de Joliette, vendredi le 22 juin vers 10 hrs. 35 après l'arrivée du train du Canadien Nord. Confrères.

UN CANADIEN-FRANCAIS DE NEW-YORK

NEW-YORK, 23 — Pierre Masset, un Canadien-français, a inventé une bombe asphyxiante qu'il a en vain tenté de vendre au gouvernement. Masset dit que dans une charge, sa bombe est d'un grand secours aux soldats qui, pour masquer leurs mouvements, n'ont qu'à lancer l'objet devant eux pour faire un rideau de fumée.

Le secrétaire de la Marine, M. Daniels et M. Deuman, l'acheteur pour l'armée, n'ont pas reçu favorablement l'offre de secours de l'inventeur.

LE TRAVAIL DES BOULANGERS

QUEBEC, 22 — Les boulangers ont-ils le droit de faire cuire le pain le dimanche? Ils prétendent qu'ils ont ce droit mais les autorités provinciales disent le contraire.

L'hon. M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a entrepris de soumettre cette question aux tribunaux pour en faire un "test case" et il a chargé M. Félix Marois, du Bureau d'Arbitrage de prendre des procédures contre M. Joseph Bédard, boulanger de Québec, pour avoir fait cuire du pain le dimanche. La cause viendra le 28 courant.

Pour une bonne vue et contre maux de tête et d'estomac, consultez

J. A. LANGLOIS

Spécialiste de la vue

Opticien diplômé de la Province de Québec et de l'Etat de New York.

58, Rue Saint-Jacques,

En face de La "Presse"

Lunettes, Lorgnons, Yeux Artificiels.

9 a.m. à 6.30 p.m. Tél. Main 686.

32-J.n.o.

DES MILLIERS DE FEMMES MAIGRES

Sont redevables de leur embonpoint esthétique de formes harmonieusement développées, d'une poitrine pleine, ronde et ferme et potelée, à l'usage du célèbre

BUSTINOL

Du Dr. Simon de Paris

Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en employant ce remède. Vous pouvez en faire l'essai gratuitement. Envoyez nous votre nom et votre adresse avec 10cts pour payer les frais de port et d'emballage et nous vous enverrons un traitement suffisant pour vous prouver son efficacité.

Cie Dr Simon, Dept 66 No 155 rue des Commissaires O. Montréal

FEMMES MALADES

Savez-vous qu'il existe un remède infaillible qui vous guérira promptement, sûrement et économiquement? Si vous souffrez de malaises ou de maladies particulières à votre sexe, de beau mal, pertes, périodes douloureuses ou irrégulières, déplacements, faiblesse, neurasthénie, etc.

FEMOL

Le Spécifique du Dr Cazo VOUS GUERIRA

Faites-en l'essai aujourd'hui même. Nous vous enverrons assez de FEMOL pour vous prouver son efficacité absolue sur réception de 10 cts pour frais de port et d'emballage. Nous vous enverrons aussi gratuitement

LE LIVRE DU Dr CAZO Sur les Maladies Féminines

Un livre que toute femme devrait posséder. FEMOL est en vente partout $1.00 le traitement de 30 jours. Expédié franco sur réception du prix. Adressez :

INSTITUT CAZO, Ch. 66 No 1, Place Royale, Montréal

PRIME

Spéciale Gratuite

Pour le mois de Juillet 1917

A toute personne qui nous renverra deux (2) douzaines ou plus de sacs de 6 lbs de la FARINE PREPAREE XXX DE BRODIE, nous donnerons outre la prime régulière, un bol à fruits décoré.

BRODIE & HARVIE

LIMITEE

14-16, rue Bleury, Montréal.

32—14-21-28

15

—Oui, mais comment feras-tu son éducation?

—Comme j'ai commencé. Il lit couramment, écrit pas mal, compte...

—Comme instruction ça ira toujours assez; mais comme éducation., comme science de la vie... Veux-tu que je te dise une chose, à laquelle je pense, mon ami? Il faut me laisser Jacques...

—Quoi?

—C'est le seul parti sage à prendre. Je le mettrai à l'école des Frères du quartier, plus tard chez les Jésuites. Sois tranquille, j'aurai des protections, peut-être une bourse.

—Brave créature...

—Il faut que ce soit ainsi. Vois l'intention de la Providence: tu amènes cet enfant, sa famille le rejette, c'est donc que la volonté de Dieu est que je le garde.

—Mais il te faudra l'entretenir?

—J'y arriverai. Je vais d'ailleurs aisément lui fabriquer du linge moi-même. Je n'aurai à acheter que ses habits et ses chaussures. Si je ne le puis seule, car je n'abandonnerai pas pour ça mes anciens "clients"...

—Quels clients?

—Un pauvre vieux ménage qui vit dans les combles et manque de tout; d'ailleurs, Mme Rozel m'aidera.

—De sorte que Jacques sera vêtu par charité.

Voilà qui lui sera bien égal, je t'assure. Et à moi donc! Ce n'est pas plus humiliant pour un pauvre enfant, qui n'a pas demandé à venir au monde et qui ne peut encore pourvoir à ses besoins, de recevoir le nécessaire, que ce n'est humiliant pour ces moineaux de nos toits de venir à la fenêtre guetter nos miettes.

Ceux qui ont doivent donner, puisque Dieu leur prête richesse.

—Ma parole, tu es socialiste? s'écria comiquement le docteur.

—Dis: chrétienne; sois rassuré, je ne jeterai de bombe à personne.

Sur ces mots, Melle Beaucourt enveloppa Jacques d'un châle de laine tricoté par elle et, prenant sa petite main dans la sienne, elle descendit.

—Viens, mon mignon, nous allons aller faire notre marché, puis chercher un beau plumage pour notre Jacquot et le mener ce soir dîner en ville.

Les pauvres commis devant le grand magasin, les mains dans les poches, le nez violet, battaient la semelle sur le trottoir.

Ce n'est pas un métier gai que d'être attaché à l'étalage en hiver.

Déjà les servantes, paniers au bras, les ouvrières, un peu flâneuses en ce jour de congé, retournaient les étoffes, les costumes tout faits affichés à un prix alléchant.

C'était certes pas cher, mais cela ne valait guère non plus: une paire de chaussures, trois francs quatre-vingt-quinze; une jupe, six francs. Ça avait de l'oeil; autre chose serait le fond.

Eliane ne s'attacha pas aux bagatelles de la porte, elle entra:

—Rayon d'enfants? demanda-t-elle à l'inspecteur.

—Au premier.

Elle monta, suivie de son compagnon qui regardait curieusement ces belles choses. Elle lui fit donner un ballon, ce qui le ravit et l'étonna.

Comme elle allait s'asseoir devant le comptoir, elle fut stupéfaite de se sentir frapper sur l'épaule, puis une voix dit:

—Bonjour, Eliane.

—Madame d'Auteroche!

—Oui, je vous surprends, ma petite amie; mais ne vous scandalisez pas. Je ne viens pas en [illegible] matin; seulement, une des jeunes filles de ce rayon est la soeur de ma femme de chambre dont elle partage la mansarde chez moi. Ce matin, cette pauvre fille est fort souffrante; alors, en allant à la messe, je suis venue prévenir le chef du comptoir.

J'ai tenu à faire cette commission moi-même, afin que la pauvre demoiselle de magasin ne soit pas mise à l'amende, pas taxée de chercher à attraper son patron.

La marquise souriait. C'était une grande femme, mince malgré l'âge, très soignée, très jolie encore sous ses cheveux blancs, ses yeux noirs longs et doux nuancés de mélancolie, et la bouche, qui ne riait jamais depuis le malheur, souriait souvent avec une infinie bonté.

—Quel est ce petit compagnon? demanda-t-elle, intéressée à la vue d'un enfant; quel joli visage!

—C'est notre enfant, à Pierre et à moi, répondit gaiement Eliane; on nous l'a donné, il est orphelin.

—Pauvre petit! un enfant sans parents, et ailleurs des parents sans enfants, ainsi va la destinée. Que faites-vous ici, Eliane?

—Je suis là pour habiller mon garçon, il grelotte sous son mince vêtement.

—Il est pauvre?

—Il est le petit-fils d'un millionnaire.

—On ne le croirait pas.

—Sans doute. Il y a là-dessous toute une histoire, fit Eliane en se détournant pour que Jacques, qui la regardait curieux et attentif, n'entendit pas. A cette heure, il est aussi dénué qu'un petit oiseau tombé du nid.

—Et c'est vous bonne Eliane, qui pourvoyez au grain. Voulez-vous que nous partagions la bonne oeuvre?

—Merci, plus tard; aujourd'hui, je désire débuter.

La marquise mit sa main diaphane et soignée de praticienne sur la tête de Jacques, et ses yeux, ses yeux tristes, arrêtés sur ceux d'Eliane:

—Voulez-vous venir chez moi, tout de suite? j'irai après à une autre messe. Vous savez que j'ai un stock, moi, d'habits qui me servent pas...

Eliane comprit qu'elle causerait une peine si elle persistait à refuser et elle suivit sans mot dire l'excellente femme.

Jacques s'étonna:

—Et les belles plumes que tu m'avais promises?

—Chut, mignon, fit Eliane tout bas, chut, toi qui voulais te "faire" comte, tu vas en revêtir l'habit.

Le coupé de la marquise stoppait au boulevard; elle y fit entrer ses protégés.

—Oh! que c'est bon! fit l'enfant, en passant ses mains gelées sur la bouillotte chaude, et puis il prit la petite pendule accrochée sur le devant du coupé et il pressa la poire de l'acoustique.

Alors le cocher s'arrêta soudain.

—Quoi, fit la marquise, qu'y a-t-il?

—Il y a, répondit Eliane en riant, que Jacques a fait une sottise.

Ce disant, elle baissa la glace.

—Allez, Jean, ordonna-t-elle. Veuillez excuser mon petit sauvage, Madame, continua Mlle Beaucourt; il ne sait rien, ne connait rien et n'a pas compris qu'il faisait une faute.

La marquise n'écoutait pas, elle regardait l'enfant avec un regard d'angoisse, un regard qui se noyait peu à peu d'une brume épaisse...

Et comme le petit soufflait dans ses doigts rouges, elle saisit ses deux menottes, les enfonça dans son manchon au chaud et douillet contact du satin parfumé.

—Comment t'appelles-tu? demanda-t-elle.

—Jacques.

Elle tressaillit.

—Jacques! comme lui, comme mon petit-fils! Eliane, est-ce a... étrange, ce rapprochement. Même âge, même nom, et je ne puis m'empêcher de trouver une vague ressemblance avec mon Dominique.

—Tous les enfants bruns se ressemblent, dit Eliane, assez sottement, pour détourner une conversation pénible. Jacques a été nommé ainsi parce qu'il a été baptisé le jour où on célébrait la fête de ce saint.

—Singulière coïncidence! Voyez-vous, Eliane, je suis toujours un peu folle, je vois partout mon enfant, je l'ai déjà retrouvé vingt fois...

—Chère Madame, répondit la soeur du docteur avec affection, ne vous troublez pas ainsi; vous souffrez davantage en cherchant toutes les invraisemblances.

—C'est vrai; mais je ne suis pas maitresse de moi.

La voiture avait franchi le pont du Châtelet, arrivait à la place St-Michel, tournait à droite et s'arrêtait enfin devant l'hôtel d'Auteroche, situé rue de l'Eperon.

—Faut-il rentrer, Madame la marquise? vint demander le valet de pied.

—Non, nous repartons; je reviens dans cinq minutes.

Elle franchit le seuil, puis la vaste cour pavée et pénétra dans le haut vestibule, suivie de la vieille fille et de l'enfant.

C'était beau, sonore et immense, cette demeure antique. Rien du goût moderne n'y avait semé la joie: ni jardinière, ni fleurs, ni tentures éclatantes. C'était l'austère confortable du passé. On sentait que là, entre ces murs où de vieux portraits s'accrochaient sans draperies, on ne s'adonnait pas au plaisir.

—Venez encore dit la marquise, montons à mon musée. Je vais, chère Eliane, vous faire pénétrer au plus profond de mon intimité, de mes misères, de ma folie... puis, mettant un doigt sur ses lèvres:

—Ne parlez pas, ne dites rien, il [illegible] que les indifférent ignorent... je ne romps mon silence que pour la charité.

Eliane et Jacques montaient précédés de la marquise par le large escalier de pierres blanches où leurs pas éveillaient de sonores échos.

Au premier, devant une porte ogivale, Mme d'Auteroche prit une clé brillante et polie par l'habitude de rester dans sa poche, et ouvrit.

Elle fit entrer ses visiteurs et referma aussitôt.

Cette pièce, large et haute, était l'inverse de tout le reste de l'hôtel, elle était meublée avec un raffinement de luxe et de bien-être.

A terre un épais tapis; aux murs, des tentures brodées de branchages et de fleurs claires, un large divan, des sièges bas, un bureau, une bibliothèque et un joli petit lit en bois de rose avec des rideaux de satin bleu ciel doublée de soie blanche.

Eliane n'était jamais venue là, elle ne savait même pas que cette chambre existât dans l'hôtel.

Elle regardait ébahie, et ce n'était pas le luxe de l'immeuble, ce n'était pas la richesse du mobilier qui la stupéfiait ainsi, non, c'était l'espèce de piédestal qu'entouraient des jardinières de fleurs fraiches et odorantes. Là, sortant de ces plantes, une admirable statue de marbre blanc éclairait tout ce coin.

Elle représentait en grandeur naturelle un enfant de cinq ans admirablement proportionné, et dont le visage avait une étonnante expression de vie et de gaieté.

Autour de cette statue, une gradation exactement semblable, mais réduite d'années en années, représentait le même enfant à tous les âges.

—Voilà Jacques, dit la marquise montrant les portraits.

Et comme Eliane balbutiait, la marquise reprit:

—Oui, mon Jacques, mon petit-fils, l'enfant de mon Dominique. Peu de jours avant sa disparition, son père m'envoya un délicieux moulage du bébé. Voyez, c'est le premier de la série. Depuis, chaque année, j'ai fait exécuter, par l'artiste qui avait la médaille d'honneur au Salon des Champs-Elysées une autre statue grandie d'un an. Voyez, ce sont toujours les mêmes traits.

Jacques grandit. Sa chambre l'attend; ouvrez ces meubles, ils sont remplis de linge; ouvrez ces armoires, elles contiennent tous les habits nécessaires à un garçon de sept ans.

Il peut revenir dans un quart d'heure, il ne manquera de rien. Voici les chaussures, les chapeaux.

Chaque année, je donner aux pauvres ce qui n'a pas servi et je refais une autre série plus grande.

Nous voilà en décembre, mon trousseau est en main, le premier janvier il sera livré; vous pouvez prendre ici tout ce qu'il vous faut pour le mois qui reste encore à passer avant le nouvel an. Si, à ce jour, mon petit-fils n'est pas là, venez chercher tout le reste, tout le contenu de ces meubles; le linge nouveau remplacera...

Eliane ne parlait pas; la gorge serrée, les yeux humides, elle éprouvait une immense sympathie pour cette douleur si vraie, si profonde.

—Vous me trouverez toquée, fit la marquise, s'avançant vers la vieille fille; je le suis, mais c'est mon unique joie, n'en riez pas.

Ah! certes, Eliane n'avait pas envie de rire.

Mme d'Auteroche prit le pauvre orphelin sur ses genoux, elle lui passa de fins bas de laine, un gilet de flanelle et une chemise de toile bien repassée, puis un joli costume de drap gris avec un grand col de guipure; à ses mains brunes, elle mit de chauds gants de peau fourrés à l'intérieur, et ses pieds, elle les chaussa de hautes bottines en chevreau verni; sur sa tête ébouriffée, où ondulait sa toison brune, elle mit un chapeau à grand bords de feutre mou, puis elle planta l'enfant debout devant elle, se mit à genoux devant lui et, suppliante, l'entourant de ses bras:

—Embrasse-moi, chéri, et dis: grand'mère.

Jacques restait étonné, il baissait le front, timide pris d'une envie de pleurer venue de l'étrangeté de la scène. Il ne comprenait pas, il sentait une douleur qui avait en lui un écho mystérieux.

A ces mots, il éclata, entoura le cou de la marquise et mettant sa jolie tête sur son épaule il sanglota follement.

—Oh! Mon trésor, appelle-moi grand'mère, répétait la pauvre femme, que j'entende ce nom, que je m'illusionne une fois, que je sois heureuse!

Jacques, docile, balbutiait: "Grand'mère".

Alors Eliane comprit qu'il fallait en finir, ne pas ainsi énerver ce petit, troubler sa jeune vie de mystère et de passion.

Elle le prit par la main, détacha celle de Mme d'Auteroche et:

—Chère Madame, calmez-vous, je vous prie, je vous en supplie. Dieu aura pitié de vous, vous rendra le bonheur; priez-le, allez à la messe; avec ces retards nous allons finir par la manquer; partons.

La marquise se leva, rappelée au devoir par cette fermeté douce; elle mit un mouchoir brodé aux initiales: J. A. dans la poche de Jacques l'embrassa encore, puis l'enlevant dans ses bras, elle descendit en courant, grisée de son illusion.

Tous les trois remontèrent en voiture, le cocher reçut l'ordre de se rendre à Saint-Germain-des-Prés. Et là, pendant toute la messe, le front dans ses mains, abimée dans sa détresse, la mère offrit son martyre à la vraie Mère de douleurs qui fut la mère du Christ!

(A SUIVRE)

LE DEBAT A OTTAWA

L'HON. ALBERT SEVIGNY DIT POURQUOI IL N'A PAS VOULU DEMISSIONNER

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

LE DISCOURS DE L'HON. SEVIGNY

L'honorable M. Albert Sévigny succède à M. German. Il commence par répondre à l'argument que le gouvernement n'a pas de mandat du peuple pour introduire la conscription. Quand la guerre éclata, pas un seul membre du parlement n'a reçu un mandat qui lui donnait le droit de promettre que le Canada prêterait son concours jusqu'à la fin, mais cependant tous les membres l'ont fait et le peuple ne le leur a pas reproché.

LE MANDAT DE LA CONSCIENCE OUTRAGEE.

Le peuple canadien, dit M. Sévigny, n'a jamais reproché à ses représentants d'avoir consenti à la participation. Si l'Angleterre, la France ou le Canada avaient provoqué la guerre, il se peut que notre population aurait tenu une conduite différente. Mais, en présence de l'ennemi, la force qui était la cause de ce grand malheur qui s'abattait sur le monde, notre population s'est levée unanimement et depuis elle n'a jamais faibli dans sa ferme décision de venger la civilisation, la justice et la liberté outragées. C'est la conscience outragée de notre peuple qui nous a confié un mandat absolu. Le peuple du Canada démocratique par excellence, ne pourrait subir la civilisation allemande. C'est pour conjurer ce danger que ses fils sont morts en héros, que nos femmes ont souffert et pleurent si souvent en souvenir des absents et que tout notre pays a travaillé et s'est sacrifié depuis le commencement.

PAS PLUS EN DANGER QUE NOS SOLDATS.

Chacun est libre de juger les événements de notre époque comme il l'entend, continue ensuite le ministre. Ce n'est pas mon intention de répondre par l'injure à ceux qui m'ont cruellement injurié depuis un mois, ce n'est pas mon intention de retourner sur le passé pour expliquer quels ont été les torts de chacun. Mon intention c'est d'aimer, d'admirer et d'aider les 400,000 de mes compatriotes. Les Canadiens qui sont morts face à l'ennemi, loin du Canada où ils auraient pu rester au lieu de se sacrifier volontairement. A ceux qui menacent ma vie et celle de ma famille, je réponds que je ne suis pas plus en danger que nos soldats dans les tranchées.

Depuis qu'il est question de conscription, une agitation hostile à ce projet se continue dans la province de Québec et une pression a été faite sur moi pour me faire sortir du gouvernement. J'ai cru devoir résister à cette pression et voici pourquoi:

LA PAROLE DE M. BORDEN

Le 27 de décembre 1916, le premier ministre du Canada faisait la déclaration suivante qui était publiée dans tous les journaux du pays:

"Vous me demandez de vous donner l'assurance que sous aucune circonstance une loi de conscription ne sera présentée. Tel que je vous l'ai déclaré à notre entrevue, je dois refuser de vous assurer d'une telle chose. J'espère que la conscription ne sera pas nécessaire, mais si elle devenait le seul moyen de préserver l'existence de l'Etat, des institutions et des libertés dont nous jouissons, je la considérerai nécessaire et n'hésiterai aucunement d'agir en conséquence."

Quelques jours après, un des ministères présidé par un Canadien-français devenait vacant par la mort de l'honorable T. C. Casgrain. J'ai été choisi et personne ne m'a blâmé d'être entré dans un gouvernement dont le chef avait fait la déclaration que je viens de citer, deux semaines avant mon assermentation. Une élection a eu lieu dans le même comté qui m'a élu en 1911. Partout, dans vingt assemblées, j'ai déclaré que c'était la politique du gouvernement de poursuivre la guerre jusqu'au bout, au prix des plus grands sacrifices, qu'il était de notre devoir de supporter nos soldats. J'ai ajouté, dans une [illegible] que, si une mesure de conscription devait être adoptée, elle serait [illegible] aux Chambres et décidée par les représentants du peuple.

Les électeurs de mon comté savaient ce que le gouvernement dans lequel je venais d'entrer avait fait depuis le commencement de la guerre en dépenses et en recrutement militaire. La déclaration du 27 décembre 1916, faites par le premier ministre, était connue de tous les habitants du Canada. Les électeurs de Dorchester m'ont élu avec une plus forte majorité qu'en 1911, si on tient compte du nombre de votes donnés à chaque élection.

LA POLITIQUE DE GUERRE APPROUVEE

Que veut dire le vote donné à cette élection au point de vue constitutionnel? Ne veut-il pas dire que la politique de guerre du gouvernement a été approuvée, comme elle l'a été par les députés de cette Chambre, depuis trois ans. Et cette politique du gouvernement n'a-t-elle pas été de faire tous les sacrifices pour mener la guerre à bonne fin, jusqu'à la conscription, si nécessaire, comme l'avait déclaré le premier ministre le 27 décembre 1916, c'est-à-dire un mois avant la votation dans Dorchester, qui a eu lieu le 27 janvier 1917. C'est dans un gouvernement de guerre que je suis entré le 3 de janvier 1917, et, en assumant la lourde charge qui m'a été confiée, j'ai pensé qu'en guerre c'est l'imprévu qui attend un gouvernement comme un chef d'armée, et que les développements de la guerre doivent inspirer les mesures à prendre pour résister à l'ennemi. Aujourd'hui, le gouvernement, conscient de son devoir, parfaitement informé de la gravité de la situation, au fait de la démobilisation de la Russie, en face des appels de nos soldats qui ont écrit les plus belles pages de notre histoire, avec le sang canadien-anglais et le sang canadien-français, demande aux 9 provinces du Canada de combattre jusqu'au bout. C'est pour cette raison qu'on me demande de démissionner. Pourquoi ne demande-t-on pas dans le même temps de démissionner à mes collègues de la Colombie Anglaise, de l'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et des Provinces Maritimes ?

POURQUOI ISOLER LA PROVINCE?

Pourquoi la province de Québec cesserait-elle d'être représentée dans le gouvernement du Canada, maintenant, après que tous ses représentants au parlement ont approuvé toute notre participation à la guerre depuis trois ans. Pourquoi notre minorité devrait-elle être isolée sur ce continent ? Si mon collègue Blondin et moi abandonnons le gouvernement, quels autres Canadiens-français consentiront à nous succéder ?

Dites-moi, si, avec l'expression d'opinion dans les provinces anglaises tant chez les libéraux que chez les conservateurs, nous ne verrions pas naître de suite une alliance qui exclurait les représentants canadiens-français. Aujourd'hui, l'homme aux idées larges qui occupe le poste de premier ministre ne nous refuse pas notre part de représentation, mais si nous la refusons nous-mêmes, pourra-t-on lui reprocher d'inviter des canadiens d'origine anglaise à notre place ?

LES DEUX RACES PLUS DIVISEES QUE JAMAIS

Quand on songe aux sacrifices qui se font sur la terre depuis trois ans, on doit remercier Dieu, ici au Canada, de nous avoir épargnés jusqu'à présent, et, quant à moi, je ne veux pas me plaindre de mon isolement en accomplissant mon devoir. J'ai devant moi un vieillard de 76 ans qui termine sa carrière en voyant les deux races plus divisées que jamais. L'histoire dira ce qu'il aurait pu faire mais n'a pas voulu essayer ; elle dira de mon collègue Blondin et moi ce que nous avons voulu faire et plaise à Dieu qu'elle ajoute que nous avons un peu réussi.

Plusieurs de mes compatriotes très éclairés m'ont conseillé de rester à mon poste, et je les en remercie. Je sais que l'accomplissement de mon devoir peut mettre fin à ma vie politique, temporairement du moins, mais ce sacrifice est encore moins grand que ceux de nos soldats qui sont tombés au champ d'honneur, en nous faisant un rempart de leur poitrine.

LETTRE DE SIR HUGH JOHN McDONALD

Je tiens à communiquer à la Chambre une lettre d'un homme que je ne connais pas, mais dont le père a joué un grand rôle dans notre pays.

Je veux parler de Sir Hugh John McDonald, fils de Sir John McDonald.

Winnipeg, Canada,
11 juin 1917.

Hon. Albert Sévigny, M.P.,
Chambre des Communes,
Ottawa.

Mon cher monsieur Sévigny,

Bien que je sois un étranger à votre égard, je ne puis m'empêcher de m'adresser à vous comme je l'ai fait et de vous écrire pour vous féliciter chaleureusement de votre patriotisme, en prenant la décision de garder votre ministère. J'ai toujours porté un vif et profond intérêt à mes concitoyens canadiens-français, que j'ai été à même de connaître parfaitement bien lorsque j'étais enfant ou jeune homme. Il serait à vrai dire étrange qu'il en fût autrement vu que, durant la longue carrière politique de mon père, il n'a jamais eu d'ami avec qui ses relations fussent aussi intimes, dans qui il plaça autant de confiance et pour lequel il eût une affection aussi profonde que pour sir Georges-Etienne Cartier, à l'exception possible de sir Charles Tupper. Sir George et lui (je veux parler de mon père), comme vous l'avez sans doute appris par l'histoire, étaient généralement connus comme "les frères Siamois", et ce fut en grande partie à cause de leurs efforts conjoints que la Confédération devint possible. Les choses en étant ainsi, je ne puis considérer qu'avec horreur la perspective de voir nos populations divisées d'après les démarcations de races, car je ne puis concevoir de plus grande infortune que celle-là pour notre jeune Dominion. Ni moi, ni d'autres ne peuvent prédire quelles pourraient être, en ce cas, les conséquences, mais nul ne peut douter qu'elles seraient graves, et je vous félicite de jouer le rôle d'un vrai patriote en faisant tout en votre pouvoir, et cela veut dire beaucoup, pour éviter une telle catastrophe. Il vous a assurément fallu un haut degré de courage moral pour avoir pris la position que vous maintenez, alors qu'en adoptant une autre ligne de conduite et en faisant appel aux passions et aux préjugés de vos compatriotes vous auriez pu accroître et, probablement, vous auriez accru votre popularité auprès d'eux. Celle-ci n'aurait cependant pu être tout au plus que temporaire, et je suis convaincu que vous avez adopté ce qui, finalement, sera considéré comme ayant été la plus sage attitude à suivre.

En vous offrant mes plus respectueuses salutations et mes meilleurs voeux de succès futur pour tout ce qui vous concerne, je demeure,

Votre très sincèrement dévoué,
(Signé)
HUGH J. MACDONALD.

RAMENONS L'OPINION PUBLIQUE EN NOTRE FAVEUR

Le député de Kamouraska disait dans son discours que l'opinion publique, dans les provinces anglaises, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, avait été empoisonnée contre les Canadiens-français. Ce qui se passe en cette Chambre et dans notre province depuis qu'il est question de la conscription va-t-il contribuer à ramener l'opinion publique en notre faveur ?

Non, loin de là, et on croira davantage que les Canadiens-français refusent de s'enrôler et de faire leur part dans la guerre actuelle. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, entourés comme nous sommes, nous Canadiens-français, d'une population qui ne comprend pas notre langue et, par conséquent, ne lit pas nos journaux et nos livres.

Nous devons admettre à regret, que, dans les provinces anglaises et même aux Etats-Unis, ils sont bien rares ceux qui sont disposés à se donner le trouble de nous défendre ou même de nous comprendre, et le résultat c'est que l'opinion publique croit ce qui est dit sur notre compte et porte ses jugements en conséquence.

UNE ORGANISATION CANADIENNE-FRANCAISE.

Plusieurs députés ont déclaré que des mesures efficaces pour stimuler le recrutement dans la province de Québec n'avaient pas été employées depuis le commencement de la guerre, mais je crois que le temps est venu de parler franchement et je n'hésite pas à dire que les Canadiens-français eux-mêmes n'ont pas employé les moyens qu'ils auraient dû employer. Dans mon opinion, une organisation canadienne-française indépendante de la politique et composée d'hommes sérieux aurait dû être formée depuis longtemps dans la province de Québec pour encourager le recrutement. Et, de plus, on aurait dû faire disparaître complètement les querelles politiques. Si nos hommes publics s'étaient donné la main et avaient placé devant notre population la question de la guerre telle qu'elle se présentait, il aurait été facile de faire répondre la province de Québec comme les autres provinces du Dominion. Différentes influences ont fortement contribué à paralyser le recrutement, mais, si nous avions eu une organisation composée d'hommes sérieux qui se serait chargée de demander au gouvernement les mesures à prendre dans notre province, je suis convaincu que cette organisation aurait triomphé de ceux qui décourageaient le recrutement.

LES CANADIENS-FRANCAIS EN DEHORS DE QUEBEC

Pour vous prouver que les Canadiens-français savent faire tout leur devoir quand ils ne subissent pas d'influences défavorables, regardons ce qui s'est passé dans les provinces anglaises et nous verrons que les Canadiens-français ont répondu en grand nombre. C'est ce que nous démontrent les chiffres soumis à la Chambre, il y a quelques jours, par le Ministre de la Milice. Regardons ce qui s'est passé aux Etats-Unis lorsque le gouvernement américain a fait appel à tous les hommes de 21 à 31 ans de s'enregistrer pour la conscription militaire.

J'ai télégraphié comme suit à différentes personnes des Etats-Unis, à l'honorable A. J. Pothier, de Woonsocket, et à Monsieur L. N. Asselin, de Biddeford:

Ottawa, 20 juin 1917.

"Vous prie me dire comment Canadiens-français et Américains d'origine française, ont répondu à l'appel du gouvernement américain pour établir la conscription aux Etats-Unis".

J'ai reçu de l'hon. monsieur Pothier la réponse suivante. M. Pothier est l'ancien gouverneur du Rhode Island.

Woonsocket, 21 juin 1917.

"Franco-Américains ont répondu loyalement et patriotiquement à la conscription. Bon nombre de volontaires franco-américains enrôlés."

J'ai reçu de monsieur L. N. Asselin, de Biddeford, agent de colonisation pour le gouvernement canadien, le télégramme suivant:

Biddeford, Maine, 21 juin 1917.

"In Maine, may say generally New England, French - Canadians and French-Americans have answered call conscription unanimously and heartily. Locally 793 French Canadians registered."

J'ai aussi reçu de "L'Opinion Publique", de Worcester, le message qui suit:

Worcester, Mass., 21 juin 1917.

"Quant à accueil fait à appel de la patrie américaine, les nôtres ont répondu avec une loyauté et un ensemble qui nous valent l'admiration de tous. Dépassons tous autres éléments pour le chiffre des enrôlements."

Plusieurs militaires revenus du front m'ont fait les plus grands éloges des Canadiens-français qui sont à l'armée et aujourd'hui il suffit de mentionner les exploits du 22e régiment devant n'importe quel auditoire de la province de Québec pour constater que notre population est fière de la conduite de ces braves.

Malheureusement, il y a trop d'intérêts mesquins qui ont entrepris d'empêcher notre population de faire comme les autres. Depuis qu'il est question de la conscription, vous voyez des hommes de talent, soit dans les journaux, soit dans des assemblées, dénoncer notre participation à la guerre en faisant croire, pour mieux réussir dans leur dénonciation, que le pays est ruiné, que nous en avons fait assez et que nous ne devons rien à l'Angleterre. D'autres, plus braves, conseillent aux gens de rester ici pour la défense du Canada si jamais l'Allemagne entreprend de venir nous attaquer ici.

LE PAYS EST-IL RUINE ?

A ceux qui disent que le pays est ruiné, je réponds, en ce qui regarde la province de Québec, qu'elle n'a jamais été plus prospère. A la campagne, les cultivateurs ont fait fortune depuis le commencement de la guerre et partout dans nos villes il y a beaucoup d'ouvrage.

Je sais, tout aussi bien que n'importe qui, que les dépenses de la guerre sont lourdes, mais, puisque nous avons décidé de prendre part au conflit, nous ne pouvions pas espérer faire la guerre avec des prières. Si les alliés se mettent à considérer les grands sacrifices d'argent qu'ils ont fait depuis trois ans, ils vont certainement constater, s'ils pensent comme les économistes de chez-nous, que le temps est venu d'arrêter.

Je constate que ceux qui disent que nous en avons fait assez sont des gens qui auraient voulu ne rien faire dès le début et qui n'ont fait rien autre chose depuis que de soulever les passions et les prjugés, tout en recevant de gros salaires.

Quelques-uns disent: "Nous n'avons pas d'affaire dans cette guerre. Nous ne l'avons pas provoquée, nous ne l'avons pas voulue."

ACCEPTER LE FAIT BRUTAL DE LA GUERRE

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas prêt à dire que nous n'avons pas d'affaire dans cette guerre, mais il est certain que nous n'avons pas voulu, ni provoqué, ce terrible fléau qui sème dans le monde la dévastation, le deuil et la ruine. Cependant, bien que nous n'ayons pas voulu ou provoqué le conflit actuel, il n'est pas moins vrai que nous sommes en guerre et, malgré nous, nous devons accepter ce fait brutal de la guerre et les tristes conséquences qui en découlent pour l'univers. C'est une chose triste, c'est une situation extrêmement critique pour nous, mais il ne s'agit pas de savoir si c'est malgré nous ou avec notre consentement que les nations européennes se sont lancées les unes contre les autres au mois d'août 1914. Nous n'avons qu'une chose à faire sous ce rapport: c'est de nous rendre à la triste réalité et de constater que nous sommes en guerre, que nous vivons à une époque troublée de l'histoire du monde et, malheureusement, nous devons en subir les terribles conséquences.

Il faut donc accepter le fait brutal de la guerre et cela m'amène à demander, monsieur l'Orateur, s'il était possible pour nous de nous tenir hors du conflit. Je ne le crois pas. Bon nombre de gens se sont dit dès le mois d'août 1914 : "Ah ! si nous faisions partie des Etats-Unis, nous serions en dehors de tout ce trouble!" Ces gens se sont trompés. Malgré nous, nous aurions été entraînés dans la guerre, comme les Etats-Unis eux-mêmes l'ont été depuis quelques mois. Cependant, combien d'injures, combien d'assauts la grande république voisine n'a-t-elle pas subis avant de se lancer dans la fournaise ? Nos voisins du Sud ont enduré tout ce qu'il était humainement possible d'endurer avant de se lancer définitivement dans la bataille. Un jour, cependant, la mesure a débordé et la plus grande et la plus puissante des nations neutres de la terre a jeté son épée dans la balance pour assurer le triomphe de la démocratie dans le monde et abattre pour toujours l'ogre prussien qui veut asservir l'humanité.

Voilà quel a été le sort des Etats-Unis. Voilà quel eût été notre sort si, au mois d'août 1914, nous étions restés étrangers au conflit. Fatalement, nous aurions été entraînés dans la bataille, comme le furent nos puissants voisins du Sud. Si la nation la plus pacifique du globe n'a pu se tenir loin des horreurs des champs de bataille, comment aurions-nous pu, nous du Canada, rester étrangers au grand drame qui se déroule aujourd'hui sur le continent européen et sur les mers du monde.

NOUS NOUS BATTONS POUR NOUS-MEMES

Il en est d'autres, monsieur l'Orateur, qui disent: "Nous ne devons rien à l'Angleterre, pourquoi aller se battre pour elle?"

A ceux-là je répondrai: Nous n'allons pas nous battre pour l'Angleterre, mais nous allons nous battre avec elle. L'Angleterre se bat pour protéger son empire et nous pour protéger notre territoire. Tout comme, non plus, nous n'allons nous battre pour la France, mais nous allons nous battre avec la France. Nous savons que si la France est vaincue, l'Angleterre le sera aussi et le Canada connaîtra les horreurs de la défaite. Dans le cas d'une défaite de l'Angleterre, le territoire de notre mère-patrie serait envahi et cela ne prendrait que six jours de plus aux Allemands pour envahir le Canada.

Ce ne serait plus alors le temps d'organiser des armées, de faire l'appel aux armes. Notre pays serait pillé, saccagé, mis à feu et à sang, nos populations égorgées et nous serions les témoins épouvantés des horreurs et des crimes qui furent commis en Belgique et dans le nord de la France par les brabares du 20ème siecle. En sommes, quand nous examinons bien la situation, nous devons nous estimer heureux de défendre notre pays en territoire étranger, surtout lorsque nous voyons quels malheurs et quelles tristesses ont eu à subir ces malheureux habitants du nord de la France et de la Belgique, à qui un cruel envahisseur a ravi leurs foyers et tous leurs biens et qui, aujourd'hui, pour entrer en possession de ces villages qui les ont vus naître et grandir, sont obligés de braquer leurs canons et de vomir la mitraille et les obus sur ces lieux qu'ils ont tant aimés. Nous ne nous battons donc pas pour l'Angleterre, mais nous nous battons pour nous-mêmes et c'est pour assurer la liberté à nous-mêmes et à ceux qui nous suivront que nous avons aujourd'hui pris les armes.

Il est donc inutile de se demander si nous devons quelque chose à l'Angleterre, puisque je viens de démontrer que ce n'est pas pour elle que nous nous battons mais pour nous-mêmes.

Mais, il y a un fait sur lequel il n'est pas permis de différer : c'est que depuis le commencement de la guerre, la flotte britannique a tenu la route de l'Amérique à l'Europe libre, que nous avons pu exporter en Europe et les vendre à grands prix nos produits agricoles, manufacturiers, etc., à des prix si rémunérateurs que jamais notre population n'a été aussi prospère que depuis 1914.

LE ROLE DE LA FLOTTE ANGLAISE

La flotte anglaise a tenu la route libre à notre commerce, ce qui nous a valu des millions. Que serait-il arrivé sans cette flotte? Nous n'aurions pas été capables d'exporter en Europe un seul minot de grain, une seule livre de fromage, un seul objet manufacturé.

Notre récolte de 1914 nous serait restée sur les bras ; nous n'aurions pu la vendre.

Les Etats-Unis auraient été dans le même cas.

Le cultivateur avec sa récolte de 1914 sur les bras, n'aurait pas ensemencé sa terre en 1915. La famine aurait sévi dans les grandes villes du Canada et des Eats-Unis. Le cultivateur se serait dit : "Pourquoi ferais-je produire à grands frais à ma terre des produits que je ne puis pas vendre ?"

Conséquence : c'est que nos grandes villes auraient souffert du défaut de production. Ce que je dis là s'est passé en Russie. Les grandes villes de la Russie, actuellement, sont dans la famine. Les cultivateurs ne produisent plus. Ils produisent pour eux seulement. Bloqués par mer et par terre, ils n'ont pas pu exporter le surplus de leur récolte de 1914. Ils avaient coutume d'exporter près de 300 millions de boisseaux de blé. En 1915, ayant encore leur récolte de l'année précédente sur leurs bras, ils ont diminué considérablement leur culture. En 1916 ils ont récolté juste pour eux. C'est pour cela que les villes souffrent aujourd'hui. Et cette situation économique, si sévère que au blocus, est encore plus désastreuse pour le peuple russe que ne l'est l'envahissement de son territoire par l'Allemand.

La Russie est virtuellement sous le coup d'un ambargo imposé par les Allemands.

Nous devons plus que cela à l'Angleterre, car, sans sa puissante marine, cette colonie britannique du Canada aurait été exposée à subir le sort des colonies allemandes qui sont toutes aux mains des alliés. Que serait-il arrivé au Canada si la flotte anglaise n'avait chassé des mers toute la flotte allemande ? Nous aurions vu nos villes Halifax, St-John, Québec, bombardées par la flotte allemande et forcées d'accepter les conditions de guerre qu'ils nous auraient imposées. Notre peuple aurait été écrasé d'impôts et au lieu de l'abondance que nous avons eue depuis 1914 nous aurions connu la misère, la pauvreté tout comme en Belgique.

TEMOIGNAGES DE JOFFRE ET DE VIVIANI

Ce qui nous permet d'avoir le front haut en présence des services qui nous ont été rendus, c'est la présence de nos Canadiens à Ypres, Festubert, Givenchy, St-Eloi, Neuve-Chapelle, Courcelette, Vimy et encore là maintenant prêts à mourir jusqu'au dernier avec les soldats de l'Angleterre, de la France et, bientôt des Etats-Unis. Si nous avons reçu de grands services, soyons fiers de ceux qui nous permettent de dire que nous en avons rendus et n'oublions jamais que nos soldats ont empêché les Allemands de se rendre à Calais. Laissons parler ceux qui se sont sacrifiés pour nous, comme nous l'avons fait pour eux.

M. VIVIANI

"Oui, vos canadiens, mêlés aux troupes anglaises et aux troupes françaises, sans distinction de race, sans distinction de pays, sous des étendards différents, ont montré la même bravoure. Et n'oublions pas qu'au mois de février 1915, à Ypres, dans le nord de la France, tout près de la Belgique, dans cette région désolée par les inondations, après le terrible assaut livré par les soldats allemands au moyen des gaz asphyxiants, par cette Allemagne qui a fait dévier la science, et qui au lieu de faire tomber sur l'humanité tous ses bienfaits, en a fait tomber toutes les malfaisances et tous les crimes, ce sont les soldats canadiens qui, dans cette journée terrible, se sont dressés et ont établi la situation. Et dans maints combats, et dans de nombreuses et récentes victoires, ce sont eux qui se sont dressés. Et nous voyons encore vos jeunes hommes, alertes, agiles, courageux, escalader les premiers, sous leur drapeau, la côte de Vimy, qui était réputée imprenable."

Enregistrons précieusement ce témoignage du maréchal Joffre:

"Ce que les soldats de Montréal et du Canada ont accompli sera toujours apprécié en France. Les soldats du Canada sont courageux; ils méprisent la mort et leur bravoure égale la bravoure des troupes françaises. Je vous remercie de ce que vous avez dit et j'espère que vos paroles porteront des fruits. Le Canada a admirablement bien fait son devoir, mais envoyez-nous plus d'hommes. Nous avons besoin de tous."

Nos alliés nous rendent ces témoignages et nous devons admettre qu'ils ont souffert bien plus que nous. Malgré leurs souffrances, leurs grands deuils, ils ne disent pas encore: "Nous en avons fait assez". Pourquoi serions-nous les premiers à le dire ? Peut-on en faire trop quand il s'agit de vaincre l'Allemagne qui nous hait et veut nous enlever tout ce que nous aimons ? Pourquoi cette agitation au mot de conscription ? Veut-on absolument que tous les alliés nous enlèvent leur sympathie? Que peut faire une minorité seule, isolée, sans amis? Qu'on dise ce qu'on voudra, elle ne peut rien faire et elle se condamne à mille ennuis contre sa langue, son commerce, sa finance et son industrie. J'admets à tout homme le droit d'exprimer son opinion, mais je condamne les excès de langage, qu'ils viennent des députés de cette Chambre ou des agitateurs du dehors.

25,000 CANADIENS-FRANCAIS

Ce bill autorise un enrôlement de 100,000 hommes. Ceux qui peuvent être appelés sont répartis en dix classes. A l'appel de chaque classe, des tribunaux seront chargés d'entendre les raisons de chaque appelé, et ces tribunaux décideront quels sont ceux qui doivent rester sur la terre, pour les besoins de l'agriculture, quels sont ceux qui doivent continuer à travailler dans les manufactures de munitions ou autres; quels sont ceux qui doivent rester sur les chemins de fer; quels sont ceux qui doivent être continués dans leur occupation actuelle et ceux qui peuvent aller à l'armée.

La loi actuelle autorise une levée de 100,000 hommes sur 9 provinces. Je ne sais quel nombre d'hommes les tribunaux de chaque province décideront d'envoyer à l'armée, mais supposons que ce soit à peu près comme suit:

Colombie Anglaise	10,000
Alberta	10,000
Saskatchewan	10,000
Manitoba	10,000
Ontario	25,000
Québec	25,000
Nouveau Bruswick	5,000
Nouvelle-Ecosse	5,000
Prince-Edouard	2,000
	102,000

Nous arriverons à un total de 102,000. La loi n'en demande que 100,000. Le gouvernement croit qu'ils peuvent être trouvés, mais, encore une fois, ce sont les tribunaux qui décideront.

Le chef de l'opposition regrettait l'autre jour que les Canadiens-français ne soient pas plus nombreux dans notre force expéditionnaire. Je lui demande, à lui et à ses partisans de la province de Québec qui sont en faveur de notre participation comme ils l'ont démontré depuis le commencement de la guerre, s'il croirait la province de Québec ruinée si elle avait fourni 25,000 Canadiens-français de plus. Je sais que le chef de l'opposition, le député de Rouville, de Kamouraska, et tous les autres députés de la province de Québec seraient heureux comme moi de pouvoir dire que nous avons 25,000 Canadiens-français de plus. Je sais que nous invoquerions cela avec orgueil pour dire que nous avons fait notre part comme tous les autres. Je sais que tous les Canadiens-français seraient fiers d'avoir plusieurs régiments comme le 22ème qui a jeté la gloire sur le nom canadien-français.

DES COMMANDANTS CANADIENS-FRANCAIS

Si la province de Québec avait fourni 25,000 hommes de plus, serait-elle ruinée? Sans hésiter, je dis non. Pourra-t-elle les fournir en vertu de ce bill? C'est ce que les tribunaux décideront, tout comme dans les autres provinces; aucune différence n'existera entre les Canadiens-français de Québec et les Canadiens-anglais des autres provinces. Nos hommes publics pourront voir à ce que cette loi soit appliquée avec justice.

De plus, une organisation canadienne-française devrait se former pour s'occuper spécialement de nos soldats et de leur famille. Cette organisation n'aurait qu'à demander au gouvernement de placer des officiers canadiens-français en charge des commandements militaires de notre province et je suis certain que ses demandes seraient favorablement accueillies, et il en serait de même des promotions.

Cette mesure pourrait ramener l'harmonie entre les deux races de ce pays et faire disparaître bien des griefs qui nous divisent actuellement.

J'ACCEPTE

En terminant, je dis à mes compatriotes : Nous sommes fiers de nos ancêtres de 1775, de 1812 qui ont sauvé le pays pour rester sujets britanniques; nous sommes fiers de cette parole souvent répétée: "Le dernier coup de canon pour la défense du drapeau britannique sera tiré par un Canadien-français"; nous sommes fiers de nos zouaves pontificaux. Nous avons droit d'être fiers d'eux. Ils ont lutté pour des causes saintes, mais jamais cause plus sainte n'a appelé des hommes sous les drapeaux que celle de la présente guerre, et des millions ont déjà répondu à l'appel. Pour nos glorieux ancêtres morts au champ d'honneur ; pour nos frères qui sont morts ou sont prêts à mourir dans les tranchées; pour la cause sainte de la justice, de la religion, de la démocratie et de la civilisation ; pour que nos enfants et petits-enfants soient fiers de nous, comme nous le sommes de nos ancêtres; pour avoir l'union entre les deux races que Dieu a placées dans ce jeune et beau pays ; pour que nos compatriotes des Etats-Unis, qui nous donnent un si bel exemple, soient fiers de nous ; pour que la France vive avec notre chère langue française ; pour que l'Empire Britannique soit encore la première puissance du monde et nous donne l'orgueil de porter encore fièrement notre titre de sujet britannique ; pour que le Canada et le continent américain ne soient jamais menacés par l'Allemagne et pour être au triomphe et non pas isolés et même méprisés quand sonnera l'heure de la victoire, pour tout cela je dis qu'il vaut la peine de donner jusqu'à son sang et que les autres disent ce qu'ils voudront, moi je réponds : J'accepte.

Demandez à votre pharmacien le
Sauveur du Peuple
pour
TOUX, COLIQUE, DIARRHEE, MAL DE GORGE, FRISSON.
IL TUE LE MAL
Ayez-en toujours à la maison. Prix de la bouteille, 25 cents.
MAILLOUX FRERE LIMITEE.

VICTOIRE LIBERALE EN SASKATCHEWAN

REGINA, Sask., 27. — Les libéraux ont remporté une victoire presque complète dans les élections provinciales d'hier en Saskatchewan: ils auront probablement plus de cinquante des cinquante-neuf sièges qui forment la législature. C'est une majorité plus grande que celle du gouvernement Scott en 1912. Des sept conservateurs de l'ancien parlement deux seulement sont réélus suivant les derniers rapports. Ce sont MM. W. B. Willoughby, leader de l'opposition, et le lieutenant-colonel Glenn, qui n'a pas eu d'opposition de la part des libéraux dans Qu'Appelle-Sud; il avait un indépendant comme adversaire. Le seul autre conservateur réélu, que l'on connaisse, est Donald MacLean, dans la ville de Saskatoon. Cette victoire est le seul gain des conservateurs.

D'un autre côté, les libéraux ont enlevé Lumsden, Moose Jaw comté, Prince Albert et Willow Bunch aux conservateurs, tandis que les rapports de Maple Creek sont encore incomplets. Tous les candidats ouvriers indépendants et non partisans ont été défaits.

Les majorités des ministres du cabinet sont dans quelques cas très élevées. L'honorable J. A. Calder a une majorité de plus de 1600; le premier ministre Martin plus de 900; l'honorable C. A. Dunning, plus de 1000; l'honorable George A. Bell, plus de 700; l'honorable A. Turgeon, plus de 1000, et plusieurs candidats libéraux ont des majorités de plus de mille voix. Voici un sommaire des rapports reçus jusqu'à présent:

Libéraux — Arm River, Biggar, Battleford, Cannington, Cutknife, Estevan, Francis, Humbolt, Happyland, Kinistino, Kerrobert, Lumsden, Last Mountain, Lloydminster, Moose Jaw County, Morse, Moose Mountain, Melfort, Qu'Appelle Nord, Pipestone, Prince Albert, Pleasant Hills, Ville de Régina, Rosthern, Saltcoats, Saskatoon Comté, Shellbrook, Tisdale, Weyburn, Wilkie, Wynward, Willow Bunch, Yorkton. — Total 34.

Conservateurs. — Ville de Moose Jaw, Moosomin, ville de Saskatoon, Qu'Appelle Sud. — Total 4.

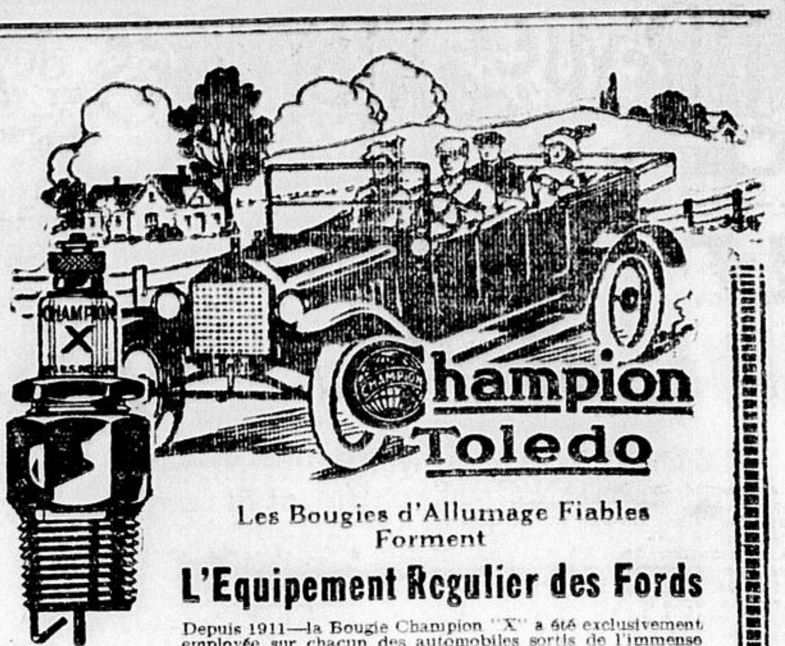

Champion Toledo

Les Bougies d'Allumage Fiables Forment
L'Equipement Regulier des Fords

Depuis 1911—la Bougie Champion "X" a été exclusivement employée sur chacun des automobiles sortis de l'immense usine Ford.

Les ingénieurs de la Ford l'ont choisie parce qu'elle a démontré sa capacité de donner un service parfait dans les pires conditions de routes.—Souvenez-vous-en lorsque vous remplacerez les bougies de VOTRE moteur Ford.

Les marchands, partout, vendent les Bougies d'allumage garanties Champion pour les Fords et toutes les autres marques d'automobiles, d'engins à gaz ou de tracteurs.

Voyez à ce que le nom "Champion" soit sur la porcelaine.

La garantie des Champion signifie—Satisfaction absolue à celui qui l'emploie—Réparation Gratuite—Remplacement ou Remboursement de votre Argent."

Champion "X" pour Autos Ford Prix 75c

Champion Spark Plug Co. of Canada, Limited
Windsor, Ontario 20

LA GRECE EN LIGNE

VENIZELOS A ATHENES

PARIS, 26 — Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas dit que l'ex-premier ministre Venizelos, qui a été invité par le roi Alexandre de Grèce à former un nouveau ministère, est arrivé à Athènes hier et a été reçu par le Roi.

UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DES ALLIES

LONDRES, 26 — Une dépêche d'Athènes au "Times" dit qu'aussitôt que le Parlement sera réuni, M. Venizelos proposera probablement aux députés que la Grèce se joigne aux Alliés. Il n'a pas l'intention de mobiliser la nation contre sa volonté. On s'attend qu'il entreprendra d'abord une grande campagne pour expliquer au peuple que les intérêts de la Grèce sont liés à ceux des puissances de l'Entente. Si sa mission a du succès, il pourrait en trois mois jeter la force de la Grèce unie dans la balance.

LONDRES, 26. — Une dépêche adressée d'Athènes à l'agence Reuter dit qu'il y eut une démonstration dans la capitale, dimanche soir, et que les troupes alliées entrèrent dans la ville et aidèrent à maintenir l'ordre.

La démonstration avait été organisée par des réservistes et des marins, menés par les partisans de l'ex-ministre Gounaris, l'un des plus fanatiques partisans du Kaiser, qui a été déporté ces jours derniers après l'abdication de Constantin.

LONDRES, 26, (2.50 p.m.) — Une dépêche reçue à l'instant par l'agence Reuter dit qu'on affirme à Athènes, d'après de bonnes autorités, que M. Vénizélos formera un ministère pas plus tard que mercredi.

DOUBLE NOYADE DANS LE LAC ABITIBI

LASARRE, Abitibi, 26 — On apprend que M. O. M. Hennesy, gérant de la "Abitibi Pulp Company", et M. J. Lavoie, premier contremaître de la dite compagnie, se sont noyés dans le lac Abitibi au cours de la tempête d'hier.

Les cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

M. GUSTAVE ADOR L'EMPORTE EN SUISSE

BERNE (Suisse) 26. — M. Gustave Ador a été élu aujourd'hui membre du conseil Fédéral suisse, en remplacement du Dr Hoffmann, qui a démissionné dernièrement à cause de ses efforts pour arranger une paix séparée entre l'Allemagne et la Russie. Quatorze députés ont voté pour Hoffmann mais il y a eu une forte majorité pour Ador.

PENIBLE ACCIDENT A M. A. MAROIS

QUEBEC, 26.—L'un des citoyens les mieux connus de St-Romuald, a été victime, hier soir, d'un pénible accident. M. A. Vallières est l'inventeur d'un hydroplane dont il a déjà fait plusieurs essais couronnés de succès. Hier soir, M. Geo. A. Marois, maître de poste de St-Romuald, était à aider M. Vallières dans la manoeuvre de cet hydroplane quand l'hélice de la machine se mit en fonction.

Les ailes frappèrent M. Marois qui eut un bras en partie arraché. Une hémorragie s'est déclaré et l'état de M. Marois inspire des craintes sérieuses.

COURRIER DE FERME NEUVE

FERME NEUVE, 16 — Le Rév. Père Fafard, O.M.I., misionnaire, de Maniwaki, P.Q., a rassemblé la semaine dernière tous les Indiens du haut de la paroisse du Lièvre, en notre église, où il leur a doné une mission de quelques jours.

POUR LA CONSCRIPTION

L'Association Canadienne des soldats de retour du front a adopté la résolution suivante:

Proposé par M. J. C. Poirier, vice-président, appuyé par M. E. Frereault, secrétaire,

Considérant que l'enrôlement volontaire non seulement dans Québec mais le Dominion est devenu chose du passé;

Considérant que pour seconder les efforts des Alliés et mener cette guerre à bonne fin, de nouvelles troupes sont immédiatement requises;

Considérant que le gouvernement a le pouvoir de mettre en force l'Acte de la Milice;

Qu'il soit résolu:

Que la section française du district de Montréal de l'Association Canadienne des Vétérans de la Grande Guerre demande d'imposer le service obligatoire pour tout homme valide de 20 à 25 ans de manière à ce que riches comme pauvres, professionnels comme ouvriers, patrons comme employés, mariés comme célibataires, étrangers comme citoyens puissent faire leur part pour la cause sacrée que défendent les Alliés depuis trois ans.

Automobilisme

L'INDUSTRIE AMERICAINE DE L'AUTOMOBILE

M. Owen Thomas, de Thomas et Thomas, ingénieurs consultants de Détroit, déclare ce qui suit après une étude approfondie des méthodes américaines et européennes dans la fabrication et les modèles des automobiles. Il est très au courant de la question ayant traversé l'Atlantique 29 fois, en temps de paix et en temps de guerre.

En Angleterre et en Allemagne, les expériences mécaniques ont été faites sur une très grande échelle, la main-d'oeuvre des ouvriers très compétents a été abondante. Les manufacturiers ont toujours prétendu qu'avec une si faible production il y avait peu à gagner en plaçant beaucoup dans la production américaine. Le commerce étranger requiert généralement trop de modèles de chaque manufacturier pour lui permettre d'adopter comme en Amérique un seul modèle.

En France, en Belgique, en Suisse et dans la région Slave de l'Autriche, l'offre d'ouvriers compétents n'a jamais été aussi grande en proportion qu'elle ne l'a été en Angleterre et en Allemagne. Il résulte de ceci, que ces pays ont toujours été très désireux de développer leurs ressources manufacturières en Amérique. Naturellement ce point de vue différent dans la fabrication affecte l'art de l'ingénieur.

Il en résulte conséquemment la production d'un modèle plus employé en Amérique que ceux qui sont fabriqués en Angleterre et en Allemagne.

Ici en Amérique nous trouvons le manufacturier entièrement plongé dans la production.

Si l'on se place au point de vue Européen, notre production énorme fait que nous n'avons pas autant d'autos aussi bien finis et aussi économiques que ceux que ces pays fabriquent. Le manufacturier américain pourrait tout autant que lui fabriquer un auto d'un modèle presque parfait et économique, mais il ne peut pas, la demande de production est si grande qu'il s'oppose à tout changement ou toute amélioration parce que cela le retarderait dans la production.

Il ne voit pas qu'il pourrait éviter plus longtemps un changement si ses desseins étaient strictement modernes et qu'il pourrait augmenter sa production en faisant concurrence à ces pays où les modèles européens semblent l'emporter par leur efficacité.

—:o:—

CONSEILS PRATIQUES

Tout propriétaire d'auto doit faire en sorte que les parties en cuivre ou en nickel soient toujours propres; ceci demande beaucoup de temps et de travail. Vous prendrez moins de temps en vous servant du composé à polir suivant: Pour quatre onces d'alcool et deux onces d'ammoniaque, ajoutez un peu d'une substance blanche pour en faire une pâte. Vous en appliquez sur le métal et le laissez sécher, après quoi vous l'enlevez avec un morceau de drap. Les matières chimiques feront disparaître toutes les taches et les oxydes et donneront au métal une très belle apparence. La substance blanche absorbe les taches qui disparaissent dès qu'on enlève la poudre.

—:o:—

LA "NOUVELLE-ECOSSE"

La Nouvelle-Ecosse suivant en cela l'exemple des provinces-soeurs commence à déployer beaucoup d'activité dans la construction des chemins; à plusieurs endroits on est déjà à l'oeuvre et c'est avec célérité que l'on pousse les travaux. Les membres de l'Association d'Automobile d'Halifax ont droit à toutes nos félicitations. Tous ne désirent qu'une chose la réalisation prochaine des projets élaborés. Les cultivateurs ont maintenant compris l'importance qu'il y a pour eux d'avoir des bons chemins et ils sont les premiers à en réclamer. Avec des beaux chemins, disent-ils, nous pourrions transporter les produits de la ferme au marché du centre voisin en auto. Ce moyen de transport n'est pas aussi dispendieux et de plus nous offre de multiples avantages. Pour peu que le mouvement des bonnes routes s'accentue, le Canada comptera dans un avenir prochain, un très grand nombre de bonnes routes.

LA MACHINE
GRAY DORT
est le char le plus parfait pour s'adapter à toutes les conditions et à toutes les bourses. Le prix est modéré et le service est irréprochable. VOYEZ NOTRE NOUVELLE INSTALLATION EXCLUSIVE DU SERVICE DES GRAY-DORT NEUFS.
Nous offrons des routières à trois places à $870, livrées d'ici à une semaine pour les mieux faire connaitre.
EAST END GARAGE
M. ROBERT
E. 6460. 789 rue Berri.
MELROSE GARAGE
M. HOMER
W. 4121. 239 Ave Melrose
M. P. L. LORTIE
138 rue du Pont, Québec.

LA QUESTION DE PROHIBITION AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, 26 — Les sénateurs oppositionnistes ont avoué hier qu'ils se trouvaient dans l'embarras au sujet du problème de la prohibition universelle mise en avant au Sénat dans l'amendement fait au bill du contrôle des vivres samedi soir par la Chambre. Les prohibitionnistes ont annoncé qu'ils entendaient triompher et ceux qui préconisent certains changements dans le règlement des liqueurs se trouvent en face d'une lutte difficile.

Le sénateur Chamberlain a déclaré hier que, selon toute apparence, la prohibition passerait, mais il a admis que l'opposition au sénat pourrait réussir à faire un compromis qui laisserait la prohibition universelle à la discrétion du président. Ceci peut s'accomplir, pense-t-il, en amendant la clause de la Chambre de façon à ce que l'exécutif soit autorisé à arrêter l'usage des produits alimentaires dans la fabrication de la bière et du vin quand les exigences nationales le veulent. Pour ce qui est des boissons distillées, le sénateur dit qu'il ne semble pas avoir de chance pour aucun compromis.

HORRIBLE ACCIDENT HIER AUX CEDRES

COTEAU LANDING, 26 — Eugène Fournier un brave jeune homme de Coteau Landing a été victime hier soir d'un accident qui lui a coûté la vie.

Fournier travaillait aux Cèdres aux importants travaux que la compagnie électrique fait exécuter.

Il était mécanicien sur un petit wagonnet chargé du transport de divers matériaux: il en était à son dernier voyage, lorsque le véhicule dérailla et Fournier tomba si malheureusement qu'il fut affreusement broyé.

Le cadavre presque méconnaissable du défunt, qui était le seul soutien de sa mère, madame veuve Baptiste Fournier, a été ramené aux Cèdres où aura lieu l'inhumation.

Revue des Marchés de Montréal et de la Province de Québec

LE MARCHE DE MONTREAL

BEURRE

Le marché du beurre continue de baisser. Aux ventes à l'enchère de la semaine, 2,400 colis ont rapporté 35 1-2c à 36 5-8c la livre, ce qui est une diminution de 1 3-8 à 1 3-4c par livre par comparaison aux ventes de la fin de semaine précédente. Aux entrepôts Gould, plus de 1,000 colis ont été vendus 35 1-2 à 36 1-8c. Les ventes de St-Pascal ont donné 36 1-16, celles de Cowansville 35 1-2 à 35 5-8c et celles de St-Hyacinthe 34 1-2c.

Durant la semaine finissant le 23 juin 1917 on a reçu à Montréal 23,332 colis, ce qui est une augmentation de 6,448 colis par comparaison à la semaine précédente et de 471 colis, par comparaison à la semaine correspondante de 1916. Du 1er mai au 23 juin, on a reçu à Montréal, 10,183 colis de moins que l'an dernier durant la période correspondaste.

Nou cotons:—
De laiterie, choix, 36½ à 37c.
De laiterie, bon, 36 à 36¼c.
Det ferme, choix, 32 à 33c.
De ferme, bon, 31 à 31 1-2c.
Autres qualités, 29 à 30c.

FROMAGE

La semaine a été la plus active de toutes celles qui ont précédé depuis le commencement de la saison. Les paturages sont excellents à la campagne et le rendement laitier est abondant. La demande d'exportation est bonne. Les prix réalisés aux halles rurales ont été de 1-16 à 3 1-16 plus élevés que ceux de la semaine précédente.

Durant la huitaine finissant le 23 juin courant on a reçu à Montréal 85,798 boîtes, ce qui est une augmentation de 1,285 boîtes, par comparaison à la semaine précédente, mais une diminution de 9,705 boîtes, par comparaison à la semaine équivalente en 1916. Du 1er mai au 23 juin 1917 on a reçu à Montréal 178,079 boîtes de fromage de moins que l'an dernier durant la même période. Jusqu'ici on a reçu 139 boîtes des Etats-Unis contre 101,695 l'an passé, du 1er mai au 24 juin:

Prix vendus : St-Hyacinthe 20 5-8c; Peterboro, 21 5-16c; Brockville, 21c; Mont Joli, 21c; London, 21c.

STATISTIQUES COMPARATIVES

Reçu à Montréal aux dates ci-dessous mentionnées:

	Beurre Boites	Fromage Boites
Sem. fin. le 23 juin 1917	23,332	85,798
Sem. fin. le 16 juin 1916	16,884	84,513
Sem. fin. le 24 juin 1916	22,861	95,503
Total reçu du 1er mai au 23 juin 1917	91,463	344,847
Total reçu du 1er mai au 24 juin 1916	101,646	522,926

OEUFS

Il y a baisse de 2 à 3 centins par douzaine depuis huit jours et comme la demande est limitée et que les offres sont libérales, la perspective est à une diminution plus prononcée encore.

Durant la semaine finissant le 23 juin 1917, on a reçu à Montréal 12,346 caisses d'oeufs,, contre 13,359 la semaine précédente et 16,626 durant la semaine correspondante l'an dernier. Total reçu du 1er mai au 23 juin 1917 153,833 caisses, ce qui est une diminution de 12,553 caisses, par comparaison à la période correspondante en 1916.

Nous cotons:
Nous cotons—
Oeufs choisis 37 à 38c.
Mirés No 1, 35c.
Mirés No 2, 32 à 33c.

MARCHE DE LA VOLAILLE

Dindes fraîchement tuées, 35c.
Dindes à bouillir gelées, 33c.
Dindes à rôtir, 35c.
Poulets à rôtir, 30 à 32c.
Poulets engraissés au lait 35c.
Poulets chaponnés 35c.
Poules 28 à 30c.
Oie la livre 25c.
Canard, la lb, 25 à 28c.
Caneton canadien, $1.75 à $2.00.
Canetons importés, 30 à 31c la lb.
Pintardes, la paire, $1.50.
Pintardes jeunes, $2.25.
Poussins la doz. $5.40 à $6.60.
Poulets du printemps à griller $1 à $1.10.
Pigeons, la paire, 40c.
Pigeonneaux, 60c.
Pigeonneaux (Philadelphie) 80c et 85c.
Cochons de lait, $2.50 à $4.50.
Grenouilles moyennes 25c.
Lapins $1.25 à $1.50.
Bécassines, $4.00 à $4.50 la doz.
Coqs de Bruyère (Wood Cock) $1.75 à $2.00 la paire.
Pluviers dorés la doz $6.50 à $7.
Cailles égyptiennes la doz, $4.50 à $5.
Faisans la paire $5.

MARCHE DES VIANDES

Porc abattu, 100 lbs, 25c.
Rôti de porc, la livre 35c.
Lard gras, la livre, 32c.
Lard salé, la livre, 32c.
Jambon la livre, 34c.
Saucisse, la livre, 30c, 12c à 15c.
Bacon en tranches, la livre, 40c.
Sirloin roast, 35c; stak, 34c.
P. H. Steak, 32 à 35c.
Fesse de veau 28c.
Côtelette de veau de lait, 25c.
Tranches de veau de lait, la lb, 35c.
Agneau du printemps, quartier derrière $3.00 à $4.00; devant, $2.00 à $2.50.
Agneau gelé, quartier de devant, 22c ; quartier de derrière 27c; longe 28c ; gigot 27c ; côtelettes 30 à 35c.
Queue de boeuf 10c la lb.
Boeuf salé, poitrine, la lb 20c ; croupe 22c.
Rognon de boeuf, la livre, 20c.
Filet de boeuf la lb, frais, 60c.
Filet de porc, la livre 38c.
Têtes de veau pièce 90c.
Ris de veau la doz $1.75.
Ris de boeuf la doz 75c à $1.
Rognons d'agneau la doz, $1.50.
Cervelles de veau 10c chacune.
Cervelles d'agneau la doz 60c.
Langues salées, la livre, 27c.
Suif haché 18c, en morceau 15c.

PEAUX

Peaux de boeuf inspectées, No 1, 28c ; No 2, 27c ; No 3, 26c.
Peaux de veaux, la lb 41c.
Peaux de cheval No 1 $5.50 à $6.50.
Peaux de mouton chacune $4.25.

VIANDES FUMEES

La demande est bonne et le ton du marché ferme. Nous cotons :

Jambons de 8 à 10 lbs	30c
Jambons 12 à 14c lbs	29c
Jambons lourds	28c
Bacon à déjeuner	32 à 38c
Bacon de choix Windsor	34 à 35c
Windsor désossé	36 à 37c

SAINDOUX

Le marché est plus actif et plus ferme.

Saindoux pur 28 cents le livre en seau de bois; 24c en chaudière de ferblanc de 20½ à 21c la lb ; saindoux composé, 20½ la lb en seau de 20 lbs.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Le ton du marché du sucre et du sirop d'érable est très ferme et les approvisionnements sont fort restreints. On attend beaucoup de sirop et de sucre de la saison nouvelle cette semaine. La récolte sera peu abondante d'après les rapports reçus à date. Nous cotons en gros :

Sirop d'érable pur en bidons de 8 lbs	$0.95 à $0.97½
Le bidon de 10 lbs	1.05 à 1.10
En bidons de 13 lbs.	1.50 à 2.00
Extra de choix, 13 lbs	2.00
Sucre d'érable pur	.18 à .20

MIEL

Miel blanc de trèfle en gâteaux	15½ à 16
Miel blanc extrait	13½ à 14
Miel de sarrasin	10 à 11

POIS ET FEVES

	Le minot
Pois à soupe	$4.75
Haricots secs (fèves blanches ou jaunes)	10.00

LEGUMES ET FRUITS

Asperges canad, la doz. paquets	$2.00 à $2.25
Pommes, la boîte	$4.25
Bananes, le régime	$2.75 à $3.50
Choux, la caisse	$6.50
Concombres de Floride	$3.50 à $4.00
Blé-d'inde la doz	.20 à 30c
Tomates du Mississipi la caisse	$1.85
Radis la douzaine	25c
Rhubarbe la douzaine	75c
Laitue la douzaine	25c
Carottes nouvelles par colis	$2.75 à $3.25
Betteraves nouvelles par colis	$3.00 à $3.25
Pois nouv., par colis	$3.25 à $3.75
Oignons du printemps, la doz	$1.00
Oignons du Texas	$2.75
Oignons rouges, par 75 lbs	$7.00
Pommes de terre, par panier	$3.75 à $4.00

FARINES

Patentes:	
Royal Household, 2 sacs	$13.90
Royal Household 2 sacs	$13.90
Fortes à boulanger:	
Glenora 2 sacs	13.40
Fleur de Lis 2 sacs	13.40
Montcalm 2 secs	13.20
Manitoba S.B. 2 sacs	12.80
Hurona à pâtisserie 2 sacs	13.90
A (id.) 2 sacs	13.40
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers 2 secs	12.00
Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 secs	7.20

ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE

Farine d'avoine:	
Avoine roulée, sac de 90 lbs	$4.50
Avoine roulée, baril	9.30
Issue de blé:	
Son Man., au waon, tonne	$40.00
Gru Man., au wagon, tonne	40.00
Gru blanc, au wagon, tonne	43.00
Moulée pure, au char	55.00
Moulée mélangée, au wagon	$53.00 à $60.00

Les engrais sont rares.

CEREALES EN ENTREPOTS A MONTREAL

Il y a rareté de céréales sur notre place et l'on ne peut compter sur les consignations venant de l'ouest, vu l'insuffisance des moyens de transport. Bien plus, on ne voit pas encore quand la situation s'améliorera.

Avoines de l'Ouest, par 34 lbs.:—	
No 2, Canada-Ouest	79½c
No 3, Canada-Ouest	78c
No 1, d'alimentation (feed)	75c
No 2, d'alimentation (feed)	74c
No 2, blanche (manque).	
No 3, blanche (manque).	
No 4, blanche (manque)	
Orge de l'Ouest, par 48 lbs.:—	
No 3, Canada-Ouest	$1.38
No 4, Canada-Ouest	1.33
D'alimentation (feed)	1.20
Maïs américain, par 56 lbs: —	
No 2, jaune (manque).	
No 3, jaune	$1.70 à $1.75
Blé à volailles, par 100 lbs	$3.00

FOURRAGES

Mil No 1, par 2,000 lbs	$14.00
Mil No 2	13.00
Mil No 3	11.50
Mil et trèfle	10.00

MARCHE AUX BESTIAUX

On a reçu aux abattoirs de l'ouest durant la semaine finissant le 23 juin courant, 675 bestiaux, 125 moutons et agneaux, 1,325 porcs et 1,450 veaux.

Aux abattoire de l'est, on a reçu 350 bestiaux, 300 moutons et agneaux, 500 porcs et 1,050 veaux.

Nous cotons les prix suivants :

Bouvillons par 100 lbs.	
Choix	$11.50 à $12.00
Bons	11.00 à 11.25
Passables	10.50 à 10.75
Moyens	9.50 9.75
Communs	9.00 à 9.25
Bouts de boucherie par 100 lbs.	
Choix	$10.00 à $10.50
Bons	9.50 à 9.75
Moyens	9.00 à 9.25
Vaches de boucherie par 100 lbs.	
Choix	$9.50 10.00
Bonnes	9.00 à 9.25
Moyennes	8.50 à 8.75
Communes	8.00 à 8.25
Bétail pour conserves par 100 lbs.	
Taureaux	$6.50 à $7.50
Vaches	5.50 à 6.00
Moutons par 100 lbs.	
Brebis	8.50 à $9.00
Béliers et rebuts	7.50 à 8.00
Agneaux de l'année	10.50 à 11.00
Agneaux du printemps, chaque	6.00 à 8.00
Veaux par 100 lbs.	
Choix	$11.00 à $12.00
Bons	9.00 à 10.00
Communs	7.00 à 8.00
Porcs, par 100 lbs.	
Choix extra	$16.00 à $16.25
Bons, choisis	15.00 à 15.75
Poids lourds	15.00 à 15.25
Truies	13.00 à 10.25
Verrats	9.50 à 10.25

MARCHE DE ST-JEROME

GRAINS—Orge le minot $1.30 ; blé $2.50 le 100 lbs; pois 12c la lb; avoine $2.40 100 lbs; sarrasin $4 la poche; blé-d'Inde $1.50 le minot; fèves 12c la livre.

FRUITS ET LEGUMES —Patates le minot $2.75 ; oignons le paq 5c ; ail la douz., 10c ; salade la douz. 25c; radis 40c la douzaine.

VOLAILLES — Poules $1.25 pièce.

VIANDES — Lard par 100 lbs $20 à $22 ; lard la lb 24c ; lard salé la lb 28c ; boeuf par 100 lbs $17 à $18 ; boeuf la lb quartier de devant 15 à 17 ; quartier de derrière 18 à 20c; veau $1 le quartier ; jambon et bacon la lb 28 à 35c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 38c; beurre de crèmerie 42c; doux 30c; sucre la livre 15c ; miel en fromage 20c ; oeufs frais 40c; saingâteau la livre 20c; laine en écheveau la livre $1.25; savon la livre 7c; peaux vertes la lb 23c ; peaux de salées la lb $3 ;

MOULEE—Moulée de maïs les 100 lbs $2.50; son de blé $2.20; gru $2.20.

FOIN—Foin pressé la tonne $8.50.

MARCHE DE SOREL

SOREL, 25 — Marché moyen samedi le 23 juin. Il y avait cependant un bon nombre de gens de la campagne, mais peu de viande ; par contre beaucoup de beurre, d'oeufs et de légumes, patates, rhubarbe, carottes, oignons, laitue, échalottes, radis.

Les prix ont été à peu près les mêmes que la semaine précédente. Beurre, de 40 à 44c ; oeufs 40c. Les patates ont baissé, $2 à $2.25 le minot.

GRAINS — Orge, par minot $1.75 ; blé par minot à engrais $1.60, $3 les 100 lbs ; pois par minot $5 ; avoine par minot 90c ; sarrasin par minot 95c ; blé d'inde par minot $1.60 ; fèves par minot $7.50.

FARINES de $6.50 à $6.75 les 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot $2.00 à $2.25 ; betteraves et carottes 5c le petit paq; oignons la lb 5s ; oignons le paq 5c; ail la douzaine 10c ; fèves la pinte 23c, salade la douzaine 25c ; persil le paq 1c; radis le paq 5c ; navets 5c le paq.

VOLAILLES ET GIBIER — Poules $1.50 pièce.

VIANDES—Lard par 100 lbs $23 à $23.50; lard par lb 25 à 28c; lard salé par lb 28c; boeuf par 100 lbs $14 à $14.50; boeuf par lb quartier de devant et derrière 15 à 25, 28, 30; veau à la lb 15c ; agneau la lb 25c ; mouton la lb 25c ; jambon et bacon la lb 32 à 38c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 35 à 40c, de crèmerie 44c; fromage 32c ; oeufs frais 40c ; saindoux 26c ; sucre la lb 15c ; sirop de gallon $1.50 ; miel en gâteaux la lb 20c ; laine en écheveau la lb $1.25; savon la lb 5c ; peaux vertes la lb 21c ; peaux salées la lb 21c ; peaux de veau la pièce $3 ; peaux d'agneaux la pièce $1.75 à $2 et $2.50.

MOULEE—Moulée de maïs les 100 lbs; de blé $2.50; gru $2.20 à $2.60.

FOIN—Foin pressé à la tonne $12; non pressé à la tonne $7.

BOIS — Bois mou la corde $5.50; bois franc la corde $7.50.

MARCHE DE ST-JEAN

GRAINS—Orge, le minot $1.25; blé le minot $2.00; pois le minot $3.80 ; avoine le minot $1.00; sarrasin le minot $1.50; blé-d'Inde le minot $1.80 ; fèves, le minot $8.00.

FARINES le 100 $7.

FRUITS ET LEGUMES — Choux la doz 50c; patates le minot $2.00 ; pommes le baril $6 ; betteraves et carottes le paq 5c ; oignons la livre 10c ; oignons le paq 5c ; ail la doz 10c ; fèves la pinte 25c ; salade la doz 40c ; persil le paq. 5c; radis le paq 5c ; navets le paq 5c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets la lb 35c ; dindes 40c ; poules 35c ; canards 25c; oies 25c.

VIANDES — Lard par 100 livres, $22.00 ; lard la lb 25c à 28c ; lard salé la lb 30c ; boeuf par 100 lbs $15; boeuf la lb quartier de devant 13c ; quartier de derrière 16 à 17c; veau à la livre 10 à 15c; agneau la livre 50c; mouton la livre 20c; jambon et bacon la livre 30c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 30c ; beurre de crèmerie, 35c ; fromage 25c ; oeufs en caisse, 25c; oeufs frais 30 à 35c; saindoux 30c; sucre la lb 20c; sirop le gallon $1.60; miel en gâteau la lb 15, 18c ; laine en écheveau la livre, $1; savon la lb; 7c; peaux vertes la lb 25c ; peaux salées la lb 27c; peaux de veau la pièce $3.60; peaux d'agneaux, la pièce $3.00.

MOULEE—Moulée de maïs les 100 lbs $3; son de blé $1.85; gru $2.

FOIN — Foin presse à la tonne $12; non pressé $10.

BOIS — Bois mou la corde $6.00 ; bois franc la corde $8.00 ; charbon dur $8.50.

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS — Orge de semence le minot $1.80 ; blé de semence le minot 3.50 ; pois de semence le minot $4.50; avoine le minot $1 et $1.20 ; sarrasin le minot $1.75 ; blé d'inde le minot $1.80 à $2.50 ; fèves le minot $8.50 à $10.

FRUITS ET LEGUMES — Patates le minot $2.50 à $2.75 ; pommes le baril $8 ; carottes $2.00 ; oignons le paq 5c ; ail la doz 15c ; fèves la pinte 16c ; salade la doz 30c ; persil le paq 5c ; radis le paq 5c ; navets le minot 80c.

VOLAILLES ET GIBIER — Dindes 40c ; poules 30, 355c ; canards 35, 36c; oies 30, 32c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $18, $20 ; lard la livre 30c ; lard salé la lb 28c; boeuf par 100 lbs, $16, $18; boeuf la lb quartier de devant 22, 23c, 23c; veau à la lb 20, 25c ; agneau la lb 25, 30c; mouton la lb 23, 25c ; jambon et bason la lb 28, 30c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 38c, 40c ; beurre de crèmerie 43c ; fromage 27, 28c ; oeufs en caisse 38, 40c ; oeufs frais 40 à 45c ; saindou seau de 20 lbss $5.50 ; sucre la lb 12, 14c ; sirop le gallon $1.15, $1.40 ; miel en gâteau la lb 25, 35c, laine en écheveau la lb $1.50 ; savon la lb 9c ; peaux vertes la lb 18c ; peaux salées la lb 18, 19c ; peaux de veau la lb 30c ; peaux d'agneaux la pièce $1.25 à $1.50.

MOULEE—Moulée de maïs les 100 $3.20 ; son de blé $2; gru $2.20.

FOIN — Foin pressé la tonne $10, $15 ; non pressé la tonne $13, $15.

BOIS — Bois mou la corde $6 à $8, bois franc la corde $7, $9.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS—Orge par minot $1.60 ; Blé le minot $3.65 ; pois le minot $4.50 ; avoine par minot 90c ; sarrasin par minot $1.60 ; blé-d'Inde par minot $3.65 ; fèves par minot $8.50 à $9.

FARINES de sarrasin de $5.50 à $6 par 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS— Patates, la minot, $2.65 ; pommes, le baril $5 à $8 ; betteraves et carottes 50c le minot ; oignons 10c la livre ; oignons 20c le paquet ; salade la douzaine, 80c à 90c ; persil, e paquet, 1c ; radis le paq 1c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poules le couple $2 à $2.50 ; canards le couple 90c à $1 ; oies le couple $2.50 à $3.

VIANDES — Lard, par 100 livres, 23 à 24c; lard par lb 28 à 30c; lard salé la lb 28 à 30c ; boeuf par 100 lbs $16 à $17; boeuf par lb quartier de devant 18 à 23c ; quartier de derrière 20 à 30c ; mouton la lb 20 à 22c; jambon et bacon la lb 25 à 30c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 40c ; beurre de crèmerie 40c ; fromage 25 à 28c ; oeufs frais 40c ; saindoux 20c ; sucre la lb 12 à 15c ; sirop de gallon $1.50 ; miel en gâteaux la lb 12 à 15c ; laine en écheveaux la lb $1.40 ; savon la lb 5c ; peaux vertes la lb 20c ; peaux salées la lb 22c ; peaux de veau la pièce $1.75 à $2 ; peaux d'agneaux pèce $2 à $4.

MOULEE—Moulée de maïs les 100 lbs $2.75; son de blé $2 à $2.10 ; gru $2 à $2.20.

FOIN—Foin pressé, à la tonne $13 à $15; foin non pressé le 100 bottes $11 à $12.

BOIS—Bois mou la corde $3 à $4 ; bois franc, la corde, $6 à $7.

GRAVE ACCIDENT A M. A. GODIN

Trois-Rivières, 20. — Un grave accident est arrivé hier après-midi à M. Aimé Godin, agent de M. J. M. Fortier, marchand de cigares de Montréal et à M. Adolphe Bilodeau, propriétaire de la Standard Spice Mills de Trois-Rivières. Ils étaient en tournée d'affaires en automobile à la campagne lorsque leur vehicule fut frappé par le train rapide montant du C. P. R. à une des traverses de chemin de fer près de Yamachiche.

L'automobile a été mise en pièce dit-on, et les occupants blessés et jetés sur la voie. Ils furent transportés en ambulance à Trois-Rivières distance de 15 milles. M. Aimé Godin est à l'hôpital St-Joseph. Il se plaint de fortes douleurs aux reins et à un pied. M. Adolphe Bislodeau est à l'hôpital Bourgeois. Il a une côte fracturée et une blessure à la tête. D'après informations ce matin leur état n'inspirait pas de craintes sérieuses pour le moment.

FUNERAILLES DE MME ACHILLE BEGIN A LEVIS

LEVIS, 22 — Les funérailles de Madame Achille Bégin, décédée à Montréal, vendredi dernier, ont eu lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, au milieu d'une imposante foule de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé J. Lacasse, assisté des abbés W. Lemieux et Chs. Rodrigue, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par des messieurs prêtres du collège de Lévis.

Les porteurs étaient : la croix,

MADAME ACHILLE BEGIN, née Eva Demers, décédée à Montréal et inhumée à Lévis, ces jours-ci.

M. Joseph Verreault, et les restes mortels : MM. Théo. Arsenault, A. A. Falardeau, Louis Lachance et Joseph Samson.

Le deuil était conduit par M. Achille Bégin, époux de la défunte, MM. Achille, Emile, Léo, Réal et Albéric Bégin, son beau-frère, MM. Jean-Marie et Paul Labrecque, Adjutor, Ulric, Lucien et Joseph Bégin, Arthur Matte, Edouard Matte, Alphège et Edmour Bégin, ses neveux ; MM. Gustave, Ona et Odina Beauchamp, Emile, Alfred Gaudiose et Honoré Demers, le Dr Desrochers, Joseph et Adolphe Desrochers, Pierre et Francis Bégin, J.-B. Morin, Auguste et Théodore Samson, ses cousins.

ENCORE UN ENFANT VICTIME DE L'AUTO

ST-JEAN, 20. — Dimanche soir vers huit heures et demie, le petit Henri Grenier, âgé de dix ans, fils de M. Joseph Grenier, demeurant à l'extrémité ouest de la rue St-Jacques, a été frappé, en traversant le pont sur le ruisseau Jackwood, par une automobile No. 48820 contenant quatre hommes, et appartenant à M. Tremblay de St-Philippe, P. Q. L'enfant a été gravement blessé: une fracture à la base du crâne' en arrière de l'oreille droite.

L'enfant a été retiré de sous la voiture, sans connaissance. Le sang s'échappait par la bouche, le nez et les oreilles. Son père qui se trouvait à deux arpents, arriva pour relever son enfant ruisselant de sang et le conduisit dans l'automobile qui l'avait frappé chez M. le Dr. A. Bouthillier qui lui prodigua les soins nécessaires. Lundi, le petit blessé paraissait endurer la douleur en reprenant connaissance par intervalles. Sa vie est en danger.

Il devra y avoir une enquête pour découvrir s'il y avait trop grande vitesse de la part de l'automobiliste ou imprudence.

MORT D'UN OFFICIER ANGLAIS AU CHAMP D'HONNEUR

LONDRES, 23. — On annonce que le lieutenant général anglais Robert G. Broadwood est mort des blessures qu'il a reçues dans le combat.

Le général Broadwood est né en 1862 et a exercé des commandements importants, notamment en Chine et en Afrique. Il prit une part brillante à la guerre contre les Boers. Il avait été fréquemment cité à l'ordre du jour pour ses grands services.

MORT TRAGIQUE D'UN OFFICIER ITALIEN

QUEBEC, 21 — Le lieutenant Geoconino Theofilo, de la marine de guerre italienne, est décédé, hier, à l'Hôtel-Dieu. Il y a une semaine, ce marin qui était à bord d'un sous-marin italien, dans le port, absorba par erreur une forte dose de bichlorure de mercure. Il fut tansporté à l'Hôtel-Dieu, où malgré tous les soins qui lui furent prodigués il expira sous les effet du poison. Il n'était âgé que de 24 ans. On lui fera aujourd'hui des funérailles militaires.

LE DECES D'UN VIEUX SAUVAGE

Québec, 20. — Le plus vieux sauvage probablement du Canada, le "père Bacon"—sans autre nom connu—vient de mourir aux Escoumais. Il était âgé de 102, était encore alerte et encore l'année dernière voyageait à pieds de village en village, pour visiter comme il disait ceux de sa nation. Il était montagnais. Il a passé 85 années de sa vie à faire des raquettes et des canots d'écorce. Il était veuf depuis sept ans et eut un enfant, le "fier Jacques" qui se noyait il y a 27 ans en guidant dans la rivière Natashquan, M. Griffith, greffier du sénat. Jacques Bacon était le plus merveilleux nageur de la côte nord.

AUX FROMAGERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Circulaire intéressante du ministère de l'Agriculture relativement aux achats de fromage canadien par le gouvernement impérial.

La marque "Québec" sera reconnue

Le sous-ministre provincial de l'Agriculture, M. Antonio Grenier, nous communique la circulaire suivante que son département a adressée aux fabricants de fromage et aux patrons de fromagerie de la province de Québec:

Messieurs,

La Commission nommée par le gouvernement impérial pour faire l'achat du fromage au Canada a fait connaître, ces jours derniers, les prix qu'elle entend payer pour le fromage et les règlements qu'elle a adoptés. Ceux qui intéressent davantage les producteurs sont les suivants:

Le fromage sera divisé en trois classes ou qualités connues sous les noms de No 1, No 2 et No 3. Celui qui ne pourra entrer dans l'une de ces trois classes sera considéré comme "rebut"; le prix du fromage No 1 sera de 21¾c livré sur les transatlantiques à Montréal; le No 2 sera payé ½c meilleur marché et le No 3, ½c de moins que le No 2; la Commission n'acceptera aucun fromage qui remonte à moins de dix jours de fabrication; les fromages colorés ou blancs de différentes qualités ainsi que les fromages provenant de la province de Québec ou d'Ontario devront être vendus et expédiés séparément.

Tous ceux qui s'intéressent à l'industrie laitière seront heureux d'apprendre que la Commission d'achats a adopté le mode d'opération de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, lui donnant ainsi le meilleur témoignage qu'on pouvait attendre des experts qui la composent.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, ainsi que le ministère de l'Agriculture ont toujours insisté sur la classification des produits et sur leur paiement suivant leur qualité, et c'est au système actuel d'inspection et de vente des produits laitiers qu'il faut attribuer en grande partie les progrès considérables que l'industrie laitière a faits dans la province de Québec, surtout au point de vue de la qualité, depuis quelques années.

Les résultats que nous avons ainsi obtenus sont si bien reconnus et appréciés qu'on s'enquiert à l'étranger de notre organisation et que, l'an dernier, quelques officiers du département de l'Agriculture de Washington ont cru devoir se rendre à Montréal, afin de l'étudier sur place et de voir nos méthodes mises en pratique.

La Commission exige que le fromage ait au moins dix jours, et c'est encore là une condition que la Société Coopérative a exigée de tous ses membres et que les inspecteurs généraux ont recommandés à tous les fabricants soucieux de vendre un bon produit.

Les membres de la Société Coopérative des Fromagers, à part les bénéfices qu'ils ont retirés dans le passé en lui faisant vendre leurs produits, se trouvent aujourd'hui en meilleure posture que les fabricants qui n'en ont pas fait partie et qui n'ont pas eu l'avantage de profiter de sa classification et de ses enseignements.

Par le fait même, ces derniers sont peut-être moins au courant des exigences du marché actuel, qui sont les mêmes pour tout le monde, et ils se voient aujourd'hui imposer des conditions qu'un grand nombre a toujours repoussées et qui sont absolument celles que le ministère de l'agriculture recommandait.

Si ce système de vente par classification, adopté et imposé par la Commission à toutes les fromageries de la province de Québec, reste en vigueur pendant toute la saison, nous espérons que les patrons auront l'occasion de se rendre compte des avantages qu'il offre et qu'ils insisteront à l'avenir pour le continuer librement, après la guerre, lorsque le commerce d'exportation deviendra libre.

On a obtenu que le fromage de Québec soit expédié sous le nom de Québec, et c'est là, à mon avis, le point le plus important au point de vue de la renommée de notre province et de son industrie laitière.

Tout le monde sait que, dans le passé, le bon fromage de la province de Québec a été expédié sous le nom de "Western", de sorte que les importateurs et les consommateurs Anglais ont été jusqu'à présent sous l'impression que nous ne fabriquions qu'une marchandise de seconde qualité, tandis qu'Ontario passait, à notre détriment, pour n'exporter que des fromages de choix; la marque "Western", équivalente à "Ontario" commandait des prix plus élevés que la marque "Québec".

Malgré les efforts faits jusqu'à ce jour pour changer cet état de choses, nous n'avions pu y réussir complètement et tout le monde se réjouira, je l'espère, de l'avantage qui est enfin offert aux bons fabricants de la province de Québec d'être jugés à leur mérite et de voir leur marchandise arriver de l'autre côté sous son vrai nom. Il est certin qu'on va être surpris en Angleterre de constater la quantité de fromages de première qualité fabriqués chez nous.

Les fabricants ont donc une occasion unique de se faire connaître, dont ils profiteront, je l'espère, pour leur propre avantage et pour la bonne renommée de leur province. Ils devront donc soigner nonseulement la fabrication, mais la maturation, l'emballage, l'uniformité, et tout ce qui peut ajouter à la valeur du produit. Il ne faut pas qu'ils laissent passer loin d'eux une chance qui ne se retrouvera peut-être jamais.

Je ne peux prétendre qu'il n'existe pas dans la province de Québec des fabriques médiocres ou mêmes mauvaises, mais je suis sûr que la proportion des bonnes fromageries est considérable et que partant notre fromage a assez de valeur pour être vendu sous sa vraie étiquette.

Il est bien entendu que le coût du transport, de l'emmagasinage, des assurances, de la préparation suivant les exigences da la Commission, etc., est aux frais du vendeur, et qu'il doit être déduit du prix fixé par la Commission. Malgré ces frais, la Société Coopérative a pu payer 21⅛c, la semaine dernière.

Il n'est pas permis de douter que les fabricants et les patrons continueront à encourager la Société Coopérative et qu'ils lui confieront la vente de leurs produits, lui permettant ainsi de poursuivre le magnifique travail qu'elle a entrepris pour le bénéfice de ses membres et qui permet à la province d'être aujourd'hui en aussi bonne posture.

M. GAUTHIER N'A PAS PREDIT LA GUERRE CIVILE

OTTAWA, 23. — M. L. J. Gauthier, député de Saint-Hyacinthe, dans une déclaration faite aux journaux, soutient que ses remarques au sujet de la conscription ont été mal comprise. Tous ceux qui ont entendu le discours de M. Gauthier semblent avoir compris qu'il menaçait de la guerre civile si la conscription était mise en force. Or, il nie avoir eu cette pensée et entendait donner l'impression qu'il y aurait une résistance paisible à la mise en vigueur de la conscription. Il est évident qu'une grande alarme avait été jetée dans les rangs anticonscriptionnistes par la martiale déclaration de M. Gauthier et on le pressa de donner des explications.

Jusqu'à maintenant les députés libéraux Hugh, Guthrie, F. F. Pardee, George McCraney, George P. Graham, E. W. Nesbitt et W. A. Buchanan, se sont prononcés contre l'amendement de Sir Wilfrid Laurier. Les discours de MM. F. B. Carvell, A. K. Maclean et le docteur Michael Clark amèneront probablement d'autres de leurs collègues à voter pour le service obligatoire.

Les libéraux de la Nouvelle-Ecosse, à l'exception de l'hon. A. K. Maclean, suivront Sir Wilfrid. Aux caucus de ces députés, M. A. W. Maclean a été pressé fortement de se conformer à leur décision et on lui dit que s'il persistait à s'opposer à Sir Wilfrid, il ne serait pas choisi officiellement par les libéraux d'Halifax. M. Maclean n'a pas été ému de ces menaces.

L'hon. George P. Graham a déclaré qu'il voterait pour la conscription et alors s'est mis à énumérer toutes les raisons qui militent contre la conscription. Cette déclaration conscriptionniste et ce discours anti-conscriptionniste de M. Graham ont été faits, croit-on, en vue d'une vacance possible dans la direction du parti. M. Graham pourra alors montrer son vote à Ontario et citer son discours devant les lecteurs de la province de Québec.

Lord Shaughnessy était dans la capitale hier et a eu une entrevue avec le premier ministre.

UNE BATTERIE A NAPIERVILLE

Les détectives Forget et Tierney ont arrêté les nommés Rosario Julien, rue Visitation, No 17; Emile Authier, rue Dufresne, No. 23; et Cécile Laviolette, rue Saint Dominique, No. 684, sous l'accusation d'avoir brutalement assailli M. E. Bachand, domicilié au No 651 de la rue Lagauchetière, au cours d'une soirée de danse, dimanche dernier, à Napierville.

Les prévenus ont comparu devant le juge Saint Cyr et ont protesté de leur innocence.

UN ESTURGEON DE 420 LIVRES

TROIS-RIVIERES, 21 — Un pêcheur du nom de St-Pierre, de la paroisse du Cap de la Madeleine a capturé un énorme esturgeon dans le fleuve, vis-à-vis la partie sud-ouest de Trois-Rivières. Vu que ce poisson a été pris en temps prohibé le pêcheur a du obtenir un permis du gouvernement pour le débiter et vendre sa chair sur le marché, ce qu'il se propose de faire, probablement jeudi ou vendredi.

Hier, ce gros poisson a été sorti du fleuve où il était retenu captif.

On dit que cet esturgeon est le plus gros poisson qui ait été pêché dans toute la province de Québec.

Il mesure 10 pieds et 4 pouces de longueur, 55 pouces autour du corps, et 18 pouces autour du nez. Il pèse le joli poids de 420 livres.

LES RESULTATS D'UNE TRAGEDIE

QUEBEC, 21 — Une action en dommages-intérêts au montant de $2,378.00 vient d'être prise en Cour Supérieure par M. Pierre Duval, de cette ville, contre la compagnie Pruneau et Cie, propriétaire du camion qui a tué le jeune Ernest Duval, ces jours derniers, ce qui a causé la mise en accusation du chauffeur de ce camion qui a été récemment tenu criminellement responsable de la mort du jeune Duval et envoyé aux Assises.

La Fournaise Modèle

La fournaise "Sunshine" de McClary est absolument modèle—c'est un modèle comme idée, comme dessin, comme construction, comme prix et comme services qu'elle est appelée à rendre. C'est une fournaise construite pour vos besoins et elle est complète dans tous ses détails. Ecrivez pour avoir une brochurette descriptive gratuite.

McClary's

Fournaise "SUNSHINE"

LONDON TORONTO MONTREAL WINNIPEG VANCOUVER ST-JEAN, N.B. HAMILTON CALGARY SASKATOON EDMONTON 6

CREONS UNE MENTALITE D'ABORD CANADIENNE

25 juin

M. Athanase David, avocat de Montréal, député de Terrebonne au parlement de Québec a parlé hier théâtre Russell à Ottawa à l'occasion de la fête nationale. Sir Charles Fitzpatrick président de la Cour Supérieure, représentait Son Excellence le gouverneur-général. Sir Wilfrid Laurier, M. Chevrier, président de la St-Jean-Baptiste et nombe de personnages éminents d'Ottawa et de Hull assistaient à cette réunion.

L'orateur après avoir exposé les désastres de l'horrible guerre qui met à feu, à ruines et à sang les vieux pays d'Europe a parlé du Canada dans lequel sont à l'oeuvre les descendants de deux grandes nations, la France et l'Angleterre.

Le thème spécialement développé par l'orateur fut la création d'une mentalité canadienne.

"A quoi bon, dit M. David, sans cesse ouvrir l'histoire pour chanter ou dire la loyauté des nôtres ? Qu'il nous suffise d'affirmer que les fils ont reconnu la sagesse des ancêtres et qu'ils n'ont jamais cessé de respecter le drapeau, même dans les moments de crise nationale, et souvent, au détriment de leurs intérêts matériels.

Mais, le but ultime poursuivi par la race à laquelle je m'énorgueillis d'appartenir, a toujours été et demeure, de conserver ici, à la pensée française, un champ d'éclosion et de maturation, sans que jamais cette pensée dérobe à ses yeux la nécessité d'un idéal commun dans lequel les fils du Canada et les fils de l'Angleterre devenus sincèrement et avant tout Canadiens, puissent fondre leur espoir matériel intellectuel et moral pour créer une mentalité canadienne nouvelle qui, respectueuse des origines de chacun, mais au-dessus de toute aspiration de race, de tout orgueil d'origine, de tout désir de domination, mettront leur attachement au sol dont ils dépendent, leur dévouement aux institutions qu'ils ont acceptées, et, enfin l'amour du Canada qu'ils reconnaîtront comme leur seul pays et pour lequel ils se dévoueront dans quelque sphère que puisse s'exercer leur activité, pour lui assurer un jour le rang qu'il a droit d'occuper parmi les nations libres de l'univers."

Et en conclusion, M. David dit : "Pour en arriver à cette mentalité canadienne, je le sais, la route est difficile mais à qui sait vouloir rien n'est impossible et nous voudrons de toute notre volonté et de toute notre énergie

Il nous faudra d'abord nous mieux connaître et pour cela nous rapprocher pour discuter, dans la modération et la tolérance de nos aspirations canadiennes, le terrain commun d'entente sur lequel nous devons nous placer.

L'AME NATIONALE

nous dictera que dans ces discussions nous devons apporter la même franchise et la même sincérité; le respect de nous-mêmes nous empêchera de demander l'abandon des principes fondamentaux de notre entité comme race homogène, et alors, entamant la discussion de problèmes dont la conclusion pourrait rendre nécessaire la rupture de certains attachements étrangers sentimentaux et non raisonnés, respectueux de nos origines respectives, nous admettrons l'admiration que nous devons conserver chacun pour notre marque d'origine, pour la langue qui fait partie du patrimoine légué par les ancêtres, pour les traditions dont nous sommes pétris, pour la religion dont nous devons assurer la liberté.

MENTALITE CANADIENNE

Si nous parvenons à créer, par de telles discussions, une mentalité canadienne, nous pourrons alors ouvrir toutes grandes les voiles du navire portant nos espérances, sans craindre les écueils; notre amour de la patrie canadienne le conduira sans encombre vers la grandeur et la gloire que notre harmonie lui aura aussurée.

Pour ma part, j'affirme que notre seul désir est de trouver chez nos compatriotes anglais des autres provinces la modération, la tolérance et le respect que nous sommes heureux de leur accorder chez nous; notre ambition est de contribuer à assurer l'harmonie et la paix au Canada par une conception juste et claire de nos droits respectifs; notre idéal, après avoir assuré à notre langue les privilèges que nous réclamons pour elle dans l'intérêt même de notre pays, c'est de faire servir notre mentalité latine dont la langue française est le seul véhicule logique, du développement intellectuel canadien; notre seule aspiration est d'être les artisans les plus fidèles, les plus tenaces, les plus constants de la mentalité canadienne dont nous avons été de tout temps les gardiens et les dépositaires; notre rêve enfin, c'est l'union des volontés, des énergies canadiennes pour affermir et consolider par un enracinement profond dans le sol de notre pays, l'arbre immense qui deviendra le peuple canadien s'il veut reconnaître le droit qu'ont tous ses rameaux de se développer et de s'étendre magnifiquement pour protéger de leur ombrage les moissons de l'avenir.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 24 — Trois barges sont à décharger des cargaisons de soufre, dans notre port, pour les besoins des manufactures de papier.

—Dimanche, le 24 courant, les Enfants de Marie feront leur pèlerinage annuel au Sanctuaire du Très Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine, à l'occasion de la clôture de leur retraite.

—Dimanche, le 1er juillet prochain, les fidèles de la paroisse Ste-Cécile de cette ville feront leur pèlerinage annuel au Sanctuaire du Très Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine.

—D'après les informations obtenues jeudi soir, à l'hôpital Saint-Joseph et à l'hôpital Bourgeois, MM. Aimé Godin et Adolphe Bistodeau, qui ont été blessés gravement, lorsque l'automobile qu'ils occupaient a été frappé et mis en pièces par un train du C.P.R., le 19 courant, étaient dans un état assez satisfaisant pour le temps.

PETITES ANNONCES

AGENTS — Salaire et commission pour vendre les produits Red Tag (à étiquette rouge). Lignes exclusives complètes. Spécialement robustes. Cultivées seulement par nous. Vendues seulement par nos agents. Beaux échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 29 sem.

AGENTS demandés dans toute ville et district pour représenter les plus grands pépiniéristes canadiens. Pas besoin d'expérience, nous initions nos vendeurs. Lot splendide de variétés robustes pour la province de Québec. Commencez maintenant la meilleure saison de vente. Commission libérale, territoire exclusif, brochurettes intéressantes en français et anglais. Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 31-4

DAMES DEMANDEES

pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent; bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit; frais payé. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. — 6700. 28

INSTITUTRICE diplômée demandée pour école élémentaire, à deux milles et demi du village. Bon salaire. S'adresser à M. Jos. Angers, Sec.-Trés., Fugèreville, Qué., Témiscamingue.—1510. 6 juin 3

ON DEMANDE des vendeurs sérieux dans tous les districts non concédés pour la vente des arbres d'ornement et fruitiers de Pelham Peerless. Bon salaire. Assortiments et territoire exclusifs. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 10 sem.

POSITIONS VACANTES OU AIDE DEMANDE — Ligne exclusive pour la cité à la ville ou à la campagne. Bons honoraires garantis, place permanente pour toute l'année, expérience pas nécessaire. Ecrivez à Luke Brothers Ltd., Montréal. 29 sem. H.

TERRES A VENDRE — Achetez une de nos belles terres planes et mi-argileuses, situées côté sud entre Québec et Montréal, près chars, des manufactures et de toutes les commodités désirables, jusqu'au téléphone. Poste rurale. Prix seulement $600 dont $100 comptant. On prendra hypothèque bien garantie. Ecrivez au Crédit Immobilier, 46 Notre-Dame Ouest, Montréal. 34-1

ARGENT A PRETER — Cultivateurs ! Qui avez besoin d'argent, écrivez-nous on vous prêtera à 6 ou 7%, vous remettrez ce que vous pourrez chaque année. Si vous préférez vendre, nous avons aussi des acheteurs. "Crédit Immobilier Franco-Canadien", 46 Norte-Dame Ouest. 34-1

RECORDS

Records de gramophone échangés 10c ($1.00 la douzaine) ; aussi records neufs à vendre 65c chacun, 195a Sanguinet près Ste-Catherine. 15-52

TIMBRES — Contre 12 centins en timbres-poste vous recevrez une jolie collocction de timbres français. S'adresser à l'Association Philatélique, 1405 rue Wellington, Montréal. 18 jno

TIMBRES — Contre 12 centins en timbres-poste vous recevrez une jolie collection de timbres français. S'adresser à l'Association Philatélique, 21 rue Drolet, Montréal. 27-jno

100 CHARS de fumier à vendre, livraison immédiate. S'ad. à la Cie Sanitaire de Montréal, 773 Charlevoix. Tel Vic. 249. 17-18

TERRES A VENDRE PAR

T. A. PRIMEAU

30 SAINT-JACQUES, Montréal.

108 ARPENTS, St-Césaire, 80 défrichés, balance beau bois, près station du C. P. R. 50 arpents des tramways électriques, planche, pas de roche. Vendra avec stock et roulant $5,000. Conditions faciles.

65 ARPENTS, comté Rouville, 30 milles de Montréal, planche, pas de roches, 30 arpents en culture, vendra avec stock et roulant pour $3,000, peu de comptant, balance facile.

130 ARPENTS, comté paroisse de St-Paul, 35 milles de Montréal, 100 arpents en culture, maison en brique, 10 appartements, façade sur petite rivière, $5,000, conditions faciles.

120 ARPENTS, comté Rouville, 80 en culture, planche, bien bâtie, balance bois, sucrerie, bonne terre. Prix $3,000, comptant $1,000, balance facile.

AUSSI beaucoup d'autres terres bien bâties, bien situées, conditions très avantageuses.

PRET sur terre, assurance contre le feu, etc.

T. A. PRIMEAU, 30 Saint-Jacques, Montréal. 34-2

LE DOMAINE DU CULTIVATEUR

L'"ENGRAISSAGE" ARTIFICIEL DES COURGES, DES CITROUILLES, ETC.

En faisant absorber de l'eau sucrée à ces plantes on constate qu'elles donnent des fruits plus gris, de meilleure qualité, et trois ou quatre fois plus vite, que lorsqu'on les abandonne uniquement à l'action nourricière du sol.

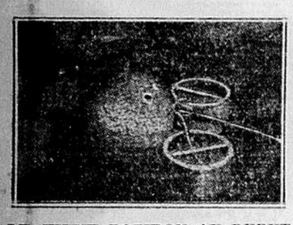

LE JEUNE POTIRON AU DEBUT DU TRAITEMENT. — On voit les deux vases contenant la solution sucrée et les mèches de lampe chargées d'alimenter la petite cucurbitacée.

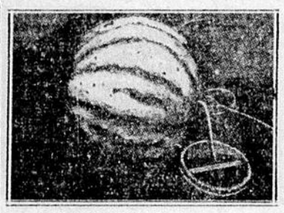

LE MEME POTIRON AU BOUT DE SIX SEMAINES. — Il s'est déjà développé d'une façon considérable et absorbe chaque jour une plus grande quantité de liquide.

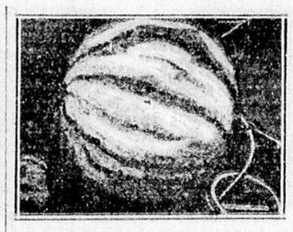

LE MEME APRES DEUX MOIS DE TRAITEMENT. — Grâce à ce procédé on obtient des fruits volumineux, dont la qualité est beaucoup supérieure aux autres.

Des expériences intéressantes ont été affectuées aux Etats-Unis pour démontrer que la croissance des courges, citrouilles et potirons, pouvait être beaucoup accélérée par des moyens artificiels. On sait que de nombreuses plantes absorbent avec avidité des solutions sucrées, mais ce n'est que récemment qu'on eut l'idée de nourrir de cette manière des potirons en pleine croissance.

Voici comment on s'y prend: un fruit jeune et sain est choisi pour l'expérience quelques jours après qu'il s'est définitivement noué. Puis on prépare une solution de sucre très concentrée de la façon suivante: on prend une ou plusieurs cruches, ou vases quelconques, que l'on remplit d'eau; on y fait fondre du sucre brut jusqu'à obtenir une solution saturée. L'eau et le sucre ne doivent pas être portés à ébullition pour activer le mélange, car on obtiendrait un sirop épais qui ne serait pas facilement absorbé par la plante. Par contre, on peut sans inconvénient chauffer l'eau légèrement pour aider à dissoudre le sucre.

Il faut ensuite rechercher quelques morceaux de coton pour servir de syphon, c'est-à-dire pour transporter par capillarité le sucre dans le fruit. La mèche de lampe ronde en coton convient parfaitement. Il est bon de ne pas employer moins de deux récipients de solution sucrée pour chaque potiron; on les dispose de chaque côté du fruit, en les enterrant un peu dans le sol afin qu'ils ne puissent être renversés. Il faut ensuite établir une liaison entre le potiron et la solution sucrée.

Pour cela on coupe deux morceaux de mèche dont on calcule la longueur de manière qu'ils aillent de la tige du fruit dans les cruches en plongeant assez profondément dans la solution. Puis on prépare les ouvertures dans la tige pour en faire ces greffes d'un nouveau genre, de manière à sertir les bouts de mèche dans le tissu végétal.

On peut pratiquer les trous à l'aide d'un canif en prenant grand soin d'éviter de traverser la tige de part en part en aucun point. Lorsque les trous sont faits, on y introduit, en poussant bien à fond dans la tige, les bouts de mèche. Il n'y a plus alors qu'à veiller à ce que les récipients soient toujours remplis de solution sucrée et à bien remuer le contenu des vases deux ou trois fois par jour pour empêcher le sucre de se déposer et d'épaissir trop dans le fond.

La rapidité de la croissance du potiron obtenue par ce curieux procédé est étonnante. On constate que le fruit pousse trois ou quatre fois plus vite que lorsqu'on l'abandonne uniquement à l'action nourricière du sol. Il est d'ailleurs facile de suivre à l'oeil nu cet étonnant développement, comme il est également aisé de le vérifier au moyen de pesées régulièrement espacées. On ne voit pas pourquoi ce procédé d'"engraissage" rapide des potirons et des courges — dont le coût relativement minime et les soins qu'il nécessite, sont compensés bien au-delà par la qualité que le fruit acquiert et la rapidité avec laquelle il arrive à maturité — ne serait pas appliqué dans toutes les contrées et étendu à d'autres cucurbacées telles que le melon et la pastèque (melon d'eau), dont la culture est d'un si grand profit pour un grand nombre de cultivateurs.

HORTICULTURE ET ARBORICULTURE

PRUNES RUSTIQUES—NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES.

Les prunes européennes, comme la prune de Lombardie et beaucoup d'autres, ne réussissent pas sur une grande étendue de notre territoire, parce que les boutons à fruits ou les arbres sont endommagés ou tués par l'hiver. Mais il existe dans notre pays deux espèces de prunes sauvages, ayant des variétés cultivées, et grâce auxquelles on peut obtenir ce fruit savoureux, même dans les régions très froides. L'espèce sauvage commune dans l'Est du Canada est la Prune du Canada, PRUNUS NIGRA.

Au Manitoba l'espèce indigène commune est la Prune américaine, PRUNUS AMERICANA. Tous ceux qui ont des jardins assez grands pour contenir quelques arbres devraient planter des pruniers de ces espèces, car ils rapportent tôt et abondamment, et le fruit des bonnes variétés cultivées de ces prunes sauvages, sans être tout à fait égal aux meilleures espèces européennes, est excellent lorsqu'il est cru et fait d'excellentes confitures lorsqu'il est bien cuit.

Plus de cent variétés de ces prunes ont été essayées à la ferme expérimentale d'Ottawa en ces vingt-huit dernières années. Celle qui s'est montrée la plus utile de toutes façons, et qui paraît être la plus méritante, est la Cheney, une variété rouge, d'assez bonne qualité, qui se cuit bien. L'Assiniboine, une variété nouvelle, promet beaucoup également. A cause de sa précocité, la Cheney est spécialement utile dans les provinces des Prairies où la saison est trop courte pour beaucoup d'espèces. Bien peu des espèces américaines généralement offertes en vente sont suffisamment précoces pour les Prairies. La plupart d'entre elles ont été créées dans les états du Minnesota et de l'Iowa, où la précocité a moins d'importance. On cultive maintenant sur les fermes expérimentales des Prairies, des pruniers de semis des espèces indigènes du Manitoba, afin d'obtenir d'autres espèces, encore meilleures. La prune Major, que la ferme de Brandon a fait connaître, est une espèce très hâtive.

A Ottawa, où la saison est assez longue pour la plupart des espèces américaines, les variétés Branckett, Terry et Admiral Schley comptent parmi les meilleures. D'autres espèces plus généralement connues sont les De Soto, Wolf et Hawkeye. Le bois du prunier américain est cassant, il ne résiste pas très bien aux lourdes neiges dans l'Est; aussi il arrive souvent que les arbres se cassent, à moins qu'on n'ait le soin de les étêter tous les ans pour les rendre plus trapus. Mais le prunier canadien fait un arbre très vigoureux, et c'est là une nouvelle qualité à enregistrer au compte de la Cheney. Les variétés les plus hâtives de prunes canadiennes et américaines sont prêtes pour la vente avant les variétés européennes. C'est pourquoi on a constaté à Ottawa que les prix obtenus pour ces prunes sont toujours très rémunérateurs, et elles rapportent probablement plus que la récolte des meilleurs districts.

Une autre prune rustique est la Omaha, l'une des meilleures pour la région d'Ottawa, d'après les expériences qui ont été faites à la ferme centrale, et pour les districts ayant un climat à peu près semblable. C'est une hybride entre la prune japonaise et la prune américaine; les bonnes qualités des deux s'y trouvent heureusement combinées; elle est, comme l'américaine, plus rustique que la japonaise mais elle a la peau mince et la chair ferme de cette dernière. La Omaha mûrit vers le milieu d'août, à l'époque où les prunes se vendent généralement bien.

Pour bien réussir, il est bon d'avoir plus d'une variété de ces prunes rustiques, car elles sont plus ou moins auto-stériles et chaque variété demande à ce qu'une autre variété fleurisse à côté en même temps, pour que les deux puissent donner une bonne récolte.

Dans certaines parties du Canada, les prunes sauvages ne se développent généralement pas bien à cause de la maladie, mais on a constaté, à la ferme expérimentale d'Ottawa, que la pulvérisation bien faite, tous les ans, permet généralement d'obtenir de bons résultats.

MALADIE TRES MALIGNE POUR LES POULETS

Nous accusons réception de la lettre suivante en date du 23 juin 1917:

Monsieur le rédacteur de la
PATRIE Hebdomadaire.

Nous venons avec empressement vous demander un renseignement sur les poulets. Les nôtres souffrent d'une maladie que nous ne connaissons pas. Ils se mettent à éternuer et à bailler, et il vient un temps où ils ne peuvent plus manger, et ils meurent. S'il vout plaît, nous dire quel remède employer.

Votre tout dévoué,
CASIMIR PROVENCHER.

REPONSE

Vos oiseaux de basse-cour, d'après les indications de votre lettre, souffrent de la maladie connue sous le nom de "Baillement" ou "Gape". La "gape" est une maladie parasitaire causée par la présence de vers dans l'appareil respiratoire de la volaille: bronches ou trachée. Nous nous occuperons du ver le plus commun, qui se loge ordinairement dans la trachée. Les naturalistes lui donne le nom de "Sygamus Trachealis". On l'appelle vulgairement "petit ver rouge fourchu". Il s'attache aux parois muqueuses du gosier par la tête des deux branches de la fourche. En réalité la fourche se compose de deux vers: l'un mâle, l'autre femelle, unis par les organes génitaux, ce qui a pour effet de rendre leur reproduction extraordinairement prolifique. Ces vers sucent le sang de leurs victimes et la maladie qu'ils engendrent, la gape, est surtout dangereuse chez les poussins d'une à quatre semaines; elle atteint aussi les poulets et les jeunes poules, mais la présence du ver rouge dans le gosier d'une poule forte et robuste produit rarement des conséquences fatales, ce qui ne l'empêche pas d'être une cause d'ennuis pour l'éleveur, par suite de son caractère contagieux.

La femelle du ver ne pond pas; elle féconde des milliers d'oeufs qui s'échappent par la rupture de son corps. Ces oeufs peuvent éclore et se développer en vers parfaits, sans quitter la trachée de l'oiseau, mais en général les jeunes vers sont rejetés et deviennent une source d'infection pour le poulailler. Fréquemment l'infection prend place à l'abreuvoir. En vidant ce dernier pour le nettoyer on doit donc jeter l'eau hors de la portée des poules.

Bien des oiseaux sauvages sont sujets à la gape. L'absorption par les volailles des excrèments de ces derniers est une autre source d'infection, comme le sont eux-mêmes les excréments des volailles affectées qui peuvent contenir les oeufs du ver rouge ou fourchu.

Des autorités compétentes prétendent que le commun ver de terre existant dans le terrain occupé par la volaille infestée, renferme en lui-même les oeufs du ver rouge, ou encore le ver rouge à l'état embryonnaire de sorte qu'il continue à propager la maladie. Lorsque ces oeufs sont avalés par la poule ils peuvent, il est vrai, ne pas toujours s'arrêter dans son gosier, mais ils passent dans les excréments et deviennent de ce fait une autre source d'infection.

Un seul ver fourchu, sauvé de la destruction, peut contaminer un vaste poulailler et rendre le terrain qu'il occupe impropre à l'élevage pendant un certain temps, à moins que ce terrain ne soit désinfecté à fond.

Symptômes. — Baillements successifs, éternuements, toux sifflante, air accablé, faiblesse, ailes pendantes. Dans les cas graves, l'oiseau secoue souvent la tête et ne peut suivre les autres volailles. Il s'arrête, les yeux fermés, l'air ahuri, le bec ouvert. Sortant la langue, il laisse échapper de son bec une légère écume et il semble faire constamment des efforts pour avaler quelque chose.

Traitement. — On doit isoler l'oiseau. On peut mettre 2 grammes de salicylate de soude dans une pinte d'eau qu'on lui servira à boire. Lui donner de l'ail haché dans la pâtée, ou de l'assa-foetida mélangée en partie égale avec de la gentiane jaune en poudre.

Dose : 1 gramme par jour, et par tête.

On peut se servir également d'un extracteur sous le nom de "Philadelphia Gape Worm Extractor". (Extracteur du ver de la gape, fabriqué à Philadelphie. Chaque instrument est accompagné d'instructions sur la manière de s'en servir.

Le terrain doit être désinfecté. Un bon moyen pour cela est d'y répandre du sulfate de fer en poudre. Un bon labour suivi d'un semis de soleil de Russie a également réussi. On peut remplacer le soleil de Russie par une autre culture.

Vos moyens ne vous permettent pas d'attendre jusqu'à l'année prochaine pour vous acheter un Silo.

Faits au Canada

Si vous possédez des vaches vous avez besoin d'un Silo, et plus tôt vous en aurez un moins il vous coûtera.

Ce n'est pas seulement parce que le prix du bois augmentant, vous aurez à payer certainement plus cher votre silo proprement dit. Ce fait seul n'est peut-être pas assez important pour vous induire à acheter un silo maintenant. La grande économie importante à considérer est l'avantage que vous retirerez et qui est rendu possible, pendant les douze mois de l'année, par les profits que vous aurez en évitant les gaspillages.

Tout ce que la terre produit augmente de valeur

Vous pouvez employer vos terres plus profitablement que de les laisser simplement produire du foin et des pâturges.

Un Silo vous permettra de nourrir vos vaches avec l'emploi d'une partie de vos terres tandis que le restant peut être employé pour une récolte précieuse que vous serez à même de vendre avantageusement.

Il signifie 25 % plus de lait l'hiver prochain.

Il signifie 15 à 20 % de moins de dépense pour le fourrage.

Il signifie une douzaine d'autres économies—mais il vous est impossible de réaliser ces économies en lisant simplement les faits à leur sujet.

Ce que nous vous conseillons de faire c'est de donner votre commande MAINTENANT pour avoir un Silo Idéal à Fourrage Vert.

Ecrivez aujourd'hui pour avoir notre gros catalogue illustré. Il vous démontre tous les détails de l'IDEAL et vous explique pourquoi votre argent rapporte plus avec celui-ci qu'avec tout autre silo.

THE DE LAVAL COMPANY, Ltd.

LES PLUS GRANDS FABRICANTS D'ARTICLES DE LAITERIE AU CANADA. Seuls fabricants au Canada des célèbres écrémeuses De Laval, des moteurs à essence Alpha, des barattes et des appareils Alpha pour faire le beurre et des Silos "Idéal" à Fourrage Vert. Catalogues de n'importe laquelle de nos lignes envoyés sur demande.

MONTREAL PETERBORO WINNIPEG VANCOUVER

50,000 SUCCURSALES ET AGENCES LOCALES DANS LE MONDE ENTIER

PROFITS ? ?

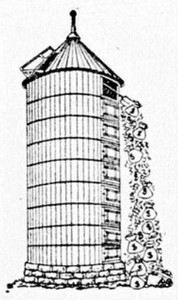

L'ensilage est la nourriture la plus succulente, la plus nutritive et surtout la plus productive pour les vaches laitières. Il vous rapportera 100 % de profits, s'il est bien conservé dans LE SILO VERT, l'original. Méfiez-vous des imitations, car on essaie d'imiter LE SILO VERT, quoiqu'il n'y ait que la couleur qui lui ressemble un peu. LE SILO VERT est construit de manière à donner le meilleur service et durer le plus longtemps. L'ensilage ne se décomposera pas ni ne gelera autour des portes. Vous n'avez pas d'échelle encombrante à manoeuvrer ou à construire, car l'échelle est construite dans la porte qui, elle-même, est cylindrique et brevetée. Ceci est un trait caractéristique du silo vert que nos compétiteurs ne peuvent imiter. Nous n'employons pas une composition à base de goudron ou simplement une teinture, mais un préservatif garanti contenir 80 % de créosote. Chaque silo est garanti ne contenir un seul morceau de sapin, mais de l'épinette et du cyprès.

Catalogue gratis mallé sur demande. Adressez

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

Fondée en 1873. PLESSISVILLE

LA HERSE BISSELL A DOUBLE ACTION

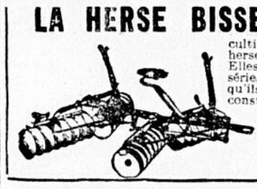

cultivera et pulvérisera n'importe quel terrain. Une herse rejette la terre en dehors, l'autre en dedans. Elles sont simplement faites, rigides et durables. Les séries sont flexibles et les disques sont faits de façon qu'ils pénètrent dans le sol. Les herses Bissell sont construites en grandeurs et pesanteurs pour convenir soit pour la traction animale ou mécanique. Ecrivez au Département Q.A. pour un pamphlet gratuit. 98

T. E. Bissell Co., Ltd., Elora, Ont.

LA BASSE-COUR MODERNE

CE QU'IL FAUT FAIRE DURANT LE MOIS DE JUILLET

LES POULETS. — Les poulets doivent être l'objet des plus grands soins; il ne s'agit pas de les gâter, mais de les bien nourrir et de leur donner un libre parcours sur un bon sol. Inutile cependant de passer beaucoup de temps à leur alimentation. On peut bien simplifier le travail en le faisant d'une façon systématique. Servez-vous de trémies remplies d'un mélange de grain; si vous avez du lait, voyez à ce que vos poulets en reçoivent tout ce qu'ils veulent. Si vous donnez du lait, il ne sera pas nécessaire de fournir d'autre nourriture animale. Veillez à ce que les trémies soient tenues pleines. Il n'y aura pas d'inconvénients à donner une pâtée humide de temps à autre, mais si les poulets profitent bien et qu'ils soient bien parts, les trémies suffisent. Voir circulaire No. 13, fermes expérimentales.

LES POUSSINS TARDIFS. — Si vos poussins sont venus en juin, ayez-en un soin spécial. Mettez des trémies à leur dispositions. Veillez à ce qu'ils aient toujours une pâtée humide — tout ce qu'ils peuvent consommer sans en laisser pendant une demi-heure. Si vous pouvez vous y prendre autrement, ne laissez pas des poussins tardifs courir avec les premiers; tenez leurs logements propres et soyez sur vos gardes contre les poux de tête.

VENDEZ VOS POULES. — Si toutes les vieilles poules n'ont pas été vendues en juin, vendez-les maintenant. Si elles appartiennent aux races américaines, il est peu probable qu'elles pondent beaucoup d'oeufs pendant l'été. Choisissez maintenant, parmi vos poulettes de l'année dernière, toutes celles dont vous n'avez pas l'intention de vous servir pour la reproduction l'année prochaine et engraissez-les pour les envoyer au marché.

POULETS DE GRIL. — Vendez le plus possible de cochets qui sont assez gros pour faire des poulets de gril (broilers). Vers la fin de ce mois, les prix auront baissé; les cochets que vous ne pouvez pas vendre avantageusement peuvent être vendus comme poulets à rôtir (roasters). En vendant tôt, vous réduisez les frais de production, il vous reste plus de place pour vos poulettes et vous laissez un marché moins encombré, sur lequel les poulets à rôtir que vous aurez en automne se vendront mieux.

CANARDS VERTS (CANETONS) — Empêcher d'aller à l'eau courante tous les canards que vous voulez vendre. Donnez-leur une bonne pâtée généreuse. Tenez leurs logements propres et donnez-leur toute l'eau qu'ils veulent boire. Prenez-vous-y de façon à ce qu'ils soient en bon état de chair lorsqu'ils ont leurs premières plumes; c'est le moment de les vendre. Les canards que l'on veut garder pour la reproduction doivent avoir plus d'espace et on peut les laisser nager lorsqu'ils ont environ six semaines.

TUEZ VOS COQS. — Ne laissez jamais un coq formé courir avec les poules pondeuses pendant l'été. Si vous n'avez pas tué vos coqs à la fin de la saison d'accouplement, tuez-les maintenant. Ne continuez pas à produire des oeufs fécondés qui se gâtent très vite lorsqu'il fait chaud.

RAMASSEZ LES OEUFS SOUVENT. — Levez les oeufs deux ou trois fois par jour pendant les chaleurs, chassez les poules couveuses des nids, faites-leur perdre la manie de couver en les mettant dans une épinette ou dans une cage suspendue. Tenez les oeufs dans un endroit frais et envoyez-les au marché deux ou trois fois par semaine.

VERDURE. — Mettez les jeunes poussins dans une récolte en cours de végétation qui leur fournira de l'ombrage, de la verdure et un bon terrain pour gratter. Rien ne vaut mieux que les poulaillers mobiles placés sur le côté d'un champ de racines ou d'un champ de maïs. Si vous n'avez ni racines, ni maïs, mettez les poulets dans le verger dans un groupe d'arbres, et si vous n'ave zpas d'ombrage, faites-en. Le grand soleil est désastreux aux jeunes poulets et aux canards.

LABOUREZ LES PARCS.—Voici le moment, au commencement de ce mois, de labourer les parc (enclos) pour y semer des fourrages verts comme la navette. On sème la navette à la volée, comme le sarrasin. Elle fait un superbe fourrage vert pour les poulets en automne.

UNE GERBE DE SAGES CONSEILS DE L'HORTICULTEUR

Asperges et céleri. — Dès que la coupe est terminée, mettez une bonne couche de fumier sur le lit d'asperges. N'attendez pas pour cela jusqu'en automne, car le fumier que vous mettez à cette époque ne sera d'aucune utilité pour la récolte de l'année suivante. Tenez les plants de céleri bien arrosés de bouillie bordelaise pour prévenir les maladies.

Fleurs vivaces. — Si vous semez en juillet des graines de fleurs vivaces de pleine terre, vous devriez en obtenir des plantes assez grosses pour transplanter en septembre, mais il faut pour cela tenir humide le sol de la couche. S'il n'est pas possible de semer la graine en juillet il vaut mieux dans la plupart des localités de notre pays, attendre pour semer que l'hiver ait commencé. La graine germe alors très tôt au printemps et l'on obtient bientôt de bonnes plantes. On doit semer la graine de pensée en juillet afin d'obtenir de bonnes fleurs pour le printemps suivant.

Pommes de terre. — Trop de champs de pommes de terre sont laissés dans un abandon presque complet au Canada. On voit, au milieu de l'été, les tiges à moitié mangées par les bêtes et le feuillage qui reste est enfoui sous les mauvaises herbes. Ce n'est pas de cette façon que l'on peut compter obtenir de gros rendements. Le cultivateur qui tient le sol aussi humide que possible au moyen de binages répétés, qui conserve le feuillage en bon état en pulvérisant contre la mouche à patates et le mildiou, sera bien récompensé de ses peines, par un gros surcroît de récolte, à moins que la saison ne soit absolument mauvaise. C'est dans un sol humide que les tubercules se développent le mieux. Si l'on réussit à faire passer le mois d'août aux plantes sans qu'elles soient très endommagées, la récolte se développe rapidement pendant le mois frais et humide de septembre.

A QUEL TEMPS LE FOIN EST-IL BON A ETRE COUPE ?

Le foin qui possède la plus haute valeur nutritive possible est celui qui a été coupé au moment où les principales herbes dont il se compose contenaient un pourcentage maximum d'aliments digestibles.

En règle générale, au moment où les herbes approchent de la dernière phase de la maturité, la quantité de protéine et de matière grasse diminue, tandis que la proportion de fibres et d'hydrates de carbone augmente. Non seulement la quantité de matière sèche augmente, mais elle devient de plus en plus indigeste à mesure que la graine se forme et que la plante mûrit, car elle devient dure et ligneuse.

Toutes les preuves scientifiques nous engagent à couper l'herbe au moment de la floraison, ou peu après la floraison; de toutes façons, avant que la graine soit entièrement mûre.

La composition de la fléole des prés (mil) et du pâturin du Canada, à différentes périodes de la pousse, nous fournit un exemple de ce fait. Cette composition est indiquée dans le tableau suivant.

Ces herbes ont été cultivés à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, et analysées au laboratoire chimique.

Les calculs ont été faits d'après la substance desséchée.

Nom de l'herbe	Epoque de la maturation	Protéine	Hydrates de carbone	Fibre	Cendres
		Pourcentage.	Gras. Pourcentage.	Pourcentage.	Pourcentage.
Mil	Graines formées	16.79	4.02	42.58	28.43	8.18
Mil	Graines mûres	8.22	1.50	55.90	30.54	3.84
Pâturin	Graines formées	20.75	6.38	39.08	23.95	6.86
Pâturin	Graines mûres	12.62	1.79	39.56	39.85	6.18

Une bonne partie des éléments nutritifs (et spécialement la protéine), contenus dans la tige et les feuilles, monte dans la graine pendant la maturation de la plante. D'autre part, lorsqu'on récolte de l'herbe dont la graine est très mûre, on perd une bonne partie de cette graine. Enfin disons également qu'un grand nombre de graines mûres, enveloppées de leur peau épaisse, ne se digèrent pas en passant à travers l'animal.

Le foin coupé de bonne heure est non seulement plus nourrissant mais aussi plus savoureux que le foin coupé tard. Nous appelons donc l'attention du cultivateur sur l'avantage de commencer la fenaison assez tôt pour que l'herbe puisse être toute coupée avant que la graine soit entièrement mûre.

PRINCIPALES PHASES DE LA CULTURE DU TABAC

Deux méthodes différentes de pratiquer l'écimage.-- Résultats importants d'une bonne maturité.-- Les binages sont essentiels au succès.-- Principe général à observer.

C'est de l'écimage que dépend peut-être le plus la qualité de la récolte du tabac.

Il agit de deux manières différentes:

1. Sur la dimension des feuilles. En effet, sur une plante écimée trop tard, les dernières feuilles conservées n'auront pas le temps de se développer avant le moment de la récolte. On récoltera ainsi des feuilles trop courtes, parfois manquant de maturité, et d'un emploi toujours difficile, en un mot qui diminuent la valeur de la récolte. Ou encore en fera l'écimage assez bas pour que la dernière feuille conservée soit de la longueur voulue, en lui accordant quelques jours seulement pour arriver à maturité. Dans ce cas on subit une perte de poids en se privant de la partie de récolte qu'aurait pu fournir le nombre supplémentaire de feuilles susceptibles d'être conservées si l'on avait écimé plus tôt.

D'une manière générale on peut dire qu'une plantation de Comstock Spanish établie dans la première dizaine de juin doit être écimée dans l'intervalle qui s'écoule du 25 juillet au 10 août. On laisse ainsi à la plante de 2 à 3 semaines pour achever de mûrir ses feuilles supérieures, ce qui semble nécessaire et suffisant.

2. L'écimage agit sur la finesse de la feuille. En effet la tige d'une plante écimée de bonne heure, pour le même nombre de feuilles conservées, reste toujours plus courte que la tige d'une plante écimée tardivement. Ceci revient à dire que les entrenoeuds qui séparent les feuilles sont beaucoup plus rapprochés dans le premier cas que dans le second. Dans ces conditions les feuilles reçoivent moins de lumière et restent beaucoup plus fines. Elles contiennent moins d'amidon et par suite acquièrent une plus grande souplesse et une plus grande élasticité.

Il ne faut pourtant pas pousser les choses à l'extrême car, si les feuilles étaient tellement rapprochées sur la tige que la circulation de l'air et de la lumière deviennent difficiles, au lieu de se développer normalement, elles ne tarderaient pas à s'étioler, à jaunir, et à perdre leurs qualités de tissu. Heureusement le contrôle est assez facile car, pour le Comstock Spanish tout au moins, le bourgeon terminal ne se dégage suffisamment pour qu'on puisse le saisir et le briser facilement, même avec une grande habitude, que lorsque la jeune tige a acquis une longueur suffisante. On peut donc sans crainte recommander l'écimage aussi précoce que possible, laissant seulement au jugement du planteur le nombre de feuilles à conserver.

DEGRE DE MATURITE

Du degré de maturité dépendent deux résultats importants: la finesse, (en grande partie), et la force du tabac.

Arrivée à un certain degré de développement la feuille ne croît plus que très lentement, elle commence à mûrir. La maturité est nécessaire, c'est d'elle que dépendent l'arôme et le goût des produits, mais elle ne doit pas être trop poussée pour les tabacs à sous capes. Pendant cette période la feuille épaissit ce qui, si l'on attend trop longtemps, peut la rendre impropre à l'usage spécial auquel on le destine. Si l'on dépasse trop le degré de maturité dont la feuille est susceptible, il peut se faire qu'elle s'abîme sur la plantation au point de devenir à peu près inutilisable.

Pour les feuilles à sous capes on désire une maturité légère, suffisante pour assurer un léger arôme sans lequel la feuille ne serait plus une feuille de tabac, pas assez avancée pour que les produits soient considérés comme tabacs forts et pour la finesse de la feuille soit compromise. En général cette maturité se produit avant que les marbures jaunes avec lesquelles tout planteur de tabac est familier se montrent sur les feuilles supérieures d'une plante normalement écimée. Par mesure de précaution on peut attendre que les premières marbures apparaissent légèrement, à partir de ce moment la cueillette ne doit plus être différée.

Les meilleurs résultats sont obtenus quand on a pratiqué l'écimage précoce. Plus la plante est écimée de bonne heure, plus les feuilles ont tendance à mûrir simultanément, c'est-à-dire plus le degré de maturité est uniforme pour toutes les feuilles d'une même plante.

BINAGES.

Toutes les considérations qui précèdent ne sont que d'une faible valeur si la plantation de tabac n'est pas tenue en bon état de cultivation.

Tous les planteurs de tabac ont remarqué que les jeunes plantes, après que la plantation a été établie, ne commencent vraiment à se développer qu'une fois le premier sarclage effectué.

Le sol doit être maintenu parfaitement meuble et le passage du cultivateur à cheval doit être suivi d'un sarclage à la gratte dès que la terre se tasse autour des plantes, sous l'effet d'une pluie violente par exemple.

Naturellement les terres un peu fortes sont plus difficiles à tenir en bon état d'ameublement. On y parvient cependant par des façons plus nombreuses. Il a été observé souvent que certaines terres grises des comtés Nord de Montréal arrivent ainsi à produire, en année normale, des tabacs d'une finesse remarquable.

Le principe sur lequel on doit se guider est le suivant: une fois la végétation lancée, on doit tout faire pour l'entretenir. Tout moment d'arrêt, causé par la sécheresse, ou par une négligence dans l'exécution des binages, occasionne, en même temps qu'une diminution du développement des feuilles, un épaississement de ces dernières.

On peut rappeler à cette occasion l'effet bienfaisant des binages sur la conservation de l'humidité du sol.

F. CHARLAN,
Chef du Service des Tabacs

Les amitiés qui naissent dans la mauvaise fortune sont plus étroites que celles qui naissent dans le bonheur.

LES PLUIES ET LES RECOLTES

ST-MAXIME, 26. — Nous avons eu une forte inondation causée par le débordement des eaux de la rivière Chaudière. L'eau est monté à 20 pieds du niveau. C'était une véritable mer, il fallait aller en canot. Pas de dommage remarquable, excepté chez M. Godfroy Grégoire. L'eau a monté dans son hangar à grain et farine et a causé des dommages.

Emile Gagné n'a eu qu'un faible dommage.

La récolte de foin va être abondante, mais le grain, surtout dans les places basses, a beaucoup de dommage, causé par les pluies torrentielles. Sur les terres élevées, le grain est beau.

Chasser les mouches par la propreté le soucl de l'ordre et la ventilation.

UNE RATION BIEN EQUILIBREE POUR VACHES LAITIERES

La meilleure ration pour les vaches laitières est celle qui est bien équilibrée et qui se compose d'aliments variés, nutritifs, faciles à digérer, succulents, et ayant un goût agréable. Ce sont là les facteurs dont on doit tenir compte lorsque l'on produit ou que l'on achète des aliments, en vue de la production économique du lait.

La ration la plus économique doit avoir comme base des fourrages cultivés sur la ferme, bon marché mais nutritifs, notamment du foin de trèfle ou de luzerne, de l'ensilage et des racines. Il est bon de donner une quantité généreuse de grain pour faire équilibre à la ration de gros fourrages et en même temps pour fournir à une forte laitière une quantité supplémentaire de nourriture sous une forme plus concentrée.

Une livre de grain donnée à une vache qui vient de vêler a autant d'effet que plusieurs livres de grain données plus tard, après que la production du lait a déjà fortement baissé. Donnez une livre de moulée par trois livres et demie de lait produites; à mesure que la période de lactation avance, diminuez graduellement la quantité de moulée afin de ne plus donner que une livre par cinq livres de lait produites. Une bonne moyenne est de 1 à 4. Nous donnons ici un certain nombre de rations bien équilibrées pour une vache laitière de 1,000 livres et qui répondent aux besoins des cultivateurs dans différentes parties du Canada.

No 1. — Foin mélangé, 16 livres; navets ou betteraves fourragères, 40 livres; moulée composée de son, 4 parties; farine d'avoine, 2 parties, orge moulue, 2 parties; tourteaux de lin, 1 partie; farine de graine de coton, 1 partie. Donner cette moulée à raison de une livre par 3½ livres de lait produites.

No 2. — Foin de trèfle et de luzerne, 10 livres, betteraves fourragères ou navets, 30 livres, 10 livres de paille d'avoine, moulée composée de 5 parties de son, 2 parties de farine d'avoine, 3 parties de graine de lin moulue, donnée à raison de une livre par 3½ livres de lait produites.

No 3. — Foin de trèfle 12 livres, ensilage de maïs 30 livres, moulée composée de 7 parties de son, 7 parties de farine d'avoine moulue, 4 parties de drèche de brasserie sèche, 2 parties de farine de graine de coton, donée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

No 4. — Dix livres de foin d'herbes, 10 livres de paille ou bale d'avoine, betteraves fourragères ou navets 40 livres, moulée composée de 3 parties de son, 3 parties d'avoine moulue, 2 parties de graine de lin moulue, 2 parties de blé moulu, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lai produites.

No 5. — Foin de brome 10 livres, foin de trèfle 5 livres, paille ou bale d'avoine 10 livres, betteraves fourragères ou navets 30 livres, moulée composée d'avoine, d'orge et de blé moulus, en parties égales, donnée à raison de 1 livres par 3 livres de lait produites.

L'eau propre en abondance et le sel sont nécessaires également au maintien de la santé de l'animal et par conséquent, à la production.

Une charrue à vapeur pesant 36,000 livres existe dans le comté de San Bernadio, Californie, elle est supposée être la plus grosse charrue du monde.

—:o:—

Si nos cultivateurs voulaient comprendre la force de la coopération et tous les bienfaits qui en découlent, quelle admirable besogne n'accomplirions-nous pas dans le domaine de l'agriculture!

ABSORBINE
TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.

réduit les **tendons, ligaments, muscles ou contusions enflammés, foulés, enflés,** arrête la **boiterie** et calme la **douleur** causée par l'**esquille, excroissance de l'os,** ou **éparvin.** Pas d'ampoules, ni perte de poil. On peut se servir du cheval. Livré à $2.00 la bouteille. Décrivez votre cas pour instructions spéciales et **Livre 2 K gratis. ABSORBINE, JR.,** liniment antiseptique pour les personnes. Réduit les **ligaments foulés, déchirés,** les glandes, veines ou muscles dilatés, guérit les coupures, bobos, ulcères. Calme la douleur. Prix, $1.00 la bouteille, chez les marchands, livré. Livre gratuit.

W. F. YOUNG, P.D.F.,
250 Edifice Lyman, Montréal, Can.

Pionnier d'Amérique en fait de Remèdes pour les Chiens.

LIVRE SUR LES
Maladies Canines
ET COMMENT NOURRIR LES CHIENS
Envoyé franco par la poste à toute adresse par l'Auteur.
H. CLAY GLOVER CO., Inc.
118 West, 31st Street, New-York.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

PROTECTION QUE L'ON DOIT AUX OISEAUX MIGRATEURS AU CANADA

Compte-rendu du traité international de 1916 entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis par M. M. C. Gordon Hewitt, entomologiste du Dominion.—Une question d'économie nationale d'une haute importance pour les cultivateurs.

Depuis bien des années, le nombre de nos oiseaux migrateurs et notamment les canards, les oies, les oiseaux insectivores, les oiseaux de rivage, ces derniers comprenant les pluviers, les maubèches, les bécassines, les becasses, etc., ne cesse de diminuer. Cette diminution est un fait d'observation commune sur toute l'étendue du Canada. Quelques-uns de ces oiseaux migrateurs et notamment le pluvier esquimau qui, autrefois, se rencontrait en nombre prodigieux et qui a été tué pour les marchés, le canard du Labrador, le pigeon voyageur et le grand pingouin ont aujourd'hui disparu. Certains autres comme la grue d'Amérique, le canard branchu, le plus beau de nos canards indigènes, ont tellement diminué en nombre qu'il est douteux que l'on puisse préserver leur race si l'on ne prend des mesures spéciales pour les protéger.

Au point de vue national, cette diminution continuelle dans le nombre de nos oiseaux migrateurs entraîne de graves considérations économiques. Il y a d'abord la valeur au point de vue esthétique de cette partie de notre faune canadienne, valeur considérable et qui représente un capital économique important pour ce pays, mais il y a plus, ces volatiles ont une très grande valeur alimentaire et fournissent un excellent moyen de récréation; nous avons à redouter également la disparition de nos oiseaux insectivores qui offrent une importance encore plus grande au point de vue de nos intérêts agricoles.

Les oiseaux insectivores sont l'un des principaux agents naturels de destruction des insectes nuisibles qui attaquent les plantes de grande culture, les vergers et les forêts. On a évalué à plus de $125,000,000 les pertes que les cultivateurs subissent tous les ans du fait des ravages de ces insectes. Et ces ravages ne cessent d'augmenter à mesure que le pays se développe et que le nombre des oiseaux insectivores diminue.

Les causes principales de cette diminution dans le nombre des oiseaux migrateurs sont les suivantes: Le Canada offre le lieu principal de propagation pour le plus grand nombre de ces oiseaux, la colonisation du pays a fait disparaître les endroits où un grand nombre d'espèces venaient couver; le défrichement de la terre a fait disparaître également bien des endroits où nichaient les oiseaux insectivores; l'assèchement des étendues marécageuses et la colonisation des prairies ont chassé les volailles sauvages des endroits où elles avaient l'habitude de pondre et de se nourrir. Un bon nombre de ces causes ne peuvent donc être évitées. D'autre part, malgré les excellentes lois que beaucoup de provinces ont adoptées en vue de protéger les oiseaux insectivores, il n'a pas toujours été possible de donner à ces oiseaux une protection adéquate.

Le nombre toujours croissant de personnes qui portent des fusils et l'amélioration des armes modernes ont eu leur effet sur l'abondance du gibier de passage.

Même avec l'application la plus stricte des lois protectrices, il aurait été impossible au Canada d'empêcher cette diminution graduelle dans le nombre des oiseaux migrateurs à moins que nos oiseaux ne puissent trouver la protection qui leur est nécessaire pendant le temps qu'ils sont sur le territoire des Etats-Unis. En d'autres termes, il est impossible de protéger d'une façon adéquate nos oiseaux migrateurs et d'empêcher leur extinction sans une protection coopérative au Canada et aux Etats-Unis.

C'est un fait bien connu que tandis que certains des états de l'union ont d'excellentes lois qu'ils appliquent rigoureusement, d'autres ne protègent pas leurs oiseaux. Dans certains états on permettait par exemple la chasse du gibier de passage au printemps et l'on détruisait ainsi beaucoup d'oiseaux, qui s'accouplent généralement à ce moment de l'année, pendant qu'ils passaient pour aller couver dans le nord. Ce fait décourageait beaucoup de Canadiens qui ne voyaient pas l'utilité de protéger nos oiseaux dans ce pays pour l'avantage des gens qui chassent pour alimenter les marchés des états du Sud. Ces chasseurs, qui tuaient annuellement pour les marchés des grandes villes des Etats-Unis d'énormes quantités de canards et d'oies venant du Canada, étaient l'un des plus grands facteurs de destruction et l'un des principaux obstacles à tout système rationnel que l'on aurait pu établir pour empêcher cette destruction et maintenir notre population de gibier de passage. Non seulement ils s'attaquaient au gibier de passage mais aussi aux oiseaux insectivores qu'ils tuaient par milliers pendant l'hiver dans le sud; cette destruction était particulièrement grave en ce qui concerne la grive d'Amérique, l'un de nos importants destructeurs de vers gris.

A la suite des efforts des sportsmen, les sociétés protectrices de gibier et les autres organisations qui s'intéressent à la conservation des volatiles sauvages et des autres oiseaux migrateurs aux Etats-Unis, la loi des oiseaux migrateurs a été promulguée en 1913. Cette loi a pour but de pourvoir à une protection plus adéquate pour les oiseaux migrateurs qui, en raison de leurs habitudes, ne peuvent être protégés avec succès par les efforts des états pris séparément tant que les autres états négligent de prendre les mêmes mesures. Les objets des règlements fédéraux sont les suivants: diminuer la longueur de la saison de chasse qui varie beaucoup dans les différents états; obtenir une saison plus uniforme, ne dépassant pas trois mois et demi, fixée suivant les conditions locales, afin que les sportsmen puissent chasser à la meilleure époque de l'année et empêcher la tuerie du gibier de passage au printemps; la loi pourvoit également à l'interdiction de la chasse de certains oiseaux pendant une période d'années, notamment les oiseaux de grève, et elle interdit absolument le tir des oiseaux insectivores. La majorité des états ont amendé leur loi conformément aux amendements fédéraux, et quoique certains états, où l'influence des chasseurs pour le marché sans souci de l'avenir s'est fait sentir, se soient opposés à l'intervention fédérale, cette nouvelle protection et cette interdiction de la chasse au printemps ont résulté en une augmentation notable dans le nombre de gibier de passage; cette augmentation a été remarquée également par les sportsmen canadiens.

Les résultats de cette loi fédérale des oiseaux migrateurs aux Etats-Unis ont fait ressortir les avantages de cette mesure et le besoin de la coopération internationale. La question de la coopération internationale a été discutée pour la première fois par l'auteur de cet article avec les membres du service biologique du Ministère de l'agriculture des Etats-Unis à Washington, en janvier 1914. Plus tard, dans le même mois, cette question a été discutée à Ottawa, à la réunion annuelle de la commission de conservation, et la résolution suivante a été adoptée:

"Résolu que les administrations provinciales canadiennes soient priées de solliciter les bons offices du gouvernement fédéral en vue d'obtenir la négociation d'une convention tendant à l'établissement d'un traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dans le but d'assurer une protection plus efficace pour les oiseaux qui passent d'un pays dans l'autre."

Le mois suivant, février 1914, le gouvernement des Etats-Unis soumit au gouvernement canadien un projet de convention entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, tendant à protéger les oiseaux migrateurs aux Etats-Unis et au Canada. Ce projet de convention a été soumis aux différentes administrations provinciales car cette question concernait les provinces. Les administrations provinciales ont approuvé unanimement les principes de la convention, deux provinces seulement ayant soulevé des objections qui n'étaient pas insurmontables, et comme les Ministères de l'agriculture et de l'intérieur et la commission de la conservation étaient également d'avis qu'il était éminemment désirable, spécialement pour des motifs économiques, de protéger ces oiseaux de la manière présentée dans le projet de cette convention, un arrêté en conseil fut adopté le 31 mai 1915, déclarant que le gouvernement canadien était disposé à conclure le traité proposé. En vue d'obtenir l'élimination des objections que nous avions présentées à certaines clauses du traité, de nouvelles négociations furent entreprises à Washington au commencement de l'année, à la suite desquelles toutes les objections soulevées furent complètement réglées à l'exception d'une seule qui aurait affecté le principe vital du traité proposé, savoir, l'interdiction de la chasse au printemps. Un projet revisé comprenant ces changements et certaines autres améliorations fut préparé et soumis au gouvernement canadien en mars 1916.

Après une nouvelle étude de ce projet revisé par le gouvernement canadien, un arrêté en conseil fut adopté le 29 juin 1916, déclarant que "le Canada est prêt à conclure cette convention" sous réserve de l'adoption de certains autres amendements qui avaient été conclus à la suite de négociations non officielles.

Le traité a été signé à Washington le 16 août 1916 par l'ambassadeur de Sa Majesté, Sir Cecil Spring-Rice, G.C.V.O., et le secrétaire d'état des Etats-Unis, M. Robert Lansing. Il a été ratifié par le Sénat des Etats-Unis le 29 août 1916, après le vote unanime du comité des relations étrangères.

Avant de reproduire les articles du traité il est intéressant de citer les termes du préambule:

"Attendu que certaines espèces d'oiseaux traversent au cours de leur migration annuelle certaines parties des Etats-Unis et du Canada; et attendu qu'un grand nombre de ces espèces ont une valeur importante au point de vue alimentaire, ou au point de vue de la destruction des insectes qui nuisent aux forêts et aux plantes de grande culture dans le domaine public ainsi qu'aux récoltes agricoles, aux Etats-Unis et au Canada, mais que ces espèces sont en danger d'être exterminées, à cause du manque de protection adéquate pendant la saison de la ponte ou pendant qu'elles se rendent à leurs terrains d'élevage ou qu'elles en reviennent;

"Les Etats-Unis d'Amérique et Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande et des Dominions britanniques d'outre-mer, Empereur des Indes, désireux de sauver du massacre ces oiseaux migrateurs qui sont utiles à l'homme et inoffensifs, et d'assurer la conservation de ces oiseaux, a décidé d'adopter un système uniforme de protection qui accomplira cet objet d'une façon efficace.

Voici les articles de ce traité:

ARTICLE I

Les hautes puissances contractantes déclarent que les oiseaux migrateurs compris dans les termes de cette convention sont les suivants:

1. Gibier à plumes migrateur.

(a) Anatidés ou volailles aquatiques qui comprennent les cernaches, les canards sauvages, les cygnes et les oies sauvages.

(b) Gruidés ou les grues, qui comprennent la petite grue brune, la grue du Canada et la grue d'Amérique.

(c) Rallidés ou rales qui comprennent la foulque d'Amérique (poule d'eau), la gallinule et les soras et autres rales.

(d) Limicolés ou oiseaux de rivage, qui comprennent les suivants: avocette d'Amérique, courlis, bécassine de mer, barge, maubèche à poitrine rousse, huitrier à ventre blanc, phalarope, pluvier, maubèches, bécassine, échasse à longs pieds, oiseaux de grève, tournepierres, maubèche semi-palmée, bécasses, et chevalier aboyeur.

(e) Colombidés ou pigeons, qui comprennent les tourterelles et les pigeons sauvages.

2. Oiseaux migrateurs insectivores: gaglu, grive de la Caroline, mésange, coucou, pie doré, moucherolle, gros-bec, colibri, roitelet, martinet, alouette des prés, engoulevent d'Amérique, sittelle, oriole, grive, pie-grièche, hirondelle, martinet, tangara, titmice, grives, viréo, fauvette, jaseur, engoulevent criard, pic et troglodytes et tous les oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

3. Autres oiseaux migrateurs non-gibier: pingouins, petit alque, butors, fulmars, fous, grèbes, guillemont, goéland, héron, stercoraire, plongeon à collier, murres, pétrel, puffin, bec-en-ciseaux et sternes.

ARTICLE II

Les hautes puissances contractantes conviennent, à titre de moyen efficace pour préserver les oiseaux migrateurs, d'établir les saisons suivantes pendant lesquelles il sera interdit de chasser, sauf pour des motifs scientifiques ou pour des motifs de propagation et sans un permis délivré par les autorités compétentes.

1. La saison d'interdiction du gibier migrateur à plumes est du 10 mars au 1er septembre, sauf cette exception: la clôture de la saison pour les limicolés ou oiseaux de rivage dans les provinces maritimes du Canada et dans ces états de l'Union qui touchent à l'océan Atlantique et qui sont situés entièrement ou en partie au nord de la baie Chesapeake, sera entre le 1er février et le 15 août, et il est entendu également que les Indiens peuvent prendre en tout moment des macreuses pour se nourrir mais non pour la vente. La saison de chasse est en outre restreinte à une période ne dépassant pas trois mois et demi et que les hautes puissances contractantes détermineront par loi ou par règlements suivant leurs exigences individuelles.

2. La saison de fermeture pour les oiseaux insectivores migrateurs durera toute l'année.

3. La saison de fermeture pour les autres oiseaux migrateurs qui ne sont pas du gibier durera toute l'année, mais les Esquimaux et les Indiens peuvent prendre en tout temps les oiseaux suivants: pingouins, petits alques, guillemots, murres et puffins, et leurs oeufs comme nourriture et leur peau comme habillements, mais ces oiseaux et ces oeufs ne peuvent être offerts en vente.

ARTICLE III

Les hautes puissances contractantes conviennent que pendant la période de dix ans qui suivra la mise à exécution de cette convention il y aura une saison continuelle de clôture pour la chasse des oiseaux migrateur que voici, savoir: Pigeon à queue arquée, grue brune, grue du Canada, grue d'Amérique, cygne, courlis et tous les oiseaux de rivage (l'exception du squatarole à ventre noir, du pluvier doré, de la bécassine de Wilson, de la bécasse et des grands et petits chevaliers: pourvu que pendant ces dix ans les saisons de clôture pour la grue, le cygne et le courlis dans la province de la Colombie-Britannique seront établies par les autorités compétentes de cette province dans les limites prescrites dans cette convention pour les groupes respectifs auxquels ces oiseaux appartiennent.

ARTICLE IV

Les hautes puissances contractantes conviennent de donner une protection spéciale au canard branchu et au canard eider, soit par une saison de fermeture couvrant une période d'au moins cinq ans ou par l'établissement de refuges, ou par tous les autres moyens que l'on pourra juger utiles.

ARTICLE V

L'enlèvement des nids ou des oeufs des oiseaux de gibier migrateur ou insectivores, ou des oiseaux non alimentaires est interdit, à moins que ce ne soit pour des fins scientifiques ou pour la propagation, en vertu des règlements que les hautes puissances contractantes peuvent juger utiles.

ARTICLE VI

Les hautes puissances contractantes conviennent de prohiber, sauf en vue de fins scientifiques ou de propagation, l'expédition ou l'exportation des oiseaux migrateurs ou de leurs oeufs d'un état ou d'une province pendant la durée de la saison de fermeture de cet Etat ou de cette province. Elles conviennent également d'interdire le trafic international de ces oiseaux ou de ces oeufs capturés, pris, tués ou expédiés contrairement aux lois de l'état ou de la province, dans lesquels lesdits oiseaux ont été capturés, pris, tués ou expédiés. Chaque paquet contenant des oiseaux migrateurs ou leurs parties, ou des oeufs d'oiseaux migrateurs, transporté ou offert pour le transport, venant du Dominion du Canada et allant aux Etats-Unis ou venant des Etats-Unis et allant au Canada, doit porter le nom et l'adresse de l'expéditeur et une indication complète du contenu à l'extérieur du paquet.

ARTICLE VII

Les autorités compétentes des hautes puissances contractantes peuvent permettre, dans une localité spéciale, de tuer l'un ou l'autre des oiseaux qui viennent d'être mentionnés et qui, dans des conditions extraordinaires, peuvent se montrer dommageables à l'agriculture ou à d'autres intérêts; cette permission se fera en vertu des règlements convenables et prescrits respectivement par ces puissances. Mais ces permis deviendront nuls ou peuvent être abrogés à tout moment quand, de l'avis desdites autorités, l'urgence particulière n'existe plus et il est interdit d'expédier, de vendre ou d'offrir en vente, des oiseaux tués en vertu de cet article.

ARTICLE VIII

Les hautes puissances contractantes conviennent de prendre ou de proposer à leurs corps législatifs les mesures nécessaires en vue d'assurer l'exécution de cette convention.

On voit que la disposition la plus importante est l'article II qui pourvoit: (1) une saison de fermeture pour le gibier de passage du 10 mars au 1er septembre, sauf l'exception citée; (2) une saison ouverte de trois mois et demi: et (3) une saison de fermeture de toute l'année pour les oiseaux insectivores. La saison ouverte de trois mois et demi peut être fixée pendant la période entre le 1er novembre et le 10 mars, suivant les conditions locales. La restriction à trois mois et demi de la saison ouverte sur les volailles sauvages obligera quelques provinces à raccourcir leur saison actuelle mais en vue des objets du traité et en vue du fait que cette restriction aux Etats-Unis a déjà causé une augmentation dans le nombre des oiseaux, ce changement sera sans doute bien vu par les sportsmen qui désirent prévenir la diminution continuelle dans le nombre des volatiles sauvages.

Cette convention constitue la mesure la plus importante et la plus complète que l'on ait encore prise pour protéger les oiseaux. Il y a quelques années, on avait tenté des efforts pour obtenir des mesures internationales de protection pour les oiseaux en Europe, mais la collaboration qui aurait été nécessaire de la part de tous les pays intéressés avait été entravés par l'inactivité de certains gouvernements et par une diversité considérable d'opinions et d'intérêt, et de ces démarches n'avaient abouti qu'à une meilleure protection des oiseaux insectivores. Heureusement beaucoup de ces difficultés n'existent pas dans l'Amérique du Nord et l'on se rend compte de plus en plus, aux Etats-Unis et au Canada, de la nécessité de préserver ce qui reste de notre richesse de gibier sauvage, si fortement compromise par l'imprévoyance du passé. Cette mesure internationale affecte plus d'un millier d'espèces et de sous-espèces d'oiseaux du golfe du Mexique au pôle nord, et nous pouvons espérer non seulement voir un arrêt dans cette dépopulation mais même une augmentation dans le nombre de nos oiseaux migrateurs qui constituent une richesse nationale si précieuse.

Le "Kendall's Spavin Cure" a été *raffiné* pour l'usage *humain*. Son action pénétrante soulage promptement les enflures, entorses, et autres infirmités de tous genres. Précisément ce dont vous avez besoin dans la maison.

T. J. Smith Spencedale, Ont., dit: "Depuis longtemps j'emploie avec succès Kendall's dans mon écurie et à la maison."

Kendall's Spavin Cure

Pour Chevaux et RAFFINÉ pour l'Homme.

est employé, depuis 35 ans, par les propriétaires de chevaux, les vétérinaires, et les cultivateurs. Il a *prouvé* sa valeur, dans les cas d'éparvin, de suros, de courbe, de forme (tumeur calleuse), et des diverses autres tumeurs ou blessures auxquelles les chevaux sont sujets.

ONION LAKE, Sask., 22 avril 1915. "Le 'Kendall's Spavin Cure' est à peu près le meilleur liniment général, que je connaisse à l'usage de l'homme et de la bête." The Hudson's Bay Co'y.

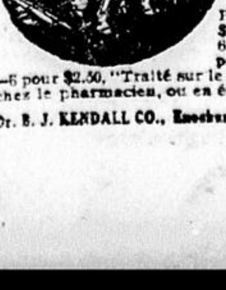

125F

Tous les pharmaciens vendent "Kendall's Spavin Cure." Pour les chevaux $1. la bouteille—6 pour $5. Raffiné pour l'homme 50c.—6 pour $2.50. "Traité sur le Cheval" gratuit, chez le pharmacien, ou en écrivant à

Dr. B. J. KENDALL CO., Enosburg Falls, Vt., E.U.A.

LE MEILLEUR LINIMENT ou EXTERMINATEUR de la DOULEUR pour le Corps Humain

Le Baume Caustique de Gombault *n'a pas d'Egal.*

Pour le Corps Humain — Il est pénétrant, adoucissant et cicatrisant, et pour guérir les vieilles plaies, meurtrissures ou plaies, panaris, cancers externes, boutons, cors et oignons, le Baume Caustique n'a pas d'égal comme liniment.

A tous ceux qui l'achètent, nous dirons qu'il ne contient pas la moindre particule de substance délétère et par conséquent, il ne saurait résulter aucun mal de son usage externe. Son emploi soutenu guérira beaucoup de maladies chroniques et l'on peut s'en servir en toute sûreté dans les cas qui requièrent un liniment.

Un Remède Recommandable et parfaitement Sûr contre le Mal de Gorge, Rhume de Poitrine, Mal de Dos, Névralgie, Efforts, Entorses, Lumbago, Diphtérie, Maladies des Poumons, Rhumatisme et toutes les raideurs des articulations.

Il enlève la douleur, Renforce les muscles.

Cornhill, Tex.—"Une bouteille de BAUME CAUSTIQUE a fait plus de bien à mon rhumatisme que $120.00 payées en notes de médecin". OTTO A. BEYER.

Prix $1.50 la bouteille. Chez tous les pharmaciens, ou de nous, frais d'express payés. Faites venir la brochurette [illegible].

The Lawrence-Williams Co. - Toronto, Can.

LE MELILOT BLANC OU LE TREFLE D'ODEUR

Avantages et désavantages de cette plante légumineuse, malgré toutes ses qualités elle n'est pas recommandable et il est douteux qu'elle prenne jamais une place importante au Canada.

Sous le nom de trèfle d'odeur sont comprises un certain nombre de plantes légumineuses caractérisées par une odeur douce très prononcée. Toutes appartienent au même genre: melilotus, d'où le nom de mélilots qu'on leur donne souvent. Bien qu'appelées très d'odeur, elles n'ont guère de commun avec les vrais trèfles représentés par les variétés rouge et blanche et la variété d'alsike. En fait, elles se rapprocheut davantage de la luzerne que des autres légumineuses.

Il y a au Canada deux variétés de trèfle d'odeur, le blanc et le jaune. Le premier (Melilotus alba) est le plus commun et est considéré comme supérieur au deuxième (Melilotus officinalis). Tous deux sont bisannuels, c'est-à-dire vivent deux ans.

Une troisième variété appelée "Melilotus indica", qui est une petite plante annuelle, est cultivé en Californie dans l'Utah et les autres Etats del 'ouest de l'Union.

Au Canada le trèfle d'odeur est le seul qui présente un intérêt au point de vue agricole.

ORIGINE ET DISTRIBUTION DU TREFLE D'ODEUR BLANC

Le trèfle d'odeur blanc, appelé également mélilot blanc et trèfle de Bokhara est originaire de l'Asie. Il a été introduit en Europe il y a plus de 2,000 ans et apporté en Amérique vers le milieu du dix-huitième siècle. Il est très répandu au Canada, spécialement dans les provinces de l'est.

SOL EXIGE POUR SA CULTURE

Le trèfle d'odeur se cultive dans presque tous les sols. On le rencontre souvent dans les endroits stériles où les autres plantes ne trouvent pas de principes nutritifs. Il réussit de façon étonnante dans les champs sablonneux, sur l'argile dure, en sol acide, terre alcaline et en beaucoup d'autres endroits, où les cultures ordinaires ne réussissent pas. Cette propriété du trèfle d'odeur de vivre et même de réussir dans un sol très peu fertile est, dans une large mesure, la cause de la faveur dont il est l'objet depuis quelques années.

LE TREFLE D'ODEUR COMME FERTILISANT.

Comme la plupart des plantes bisannuelles, le trèfle d'odeur développe une forte racine pivotante, un peu charnue, qui pénètre à une grande profondeur dans le sol. Elle émet de nombreux embranchements qui se développent même dans un sol très compact et le rendent poreux, i.e. pénétrable à l'air et à l'eau. Etant charnues, les racines pivotantes se décomposent rapidement, quand les plantes meurent à la fin de la seconde année. La végétation de surface qui est assez riche, peut également, si elle est incorporée au sol, lui fournir une quantité d'humus.

Pour ces raisons, le trèfle d'odeur a sans doute une grande valeur sur les terres anciennes, épuisées, et sur les sols dont les conditions physiques laissent à désirer.

Comme les autres plantes légumineuses, le trèfle d'odeur, avec l'aide de certaines bactéries, a la faculté de recueillir l'azote de l'air circulant dans le sol. On peut donc améliorer les sols qui manquent d'azote en y pratiquant cette culture.

A ce propos nous devons mentionner que les bactéries trouvées dans le trèfle d'odeur paraissent être identiques à celles des racines de la luzerne. En tous cas, elles ont le même effet que ces dernières, et le sol provenant d'un champ de trèfle d'odeur peut donc servir à inoculer les champs préparés pour la luzerne. Pour la même raison, le trèfle d'odeur peut être employé sur des sols pauvres comme culture préparatoire à la luzerne.

LE BETAIL AIME-T-IL CETTE PLANTE?

Un des plus sérieux griefs qui soit fait au trèfle d'odeur, est que les animaux ne l'aiment pas et ne le mangent que lorsqu'ils sont affamés. Ce dégoût provient, comme on le sait, de la présence, dans cette légumineuse d'un élément amer appelé cumarin que l'on trouve spécialement parmi les plantes sauvages. D'autres prétendent au contraire que les animaux en sont très friands et le préfèrent aux autres fourrages.

On a pu observer que les bovins et chevaux évitent soigneusement le trèfle d'odeur, dans les pâturages où ils trouvent d'autres plantes et que, pour la plupart des animaux, le foin de cette plante est loin d'être attirant. Mais les animaux domestiques, comme les êtres humains, peuvent prendre goût à un aliment auquel ils avaient d'abord refusé de toucher, et même en devenir très friands. On réussira à le leur faire aimer, plus ou moins rapidement, suivant la saison. Mises dans un pâturage de trèfle d'odeur au commencement du printemps, quand les plantes sont très juteuses et tendres, les bêtes brouteront plus facilement que plus tard quand les plantes ont plus développées. Il y a à cela deux raisons: la première est que les animaux sont très friands de fourrage vert au commencement du printemps, et la deuxième que les jeunes plantes contiennent beaucoup moins de cumarin que les vieilles et sont donc moins amères.

LE TREFLE D'ODEUR EN FOIN ET EN PATURE

Pour la production du foin, le trèfle d'odeur ne peut soutenir la comparaison avec la luzerne. On ne peut compter sur de pleines récoltes que tous les deux ans, tandis qu'un champ de luzerne bien établi, en donne de grosses pendant bien des années de suite. Il est encore inférieur au point de vue alimentaire, car il contient moins de protéine et d'hydrates de carbonne que cette dernière. On ne doit donc, en aucun cas, introduire le trèfle d'odeur dans les terres où la luzerne réussit. Mais il présente de grands avantages pour le pâturage: il pousse de bonne heure au printemps, reste vert pendant de longues sécheresses, continue à croître jusqu'à la fin de l'automne et peut être brouté au ras du sol. Règle générale, son usage ne fait pas courir de danger de météorisation. Et cependant, malgré toutes ces qualités, il est douteux que le trèfle d'odeur prenne jamais une place importante dans une partie quelconque du Canada. Il ne servira jamais qu'à utiliser les sols trop pauvres pour recevoir une autre pâture.

C'est sans aucun fondement que l'on a dit quelquefois que le trèfle d'odeur est cultivé régulièment depuis des centaines d'années en Europe pour la production du foin et pour le pâturage. En fait on le regarde, en Europe, comme une mauvaise herbe, purement et simplement.

INCONVENIENTS DU TREFLE D'ODEUR

A part ce que nous avons déjà dit contre le trèfle d'odeur, on peut lui faire quelques autres reproches de nature plus grave, que les cultivateurs devraient examiner avec soin avant de l'introduire sur leur ferme.

NATURE DE LA PLANTE

On prétend souvent que le trèfle d'odeur, étant une plante bisannuelle, ne peut se comporter comme une mauvaise herbe si on prend les précautions nécessaires. Puisqu'il est bisannuel il ne vit que deux ans, et si on l'empêche de monter à graine la seconde année, il n'y a pas de danger qu'il se répande sur la ferme. Voilà qui est vrai en théorie; il en est tout autrement en pratique. Nous irons même jusqu'à dire qu'une fois le trèfle d'odeur introduit sur une ferme, il est presqu'impossible de s'en débarrasser, quelles que soient les précautions que l'on prenne. Maint cultivateur croyant avoir détruit jusqu'à la dernière plante de cette variété sur sa ferme, avant qu'elle ait pu monter à graine, découvre avec désappointement que malgré tout, elle réapparaît là où il s'y attendait le moins. En pratique, c'est trop souvent en vain qu'on a essayé les méthodes les plus minutieuses d'extirpation et déployé la plus grande vigilance pour l'empêcher de former ses graines. A maintes reprises on a découvert que la semence se développe malgré tout et tombe à terre. Il suffit de quelques semences oubliées pour provoquer une invasion de mauvaises herbes qui ne tardera pas à être un fléau sur une ferme bien aménagée.

En admettant même que le trèfle d'odeur puisse être contrôlé ou complètement extirpé dans les champs bien cultivés et proprement tenus, il y a toujours, sur une ferme, des endroits où cette plante, une fois introduite, peut très bien s'implanter. Sur les bords des chemins, le long des clôtures, des fossés, etc., où l'on néglige de la couper, elle pourra très bien développer ses graines qui, transportées par le vent ou l'eau sur les terres de la ferme, infesteront rapidement des districts entiers.

CETTE PLANTE EST UN DANGER POUR LES DISTRICTS PRODUCTEURS DE GRAINE DE LUZERNE

Sur les sols épuisés ou dans les districts où aucune autre légumineuse fourragère ne peut venir, les inconvénients du trèfle d'odeur sont quelquefois compensés par ses avantages. Mais dans les bons districts agricoles, et même les moyens, où le succès dépend de la propreté des semences, cette plante ressemble trop à une mauvaise herbe pour pouvoir être adoptée.

C'est notamment le cas dans les districts du Canada où la production de la graine de luzerne donne de bons espoirs ou a déjà donné de bons résultats.

La jeune plante de trèfle d'odeur ressemble beaucoup à la jeune plante de luzerne et le cultivateur ordinaire ne saurait les distinguer l'une de l'autre. La différence s'accuse pour la première fois quand les plantes ont fleuri. Dans les districts où l'on produit la graine de luzerne, et dont les terrains vagues ou autres sont infestés de trèfle d'odeur, les cultivateurs courent toujours le risque d'en voir leurs champs infestés; aussi la semence de luzerne qu'ils récoltent sur ces champs contient-elle plus ou moins de graine de trèfle d'odeur. Cette dernière ressemble à s'y méprendre à la graine de luzerne, comme apparence générale, souvent à tel point que les meilleurs experts ne peuvent les distinguer l'une de l'autre lorsqu'elles sont mélangées. Etant donné ce fait, les producteurs de graine de luzerne peuvent, sans s'en douter peut-être, mettre sur le marché de la luzerne contaminée de trèfle d'odeur. Que de tels "accidents" puissent porter atteinte à la réputation d'un district tout entier et même de toute l'industrie grainetière du Canada en général, c'est un fait sur lequel il n'est pas besoin d'insister.

Le danger d'infection des champs de luzerne par le trèfle d'odeur est spécialement grave dans les districts irrigués. Cette plante à une végétation abondante et luxuriante le long des fossés d'irrigation et produit de grandes quantités de graine qui tombent dans les fossés et sont transportés par l'eau sur toute la superficie irriguée. Cette rapide propagation par les eaux d'irrigation fait considérer le mélilot comme une mauvaise herbe dangereuse dans quelques-uns des Etats de l'ouest américain où se pratique l'irrigation.

Les travaux pénibles deviennent aisés si vous possédez un

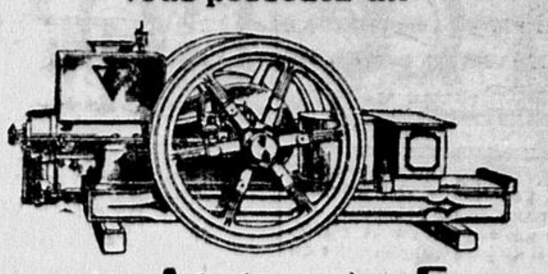

Moteur Alpha à Essence

LE FERMIER qui s'obstine à faire tout son travail à la main, perd un temps précieux ainsi que son énergie.

Il pourrait accomplir beaucoup plus de travail, tout en le faisant plus rapidement et à meilleur compte, s'il possédait un bon moteur à essence.

Pour certaines raisons, beaucoup de fermiers qui achèteront sans hésitation une machine à faucher, qu'ils ne peuvent utiliser que sept ou huit fois par an, hésiteront à se pourvoir d'un moteur à essence avec lequel ils économisent tous les jours du temps, de l'argent et du labeur. Ils se figurent qu'un moteur est un luxe, alors, qu'en effet, ce dernier peut être employé pour des travaux multiples, qui feront économiser son prix beaucoup plus rapidement qu'avec une autre machine que l'on emploie sur une ferme.

Allez voir l'agent local des moteurs Alpha. Laissez-lui vous démontrer les travaux variés que vous pouvez exécuter avec l'Alpha; pourquoi ce moteur est le plus économique à acheter et celui qui donne le plus de satisfaction à son propriétaire. Si vous ne connaissez pas l'agent qui vend l'Alpha dans les environs de chez vous, écrivez-nous. Nous vous enverrons son adresse.

Plus tôt vous possédez un Alpha, plus tôt il se payera de lui-même.

Demandez le catalogue, les prix et tous renseignements. Les moteurs ALPHA sont fabriqués en onze dimensions, de 2 à 28 c.v. Chacun est fourni dans le modèle transportable, semi-transportable ou stationnaire, à cylindre refroidi par trémie ou par réservoir.

THE DE LAVAL COMPANY, Ltd.

Les plus grands fabricants d'accessoires de laiterie au Canada. Seuls dépositaires au Canada des célèbres écrémeuses De Laval et des Silos Idéal à Fourrage Vert, des moteurs à essence Alpha, des barattes Alpha et des appareils à faire le beurre.

Catalogue de n'importe laquelle de nos lignes envoyé sur demande.

MONTREAL — PETERBORO — WINNIPEG — VANCOUVER

50,000 SUCCURSALES et AGENCES LOCALES dans le MONDE ENTIER.

Barrières PEERLESS

Souvent, le long du chemin, où là-bas dans les champs, il y a dans la clôture une brèche, un simple trou qui constitue pour vos bestiaux une occasion permanente d'y passer. Le meilleur moyen de

Garder Vos Bestiaux où Vous Voulez

est d'édifier des clôtures vraiment solides et durables. Toutes les clôtures de ferme Peerless sont en gros fil de fer chauffé à ciel ouvert, monté sur cadre tubulaire en acier, fortement soudé à l'électricité en une pièce compacte, et ferme comme un pont d'acier. Ne s'affaisse, ne rouille ni ne s'use. Demandez à votre fournisseur de vous montrer les barrières Peerless, aussi la clôture de ferme ou d'enclos Peerless Perfection avec la fameuse boucle Peerless aux intersections. FAITES VENIR UN CATALOGUE AUJOURD'HUI. Il enseigne comment monter une clôture stable.

PEERLESS FENCE

The Banwell-Hoxie Wire Fence Co., Ltd. Winnipeg, Manitoba. Hamilton, Ont.

DE L'ARGENT A FAIRE EN SOIGNANT BIEN VOS POULES

Les cultivateurs qui se débarrassent de leurs poules sous prétexte que le grain étant cher, il n'y a pas de profit à faire, témoignent de négligence et d'incurie. Où ils n'ont pas la sorte de poules qui leur convient, ou ils ne se donnent pas la peine de les soigner intelligemment et avec soin. Il y a de l'argent à faire avec les poules de race pure, telles les Plymouth Rocks, les Wyandottes, les Rhode Island, les Livournes, et autres. Les Livournes, mieux connues sous le nom de "Leghorns" sont de véritables machines à pondre; les trois autres races que nous mentionnons avant elles sont aussi d'excellentes pondeuses d'hiver et n'ont à proprement de supériorité sur les Livournes qu'en ce sens qu'elles sont des oiseaux à double fin, c'est-à-dire qu'elles produisent des oeufs et aussi de la chair. Tandis que la Livourne ne pèse en moyenne que 3 1-2 à 4 1-2 livres, les Plymouth Rocks, les Wyandottes et les Rhode Island pèsent de 6 à 8 livres et même au-delà. C'est une considération importante pour les cultivateurs surtout, car la vente des poulets et des volailles constitue une source précieuse de revenus en toute saison.

Voici entre des milliers une attestation qui démontre bien que l'entretien rationnel des poules est chose rémunératrice, quelles que soient les circonstances défavorables que les cultivateurs maladroits invoquent pour justifier leur impardonnable insouciance. Nous la trouvons dans la lettre suivante de M. C. Campbell, du comté d'Huron, Ont., au "Farmers' Advocate".

"La rareté et le prix élevé des matières alimentaires ont été indubitablement la cause des hauts prix des oeufs ce printemps. Comme j'ai toujours été un amateur des Livournes (Leghorns) blanches, à crête simple, de pure race, et bien nourries, j'ai cru bon de tenir compte de la dépense et de la production de notre troupeau, afin de constater si les oeufs compensaient pour l'alimentation. J'ai en conséquence tenu une comptabilité soigneuse du 1er novembre 1916 au 21 mai 1917.

"Le troupeau se composait de 105 oiseaux, dont la moitié était des poulettes et le reste des poules d'un an. Quelques-unes d'entre elles pondaient le 1er novembre et le nombre des pondeuses alla grandissant jusqu'à la fin de février, alors que 75 p.c. du troupeau produisirent pendant une période de trois mois. La plus grande quantité d'oeufs recueillis en un jour a été de 86. Après avoir si bien pondu pendant tout l'hiver, le poucentage de production était encore de 50 p.c. le 1er juin.

"Ce qui suit donne une idée de la méthode d'alimentation et des aliments utilisés. Blé le matin, avoine le midi et blé le soir. Les oiseaux avaient en outre du lait écrémé autant qu'ils en voulaient et de légumes. Il y avait en tout temps devant eux du gravier, des écailles d'huitre et de l'eau pure. Le grain était enterré dans la paille hachée, si bien que nous avions peine à voir les poules au milieu de la paille qu'elles faisaient voler en l'air en grattant pour trouver le grain.

"Le blé fut évalué à $1.75 le minot, le blé d'inde à $2.15 le 100 livres et l'avoine à 70 centins le minot. La consommation des oeufs que nous fîmes à la maison balança le coût du lait et des légumes, et à la fin des sept mois, les 105 poules avaient un surplus de $125 sur leur compte d'alimentation. Nous avions en outre 125 poussins, avec les couvées de quatre poules à éclore, de sorte que nous sommes très satisfaits de notre petit troupeau.

"Les cultivateurs ne devraient pas se débarrasser de leurs poules, mais au contraire ils devraient leur donner un peu plus de soin quand bien même les matières alimentaires sont à un prix élevé. S'il y a de l'argent facile à faire en dépit de la cherté de l'alimentation, c'est bien avec les Livournes blanches de pure race bien nourries, étant donné le prix actuel des oeufs."

Si l'on tient compte maintenant du fait que l'entretien de 100 poules peut être confié à un petit garçon ou à une jeune fille, qu'il n'exige aucun autre effort physique que celui de tenir le poulailler et le troupeau en bonne condition, on conviendra que beaucoup de familles de cultivateurs perdent inconsidérément chaque année du bel et bon argent en font pendre également à leurs enfants, se privent par conséquent d'un gain appréciable et facile.

Que de vieilles personnes encore pourraient se suffire à elles-mêmes avec un modeste poulailler d'une centaine de poules!

LES VACHES DE VALEUR

Les vaches n'ont pas toutes la même valeur. Voici un exemple frappant qui vient d'arriver à notre connaissance: Dans un troupeau laitier où l'on pratique le contrôle, se trouvaient deux bêtes de cinq ans. Pendant l'année 1916, l'une a donné 6,616 livres de lait et 204 livres de matière grasse; l'autre a produit 8,370 livres de lait contre 288 livres de gras. Ceci représente une différence de vingt-sept dollars dans le rendement de ces deux vaches. Leur propriétaire en a été très surpris; il ne s'attendait pas à trouver un écart aussi considérable. Voilà un cultivateur qui trayait lui-même ses vaches, qui était tout le temps au milieu d'elles, et qui ne les connaissait pas.

Etes-vous sûr qu'il n'y aurait pas deux vaches de ce genre dans votre troupeau? Voulez-vous les découvrir, et économiser ainsi du temps, de l'argent et du travail? Contrôlez la production! Ne conservez dans votre troupeau que les meilleures bêtes, et vous serez sûr d'avoir des vaches qui vous récompenseront et au-delà de tout ce que vous dépensez sur elles.

Adressez-vous au commissaire de l'Industrie Laitière, Ottawa, pour avoir des feuilles de pesées quotidiennes ou de trois pesées par mois. Elles sont distribuées gratuitement. — C. F. W.

GLANURES

Un pouce de pluie en hauteur en suppose cent tonnes par arpent.

—:o:—

La vigne, d'après l'opinion générale, est probablement la plante qui vit le plus grand nombre d'années. On connait des vignes qui ont plus de quatre cents ans d'existence et qui portent toujours des fruits.

LA PATRIE HEBDOMADAIRE

BUREAUX GENERAUX, ANGLE DE LA RUE STE-CATHERINE ET DE L'AVENUE HOTEL DE VILLE, MONTREAL, QUE.

Il peut paraitre prétentieux de parler de soi, cependant qu'à notre époque de publicité intense chacun s'évertue à proclamer ses mérites. Le procédé n'a rien de blâmable, appliqué dans les bornes de la vérité.

On ne trouve a certainement rien à redire à ce qu'un industriel vante ses produits, le négociant ses marchandises, le cultivateur ses primeurs, son grain et ses animaux ; nous excusons même certains journaux de s'arroger, dans un même sentiment d'amour - propre sans doute "convaincu", le monopole de la supériorité sur leurs confrères.

En matière de produits industriels, mercantiles ou agricoles le client et le consommateur sont juges; en journalisme le lecteur est l'arbitre suprême, aussi ne cherchons-nous pas à l'influencer par de pompeux arguments.

Sans prétendre être le journal le plus parfait de l'univers la PATRIE HEBDOMADAIRE peut se réclamer en toute justice d'être le plus complet de tous les journaux hebdomadaires de langue française du pays et, sans vanité, l'un des mieux rédigés. Aucun ne l'égale pour la multiplicité de ses nouvelles locales et l'universalité de ses nouvelles étrangères; aucun n'apporte plus de soin dans le choix de ses feuilletons et de ses reproductions littéraires; aucun ne publie une page aussi intéressante et instructive pour les enfants; aucun ne donne une revue aussi détaillée et aussi parfaite des marchés régionaux de la province et ne tient ainsi plus les cultivateurs éloignés des grands centres au fait des prix courants des produits de la ferme; aucun ne peut lui être comparé plus avantageusement au point de vue de son information agricole qui est toujours d'actualité et sans conteste la mieux étudiée, soignée et illustrée qui se puisse rencontrer.

Au point de vue de sa mise en page ou de son apparence la PATRIE HEBDOMADAIRE, vu le bon équilibre qui existe entre sa publicité commerciale et sa rédaction-nouvelles, l'emporte encore incontestablement sur tous les autres journaux, comme peut s'en convaincre quiconque se donne la peine de faire une impartiale comparaison.

La PATRIE HEBDOMADAIRE est le journal de famille idéal, qui devrait se trouver dans tous les foyers à la campagne.

Pourquoi on les décore

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 25.—Une dépêche d'Amsterdam au "Times" dit que l'officier allemand qui avait la conduite du raid aérien sur Londres, le 13 juin, par lequel un grand nombre de civils, de femmes et d'enfants furent tués, a été décoré par le Kaiser de l'Ordre pour le Mérite en récompense de sa noble conduite.

IL SE PEND AU POSTE

DESESPERE DE SE VOIR ECROUE UN DEBARDEUR ATTENTE A SES JOURS DANS SA CELLULE.

25 juin

Hier soir, au coin des rues Ste-Catherine et de l'Hôtel de Ville, le constable Beauséjour du poste No 4, arrêtait pour ivresse, le nommé Joseph Simard, de la rue Poupart, No 148, un débardeur, marié et père de six enfants.

Le prévenu opposa une résistance désespérée. Le constable eut son uniforme déchiré. Simard fut finalement conduit au poste. Une fois dans sa cellule, il tenta de mettre fin à ses jours, en se pendant avec un lacet de ses chaussures. On le secourut à temps. Ce matin, devant le recorder, Simard fut condamné à rembourser les dommages causés à l'habit de l'agent de police.

On le conduisit ensuite devant le juge Saint-Cyr pour répondre de l'accusation de tentative de suicide.

NOUVEAU MINISTERE POUR LA SERBIE

CORFOU, 25. — Le ministère serbe a donné sa démission. Un nouveau cabinet sera formé avec Nikola Pachitch comme premier-ministre des Affaires étrangères.

En Grèce

M. E. VENIZELOS, chef du parti pro-allié, qui deviendra très probablement premier ministre de Grèce.

L'AFFAIRE DES BILLETS DE L'ABBE LECOURT

L'abbé J. B. Jobin produit lundi son plaidoyer à l'effet de faire condamner le curé et les marguilliers de la Fabrique de la Longue-Pointe, à payer les billets promissoires signés par l'abbé Lecourt et endossés par lui.

Vingt avocats dans la cause

25 juin

Le tribunal d'honneur constitué pour juger l'affaire de la Longue-Pointe a siégé, ce matin, à la salle des Artisans Canadiens-Français. Sa Grandeur l'archevêque de Montréal avait tenu à assister à la séance de ce matin qui a été consacrée à l'audition du plaidoyer de Mtres Gustave Monette et Charles Emard, le premier représentant l'abbé J.-B. Jobin, curé de St-Philippe de Laprairie, et le deuxième représentant, avec une vingtaine d'autres avocats, les divers créanciers intéressés dans la cause.

Le tribunal se compose de Sir Alexandre Lacoste, ancien juge en chef de la Cour du Banc du Roi, de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, et de M. le sénateur Charles Beaubien.

Les faits en litige sont contenus dans la déclaration de l'abbé J.-B. Jobin, curé de St-Philippe de Laprairie, contre le curé et les marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de St-François d'Assise de la Longue-Pointe, Mgr G.-M. Lepailleur, curé de la Longue-Pointe, et les marguillers, sont représentés par Mtres N.-K. Laflamme et J. L. St-Jacques.

L'abbé Jobin apparait comme endosseur à une série de billets promissoires signés par feu J. H. Lecourt, prêtre curé, personnellement, et à quelques billets promissoires signés par l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de St-François d'Assise de la Longue-Pointe; et il demande que l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de St-François d'Assises de la Longue-Pointe soit condamnée, comme garante, au paiement de tous ces billets, tant billets de Fabrique que billets personnels, et soit condamnée à indemniser le demandeur en garantie pour toute condamnation qui pourrait être portée contre lui à raison des dits billets.

Et pour moyens au soutien de sa présente réclamation, le demandeur en garantie allègue et dit:

LES ALLEGUES

Dans les premiers temps où ces billets ont commencé à circuler, le Révérend J. H. Lecourt, alors curé de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, m'a rencontré au bureau de M. J. E. Carreau, à Montréal, et pardevant lui m'a exposé qu'il était dans un pressant besoin d'argent pour la construction de son église, qu'il ne pouvait emprunter à cause de la rareté de l'argent, et il m'a demandé de bien vouloir consentir à ce qu'il utilisât ma signature comme endosseur de billets promisoires, pour lui permettre d'escompter tels billets au profit de sa Fabrique, pour la construction de son église et autres travaux.

Je savais, et il m'a répété que sa Fabrique était riche, qu'elle avait une propriété de valeur considérable; il a été bien entendu que tous les billets sur lesquels on utiliserait ma signature seraient escomptés pour le bénéfice de la Fabrique, et que c'est la Fabrique de la Longue-Pointe qui en serait responsable; que je n'aurais nullement à m'en occuper, ni à les payer; que ma signature faciliterait l'escompte de ces billets et qu'à leur échéance ils seraient payés par la Fabrique ou renouvelés, et que définitivement la Fabrique, qui était à vendre sa propriété en lots les paierait facilement.

HOMME HONNETE ET INTEGRE

Je connais depuis de longues années le Révérend J. H. Lecourt comme un homme intelligent, énergique et intègre; il jouissait de cette réputation dans les milieux ecclésiastiques et auprès des autorités religieuses.

J'ai consenti, sur sa déclaration, à ce que l'en endossât, pour moi et en mon nom, des billets signés par le Révérend J. H. Lecourt, pour l'avantage de la Fabrique de la Longue-Pointe.

J'ai toujours ignoré le nombre de billets sur lesquels on a mis mon endos; quantité de ces billets ont été protestés à échéance; j'ai reçu souvent des avis de protêt par la malle et des téléphones et mêmes des visites de personnes qui désiraient s'enquérir de ma signoture; je n'ai jamais été troublé du vivant du curé Lecourt, car ces billets étaient toujours réglés avant ou après protêt, et s'il y a eu des poursuites je n'en ai pas été inquité; j'ai toujours compris, dans le temps, que monsieur le curé Lecourt et ses agents financiers rencontraient tous ces billets et les réglaient à tour de rôle.

DEUXIEME ALLEGATION.

En fait la fabrique de la Longue-Pointe a eu le produit de ces billets, et ce pour les raisons suivantes:

A Ce n'est pas mois qui l'a eu; je n'en ai retiré aucun sou;

B Ce n'est pas le Rév. J. H. Lecourt non plus; de son vivant, il passait pour riche; il avait en effet des biens personnels considérables, plus considérables en tous les cas, que ceux qu'il a laissés dans sa succession; sa succession, en effet, ne laisse presque rien. Ses héritiers n'apparaissent pas avoir rien reçu de lui de son vivant; tout le temps de sa vie, et spécialement pendant les trente années qu'il a été curé à la Longue-Pointe il a vécu pauvrement, voyageant peu, modeste d'accoutrement et d'ameublement. Loin qu'il ait réalisé pour lui de l'argent sur ces billets il a dû, au contraire, sacrifier sa fortune dans ses entreprises paroissiales.

A sa mort c'était l'opinion unanime du clergé et des autorités religieuses qu'il avait vécu pauvrement, et qu'il avait englouti sa fortune personnelle dans les entreprises de sa Fabrique.

C. Ce n'est pas non plus J. E. Carreau, ni les autres endosseurs, tel que Philias Lapierre.

Il est constaté du reste, par une résolution des marguilliers anciens et nouveaux, en date du 13 août 1913, que pour un emprunt de $100,000.00 à cette assemblée, la fabrique s'est fait autoriser à affecter jusqu'à $160,000.00 sur les revenus de la vente de la terre pour payer cet emprunt; cette résolution est du reste approuvée par Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Et je demande à cet Honorable Tribunal qu'à défaut d'un règlement à l'amiable, un jugement intervienne contre l'Oeuvre et Fabrique de St-François d'Assise de la Longue-Pointe, pour la condamner à payer tous les billets actuellement en cours, personnels ou de fabrique, qui portent la signature ou l'endossement du Révérend J. H. Lecourt.

LES ECHANGES DES PRISONNIERS DE GUERRE

UNE COMMISSION ANGLAISE RENCONTRE UNE COMMISSION ALLEMANDE A CE SUJET A LA HAYE.

LA HAYE, 25.— Une commission anglaise ayant à sa tête Lord Newton, est arrivée ici pour discuter avec une commission allemande dirigée par le général Friedrich la question des prisonniers de guerre des deux pays. Le gouvernement allemand sera représenté par le baron von Vredenbyrich.

La commission discutera toutes les questions relatives aux camps de prisonniers aux représailles, aux prisonniers qui ont dépassé l'âge militaire, aux prisonniers invalides, etc.

L'ARMEE DE NOS VOISINS

ON EST ASSURE QUE VERS LA FIN DE L'ETE LES E.-U. AURONT UN MILLION D'HOMMES SOUS LES ARMES.

WASHINGTON, 25. — Plus de 500,000 hommes se sont enrôlés dans l'armée depuis que la guerre est déclarée.

L'armée, la marine, la garde nationale représentaient une force de un peu plus de 300,000 quand on décida la guerre.

Aujourd'hui, il y a plus de 800,000 hommes d'enrôlés et vers la fin de l'été on compte qu'il y aura un million d'hommes sous les armes.

WASHINGTON, 25. — On vient de publier un livre "Rouge, Blanc, Bleu", expliquant comment "la guerre a fini par entraîner l'Amérique". On croit le livre inspiré par le président, car de nombreux passages semblent avoir été écrits par lui.

MME STEINHEIL VA SE MARIER

ELLE DEVIENT L'EPOUSE DE LORD ABINGER. — ELLE DIRIGEAIT A LONDRES, UNE FABRIQUE DE CONSERVES.

LONDRES, 25 — Mme Marguerite Steinheil, qui eut à subir un procès pour meurtre à Paris, en 1909, va devenir l'épouse de Lord Abinger, dit le journal l'"Express". Sous le nom de Mme de Serignac, Mme Steinheil a demeuré en Angleterre où elle dirigeait une fabrique de conserves dans un faubourg de Londres.

Lord Abinger, qui vient de succéder à ce titre, par suite de la mort de son frère, est avocat et actuellement lieutenant dans la réserve navale.

LA CONSCRIPTION DANS LA SASKATCHEWAN

YORKTON, Saskatchewan, 25. — Au cours d'une grande réunion politique, le docteur Patrick a sommé l'hon. J. A. Calder de se prononcer sur la conscription. M. Calder a dit que le gouvernement aurait du imposer la conscription dès le début de la guerre. Il a aussi émis l'opinion que la conscription des richesses aurait du pareillement être imposée.

LES TROUBLES A CORK

DUBLIN, 25 —

Le nombre de personnes blessées dans les émeutes qui ont eu lieu à Cork, la nuit dernière, est donné comme d'environ 30 par une dépêche au "Central News". Un inspecteur de police a été sérieusement blessé et plusieurs constables échappèrent avec peine. Quand on amena les mitrailleuses la plus grande partie de la foule se dispersa promptement.

En Serbie

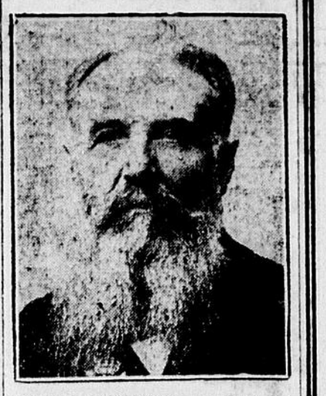

NICOLA PACHITCH qui vient d'être appelé à former un nouveau cabinet en Serbie.

VERS LA PAIX PAR L'ENTENTE UNIVERSELLE

Le "Tageblatt" dit que l'Allemagne ne peut chercher à obtenir une paix séparée avec la Russie.

Autre mesure

AMSTERDAM, 25 — Le "Tageblatt" de Berlin combat la proposition de certains organes socialistes, d'essayer de faire une paix séparée avec la Russie. Le journal dit que cela n'empêcherait pas l'Angleterre, la France et les Etats-Unis de continuer la guerre et cela mettrait sur les bras de l'Allemagne la tâche de soutenir financièrement et économiquement la Russie sans pouvoir en tirer d'ici à longtemps aucune quantité appréciable de grain.

La seule chose raisonnable à faire, continue le journal, c'est d'arriver à la paix générale par une entente universelle, en substituant le droit, au lieu de la force, comme base des relations étrangères. C'est la seule paix qui sera durable et qui donnera à l'Allemagne et à l'Europe épuisées, le repos et la sécurité qui leur sont indispensables pour guérir leurs terribles blessures. Ces idées de paix séparée n'amènent à leur suite qu'une continuation de la guerre, tandis qu'une paix générale à des conditions raisonnables aurait l'appui de la Russie en même temps que des autres peuples.

NOUVEAUX SENATEURS

LA NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU SENAT NE LAISSENT PLUS QU'UNE VOIX DE MAJORITE AUX LIBERAUX.

OTTAWA, 25. — Les représentants de la Colombie-Anglaise au Sénat sont maintenant au complet par la nomination de M. E. A. Plante, de Nanaimo, et L. W. Shatford Hedley pour remplir les vacances créées par la mort de l'hon. Wm. MacDonald et de l'hon. Geo. Riley.

Le Sénat à présent se compose de 38 conservateurs et de 39 libéraux, avec dix vacances à remplir.

ARRETE A TORONTO

TORONTO, 25 — A la demande de la police de Québec, Philéas Berthiaume a été arrêté samedi sous l'accusation de vol au préjudice du gouvernement fédéral.

AU CHAMP D'HONNEUR

LES LISTES DE SAMEDI ET DE DIMANCHE CONTIENNENT 627 NOMS.

Les listes des pertes canadiennes publiées par le ministère de la Milice, samedi et dimanche, 23 et 24 juin, contiennent 627 noms. Il y a là-dessus 126 morts. Voici les noms des héros canadiens-français:

LES MORTS

Le soldat R. Francoeur, 561 rue Dorchester.
Le soldat E. Hébert, Ste-Martine, Qué.

LES BLESSES

Le soldat A. Rousseau, Keewatin, Ont.
Le soldat A. Derouchie, Maxville, Ont.
Le soldat A. Côté, St-Faustin, Qué.
Le soldat D. Paquette, Ottawa.
Le soldat A. Robert, Caraquet, N.E.
Le soldat B. Poirier, Grand Anse, N.B.
Le soldat J. Fontaine, Lac-du-Bouvet, Man.
Le soldat R. Cheverie, Pictou, N.E.
Le soldat G. Trudeau, Joliette, Qué.
Le soldat J. St-Amour, Notre-Dame du Louis, Qué.
Le soldat G. L. Lemoine, Sorel, Qué.
Le soldat J. G. Leblanc, Black Cape, Qué.
Le soldat E. Langlois, Bellechasse, Qué.
Le soldat A. Lévesque, Restigouche, Qué.

POUR DEMOCRATISER L'ALLEMAGNE

SCHEIDEMANN, RETOUR DE STOCKHOLM, DIT QUE C'EST LE SEUL MOYEN D'AVOIR LA PAIX.

BERLIN, 25. — Philippe Scheidemann, le leader socialiste allemand, qui vient d'arriver de la conférence internationale de Stockholm, ne se montre pas très optimiste au sujet de la paix.

"Il est bien à craindre, dit-il, que nous ayons encore à faire face à un quatrième hiver de guerre. Cependant on devrait essayer d'empêcher cela par tous les moyens; mais pour ma part je ne vois qu'un moyen efficace: la démocratisation de l'Allemagne."

Scheidemann gourmande le gouvernement allemand pour n'avoir pas déclaré franchement, comme l'ont fait les Alliés, quels sont les buts qu'il poursuit encore après trois ans de guerre. "Quant à nous socialistes, dit-il, je crois que nous avons fait notre devoir en allant à Stockholm pour chercher à ébaucher des négociations de paix et aussi en conseillant de faire ce qui aurait évité la guerre avec les Etats-Unis. Le dernier mot c'est: plus de parti, rien qu'un peuple."

FEU LE NOTAIRE F. E. MCKENNA

25 juin

Le notaire Frank E. McKenna, de Montréal, est mort après une courte maladie à New-York, dans le cours de la journée de samedi. M. McKenna était dans sa trente-quatrième année, et il était le fils de feu William L. McKenna, marchand de Montréal. Il avait reçu son éducation au Collège de Loyola et à l'Université McGill, gagnant la bourse McDonald, qui lui permit d'aller étudier un an en France. Lui survivent sa mère, son épouse, une petite fille, trois frères, dont l'un, le major Ernest McKenna, sert au front avec le 14e bataillon. Un autre de ses frères, Adrien, fut tué au feu il y a un an. Il laisse aussi trois soeurs. Le défunt était membre des Chevaliers de Colomb et faisait partie du club St-Jacques.

Comment le Français diffère

—... Et moi, je respecte les tombes !...

(Dessins de Jonas dans le "Journal")

LA HOLLANDE DANS UN GRAVE EMBARRAS

A propos d'une promesse d'échange de produits entre l'Allemagne et ce pays et un contrat avec l'Angleterre.

Manifestations

LONDRES, 25. — Une dépêche d'Amsterdam au "Times" dit qu'une foule composée principalement de femmes, a pris d'assaut une douzaine de barques qui étaient dans le port intérieur de Rotterdam et s'est emparé d'environ une tonne de pommes de terre qui étaient destinées à l'Angleterre. Ces barques, qui contenaient environ 11,000 tonnes du précieux tubercule furent alors emmenées dans le port extérieur et gardées par la police en attendant leur départ.

Ceci toutefois n'est qu'un incident découlant d'une situation délicate entre la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne, dit le correspondant. L'Allemagne s'attendait à recevoir la semaine passée une expédition de patates nouvelles en échange de charbon fourni à la Hollande. Mais avant que cette expédition pût être faite, il fallait envoyer 11,000 tonnes de patates anciennes à l'Angleterre, conformément au contrat. Maintenant la population de Rotterdam, qui se déclare insuffisamment pourvue elle-même, voulut s'approprier celles-ci. D'un autre côté les Allemands tempêtent parce qu'ils n'ont pas encore reçu les patates en paiement de leur charbon.

Par suite si, cédant aux menaces des Allemands, les Hollandais envoient l'expédition en question en Allemagne, ils manqueront à leurs engagements avec les Anglais et pourront s'attirer des représailles des Etats-Unis dans l'envoi de blé qui est au moins aussi indispensable à la Hollande que le charbon allemand.

L'ESPRIT DE PARTI EN AFRIQUE-SUD

LE PREMIER MINISTRE BOTHA SE PRONONCE CONTRE LA PROPAGANDE REPUBLICAINE.

CAPETOWN, 25. — Le premier ministre Botha a déclaré que c'était regrettable que l'on fit des élections avec de l'esprit de parti.

"Il veut sauver son parti quand même, dit-il. Il faut que les deux races blanches coopèrent ensemble.

Le premier ministre Botha s'est fortement prononcé contre toute propagande républicaine. Actuellement le peuple a autant de liberté que si c'était sous une organisation républicaine.

"Nous jouissons de toutes les libertés, conservons donc notre union avec l'Angleterre. Il faudrait pour détruire ce lien, faire une guerre civile.

A la fin de son discours le premier ministre Botha fut longuement ovationné.

LES MITRAILLEUSES ONT TRAVAILLE

CORK, (Irlande), 25 — On a fait usage de mitrailleuses, hier, lors de l'émeute des Sinn Feiners, après que la police se fût montrée incapable de rétablir l'ordre avec leurs bâtons. Les soldats balayèrent les grandes rues à coups de canon pendant que la police donnait la chasse à la foule dans les rues traversières.

Après avoir enduré longtemps une pluie de pierre et de brique, la police donna l'ordre de tirer sur les émeutiers. L'un de ceux-ci fut tué, un autre gravement blessé et une douzaine furent emportés aux hôpitaux avec des blessures de baïonnettes ou autres. On arriva finalement à se rendre maître du désordre sans faire donner les soldats.

UNE VICTIME DE L'AUTO A OTTAWA

OTTAWA, 25 — Un employé de la compagnie du Grand Tronc du nom de William Brown, âgé de 49 ans, a été la victime samedi, d'un accident d'automobile qui a eu des conséquences fatales.

Brown traversait la rue lorsqu'une automobile conduite par Alex. Soules, le frappa violemment, l'une des roues lui passant sur le cou. La victime a succombé quelques heures après l'accident. Les personnes qui ont été témoins de la fatalité disent que le conducteur de l'automobile a tout fait pour éviter de frapper l'infortuné Brown.

EMPOISONNEES PAR UNE RACINE

QUEBEC, 20 — Trois enfants jouaient dans un jardin à St-Henri de Taillon, Lac St-Jean, une petite fille de cinq ans et une autre de quatre ans, appartenant à M. Aimé Simard, et le petit garçon de quatre ans, de M. John Morel, quand ils découvrirent une grosse racine qui avait la forme d'une carotte et qu'ils prirent, en effet, pour ce légume. Ils en mangèrent quelques bouchées et aussitôt les trois petits tombèrent malades. Grâce à de puissants vomitifs on put réchapper les deux plus jeunes, mais la plus vieille succomba quelques heures après, dans d'atroces souffrances, aux effets de la plante qui, disent les gens de l'endroit, était ce qu'on appelle une carotte à morceau.

NOUVEAU SENATEUR

M. L. W. SHATFORD, ancien député de la Colombie-Anglaise nommé sénateur, en remplacement de l'hon. Wm. J. Macdonald, décédé.

DE NOUVELLES MANIFESTATIONS EN IRLANDE

CORK, 25 — Les "Sinn Feiners" ont brisé des vitrines un peu partout et, quelques-uns, qui montèrent par un escalier de sauvetage, hissèrent un drapeau républicain sur le toit du bureau de recrutement. Ils brisèrent aussi les vitres de plusieurs stations de recrutement. Ils hissèrent un drapeau sur le palais de justice et brisèrent les balances de l'Allégorie. Les "Sinn Feiners", à une grande assemblée, adoptèrent des résolutions condamnant, dénonçant la convention nationale comme étant un mouvement diplomatique de la part du gouvernement pour sauver l'Irlande, qui placée dans une situation fausse, ne pourra obtenir son indépendance.

LONDRES, 25 — Le correspondant du "Chronicle" dit que de violentes émeutes ont eu lieu à Cork, samedi et dimanche. Un homme a été tué à coups de baïonnette, deux autres sont mourants et un grand nombre sont blessés. Un enfant a aussi été tué.

CHINOISERIE QUI A COUTE CHER

ST-JEAN, 20 — Depuis quelque temps les autorités avaient des doutes sur les voyages autour de la frontière d'un contrebandier connu. On croyait, avec raison, qu'il aidait des Chinois à traverser en contrebande aux Etats-Unis.

Après une surveillance habile et active, on arrêtait ces jours derniers une voiture dans laquelle se trouvaient une cargaison de Chinois qui pour mieux cacher leur identité, n'avaient pas craint de profaner le saint habit de dames religieuses.

C'est en effet, sous ce déguisement que les Célestes passaient les lignes et qu'ils ont été arrêtés malgré leurs cris et leurs protestations.

Le contrebandier metteur en scène de cette dangereuse chinoiserie et qui touchait, de ce fait, la forte somme, a fini par se faire pincer.

Il s'en est tiré non sans avoir une grosse amende dans le trésor public, avec promesse de n'y plus revenir.

IL GELE AU MANITOBA

WINNIPEG, 21. — La température est tombée tout à coup et quelques gelées légères sont signalées sur plusieurs points du Manitoba et de la Saskatchewan, quoiqu'elles ne soient pas de nature, croit-on, à nuire sérieusement aux récoltes. On annonce un temps plus chaud pour demain.

Dr J. L. AUDET

DENTISTE
117, RUE ST-DENIS, Angle Dorchester
Tél. Est. 5223. 16-jno

DECES

DUMOULIN, Léopold, 2 ans, enfant de Jos. Dumoulin, journalier, rue Saint-Dominique 1511.

DUTRIZAC, Léocadie Legault, 77 ans, veuve de Dosithée Dutrizac, menuisier, ave Henri Julien 1162.

DESJARDINS, Yvette, 1 an, enfant d'Emile Desjardins, machiniste, rue Dorchester 320 est.

DUPUIS — Durant la traversée entre Halifax et Londres, à l'âge de 41 ans, 2 mois, est décédé Siméon Dupuis, époux de Angélina Gaboury, et demeurant au No 300, 2e Avenue, Viauville.

DUROCHER, Pauline, 5 mois, enfant d'Avila Durocher, journalier, rue St-Charles 305.

EMOND, Alexina, 19 ans, fille de David Emond, journalier, rue Poupart 49.

FORGET — A Terrebonne le 18 courant, à l'âge de 40 ans, est décédée Albina Novert, épouse de Léon Forget, échevin, et fille de Bruno Novert.

FILIATRAULT, Joseph, 73 ans, rentier, rue Cartier 378.

FOURNIER, Télesphore, 33 ans, cordonnier, rue Visitation 10.

GAREAU, Albina Legault, 28 ans, épouse d'Alderic Gareau, imprimeur, rue St-Denis 2194.

GAGNON, Georges, 52 ans, chauffeur, rue de Lamontagne 26.

GOULET, Eléonore L'Hérault, 45 ans, épouse de Gaudias Goulet, contremaître, rue Parthenais 1013.

GREGOIRE, Honoré, 4 ans, enfant d'Edouard Grégoire, ingénieur, rue Brown 18.

GIBEAU, Lucien, 3 ans, enfant d'Edouard Gibeau, journalier, rue Bréboeuf 49.

GOUDREAU, Lucille, 1 an, enfant de Herménégilde Goudreau, inspecteur d'assurance, rue Parthenais 1269.

HAINS, George, sténographe, 43 ans, rue Drolet 885.

HENAULT, Angélina Montpetit, 26 ans, épouse d'Adélard Hénault, mouleur, rue Valois, 186.

JUBINVILLE, Noel, 47 ans, mouleur, 7e ave, 387 Rosemont.

LETOURNEAU, Liliane, 1 an, enfant de Joseph Létourneau, conducteur de tramway, rue St-Zotique 250.

LEVESQUE, Jeanne d'Arc, 2 mois, enfant de Victor Levesque, aiguilleur, rue Gilford 681.

LEMIEUX, Charles, 3 mois, enfant de Honoré Lemieux, militaire, ave. Outremont 530.

LAFORCE — A Boucherville, le 17 juin, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Olympe Laforce.

LANDRY, Laurent, 10 mois, enfant de Philias Landry, journalier, Ave de Chateaubriand 2471.

LECLERC, Sophie Poirier, 87 ans, veuve de Georges Leclerc, marchand, Québec, P.Q.

LONGUET, Louis, 56 ans, domestique, rue St-Antoine 357.

LALONDE, Georges, 33 ans, employé de manufacture, rue Evelyn 625.

LAMOUREUX, Edmond, 60 ans, mécanicien rue St-Ferdinand 42.

LAURENDEAU, Arthur, 48 ans, couturier, rue Wolfe 681.

LABELLE, François, 27 ans, plombier, rue Verdun 1216.

LAFRANCE, Yvette, 5 mois, enfant d'Antonio Lafrance, entrepreneur, rue Rideau 110.

LEBEAU—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 courant, à l'âge de 68 ans, est décédé Alphonse Lebeau, bourgeois, époux de Emélie Pigeon, et père de l'abbé Alexandre Lebeau.

LESPERANCE, Berthe Brunet, 25 ans, épouse de Hérélius Lespérance, machiniste, rue Letourneux 262.

LALONDE, Philomène Bissonnette, 67 ans, épouse de Joseph Lalonde, journalier, rue Centre 581.

LORRAIN, Eudoxie Jasmin, 71 ans, veuve de Paul Lorrain, rue Centre 494.

LEBEAU — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 courant, à l'âge de 68 ans, est décédé Alphonse Lebeau, bourgeois, époux d'Emélie Pigeon, et père de l'abbé Alexandre Lebeau.

MAISONNEUVE, Cécile, 4 an, enf. d'Arthur Maisonneuve, journalier, rue Beaudry 661.

MIGNAULT, Charles, 53 ans, menuisier, rue Chatham 86.

MARKOWSKI, Irène Archambault, 23 ans, épouse de Samuel Markowski, mécanicien, Lachine.

MARECHAL, Antoinette, 8 ans, enf. de Moise Maréchal, journalier, rue St-Alphonse 36.

MONGEAU, Roland, 1 an, enfant d'Hector Mongeau, constable, rue Letourneux 155.

METAYER, Antonia, 20 ans, fille de Télesphore Métayer, cordonnier, rue Christophe Colomb 775.

NOUVALE, Pauline, 4 mois, enfant d'Ernest Nouvale, journalier, rue Sanguinet 61.

NADON, Béatrice, 12 ans, enfant d'Onésime Nadon, rue St-Claude 21.

PROULX, Jeanne, 17 ans, fille de Eustache Proulx, ferblantier, rue Notre Dame ouest 1002.

PROULX, Joseph, 66 ans, charpentier, rue Masson 140.

PERRAULT, Joséphine Perrault, 3 ans, épouse d'Aristide Perrault, journalier, rue Bréboeuf 101.

PERLIER, Albertine Thivierge, 45 ans, épouse de Léon Perlier, rentier, rue Desery 73.

PREVOST, Michel, 82 ans, journalier, rue Bonaparte 21.

PLOURDE, Venant, 77 ans, bourgeois, rue Wurtele 445.

PERRON, Joseph, 67 ans, journalier, rue Bréboeuf 288.

POTVIN, Jeannette, 3 ans, enfant de Jos Louis Potvin, tailleur, rue Lasalle 421.

PAQUETTE, Yvonne, 15 ans, fille de feu David Paquette, cultivateur, rue Desery 44.

PERRON, William, 3 ans, enfant de Donat Perron, plâtrier, rue Desery 530.

RAYMOND — A Valleyfield, le 15 courant, à l'âge de 64 ans 7 mois, est décédée Caroline Dubuc, épouse d'Adélard Raymond.

SAUCIER Louis Philippe, 67 ans, bourgeois, rue St-Urbain 1868.

SICOTTE, J. R., 66 ans, journalier, rue Ontario 657, Maisonneuve.

SENECAL, Philomène Sénécal, veuve de Louis Sénécal, commerçant, rue des Erables, 752.

TRUDEL, Laura Faucher, 45 ans, épouse de Prime Trudel, journalier, rue Charlemagne 2154.

TREMBLAY, Thomas, 6 mois, enfant de Hercule Tremblay, journalier, rue St-Louis 217.

VERDON, Georges, 66 ans, journalier, rue Wellington 168.

VEZINA, Maxime, 79 ans, bourgeois, rue Montcalm 181.

VEZINA — A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Maxime Vézina.

LES MOTS DE LA GUERRE

—Rosalie, mon enfant, vous vous vous êtes bien conduite... mais, nom d'un chien, qu'ils ont la peau dure pour vous avoir mise en cet état !